Rapport d'évaluation Finale Externe

Projet Ranavalona
ECPAT France
à Madagascar

Juillet 2020

Réalisée par l'Association Zahatra

A partir de Septembre 2020,

l'Association se nommera « HaingaVao »

Période du projet couverte par l'évaluation : 15/04/2017 au 14/04/2020
Zones concernées par l'évaluation : Antananarivo, Diégo, Fianarantsoa, Mahajanga, Nosy Be, Toliara

Le projet **RANAVALONA**, cette évaluation ainsi que ce rapport ont pu être réalisés grâce au soutien financier des **Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ou UN Trust Fund to End Violence against Women.**

ECPAT international doté d'un statut unique mandaté et reconduit par trois Congrès mondiaux, est le seul réseau ayant pour rôle la surveillance de l'exploitation sexuelle des enfants (ESE). Il opère à travers 118 organisations réparties dans 102 pays de tous les continents.

ECPAT France, une ONG membre du réseau ECPAT International, œuvre depuis 2012 à travers un bureau de coordination à Antananarivo et, depuis 2014, grâce à une antenne à Nosy Be. L'association agit actuellement en collaboration avec des partenaires locaux dans 10 villes à Madagascar. Elle fait la promotion des droits des enfants et des jeunes de moins de 25 ans pour qu'ils puissent vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle. Ses valeurs prônent l'intérêt supérieur des enfants sans aucune discrimination en les plaçant au cœur des réflexions et des interventions en tant qu'acteur de leur propre développement. Forte d'une expertise de presque dix ans dans le pays ainsi que de l'appui de la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar, de l'Agence Française de Développement et de l'Ambassade d'Australie, Ecpat France a pu définir cinq grandes lignes stratégiques pour mener à bien cette lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants malagasy à savoir : (1) La réalisation de recherches et d'études documentant la situation de l'ESE sur l'île ; (2) La mise en place de campagnes et d'ateliers de sensibilisation et de prévention ; (3) La prise en charge et la réinsertion socio-économique d'enfants à risque, d'enfants victimes et de leurs familles, en s'appuyant sur les partenaires locaux ; (4) La mise en place de procédures de signalement des abus et exploitations sexuels sur mineurs en milieu hôtelier, de protection des victimes et de répression des abuseurs ; (5) Le renforcement de capacité des partenaires locaux (secteur associatif, privé, public et judiciaire).

Conformément à ses lignes stratégiques, ECPAT France à Madagascar a obtenu le soutien financier du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence sexuelle à l'égard des femmes (et par extension des filles) afin de déployer le projet Ranavalona pour une prévention plus effective de l'exploitation sexuelle, une meilleure prise en charge ainsi que pour un accès facilité à la justice des survivantes à Madagascar. Un projet qui a duré trois ans depuis 2017 et qui arrive aujourd'hui à son terme. ECPAT France à Madagascar a mandaté l'association Zahatra, un groupement de consultants indépendants pour mener l'évaluation finale et externe du projet RANAVALONA.

Ce rapport est établi pour rendre compte de la manière dont l'évaluation a été menée et des constatations qui en résultent tout en amenant les recommandations, au profit d'un meilleur déploiement des activités dans la perspective d'une continuité du projet. Dans un premier temps, le document apporte une analyse des contextes socio-économiques et politiques autour du projet, pouvant influencer l'évaluation. Dans un second temps, des éclaircissements sont apportés sur les modalités de déploiement du projet à évaluer. Dans un troisième temps, le rapport relate le déroulement de l'évaluation pour ensuite enchaîner sur les constatations puis conclure sur les recommandations.

Tous les efforts ont été fournis pour vérifier la fiabilité du contenu de ce documents, les informations sont estimées correctes à la date de la production du présent rapport. Toutefois, ECPAT France ne peut être tenu responsable de l'utilisation du contenu de ce document à d'autres usages et fins, en d'autres contextes.

Auteur : RAZAFIARIMANANA Hobisandratra

© 2020 ECPAT France à Madagascar.

Image de couverture : ozgur_oral| Shutterstock

Structure de validation et comité de pilotage au niveau d'ECPAT France

Dr RAZAFINDRANOVONA Irène, Gestionnaire des tâches de l'évaluation et Chargée de plaidoyer
Dr ANDRIAMARO Annick, Directeur Pays
Dina RAZAKASOA, Responsable Administratif et Financier
Guillemette VUILLARD, Responsable des programmes en Afrique de l'Est et à Madagascar

Equipe d'évaluateurs au niveau de l'Association Zahatra :

Evaluatrice principale
RAZAFIARIMANANA Hobisandratra, Socio-anthropologue en Santé Maternelle et Infantile | en Genre

Co-investigatrices | Volet Qualitatif
RAMANANJANAHARY Ony, Investigatrice
RAHARIMALALA Patricia, Investigatrice
RAHAJASON Dina, Responsable de la transcription, de la traduction et encodage du matériel
ANDRIAMANANJARA Emmanuelah, Transcripteur et Traducteur
DAVIDSON Sandra, Transcripteur et Traducteur
RAZAFIARIMANANA Miangola, Transcripteur et Traducteur

Collecte et analyses des données | Volet Quantitatif
ANDRIANJAFY Haingotiana, Superviseur d'enquête pour Antananarivo
RAZAFIARIMANANA Tovohery, Superviseur pour Diégo, Fianarantsoa, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Et Responsable du traitement des données
RAKOTOSON SOLOHARISOA Léa, Enquêtrice pour Antananarivo et Nosy Be
TIANAMALALA Nadine Sendra, Enquêtrice pour Antananarivo et Nosy Be
ZARAZAFY Soloarivelo Karinthy, Enquêteur pour Antananarivo et Diégo
MANANDAZA VATOLAHY FILAMINANA, Enquêteur pour Antananarivo et Diégo
RAKOTOZAFY Hantamalala Monique, Enquêtrice pour Mahajanga
TAMBAVY Fortunat, Enquêteur pour Mahajanga
RANDRIAMANANDANJA José, Enquêteur pour Mahajanga
RATSIMBAZAFY Joceline Marie Patricia, Enquêtrice pour Fianarantsoa
FITAHIANJANAHARY Ainatiana Njatosoa, Enquêtrice pour Fianarantsoa
ANDRIAHERINARIVO Sismondi Calvin, Enquêteur pour Toliara
RAZAFINDRAFELY Soanova Anjarasoa Maya, Enquêtrice pour Toliara

RAHAJANIRAINY Tsiaro Andritiana, Assistant coordinateur logistique et administratif

L'Association Zahatra tient à remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette évaluation. Nos vifs remerciements vont en premier à l'équipe d'ECPAT France pour leur réactivité dans la transmission des documents et pour la collaboration ayant permis de mener à bien cette évaluation. Nos remerciements vont également à leurs partenaires pour le projet Ranavalona : Le Projet Jeunes Leaders, Le Collectif des droits des enfants et de la famille, Les Associations Anti-Violence, Cœur et Conscience, Jeunes Scouts et Tavandra d'avoir accepté de participer à cette évaluation. Enfin, nous remercions les bénéficiaires participants du projet qui ont bien voulu répondre à nos questions.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES 4

LISTES DES JUSTIFICATIFS 5

LISTE DES FIGURES 6

LEGENDES 8

CONTEXTE DU PROJET 14

DESCRIPTION DU PROJET 17

FINALITE DE L'EVALUATION 23

OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION • 24

ÉQUIPE D'EVALUATION 26

QUESTIONS DE L'EVALUATION 28

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION 32

MODALITES PRATIQUES DE L'EVALUATION 50

CONSIDERATIONS ETHIQUES 51

CONSTATATIONS ET ANALYSES 53

CONCLUSION 135

RECOMMANDATIONS 138

NOTES DE FIN 205

Note de contenu : Ce rapport porte sur l'évaluation d'un projet qui aborde la thématique sensible de l'exploitation sexuelle. Les mots utilisés et cités dans ce document peuvent choquer certains lecteurs. Ceci peut inclure les mentions des termes tels que : exploitation sexuelle, prostitution, rapport sexuel, violence/agression/abus sexuel(e), « prostituée », etc.

LISTES DES JUSTIFICATIFS

Justificatif n° 1. Techniques et outils jugés pertinents selon le type d'intervenant 58
Justificatif n° 2. Sources des approches jugées pertinentes selon le type d'intervenant 58
Justificatif n° 3. Formations reçues par groupe d'intervenant 59
Justificatif n° 4. Contenus retenus de la formation par les intervenants sociaux 59
Justificatif n° 5. Implication dans la prise en charge des survivants d'ESE par groupe d'intervenant 60
Justificatif n° 6. Lieux de référencement selon le type d'intervenant 61
Justificatif n° 7. « Accompagnement juridique » par type d'intervenant 61
Justificatif n° 8. Raisons de non mise en place d'un accompagnement juridique individuel évoqué par les intervenants sociaux 62
Justificatif n° 9. Limites d'intervention dans la prise en charge des survivantes de l'ESE par type d'intervenant 62
Justificatif n° 10. Renforcement des connaissances et des capacités grâce aux formations conférées par le projet Ranavalona 62
Justificatif n° 11. Niveau des connaissances par rapport à la prise en charge des survivantes par les intervenants sociaux avant et après le projet 63
Justificatif n° 12. Auto-évaluation par les intervenants sociaux de leurs connaissances après les formations 63
Justificatif n° 13. Auto-évaluation par les intervenants sociaux de leurs connaissances avant les formations 63
Justificatif n° 14. Rupture avec le cercle d'exploitation 65
Justificatif n° 15. Cohérence de la prise en charge du projet avec les besoins des survivantes 67
Justificatif n° 16. Recours en cas de violences 71
Justificatif n° 17. Indépendance financière des survivantes 73
Justificatif n° 18. Motivations pour le maintien des AGR par les survivantes 73
Justificatif n° 19. Perceptions des hommes autour des VBG 81
Justificatif n° 20. Lien perçu entre les relations inégalitaires et les VBG par les hommes 81
Justificatif n° 21. Lien perçu entre les relations inégalitaires et l'ESE par les hommes 81
Justificatif n° 22. Acquis de la participation aux clubs 84
Justificatif n° 23. Nécessité des connaissances acquises selon les garçons et les filles 85
Justificatif n° 24. Bénéfices ressorties de la participation par les garçons et les filles 88
Justificatif n° 25. Satisfaction des besoins des survivantes d'ESE 90
Justificatif n° 26. Points de satisfaction des survivantes par rapport au projet 90
Justificatif n° 27. Bénéfices actuels du projet selon les survivantes 91
Justificatif n° 28. Raisons évoquées d'une mauvaise perception de la prostitution impliquant les mineurs par les hommes 93
Justificatif n° 29. Mesures recommandées par les hommes pour faire face à la prostitution impliquant les mineurs 94
Justificatif n° 30. Mesures à prendre face au cas d'ESE selon les hommes 95
Justificatif n° 31. Sollicitation de la prostitution impliquant des enfants par les hommes avant et après leur participation au projet 96
Justificatif n° 32. Raison d'arrêt de sollicitation de la prostitution impliquant des enfants par les hommes 96
Justificatif n° 33. Raisons évoquées d'arrêt de la pratique des violences envers la femme par les hommes 96
Justificatif n° 34. Pratique des violences à l'égard de la femme avant et après le projet 96
Justificatif n° 35. Perceptions de l'ESE par les garçons et les filles 98
Justificatif n° 36. Facteurs de risques de l'ESE évoqués par les filles et les garçons 98
Justificatif n° 37. Prévention de l'ESE selon les filles et les garçons 98
Justificatif n° 38 Recours recommandés par les filles et les garçons en cas d'ESE 99
Justificatif n° 39. Projet de vie formulé par les filles et les garçons 100
Justificatif n° 40. Analyse budgétaire simplifiée 106
Justificatif n° 41. Satisfaction par leur niveau de vie par les survivantes après le projet 113
Justificatif n° 42. Partage de témoignage fait par les survivantes 119
Justificatif n° 43. Projection par rapport à leur AGR respective dans une année 122
Justificatif n° 44. Initiatives entreprise pour la lutte contre la prostitution impliquant des enfants, par les hommes 127
Justificatif n° 45. Témoignage fait par rapport au changement de comportements par les hommes 127

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Chaîne des résultats – Premier résultat intermédiaire 18
Figure 2. Chaîne des résultats – Deuxième résultat intermédiaire 19
Figure 3. Chaîne des résultats – Troisième résultat intermédiaire 19
Figure 4.Activités par zone d'intervention du projet 20
Figure 5. Partenaires par zone d'intervention du projet Ranavalona 20
Figure 6. Bénéficiaires primaires et activités entreprises dans le projet 21
Figure 7. Répartition des attributions au sein de l'équipe d'évaluation 26
Figure 8. Chronogramme de l'évaluation 27
Figure 9. Efficacité- Questions d'évaluation (1-4) et indicateurs (1-6) 28
Figure 10. Pertinence- Questions d'évaluation (5-7) et indicateurs (7-11) 29
Figure 11. Efficience- Questions d'évaluation (8-11) et indicateurs (12-15) 30
Figure 12. Durabilité- Questions d'évaluation (12-15) et indicateurs (16-19) 30
Figure 13. Impact- Question d'évaluation (16) et indicateur (20) 31
Figure 14. Production de connaissances- Question d'évaluation (17) et indicateur (21) 31
Figure 15. Egalité des sexes et droits humains - Question d'évaluation (18) et indicatrice (21) 31
Figure 16. Répartition des hommes par année d'intégration par ville 78
Figure 18. Nombre de réunions assistées par les hommes par ville 78
Figure 17. Fréquence de participation aux réunions des hommes par ville 78
Figure 19. Photo illustrant un focus group réalisé avec les leaders communautaires, au niveau du fokontany de Manjakaray II D (prise et diffusée sur autorisation des participants) 204

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Bénéficiaires secondaires et activités entreprises dans le projet 21
Tableau 2. Description des techniques d'évaluation utilisées pour chaque groupe de participants 33
Tableau 3. Outils utilisés et indicateurs mesurés suivant les techniques et les cibles de l'évaluation 42
Tableau 4. Apports et limites des techniques mobilisées pour l'évaluation 46
Tableau 5. Répartition des survivantes interviewées selon l'année d'intégration du projet 154
Tableau 6.Répartition des adolescents contactés suivant la possibilité de participer à l'évaluation 154
Tableau 7. Répartition des hommes contactés suivant la possibilité de participer à l'évaluation 154
Tableau 8. Répartition des intervenants sociaux selon les possibilités de participation à l'évaluation 154

LISTE DES ACRONYMES ET DES ABREVIATIONS

AFAFI	Antoka ho an'ny Fahasalaman'ny Fianakaviana (garantie pour la santé de la famille)
AGR	Activité Génératrice de Revenu
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CDEF	Collectif des Droits des Enfants et de la Famille
CECJ	Centres d'Ecoute et de Conseils Juridiques
CIDE	Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant
CNLTE	Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants
CNPE	Comité National de Protection de l'Enfance
ESE	Exploitation Sexuelle des Enfants
ESETV	Exploitation Sexuelle des Enfants dans le Tourisme et les Voyages
ESF:	Exploitation Sexuelle des Filles
ECPAT	End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes
GRA	Groupe de Réflexion Action
IPEC	Programme international pour l'abolition du travail des enfants
JPE	Jeune Pair Educateur
MPPSPF	Ministère chargé de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUFEM	Organisation des Nations Unies Femmes
OSC	Organisation de la Société Civile
PJL	Projet Jeunes Leaders
PNA	Plan National d'Action
PVS	Prévention des Violences Sexuelles
RPE	Réseau de Protection de l'Enfance
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNTF EVAW	United Nation Trust Fund to End Violence against Women ou Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
VBG	Violences Basées sur le Genre
VFFF|VFF	Violences Faites aux Femmes et aux Filles| Violences faites aux Femmes

GLOSSAIRES

Ces termes utilisés par l'équipe du projet ont sciemment été repris dans le rapport uniquement pour ne pas prêter à confusion.

AUTORITES : dans ce rapport, indique les métiers de la justice notamment les agents de polices, les gendarmes, les commissaires, les juristes et éventuellement les avocats et les juges s'ils ont été inclus dans le projet.

INTERVENANTS SOCIAUX : toujours dans le cadre du projet, ce terme englobe à la fois les professionnels de l'intervention sociale mais aussi les personnes susceptibles de par leurs activités professionnelles (exemples : personnel de soins, enseignant, etc.) ou de par leur position au niveau de la communauté (exemples : personnel du commissariat, chef fokontany) ou de leur engagement (exemples : Agent communautaire, scout, etc.) - d'être en contact avec les survivantes d'ESE/ESF (soit au niveau de la détection, soit au niveau du signalement, soit au niveau de l'accompagnement ou soit au niveau la prise en charge). Il est important de distinguer cette appellation avec celle désignant exclusivement les « professionnels de l'intervention sociale ».

LEADER COMMUNAUTAIRE: se réfère aux chefs fokontany et aux agents communautaires (ceux qui n'ont pas été déjà considérés en tant qu'intervenant social).

PROFESSIONNEL DE L'INTERVENTION SOCIALE : désigne dans le cadre de cette évaluation les travailleurs sociaux qualifiés de par leur formation ou de par leurs expériences professionnelles, qui œuvrent dans la prise en charge d'un type spécifique ou de plusieurs type(s) de public vulnérable ou en difficulté, et en fait leur métier.

SURVIVANTE : utilisé dans le cadre du projet pour désigner les jeunes filles participantes qui suivant la vision d'ECPAT France, ne devraient pas endosser le rôle de « victimes » d'ESE/ESF.

LEGENDES

Ces images sont utilisées pour faciliter la lecture du rapport. Les informations données à travers ces indications aident à se repérer notamment par rapport au projet (activités, but, résultats et objectifs exemptés). Elles permettent une mise en contexte non seulement par rapport au déploiement du projet mais également par rapport à l'évaluation.

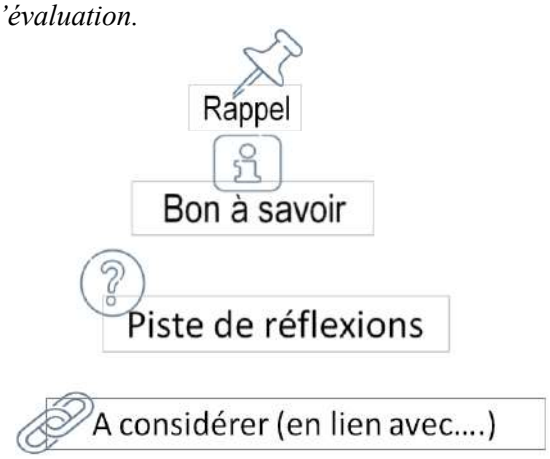

RESUME

Participants au projet Ranavalona

97 survivantes d'ESE
167 journalistes
661 filles et 962 garçons à travers 97 clubs
320 hommes
270 intervenants sociaux
20 OSC
4000 membres des communautés d'intervention à Antananarivo

Participants à l'évaluation

48 survivantes d'ESE bénéficiaires des accompagnements d'ECPAT France
12 journalistes formés au cours du projet
13 filles et 7 garçons ayant intégré les clubs de « fille forte » et de « vrai garçon »
107 hommes sensibilisés aux travers des groupes de « nouvelles masculinités »
145 intervenants sociaux
6 OSC
18 leaders communautaires

Analyse et revue d'une vingtaine de documents du projet

Allant des rapports financiers en passant par les supports de formations et de communication jusqu'aux dossiers des survivantes

Considérations éthiques

Participant au centre du processus d'évaluation: consentement éclairé, sécurité, confidentialité ; respect et information sur ses droits | Equité genre au niveau de la sélection des membres de l'équipe d'évaluateur

Méthodologie mixte

Analyse et revue documentaire
Entretien avec des survivantes, des journalistes et des OSC partenaires
Observation des AGR de quelques survivantes
Enquête auprès des survivantes, des hommes et des intervenants sociaux
Etude CAP au niveau des garçons et des filles
Echanges « qualitatives » avec quelques membres de l'équipe du projet Ranavalona

Plan d'action | chronogramme|

Durée de l'évaluation depuis l'instruction jusqu'au rendu final de ce rapport : 5 mois
Phase de lancement : 37 jours
Durée du déploiement de l'évaluation : 33 jours ouvrables
Traitement et analyse des données et du matériel (démarré au cours du terrain) : 11 jours
Capitalisation et restitution des livrables finaux : 2 mois

Démarches participatives

Participation de l'équipe du projet pour faciliter l'accès au terrain
Echanges formalisés avec l'équipe technique et l'équipe dirigeante du projet
Inclusion objective des avis de l'équipe du projet pour les analyses et les constatations
Dissémination auprès de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar

RESUME ANALYTIQUE

Introduction

A Madagascar, le système de protection des enfants victimes d'exploitation sexuelle (ESE) est fragilisé par la favorisation des arrangements et l'impunité des abuseurs. Ces failles sont elles aussi, accentuées par la non harmonisation des actions, le manque d'expertise des intervenants ainsi que par l'incapacité à prendre en charge les frais au niveau des autorités.A tous ceux-ci se rajoutent des contextes favorables aux relations sexuelles précoces des enfants, principalement des filles, avec des adultes.Outre la précarité tant évoquée comme justification, pèsent également dans la balance : les pratiques traditionnelles et les représentations des chatiments corporels ainsi que la tolérance de la participation économique de l'enfant aux charges du foyer. Ces facteurs socioculturelles en faveur des inégalités des sexes laissant la voie à la violence sexuelle, toucheraient plus grandement les filles[1]. Dans ces contextes, ECPAT[1] France à Madagascar, à travers le projet Ranavalona s´est donné comme but depuis avril 2017 jusqu´en juillet 2020, celui de faire sortir des survivantes du cercle d´exploitation sexuelle. A l'issue de leur participation, elles auront alors un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable. Enfin, grâce à leur intégration dans le projet, elles sont aujourd'hui capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle.

Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation finale et externe du projet a tenu à mesurer l'efficacité, la pertinence, l'efficience avec lesquelles les activités du projet ont été déployées, tout en tenant compte de leurs impacts et de la durabilité des bénéfices retenues par les participants. Les constatations permettent d'avoir une visibilité des bonnes pratiques et des points de difficultés du projet menant ainsi vers des pistes d'amélioration de l'intervention.

Public visé

Le projet ciblait principalement 97 survivantes d'ESE à travers un programme de réinsertion psychologique et socio-économique.

Dans une vision plus globale d'amélioration et de renforcement du système de protection et de prise en charge à l'encontre des survivantes d'ESE, l'équipe sociale d'ECPAT France à Madagascar a formé 270 intervenants sociaux impliquant ainsi une vingtaine d'Organisations de la Société Civile (OSC). Par ailleurs, 320 hommes, 167 journalistes ainsi que 4000 membres des communautés de vie des survivantes ont été intégrés pour les inciter à contribuer dans la prévention de l'ESE. Enfin, 1623 enfants ont été sensibilisés à travers 97 clubs au niveau des établisemments scolaires dans 5 villes du projet (Diégo, Fianarantsoa, Majunga, Nosy Be et Tuléar) pour assurer l'auto-protection des filles.

Méthodologie

La méthodologie globale repose sur une approche mixte, qualitative et quantitative suivant les cibles approchés et les indicateurs mesurés. L'évaluation a été menée sur cinq phases : (1) Une revue et une analyse exploitant les documents fournis par le projet ont été effectuées. (2) Une étude impliquant les principales survivantes sous forme d'enquête (n=32) et d'entretien (n=15) ainsi que d'observation de leurs activités génératrices de revenus ou AGRs (n=5), a été conduite. (3) Une recherche auprès des bénéficiaires secondaires au niveau de la société a ainsi été menée, comprenant : une enquête auprès de 107 hommes, des entretiens avec 12 journalistes et une enquête sur les Connaissances Aptitudes et Pratiques (CAP) d'une vingtaine d'enfants sensibilisés.au niveau des établissements scolaires (4). Par ailleurs, une étude des avis respectifs de 145 intervenants sociaux et des partenaires a été réalisée. Enfin, des échanges formalisés avec quelques membres de l'équipe du projet au niveau d'ECPAT France, ont complété les informations collectées.

Limites de l'étude

La bonne marche de l'évaluation a été entravée par la situation actuelle liée à la pandémie du Covid-19. En effet, cet évènement a limité l'accessibilité aux répondants qui pour la plupart ne disposent pas de contacts téléphoniques. Ce qui a poussé les

[1] End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes.

évaluateurs à revoir une partie des méthodes de collecte notamment les focus group auprès des lycéens qui ont finalement été interrogés individuellement. Ce qui aurait pu réduire la pertinence et l'efficacité des méthodes de collecte. Le nombre de répondants n'a pas pu être maximisé selon ce qui était prévu et a dû être revu en baisse.

Toutefois, le mode d'échantillonage par convenance s'adapte bien à la situation puisque l'évaluation a été pensée de sorte à intégrer les répondants uniquement selon leur disponibilité.

Principales constatations

L'évaluation a découlé sur une quarataine de constatations pour répondre au vingtaine de questions d'évaluation obligatoires du bailleur. *Les grandes lignes en sont relatées succintement dans les parties ci-après.*

Efficacité

L'expérimentation du protocole de prise en charge a démontré son efficacité auprès des survivantes durant le projet Ranavalona. En effet, les techniques déployées par les accompagnateurs du pôle social d'ECPAT France à Madagascar ont donné entière satisfaction aux besoins de 95% de ces bénéficiaires primaires. De plus, celles-ci ont rendu le système de protection plus accessible puisque que pour 61% des survivantes enquêtées trouvaient les informations à leur destination plus faciles à trouver. Ceci grâce également à la disponibilité relatée des référents depuis le démarrage du projet jusqu'à sa fin. Bien que le protocole ait fait ses preuves, sa « réplicabilité » auprès des intervenants sociaux en dehors du cadre du projet reste limitée. D'une part, les intervenants sociaux intégrés au projet ne semblaient pas avoir assimilé le contenu des formations puisque seuls 23% se souviennent que le protocole de prise en charge des survivants d'ESE en était le principal sujet. D'autre part, très peu ont appliqué ce qu'ils auraient pu retenir puisque seulement 3% interviennent **spécifiquement dans la prise en charge de survivants d'ESE** alors que pour 23% des participants, cela fait partie de leurs activités. Pour le reste des répondants, bien qu'œuvrant auprès des publics vulnérables y compris des enfants, pour la plupart, ils n'ont pas encore été en contact avec un enfant victime d'ESE. Pour leur majorité, ils n'ont pas encore pu en prendre en charge.

Par ailleurs, la plupart des survivantes accompagnées ont rompu avec le cercle d'exploitation dès leur entrée dans le projet (32%) pour celles qui ont avoué avoir y être. L'estime de soi procuré par leur projet de vie alternatif, que ce soit la scolarisation ou une activité génératrice de revenue pousse les survivantes à maintenir cette rupture.

Les douze survivantes ayant subi des abus sexuels ont tous poursuivi leurs agresseurs avec l'aide intégrale (n=4) ou partielle (n=8) d'ECPAT France à Madagascar. Quatre d'entre elles étaient pleinement impliquées dans le projet Ranavalona. Par ailleurs, bien que la plupart des survivantes ne connaissant pas fermement leurs droits, elles se veulent porteur de relais auprès de leurs pairs, en recommandant l'organisation comme premier lieu de recours en cas d'abus.

En ce qui concerne les hommes sensibilisés dans les groupes de « Nouvelles Masculinités », ils ont montré des perceptions en faveur de l'égalité homme-femme pour ce qui en est notamment du partage des responsabilités. 82% d'entre eux, par exemple, consentent que la femme puisse avoir les mêmes pouvoirs que l'homme au niveau du foyer. Leur participation a également changé leur vision de la prostitution impliquant les enfants puisque 75% d'entre eux voient cette pratique d'un mauvais œil.

Les filles et les garçons de leurs clubs respectifs, quant à eux, ont plus incorporés des connaissances orientées vers la santé sexuelle et reproductive. Des connaissances qui ont suscité le respect pour les filles chez les garçons. Parmi ces derniers, un d'entre eux relatent qu'aucun rapport sexuel ne peut se faire sans le consentement du partenaire et ce même, dans une relation de couple.

Pertinence

Les activités déployées auprès des survivantes ont suivi leur rythme si l'on ne parle que de la création de services à destination des mères-filles si cela n'était pas prévu au départ. Si au cours des accompagnements, il est apparu que les survivantes ont eu des grossesses et des accouchements et donc, des nouveau-nés, des services ont été développés (au cours du projet) pour répondre à leurs nouveaux besoins (que ce soit au niveau de la mutuelle santé pour la promotion de la prise en charge de leur accouchement, de l'alimentation de leurs enfants en bas âge ou encore la disponibilité d'un référent qui leur sont exclusivement dédié).
Les bénéfices relatés de la participation au projet, quant à eux, vont bien au-delà des apports financiers. 34% des survivantes évoquent par exemple, une meilleure connaissance de leurs droits et 21% leurs capacités à se projeter, comme avantages premiers de leurs participations. Les soutiens psychologique et moral sont relatés comme étant importants pour les

survivantes dans leur maintien en dehors du cercle d'exploitation. Bien évidemment, les appuis financiers et matériels pour les activités génératrices de revenus ou pour la reprise de leurs formations et/ou de leurs scolarités ont eu des influences percutantes dans la vie de ces filles/jeunes femmes.

Les changements des comportements des hommes par rapport à la prostitution impliquant les enfants sont motivés par leurs consciences des risques que cette pratique peut avoir sur les mineurs (physiquement, psychologiquement et socialement).
Les filles et les garçons des clubs sont également conscients des risques que peuvent encourir les survivantes d'ESE pour pouvoir s'en prémunir. Des risques qui compromettraient leur avenir et surtout, leur état de santé sexuelle et reproductive. Leurs attitudes revendiquées iraient même jusqu'à la non tolérance de toute sorte d'arrangement en cas d'abus.
Enfin, l'environnement des survivantes n'est pas encore propice à leurs retours au niveau dans leurs communautés respectives où on leur rappelle encore leur passé pour les stigmatiser. Selon les discussions menées avec les leaders communautaires, la stigmatisation reste prégnante comme un retombé du « lourd » passé des survivantes supposant la liberté du choix, si ce n'est le « mauvais choix de vie » de celles-ci pour leur implication antérieure dans le cercle d'exploitation sexuelle.

Efficience

Le projet a connu des retards dans sa réalisation du fait des difficultés à recruter les bénéficiaires primaires et les hommes en province. Ce retard a été accentué par des évènements imprévus à savoir l'épidémie de peste pour la première année, une crise sociopolitique et l'élection présidentielle pour la deuxième année ainsi que cette situation d'urgence sanitaire pour la troisième année. Par ailleurs, le temps alloué au projet surtout pour l'équipe d'accompagnateurs sociaux semble plus important que prévu. Ce qui n'est pas valorisé par le taux de plafonnement de la prise en charge des frais liés aux ressources humaines sur le budget du projet (limité à 10%). Enfin, les prises de décision sont bien argumentées par les évidences du terrain. Toutefois, le système de suivi et d'évaluation semble fébrile et précaire du fait du manque d'expertise des partenaires de déploiement en matière de redevabilité, de collecte et de capitalisation. Il est également fragilisé par les contextes particuliers autour de l'indisponibilité des contacts et donc, par les difficultés à suivre les participants.

Durabilité

Le projet a su apporter des changements positifs dans la vie des survivantes dans le sens où celles-ci attribuent une note assez importante par rapport à leur satisfaction de leurs niveaux de vie après le projet (8/10). Pour ces bénéficiaires primaires, les projets de vie alternatifs représentent une nouvelle identité à défendre selon l'analyse des entretiens. Leur sélection pour intégrer ce projet marque pour elles une confiance à ne pas trahir qu'ECPAT France leur a accordée. Par ailleurs, les survivantes ont conscience de leur accès à la justice et en font part ou souhaitent en faire part à d'autres survivantes non inclues dans le projet. Quant à leurs activités génératrices de revenus, bien que fortement mises à mal par la situation de crise sanitaire actuelle, 45% optent pour son maintien dans l'avenir. Leurs projets de vie alternatifs les gardent non seulement en dehors du cercle d'exploitation (2%), subviennent correctement à leurs besoins (48%) et valorisent leurs compétences (20%). Pour autant, à l'heure actuelle, la plupart de ces projets sont mis à mal par la crise sanitaire et économique actuelle.

Impact

Le projet a contribué à l'élimination des violences à l'égard des femmes en impliquant les hommes. Leurs participations ont permis des changements de comportements favorables à la lutte contre les violences à l'égard des femmes/filles notamment la prostitution impliquant des enfants. En effet, les 14% d'hommes qui ont avoué solliciter ce type de service avant le projet, déclarent ne plus avoir eu recours à cette pratique. Dans une optique plus prospective, la participation des journalistes relais d'information à plus large échelle, aura contribuer à la lutte contre toutes formes d'inégalités homme-femme et des violences qui en découlent par la diffusion des messages plus équilibrés, ne rabaissant ni les hommes ni les femmes. Enfin, selon les leaders communautaires, les actions de sensibilisation d'ECPAT France au niveau des communautés ont facilité la détection, augmentant ainsi les recours des survivantes à leurs services, si auparavant, rares sont celles qui osaient s'y déclarer.

Production des connaissances

Le projet a contribué à étayer le peu de connaissances autour de la prise en charge des survivantes d'ESE à Madagascar. La recherche entreprise en 2018, commanditée par ECPAT France à Madagascar, fait un état des lieux des perceptions de la communauté notamment des hommes par rapport aux contextes et aux formes de violences perpétrées dans les villes d'intervention du projet. L'Observatoire des médias constitue quant à lui, un suivi des pratiques des journalistes par rapport aux relations égalitaires homme-femme et les violences basées sur le genre. Enfin, la capitalisation de l'expérience de l'équipe du pôle social auprès des survivantes offre de bonnes

pratiques qui mériteraient d'être partagé encore une fois auprès des intervenants sociaux (qui prennent en charge les cas des survivantes d'ESE).

Egalité des sexes et droits humains

L'implication de la gente masculine que ce soit à travers les groupes de « nouvelles masculinités » ou encore auprès des clubs pour les « vrais garçons », prouve que le projet cherche cette égalité des sexes. La libre adhésion, le droit d'interrompre sa participation mais aussi l'information furent des points clés des relations entre les participants et les membres de l'équipe du projet Ranavalona. Ce respect rigoureux de ces principes éthiques a d'ailleurs rendu difficiles le démarrage de la plupart des activités.

Principales conclusions

Bien que le protocole de prise en charge proposé présente quelques failles dans sa réplicabilité, il a su faire ses preuves dans l'amélioration de la prise en charge et dans le renforcement du système de protection des survivantes d'ESE. Le point fort du projet semble reposer sur l'écoute et la considération des besoins des bénéficiaires primaires et le plus souvent des participants dans leur globalité. Ce qui a tissé finalement un lien fort entre les bénéficiaires primaires et leurs accompagnateurs. Bien que le projet essai dans la mesure du possible d'adapter les processus et surtout le rythme des accompagnements au gré des besoins spécifiques des bénéficiaires, le cycle du projet de l'intervention sociale se veut être ponctuée par des processus (stabilisation, prise en charge, retrait, etc.). Toutefois, certaines survivantes ne comprennent/prennent pas toujours cela de cette même manière. Ces étapes dans l'accompagnement seraient plus vécues comme des préjudices pour quelques unes d'entre elles. Par ailleurs, c'est en suivant et en respectant les besoins des participants (volonté ou pas de participer, échec et redemande d'appui, disponibilité pour les activités ou ateliers de renforcement, etc.) que le projet perd en efficience mais gagne en pertinence. En effet, les délais n'ont pas toujours pu être respectés, engendrant ainsi des défis requérant encore plus d'efforts notamment pour les accompagnateurs qui appuient individuellement une trentaine de cas. Le système de suivi présenté à lui aussi quelques failles. Celles-ci ne dépendent pas uniquement de l'équipe mais aussi des partenaires. Elles se voient également accentué par les contextes du Pays qui ne s'apprêtent pas aisément à la systématisation des données. Les impacts du projet auprès des survivantes vont au-delà des bénéfices matériels et financiers. Des changements de comportements qui semblent motiver tant les survivantes que les hommes sensibilisés à partager les bienfaits ressentis du projet à leurs pairs respectifs. Enfin, les impacts du projet perdurent par la voix des acteurs relayeurs d'informations (journalistes et leaders communautaires) et par les témoignages de ceux qui relayent les comportements modèles (hommes, garçons).

Principales recommandations

L'évaluation a apporté dix sept recommandations portant principalement sur l'amélioration du ciblage des participants aux formations des intervenants sociaux et sur la dissection du protocole de prise en charge suivant le niveau d'implication des acteurs dans le parcours des survivantes, pour une assimilation plus aisée. Afin de permettre une pérennisation des AGR des survivantes et de leurs parents qui pour la plupart viennent de démarrer leur activité, il serait judicieux de mettre en place un plan de suivi et de redressement (au vue de la crise sanitaire et socio-économique actuelle) au-delà du « no cost extension » accordée. Par ailleurs, comme la mise en œuvre de ce plan prendra plus du temps de travail, une prévision d'augmentation de la prise en charge des frais liés aux ressources humaines sur le compte du projet est à prévoir (au-delà du plafond). Ce qui permettrait également un suivi encore plus qualitatif des survivantes puisque les référents actuels seraient plus disponibles sur le projet[2] ou plus de référents pourraient ainsi être alloué au projet. Enfin, le système de suivi doit être plus rigoureux en termes de traçabilité des informations malgré l'indisponibilité inhérente des moyens de contacts des bénéficiaires. Ce qui implique une formation plus approfondie des partenaires et/ou l'intégration d'un point focal spécifiquement mobilisé pour la collecte, la remontée plus actuelle et à jour des données du projet. Par conséquent, une mise à disposition de plus de moyens financiers pour le renforcement des capacités des partenaires est à prévoir.

[2] En comparaison du temps alloué aux autres activités en dehors du projet.

CONTEXTE DU PROJET

Cette partie aborde dans un premier temps l'ESE selon les contextes socioculturels à Madagascar en articulation avec les réponses apportées par le projet RANAVALONA. Dans un second temps, elle portera sur les facteurs liés aux contextes sociopolitiques, économiques, géographiques et/ou sanitaires ayant pu affecter la justesse de l'évaluation.

Des contextes locaux en faveur de l'ESE

L'ESE subsiste à Madagascar de faits de contextes socio-économico-culturels défavorables au respect des droits des enfants. Bien que le cadre légal malagasy soit érigé sur un corpus de lois relativement complet [3]pour la protection de l'enfance, son application est entravée notamment par : l'impunité des auteurs, la complaisance des témoins, les facteurs limitant l'accès des survivantes à la justice et aux recours pouvant garantir leur sécurité et leur protection. A ces facteurs en défaveur d'une lutte efficace contre l'ESE se rajoutent un manque d'harmonisation des actions et de coordination entre les acteurs ainsi qu'une défaillance au niveau de l'expertise des acteurs[4]. Ces lacunes mènent vers une incapacité dans le diagnostic, le signalement et la prise en charge dans l'urgence des cas[5] Ces facteurs tendent ainsi en faveur des arrangements à l'amiable au niveau des fokontany[6] et au détriment d'une réparation psycho-sociale à l'écoute de l'enfant victime. Ce qui retarde ou évince les dénonciations au niveau des autorités juridiques compétentes. Par ailleurs, l'Etat malagasy a ratifié entre autres les protocoles relatifs à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant le contraignant à soumettre périodiquement des rapports à destination du Comité des Droits de l'Enfant[7]. La documentation de l'évolution de la situation autour de l'ESE reste irrémediablement nécessaire pour produire de tels livrables. Pour autant, les enquêtes ouvertes sur les cas d'exploitation sexuelle restent rares malgré que les violences envers les filles soient une réalité criante dans le pays. Le peu de données[8] remontées aux ONG, aux OSC et aux professionnels œuvrant pour la lutte contre l'ESE ne permet pas une lutte effective basée sur des évidences. A cette lacune s'additionne une mécompréhension des lois y afférentes par les professionnels de la prise en charge des survivantes. Par ailleurs, la pauvreté dans laquelle se trouve la plupart des familles à Madagascar[9] reste une justification persistante de la participation des enfants dans le revenu du foyer[2]. La précarité économique des parents profite à la banalisation des formes moins criantes et non moins graves d'exploitation économique des enfants[3].dont leur commercialisation illicite.

*L'**ESE** s'avère être l'une des « pires formes de travail des enfants et une forme moderne d'esclavage » (UNICEF). Elle « recouvre toute forme de maltraitance sexuelle commise par un adulte et accompagnée d'une rémunération en espèces ou en nature versée à l'enfant ou à une tierce personne » (définition donnée lors du Premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996). Ses manifestations peuvent prendre différentes formes telles que la l'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution, l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme, la pornographie mettant en scène des enfants ainsi que la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle (ECPAT).*

[3] Se référer au rapport initial de l'évaluation pour une analyse plus complète de ce cadre (citation des articles relatifs à la lutte contre l'ESE) et des défaillances observées dans sa mise en œuvre (notamment l'absence de Plan d'Actions Nationales).

[4] Souvent ceux qui sont en premier au contact des victimes d'ESE.

[5] Ibidem.

[6] Littéralement, vient de « Foko » (au cœur) et « Tany » (terre). A Madagascar, circonscription/entité administrative les plus proches de la communauté régissant une ou plusieurs parties d'une commune, d'un village ou d'un quartier.

[7] ECPAT International et ECPAT France ont d'ailleurs mis leur expertise au service de l'Etat à travers la rédaction d'un rapport de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'ESE à Madagascar en 2015.

[8] Ce manque d'information est plus à déplorer pour l'Exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution du fait que cette activité soit illicite.

[9] Un pays à revenus limités, classé à la 162ème place sur les 189 pays suivant l'Human Development Index ranking en 2019[3]

En effet, certains parents en zones rurales extenués par la précarité de leurs situations, confient leurs filles à des proches parents ou à une famille éloignée en ville, pour faire guise de « petites servantes »[10]. Cet éloignement des parents peut alors accroître les risques d'être confrontées à divers formes d'abus, de violence, d'exploitation économique mais surtout sexuelle. En effet, « les enfants qui ne vivent pas avec leurs parents ont une probabilité plus grande d'être impliqués dans des activités économiques dommageables ou d'être exploités »[4]. Les conclusions de l'Unicef (MICS, 2018) font d'ailleurs un constat accablant quant aux caractères dangereux des conditions de travail qui affecteraient inéluctablement le développement (physique, mental, spirituel et moral) de ces enfants[11]. D'ailleurs, quelques parents sont si attirés par les gains financiers qu'en contrepartie de compensations financières, ils se taisent face aux abus commis à l'encontre de leurs enfants. Certains voient même la prostitution infantile comme une opportunité de se conforter un revenu [1]. Au Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies de s'insurger de la tolérance de l'entourage des survivantes et de la communauté ainsi que l'encouragement du cercle social des mineur(e)s pour la prostitution[12]. Cette connivence est pourtant confortée par le silence entretenu tuant la dénonciation de la prostitution infantile[13]. A cela se rajoutent les perceptions de la prostitution infantile non considérée comme une forme de violence par la communauté qui systématiquement induit le consentement du mineur(e) qui le pratique. Pourtant, cette activité se passe au vu et au su de tous à des endroits facilement identifiables dans les villes, autour des bassins d'emploi à fort potentiel économique[14] ainsi qu'au niveau des sites touristiques de la grande île. Madagascar fait d'ailleurs partie des destinations les plus prisées pour l'exploitation sexuelle des enfants dans les voyages et le tourisme (ESETV) notamment pour les bas tarifs appliqués surtout auprès des mineur(e)s, l'offre étant supérieure à la demande. Les mineur(e)s sont également sollicité(e)s pour la discrétion et la vulnérabilité. Si la prostitution déguisée constitue un revenu d'appoint occasionnel non capital[15], le plus souvent à l'insu des parents, la « prostitution de survie » plus répandue est encouragée par la précarité des conditions de vie de l'enfant. En effet, les difficultés financières accentuées par le « clivage économique » entre les milieux respectifs des enfants et des « clients »[16], motivent les parents à les pousser vers diverses formes de prostitution. Ainsi, on retrouve des parents qui désirent donner naissance à des filles pour qu'elles se marient à un « vazaha[17] » pour le prestige et le signe de réussite que représenterait cette union. Une aspiration qui constitue une voie d'entrée vers l'exploitation sexuelle des enfants. Certains parents acceptent ainsi une relation entre un « vazaha » de 60 ans et une jeune fille d'à peine 13 ans ou la pratique du « 60/13 ». Une chasse au vazaha qui serait plus caractéristique de la ville de Nosy Be et d'Antsiranana[5]. Pour autant, contrairement aux clichés longtemps véhiculés, les abuseurs sont pour la plupart des touristes nationaux qui sont de passage et des habitués[18].

Enfin, les représentations marquantes de la position sociale de la femme et des filles dans la société malagasy accentuent les contextes socio-économiques et culturels malagasy propices à l'ESE. Des normes sociales encore présentes limitent la dénonciation effective des sévices sexuels commis à l'encontre des femmes et des filles. Si l'on ne cite que le « tokantrano tsy hahahaka » signifiant bien l'importance de ne pas divulguer les affaires du foyer et le règlement des conflits au-delà de la sphère privée. Cette norme sociale qui régit la vie du foyer est également valable pour les violences conjugales et ce, même celles qui affectent les mineurs du foyer[1].

[10] Alors que pour ceux ayant immigré en zone urbaine en famille, pousser les enfants vers la mendicité et autre travail de la rue semble une solution importante au maintien de la revenue du foyer

[11] Ibidem.

[12] Bien que cette complaisance de la communauté par rapport à la prostitution se limite au cas où le physique des jeunes impliqués est formé comme celui d'un(e) « adulte » et que la prostitution des prés pubères reste non tolérée.

[13] Ibidem.

[14] Les zones portuaires de Tamatave et Fort Dauphin ainsi que les zones minières, telles que Tamatave, Toliara, Mahajanga ou Fort Dauphin.

[15] Pour agrémenter les quotidiens des mineures, de se faire de l'argent facilement ou encore pour ressembler aux pairs.

[16] S'agissant d'enfants, clients est mis entre guillemet car il s'agit d'exploitation sexuelle et on ne peut parler de prostitution. Il est recommandé d'utiliser abuseurs que clients.

[17] Retenons ici : un terme désignant l'étranger « blanc » d'origine européenne, bien que cela renvoie au-delà des apparences physiques et que dans certaines circonstances, il peut être porté à l'intention des nationaux (Papinot C., 1998).

[18] Extraits des études de Groupe Développement (2012) et d'ECPAT France (2013).

D'autant plus que les châtiments corporels[19] envers les enfants sont plus vus comme des punitions nécessaires à la bonne éducation des enfants que des actes de violences. D'ailleurs, c'est ce qu'illustre bien ce proverbe malagasy « Ny zanaka tiana tsy itsitsiana ratsan-kazo » (littéralement : on ne résigne pas sur les coups de brindilles donnés à l'enfant qu'on aime). Par ailleurs, les disparités entre les genres seraient plus notables entre la position sociale conférée aux filles et celle des garçons, vis-à-vis des conditions d'héritage mais aussi par rapport à l'âge minimum pratiqué pour le mariage traditionnel[20].Cette précocité du mariage et du concubinage serait plus forte dans les régions où les coutumes persistent à régir les normes sociales. Le Comité des Droits de l'Enfant s'alarme également par rapport à la persistance des célébrations traditionnelles qui entraineraient une augmentation du nombre d'enfants survivant d'exploitation sexuelle et de sévices sexuels[21]. Dans la région de Fianarantsoa par exemple, se pratiquent les marchés aux filles ou « tsenan' ampela », entremêlant racolage et recherche d'époux durant lesquelles les jeunes filles dès leur 13 ans attirent les propriétaires de bétails pour un mariage qui peut aller d'une nuit, le temps du marché (5 jours) voire plus. Elles s'en sortent non stigmatisées quelle qu'en soit l'issue (retour dans la famille, grossesse, etc.). Les parents et la jeune fille sont indemnisés des services qu'elle aura rendus au propriétaire de zébu. Dans la région d'Ihorombe, au sein de la communauté Bara, le « Valifofo » où une fille est promise au mariage dès sa naissance en contrepartie de 10 zébus[22] donnés aux parents. Un arrangement autorise ainsi un homme âgé déjà marié d'emmener chez lui la promise dès ses 12 ans. Dans la province de Mahajanga, auprès de l'ethnie Tsimihety, le « *moletry »* où une fille est « unie » aux termes de contrats avec un ou successivement plusieurs hommes, l'obligeant à tenir un comportement irréprochable pendant une période d'essai d'une année sans se plaindre en cas de violences conjugales. Dans les mêmes contrées, des formes de mariages forcées dont le « tretreka » ou « keliloha » ou encore le « Diajofo » se perpétuent. Ce dernier, une forme de mariage originel des Tsimihety où durant un stage pré- matrimonial, les parents du jeune homme « empruntent » la jeune fille pour permettre de mieux la connaître et de prendre à l'issue de cette « période d'essai » une décision soit de rendre celle-ci à ses parents de manière définitive ou de poursuivre vers le mariage, suivant leur satisfaction. A Nosy Be, Ecpat France reporte le cas de « vente d'épouse » concluant des unions de courtes durées avec des étrangers, moyennant des sommes non négligeables. Des pratiques qui livrent les jeunes femmes à des situations vulnérables allant jusqu'à leur imposer la prostitution. Dans les zones rurales des régions d'Analanjirofo et d'Antsiranana, le Jiromena ou « bals à jeu de lumières rouges » regroupe en moyenne 60% des mineurs. Ces évènements seraient propices non seulement à la grossesse précoce, la propagation d'IST mais également la prostitution infantile. Enfin, sur la toile, la pédopornographie reste encore peu documentée pour le cas de Madagascar bien que les organismes œuvrant pour la protection de l'enfance propagent des alertes sur le caractère dangereux de l'accessibilité d'internet pour les enfants encore plus en proie aux abuseurs [1].

Situations actuelles entravant la justesse de l'évaluation

Madagascar comme plusieurs pays dans le monde a été affecté par la pandémie du Covid 19. Lors d'un discours officiel en date du 20 mars 2020, le Président de la République a annoncé le diagnostic de trois cas positifs importés depuis la France métropolitaine sur le territoire malagasy. L'état d'urgence sanitaire y a été décrété[23] le 21 mars 2020 enclenchant ainsi des mesures de restrictions pour contenir la propagation du Covid19. Une des mesures phares de cette annonce fut le confinement intégral pour une quinzaine de jours. Cet état a été maintenu six fois jusqu'au jour du rendu de ce rapport. Bien que le Chef d'Etat ait opté pour un déconfinement progressif, les mesures quant à la fermeture des frontières nationales se sont endurcies pour limiter les déplacements interrégionaux. En effet, si au départ, ils étaient restreints pour une durée de trois jours et permis exceptionnellement sur présentation d'une autorisation administrative délivrée par le Ministère des Transports, de la Météorologie et du Tourisme. Actuellement, tout déplacement provenant des zones à risques de propagation du virus (Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa) est interdit. Par ailleurs, les couvre-feux initiés dès le début du confinement interdisant de sortir à partir d'une heure de l'après-midi ont été valables tout au long de la collecte des données et du matériel pour cette évaluation.

[19] En dehors des actes d'abus sexuel.
[20] Etude sur les pratiques parentales, 2008- UNICEF.
[21] Comité des droits de l'enfant Cinquante-neuvième session, 16 janvier-3 février 2012, examen des rapports soumis par les États parties en application de l'article 44 de la Convention, page 11 et 14.
[22] Symbole de prestige et de richesse dans la culture malagasy.
[23] Décret n°2020-359

DESCRIPTION DU PROJET

Dans cette partie, le projet évalué est décrit clairement et de manière succinte. Les informations présentées proviennent des échanges avec l'équipe d'ECPAT France à Madagascar et leurs partenaires dans les 6 villes d'intervention, des TDR finaux, du protocole initiale ainsi que du document

➔ Le soutien financier du Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (UNTF- EVAW) s'élevant à **557 906 US dollars** a permis à ECPAT France de réaliser le projet Ranavalona à Madagascar pour 3 ans, du 15/04/2017 au 31/07/2020 (initialement le 14/04/2020). Une extension sans coût fut nécessaire pour pallier au retard cumulé de par la situation engendrée par la crise sanitaire liée à la propagation du Coronavirus, pour le déploiement des activités de pérennisation des résultats du projet.

√ Le projet en était dans les deux derniers mois de mise en œuvre avec l'ensemble des activités achevées le 14 avril 2020 avant le début de l'état d'urgence sanitaire. A cette date, les dépenses du projet atteignaient les **87,94%** du budget prévisionnel (hors évaluation finale et fonds géré par l'ONUFEM).

➔ Dans la nomenclature du bailleur, le projet s'est particulièrement attelé à combattre deux formes de violences : (1) Violence dans la famille (violence à l'égard des filles liées à l'exploitation sexuelle) et (2) Violence à l'égard des femmes dans la communauté (Violence sexuelle infligée hors du couple à savoir le viol et l'agression sexuelle).

√ Concrètement, le projet a œuvré pour la lutte contre la violence sexuelle faite aux femmes, spécifiquement contre l'exploitation sexuelle des jeunes filles (ESF), une des formes les plus extrêmes de la violence sexuelle et des inégalités basées sur le genre. Par la même, ses actions ciblaient la réduction des inégalités sociales hommes-femmes en agissant sur les changements de comportements des hommes vis-à-vis des femmes, plus particulièrement, pour la baisse de la demande de prostitution de la part de la gente masculine. Le projet s'est ainsi engagé à contrer l'acceptation de l'impunité ainsi que la tolérance sociale de l'exploitation sexuelle. Enfin, il a également agi pour la réinsertion des filles rescapées et pour qu'elles soient aptes à se protéger en étant elles-mêmes aptes à identifier les risques.

Son déploiement s'est articulé autour de **trois axes stratégiques** : **(1) la prévention, (2) l'autoprotection ainsi que (3) la réinsertion**. Pour le premier axe, il a misé sur la modification des perceptions et des comportements dans les communautés en faveur de l'égalité hommes-femmes. Pour le second, il a agi pour l'amélioration des connaissances des filles et des garçons sur les relations sexuelles et affectives. Enfin, le troisième s'est acté sur la réhabilitation psychosociale et la réinsertion socioéconomique des filles survivantes de l'exploitation sexuelle, dont l'accès à la justice.

Le projet s´est donné comme but devant être atteint en février 2020, celui de faire **sortir des survivantes du cercle d'exploitation sexuelle**. A l'issue du projet, les participantes auront alors un nouveau **projet de vie alternatif, soutenable et durable**. Enfin, à ce jour, elles sont capables de mieux **se défendre face à la violence sexuelle**.

Chaîne de résultats

Le schéma suivant reprend la chaîne des résultats présentée dans le document du projet et montre les axes stratégiques correspondants aux objectifs. Cette reprise reste fidèle aux informations initiales communiquées dans le document de présentation du projet adressé à l'UNTF-EVAW. *Les éventuels écarts entre cette présentation et les réalités du déploiement du projet sont relatés à partir de la section « Zone d'intervention ».*

Pour rappel, le but du projet Ranavalona est que : Les survivantes d'exploitation sexuelle participant au projet sortent du cercle d'exploitation et démarrent un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable et que toutes les filles sensibilisées soient capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle, d'ici février 2020. La concrétisation de celui-ci passe par l'atteinte de trois résultats intermédiaires décrits successivement ci-dessous.

➔Le premier résultat intermédiaire visait le **renforcement du système de protection** des filles survivantes tout en améliorant la qualité et **l'accessibilité de la prise en charge**. Pour se faire, les professionnels de l'intervention sociale chargés d'accompagner les survivantes ont été équipés d'outils plus pertinents qui leur permettront de **détecter et diagnostiquer des cas d'ESE**. Des formations ont aussi été prodiguées pour renforcer leurs capacités à mettre en place des plans d'intervention efficaces et adaptés aux besoins des survivantes. Ces activités ont été déployées pour permettre une prise en charge des filles survivantes intégrant un **accompagnement juridique individuel**. Par ailleurs, les survivantes ont intégré un **programme de réinsertion psycho-socioéconomique** leur permettant de concrétiser un projet de vie alternatif soutenable et durable.

Premier Axe stratégique	REINSERTION	
Premier Résultat Intermédiaire / Le système de protection des filles survivantes d'exploitation sexuelle est amélioré, renforcé et plus facilement accessible aux filles dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diégo Suarez et Nosy Be d'ici février 2020.		
Résultats immédiats		➔Le premier résultat intermédiaire visait le **renforcement du système de protection** des filles survivantes tout en améliorant la qualité et **l'accessibilité de la prise en charge**. Pour se faire, les professionnels de l'intervention sociale chargés d'accompagner les survivantes ont été équipés d'outils plus pertinents qui leur permettront de **détecter et diagnostiquer des cas d'ESE**. Des formations ont aussi été prodiguées pour renforcer leurs capacités à mettre en place des plans d'intervention efficaces et adaptés aux besoins des survivantes. Ces activités ont été déployées pour permettre une prise en charge des filles survivantes intégrant un **accompagnement juridique individuel**. Par ailleurs, les survivantes ont intégré un **programme de réinsertion psycho-socioéconomique** leur permettant de concrétiser un projet de vie alternatif soutenable et durable.
1	2	
Les professionnels de l'intervention sociale chargés d'accompagner les survivantes disposent d'outils plus pertinents pour détecter et diagnostiquer des cas d'ESFC ainsi que pour mettre en place des plans d'intervention efficaces et adaptés aux besoins des filles.	La prise en charge des filles survivantes intègre un accompagnement juridique individuel.	

Figure 1. Chaîne des résultats – Premier résultat intermédiaire

➔ Le second résultat a cherché **l'augmentation de l'implication dans la lutte contre l'ESF** de la société malgache des sites d'intervention du projet. Les activités menées entendaient ainsi à conscientiser particulièrement les **populations masculines** à mieux comprendre la problématique de l'ESF, à être plus concernés et d'avantage impliqués pour sa lutte. Ainsi, pour que les jeunes hommes et les hommes intègrent leurs rôles dans la prévention de l'ESF et s'engagent dans la construction de rapports plus équitables hommes-femmes dans leurs communautés, leurs participations régulières aux groupes de "Nouvelles Masculinités" ont été sollicitées. Dans la même foulée, des formations ont été dispensées aux journalistes pour qu'ils aient une meilleure connaissance du lien "cause à effet" existant entre la violence symbolique/structurelle, l'ESF et les droits des survivantes. A l'issue de ces formations, le projet attendait que ces influenceurs aient une meilleure compréhension de leur rôle dans la prévention de ce type de violence dans leurs communautés respectives. De manière concomitante, les communautés environnantes des quartiers où les survivantes vivent devaient acquérir des connaissances concernant l'ESE en tant que type de violence et se positionner plus favorablement comme des acteurs clés dans la réinsertion durable des survivantes.

Second Axe stratégique	PREVENTION
Second Résultat Intermédiaire : La société malgache, particulièrement les populations masculines dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diégo Suarez et Nosy Be comprennent mieux la problématique de l'ESFC, se sentent plus concernées et s'impliquent d'avantage dans son combat d'ici février 2020.	

Résultats immédiats			
1	2	3	
Les jeunes hommes et hommes qui ont intégrés les groupes de "Nouvelles Masculinités" dans le projet ont conscience de leurs rôles dans la prévention de l'ESFC et s'engagent dans la construction de rapports plus équitables hommes-femmes/ filles garçons dans leurs communautés. filles survivantes intègre un accompagnement juridique individuel.	Les journalistes qui ont participé aux formations du projet ont une meilleure connaissance du lien "cause à effet" existant entre violence symbolique/structurelle et ESFC et des droits des survivantes ainsi qu' une meilleure compréhension de leur rôle dans la prévention de ce type de violence dans leurs communautés	Les communautés proches des quartiers où les survivantes vivent ont acquis des connaissances concernant l' ESFC comme un type de violence et se positionnent plus favorablement comme acteurs indispensables dans la réinsertion durable des survivantes.	➔ Le second résultat a cherché **l'augmentation de l'implication dans la lutte contre l'ESF** de la société malgache des sites d'intervention du projet. Les activités menées entendaient ainsi à conscientiser particulièrement les **populations masculines** à mieux comprendre la problématique de l'ESFC, à être plus concernées et davantage impliquées pour sa lutte. Ainsi, pour que les jeunes hommes et garçons intègrent leurs rôles dans la prévention de l'ESFC et s'engagent dans la construction de rapports plus équitables hommes-femmes/filles-garçons dans leurs communautés, leurs participations régulières aux groupes de "Nouvelles Masculinités" ont été sollicitées. Dans la même foulée, des formations ont été dispensées aux journalistes pour qu'ils aient une meilleure connaissance du lien "cause à effet" existant entre la violence symbolique/structurelle, l'ESFC et les droits des survivantes. A l'issue de ces formations, le projet attendait que ces influenceurs aient une meilleure compréhension de leur rôle dans la prévention de ce type de violence dans leurs communautés respectives. De manière concomitante, les communautés proches des quartiers où les survivantes vivent devaient acquérir des connaissances concernant l'ESFC en tant que type de violence et se positionneront plus favorablement comme des acteurs clés dans la réinsertion durable des survivantes.

Figure 2. Chaîne des résultats – Deuxième résultat intermédiaire

➔ Le troisième résultat a souhaité à asseoir le **respect des garçons envers les filles** des villes d'intervention du projet ainsi qu'à accroître la **capacité** de ces filles **à se défendre face aux "violences basées sur le genre (VBG)". Capacité** qui devait être conforté par une **meilleure connaissance** de leurs corps et la maîtrise de leurs **droits sexuels et reproductifs. Des clubs ont été animés auprès des lycéens autour des thématiques** de la sexualité, des droits (notamment en santé sexuelle), l'équité de genre, les VBG et les capacités à choisir, à négocier et à se protéger par rapport à la vie affective et sexuelle. Enfin, les nouvelles données basées sur des évidences scientifiques émanant du projet ont été mises à la disposition de la communauté scientifique et de la société civile pour qu'elles puissent réaliser des actions pertinentes et efficaces dans la lutte contre ce type de violence.

Troisième Axe stratégique	AUTO-PROTECTION
Troisième Résultat Intermédiaire: Les filles adolescentes des lycéens d'Antananarivo, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diégo Suarez, Nosy Be se font mieux respecter (des garçons) et savent se protéger des violences basées sur le genre grâce à une meilleure connaissance de leurs corps et la maîtrise de leurs droits sexuelles et reproductifs d' ici février 2020.	

Résultats immédiats		
1	2	
Les lycéens qui ont participé au programme de prévention du projet ont des meilleures connaissances sur leur sexualité, leurs droits, l'équité de genre, les VBG et leurs capacités à choisir, négocier et se protéger dans leur vie affective et sexuelle.	La communauté scientifique et la société civile ont des nouvelles données basées sur des évidences scientifiques pour réaliser des actions pertinentes et efficaces dans la lutte contre ce type de violence.	➔Le troisième résultat a souhaité à asseoir le respect des garçons envers les lycéennes des villes d'intervention du projet ainsi qu'à accroître la **capacité** de ces filles **à se défendre face aux "violences basées sur le genre (VBG)". Capacité qui est à** conforter par une **meilleure connaissance** de leurs corps et la maîtrise de leurs **droits sexuels et reproductifs. Des clubs ont été animés auprès des lycéens autour des thématiques** de la sexualité, des droits (notamment en santé sexuelle), l'équité de genre, les VBG et les capacités à choisir, à négocier et à se protéger dans la vie affective et sexuelle. Enfin, les nouvelles données basées sur des évidences scientifiques émanant du projet ont été mises à la disposition de la communauté scientifique et la société civile pour qu'elles puissent réaliser des actions pertinentes et efficaces dans la lutte contre ce **type de** violence.

Figure 3. Chaîne des résultats – Troisième résultat intermédiaire

Zones d'intervention

Le projet a été déployé dans les villes d'Antananarivo, Nosy Be, Mahajanga, Diégo Suarez, Fianarantsoa et Toliara, pour leurs contextes favorables aux manifestations des cas d'ESE (comme souligné antérieurement dans ce rapport). Les interventions ont été réalisées dans 46 quartiers des plus vulnérables ou ceux connus pour la prostitution dans le pays.

Le déploiement des activités diffère comme suit selon les villes :

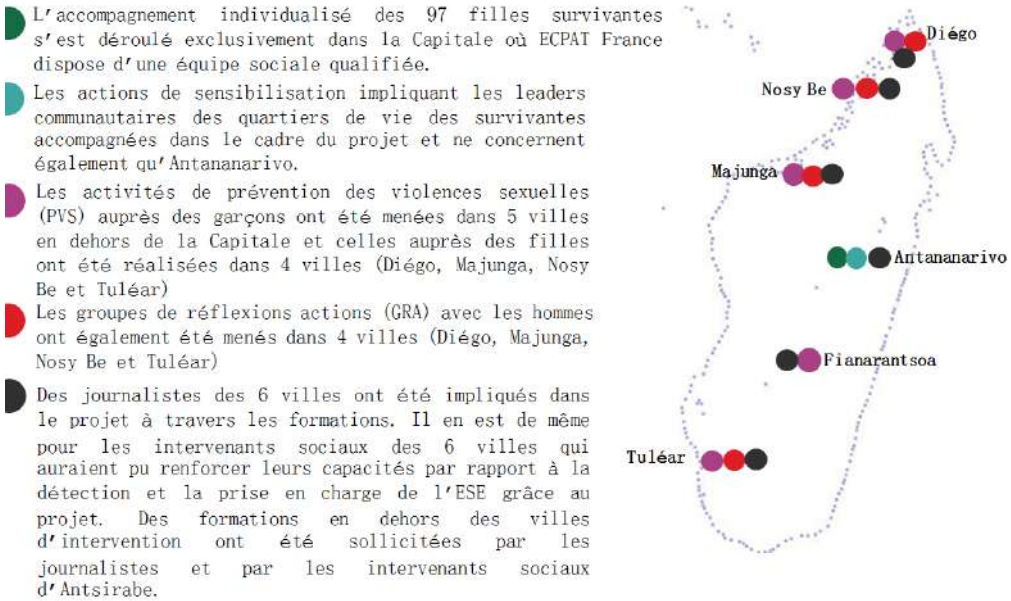

Figure 4.Activités par zone d'intervention du projet

Principaux partenaires

Sources: TDRs de l'offre de consultance pour l'évaluation externe finale du projet Ranavalona, discussion avec la Chargée de Coordination Province d'ECPAT France à Madagascar ainsi que les entretiens avec les partenaires du projet.

Figure 5. Partenaires par zone d'intervention du projet Ranavalona

Outre les acteurs relatés sur ce schéma, le projet a également été mis en œuvre avec la collaboration de nombreuses parties prenantes telles que les acteurs communautaires[24], les Réseaux de Protection de l'Enfance (RPE), les journalistes, les écoles et les lycées (dans le cadre de la formation des clubs d'enfants) ainsi que les acteurs sociaux, en particulier les structures d'accueil et d'hébergement d'enfants vulnérables.

[24] Leaders communautaires, chefs de Fokontany, groupes d'hommes.

Bénéficiaires ciblés par activité du projet

Le projet a intégré la participation de bénéficiaires primaires (survivantes d'ESF/ESE) et de bénéficiaires secondaires (groupes cibles pouvant concourir dans la lutte contre l'ESF/ESE par la prévention ou l'autoprotection). Le schéma et le tableau ci-après fait état des bénéficiaires et des activités auxquelles ils ont participé tout en précisant leurs nombres respectifs. Ces chiffres comptabilisant les bénéficiaires ont été communiqués par ECPAT France à Madagascar et ont été recoupés avec les rapports d'activité du projet. Il aurait été encore plus pertinent de les confronter avec les listes de l'ensemble des bénéficiaires. Toutefois, des difficultés ont été observées dans le regroupement des listes complètes des bénéficiaires secondaires. Celles-ci sont encore plus évidentes pour les groupes cibles avec des nombres de participants plus importants dans le projet (Hommes et Lycéens), comme expliqué dans la partie sur la méthodologie de collecte[25]. Par ailleurs, il s'avère impossible et peu pertinent d'opter pour la même méthodologie (recoupement entre les chiffres communiqués et une liste éventuelle) pour les 4000 membres de la communauté sensibilisée. Une Fiche de données sur les bénéficiaires [Annexe C] reprécise leurs nombres par groupe constatés lors de cette évaluation.

Ainsi, à Antananarivo, le projet a intégré 97 survivantes dont 38 ayant suivi une formation professionnelle et 38 ayant été en insertion scolaire. Parmi elles, 95 ont bénéficié d'un appui pour démarrer leurs AGRs. Pour 57, cette aide financière, en équipements et en formation (gestion de microprojet) ont été attribués à travers leurs parents.

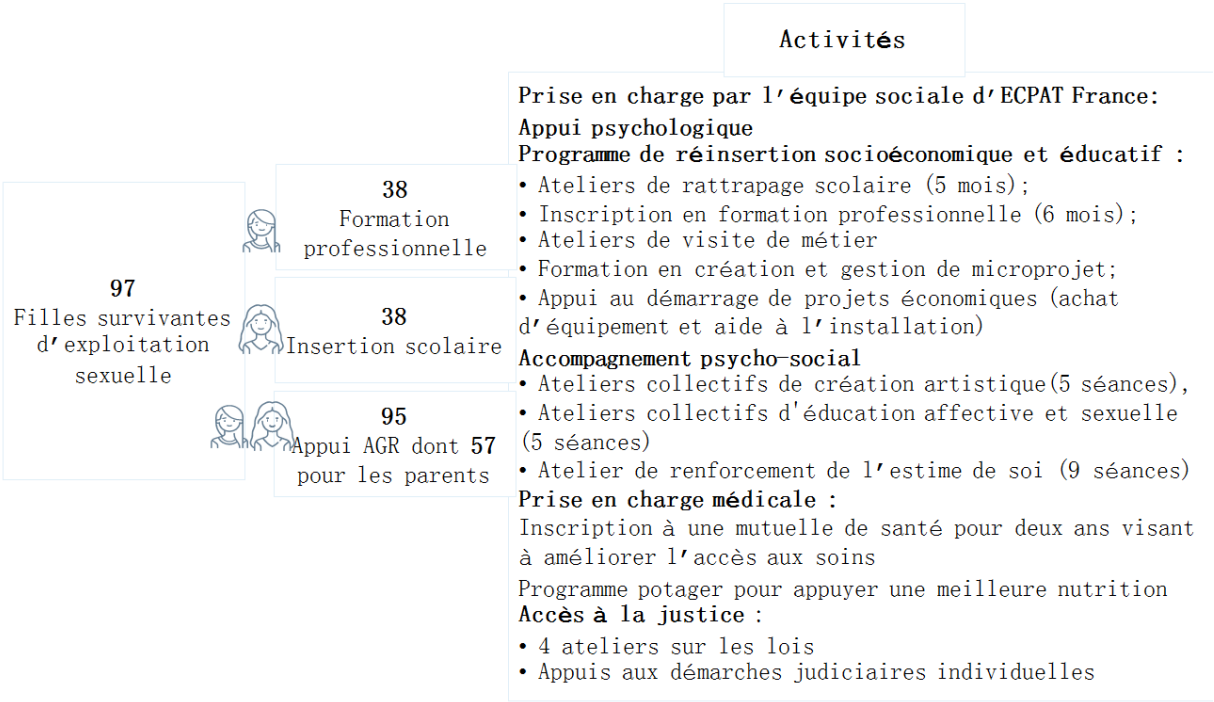

Figure 6. Bénéficiaires primaires et activités entreprises dans le projet

Par ailleurs, 270 intervenants sociaux, 320 jeunes hommes,

Tableau 1. Bénéficiaires secondaires et activités entreprises dans le projet

Bénéficiaires secondaires	TOTAL		Activités
Intervenants sociaux des centres d'accueil	**Total**	**270**	• formations sur le Genre et la santé sexuelle et affective • développement d'un protocole de prise en charge de survivantes de violences sexuelles **Conception des outils de prise en charges** dont des guides d'ateliers collectifs autour des thèmes de la création artistique, de l'éducation affective et sexuelle ainsi que du renforcement de l'estime de soi
	Antananarivo	72	
	Antsirabe	26	
	Diégo	24	
	Fianarantsoa	56	
	Majunga	25	
	Nosy Be	36	
	Tuléar	31	

[25] Difficultés renforcées par la situation actuelle liée à la propagation du Covid19.

Jeunes hommes/ Hommes	**Total**	**320**	**Constitution et animation de 6 groupes de 20 jeunes hommes / hommes sur le thème des « nouvelles masculinités »** • développement des outils de formation • animation d'une formation initiale dans chacune des 6 villes (16 participants) • appui aux 480 séances de réflexion-action
	Diégo	165	
	Majunga	60	
	Nosy Be	60	
	Tuléar	20	
	Diégo	313	
	Fianarantsoa	457	
	Majunga	427	
	Nosy Be	180	
	Tuléar	274	
Journalistes	**Total**	**167**	**Mobilisation des médias via :** • la conception et l'animation d'un site de l'observatoire des médias • la diffusion de rapports périodiques auprès des médias • le développement d'un programme de formation et la conduite des sessions de formations des journalistes • l'élaboration d'un guide spécialement pour les médias • le monitorage des médias (analyse, rédaction des rapports, édition d'un policy-brief) • l'atelier de suivi formatif
	Antananarivo	54	
	Antsirabe	24	
	Diégo	14	
	Fianarantsoa	22	
	Majunga	22	
	Nosy Be	17	
	Tuléar	14	
Adolescents (filles et garçons) à travers 97 **clubs**	**Total**	**1623**	**Animation de 36 clubs dans les écoles** • animation de séances sur : le Genre, les relations égalitaires, la santé sexuelle et affective auprès des garçons et de filles • conception d'un module de formation pour les garçons « Vrai Garçon » • développement et impression d'un programme d'animation dans les écoles : 1 manuel et un livret du formateur • animation de la formation initiale (5 jours à Antananarivo) pour 26 futurs encadrant de sessions en école. • soutien aux séances hebdomadaires en écoles pendant 2 années scolaires **Conception et diffusion d'une collection de 12 contes visant à modifier les relations filles-garçons (250 exemplaires)**
	Diégo	283	
	Fianarantsoa	457	
	Majunga	429	
	Nosy Be	180	
	Tuléar	274	
	Total « Fille forte »	**661**	
	Diégo	170	
	Majunga	265	
	Nosy Be	80	
	Tuléar	146	
	Total « Vrai garçon »	**962**	
	Diégo	113	
	Fianarantsoa	457	
	Majunga	164	
	Nosy Be	100	
	Tuléar	128	
Communautés de vie des survivantes Leaders communautaires [26]	4000		• développement d'outils • animation de séances de sensibilisation communautaires appui à 20 initiatives de débats communautaires.

[26] Répartis sur 3 secteurs: Manjakaray (regroupant Manjakaray II C, II D, II B, Anjanahary II N, II A, II O, II S) ; Androhibe (rassemblant cité Analamahitsy, Ambodivoanjo, Antanandrano, Ambohitrarahaba) ; et Ambohijanaka (alliant Imerimanjaka, Lohanosy, Ambohijanaka, Mandalotsimaka, Tsilazaina, Antovotany, Ambatolampy, Ankadivola, Mahaimandry, Ambodiakondro, Soaranokely, Soanavela)"

FINALITE DE L'EVALUATION

Cette partie relève les justifications de la nécessité de cette évaluation pour le projet Ranavalona et dans la perspective d'une lutte encore plus effective contre l'ESE pour ECPAT France à Madagascar.

Cette évaluation finale et externe du projet Ranavalona intervient à son achèvement après trois années de déploiement de ses activités. Elle permet ainsi de mesurer l'efficacité, la pertinence, la durabilité et les impacts des actions menées ainsi que l'efficience avec lesquels le projet a été mené. Ces résultats doivent ainsi permettre d'entrevoir respectivement pour chaque cible : le niveau de réussite de l'empowerment et de l'autonomie des filles réinsérées ; le niveau d'appropriation des techniques de prise en charge des intervenants sociaux formés ; les connaissances sur les relations sexuelles et affectives égalitaires des garçons et des filles ; le niveau d'implication des leaders communautaires dans la réinsertion des survivantes d'ESE ; l'appropriation par les journalistes de la notion d'égalité de genre et sa relation avec l'ESE dans leurs productions ;et enfin, les changements de comportements effectifs des groupes d'hommes pour la lutte contre les différentes formes de VBG à l'encontre des filles et plus largement envers les femmes.

L'analyse des données et du matériel collectés devait déboucher sur des recommandations visant à renforcer les actions pour la réinsertion des filles survivantes, la prévention au niveau de la communauté et l'autoprotection des lycéens face à l'ESE. Plus spécifiquement, elle devait apporter des pistes d'amélioration mais aussi des suggestions de rectifications quant aux activités de prise en charge des survivantes, de sensibilisation au niveau de la communauté et de mobilisation des groupes d'hommes.

Les recommandations seront utilisées dans la perspective d'une poursuite du projet Ranavalona. Les décisions prises à la suite de cette évaluation pourront concerner tout aussi bien l'identification et le ciblage des bénéficiaires de chaque activité que l'adaptation des contenus pour chaque niveau de cible lors des formations ou encore l'allocation des ressources humaines et financières mais aussi le système de suivi et d'évaluation.

OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION •

Cette partie apporte des éclaircissements quant aux objectifs et la portée de l'évaluation. Dans la foulée, elle précise ses principales difficultés et ses limites.

Objectifs

Cette évaluation finale externe veut mesurer de manière indépendante **l'efficacité, la pertinence, l'efficience, la durabilité et l'impact** du déploiement projet Ranavalona sur ces **trois années** d'activité**,** tout en tenant compte des critères transversaux **d'égalité des sexes et de droits humains**. Par cela, elle veut apporter un regard externe et objectif à ECPAT France pour voir les points à renforcer et à améliorer pour une éventuelle poursuite du projet Ranavalona. Enfin, elle portera sur l'identification des **enseignements clés et** des **bonnes pratiques prometteuses** ou **émergentes** dans le champ de l'élimination des violences à l'égard des femmes et des filles, à des fins d'apprentissage.

Portée de l'évaluation

L'évaluation finale couvre les trois années de déploiement des activités du projet depuis le 15/04/2017 jusqu'au 14/04/2020. Pour une mesure pertinente des critères d'évaluation du projet et ainsi pouvoir opter pour une méthodologie en pré et post test (avant et après le déploiement du projet), il semble cohérent de se conformer à minima à l'étendue des données de base du projet. L'évaluation a donc concerné les six villes du projet (Antananarivo, Mahajanga, Toliara, Fianarantsoa, Diégo Suarez et Nosy Be)[27]. Ainsi, l'évaluation tient compte dans son ensemble de la voix des bénéficiaires primaires (97 survivantes d'ESE ayant participé au projet) et des bénéficiaires secondaires (270 intervenants sociaux, 167 journalistes, 320 hommes engagés dans des groupes de « Nouvelle Masculinité », 1502 jeunes scolarisés regroupés dans 81 clubs ainsi que près de 4000 membres des communautés de vie des survivantes). Les deux méthodologies se voulant complémentaires : l'échantillonnage pour l'enquête a voulu être représentatif d'une partie de la population alors que l'étude qualitative, quant à elle, a aussi considéré la voix de certains de ces bénéficiaires[28].

Principales difficultés et limites de l'évaluation

Comme décrit dans la partie du contexte sur les « Situations actuelles entravant la justesse de l'évaluation », l'état d'urgence due à la propagation du Covid19 a été déclaré le 21/03/2020 à Madagascar. Ce qui a engendré non seulement des retards conséquents quant à la tenue du chronogramme mais aussi des modifications non négligeables des modalités de déploiement de l'évaluation. Ainsi, les missions de collecte qui devaient démarrer officiellement le 23/03/2020 suivant le planning communiqué dans le rapport initial auraient dues être repoussées à une date indéterminée. En effet, les mesures de confinement et d'interdiction[29] des déplacements persistant[30] encore à ce jour, n'ont pas permis à la principale investigatrice et à ses collègues du volet qualitatif de se déplacer sur le terrain dans les 5 villes en province comme prévu et convenu. Bien que des autorisations exceptionnelles de déplacement auraient encore été probables (mais pas assurées) il y a un mois de cela, les partenaires d'ECPAT France en province nous avaient dissuadé d'effectuer des déplacements en décrivant la dangerosité de la situation autour de la propagation du Coronavirus dans leurs localités respectives pour certains et en nous relatant les réticences des locaux à recevoir des gens en provenance de la Capitale (qui était le premier « foyer»[31] de cette pandémie pour Madagascar).

Quand le retard cumulé du démarrage prévu du terrain en était déjà à presque un mois, il a fallu réfléchir à un plan alternatif pour la collecte. Celui-ci a été soumis et approuvé par l'UNTF-EVAW. Cet alternatif consistait concrètement à mener la partie de la collecte à distance impliquant les intervenants sociaux, les journalistes, les partenaires d'exécution du projet et éventuellement, les groupes d'hommes. Toutefois, avant son déploiement, un déconfinement progressif a été appliqué dans la Capitale, aux niveaux des régions de la haute Matsiatra et de l'Antsinanana qui étaient jusqu'ici concernés par les mesures (avec toujours une limitation des déplacements internes (avant 13h) et vers les autres endroits non affectés). Ce qui a permis à l'équipe d'évaluateurs d'assurer une grande partie de la collecte de données sur le terrain et ce, dans la mesure du possible :

[27] Si selon les TDR, celle-ci devait inclure 4 sur les six zones d'intervention du projet.
[28] Le choix de la technique qui est plus appropriée pour chaque cible est expliqué dans la partie « Méthodologie ».
[29] Si lors des 15 premiers jours de l'état d'urgence, cela s'apparentait plus à de la limitation des déplacements.
[30] Voire officiellement endurcies.
[31] Les premiers cas testés ont été diagnostiqués à Antananarivo.

Les modalités de passation des entretiens ont ainsi été réaménagées pour être menés à distance en ce qui concerne dans l'ensemble les journalistes ainsi que pour les partenaires exécutifs du projet en province. Non seulement pour les mêmes raisons (impossibilité pour les investigatrices de s'y déplacer) mais surtout à cause de la fermeture des établissements scolaires, les discussions de groupes auprès des jeunes qui devaient être conduites dans les 5 villes en dehors de la Capitale, ont elles aussi été remplacées par une enquête.

Comme les missions de descente avaient également pour vocation la supervision des enquêteurs locaux pour le volet quantitatif, celle-ci a dû être menée à distance. L'enquête in situ s'est alors limitée aux 3 villes (Fianarantsoa, Majunga et Tuléar) où les enquêteurs locaux qui constituaient le réseau de l'association Zahatra étaient suffisamment qualifiés pour mener à bien l'enquête, et ce, sous une supervision à distance. Pour les deux autres villes (Diégo et Nosy Be), la collecte s'est exclusivement faite à distance par manque de ressources humaines adhérentes à l'association Zahatra[32].

Par ailleurs, si l'échantillonnage par convenance prévu dans le rapport initial[33] souhaitait inclure un maximum de participants dans l'enquête par groupe de bénéficiaires du projet, ceci a présenté des limites dans sa réalisation. Ces limites portent majoritairement sur la non disponibilité des cibles à travers les contacts renseignés et parfois même, le manque de contact renseigné. Pour les fiches de présence communiquées par les partenaires des 5 villes et par ECPAT France, une partie non négligeable des coordonnées téléphoniques n'étaient plus en service ou avaient changé de titulaire. Le changement de numéro de ligne est assez courant dans un pays comme Madagascar où la possibilité de se procurer une nouvelle carte puce est accessible à tous ceux qui sur présentation de carte d'identité nationale, déboursent 1000 Ariary. Par ailleurs, la plupart des individus, surtout les lycéens, n'avaient pas renseigné des coordonnées puisque la possession de mobile est chose rare chez les adolescents vivant en dehors de la Capitale, et donc, dans les zones où intervient la plupart des partenaires d 'ECPAT France à Madagascar. Ce qui a été confirmé par deux partenaires qui n'ont pas transmit de liste pour les garçons et les filles bénéficiaires des actions de PVS (Projet Jeune Leader à Fianarantsoa et Anti-violence à Nosy Be). Plus de précisions sur le nombre de répondants joignables par rapport aux contacts communiqués, sont données dans la partie sur la « Méthodologie de l'évaluation ». Une partie des limites dans la concrétisation des échantillons prévus réside dans l'impossibilité de retrouver les bénéficiaires sans contact sur le terrain. On pouvait envisager de retrouver les individus sans coordonnées via leurs bureaux de fokontany de résidence si cela ne leur apporterait pas de préjudice et s'ils n'ont pas déménagé depuis le temps (qu'ils ont participé au projet). De même, pour les collégiens et les lycéens bénéficiaires du projet qui ne disposent pas de téléphone, selon les partenaires et la coordinatrice des partenaires au niveau d'ECPAT France à Madagascar, les seuls moyens de se mettre en contact avec eux seraient de passer par leurs établissements scolaires respectifs. D'ailleurs, c'est à travers ces établissements que la majorité d'entre eux ont pu rejoindre le projet (prise de connaissance, appel à adhésion, annonces, etc.). Ce qui s'avérait impossible depuis la fermeture des écoles et malgré leur réouverture partielle (uniquement pour les classes d'examen). Enfin, suivant un des partenaires, le « Projet Jeune Leader » , il serait fréquent que les jeunes changeaient d'établissements ou les quitteraient, ne permettant pas ainsi de les contacter.

Il est tout de même important de préciser que pour chaque enquête par groupe cible, l'échantillon reste raisonnable (Cf. Méthodologie de l'évaluation). D'autant plus que l'échantillonnage prévu par convenance s'apprête bien aux imprévus liés à la situation sanitaire et aux difficultés rencontrées dans le contact des répondants. En effet, là où l'échantillonnage aléatoire aurait requis une liste rigoureusement renseignée avec des contacts joignables dans sa totalité pour permettre un tirage au sort, pour l'échantillonnage de convenance, on peut se permettre d'interroger que les individus dont les contacts sont disponibles.

Enfin, indépendamment de la situation sanitaire actuelle, les biais de mémorisation constituent une limite importante pour la justesse de l'évaluation. Certaines questions ayant fait appel à la mémoire des répondants qui ont eu pour la plupart des oublis. Pour les survivantes par exemple, la plupart n'ont pas de souvenir quant à la période de leur intégration du projet. Ce qui ne permet pas d'apprécier précisément le moment déclencheur de leur rupture respective avec le cercle d'exploitation en lien avec leur participation. Pour certains intervenants sociaux et surtout pour la majorité des leaders communautaires, les oublis semblent surtout liés à la saturation des informations reçues de la part des nombreux projets des ONG qui les sollicitent.

[32] Bien que les contacts ne manquaient pas. Il était trop risqué pour l'équipe d'évaluateurs de former à distance et aussi rapidement des enquêteurs et de s'appuyer uniquement sur des personnes qui travailleraient pour la première fois avec l'association.

[33] Dernière version soumise et validée le 15 avril 2020.

ÉQUIPE D'EVALUATION

Le plan de travail de l'équipe d'évaluateurs notamment : la répartition des responsabilités et des attributions de chaque membre ainsi que le plan d'action (calendrier) avec un accent particulier sur les dates de restitution des livrables, sont brièvement décrits dans cette partie.

Equipe d'évaluation

Tout comme la méthodologie, l'organisation au sein de l'équipe a connu des réaménagements dus à la situation d'urgence sanitaire. Une collaboratrice a été contrainte de partir dans une zone rurale en périphérie de la Capitale, les entretiens à distance avec les journalistes lui ont alors été confiés. Ainsi, celle qui devait s'initier à la supervision du volet quantitatif s'est vue être mobilisée exclusivement dans la conduite des entretiens et des focus group avec l'évaluatrice principale. Par ailleurs, des besoins plus importants dans la supervision des enquêtes se sont manifestés en fonction de l'importance que cette partie a pris dans cette évaluation[34]. Enfin, le recrutement dans le traitement (transcription, traduction et encodage) du matériel[35] a été renforcé puisqu'il a fallu achever ces tâches dans un laps de temps écourté pour pouvoir rattraper le retard cumulé.

L'équipe d'évaluation menée par une évaluatrice principale, s'est composée de deux investigatrices et d'une responsable du traitement du matériel pour le volet qualitatif. Elles se sont faites aidées par trois transcriptrices-traductrices. Pour la collecte des données quantitatives, un superviseur pour Antananarivo (avec une partie de l'enquête de Diégo et Nosy Be) et un autre pour les autres villes en province, étaient appuyés par une douzaine d'enquêteurs. Par ailleurs, les entretiens avec les partenaires d'exécution du projet ont été réalisés par une des investigatrices du volet qualitatif tandis que ceux auprès des membres de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar ont été menés par la principale investigatrice. L'analyse des documents pouvant renseigner sur les activités du projet, quant à elle, a été réalisée par le binôme composé de la responsable du traitement du matériel et de l'évaluatrice principale. Enfin, un assistant a été mobilisé pour l'organisation logistique et administrative du projet.

Le schéma ci-après donne un aperçu global de l'organisation du travail par l'équipe d'évaluateurs[36,37].

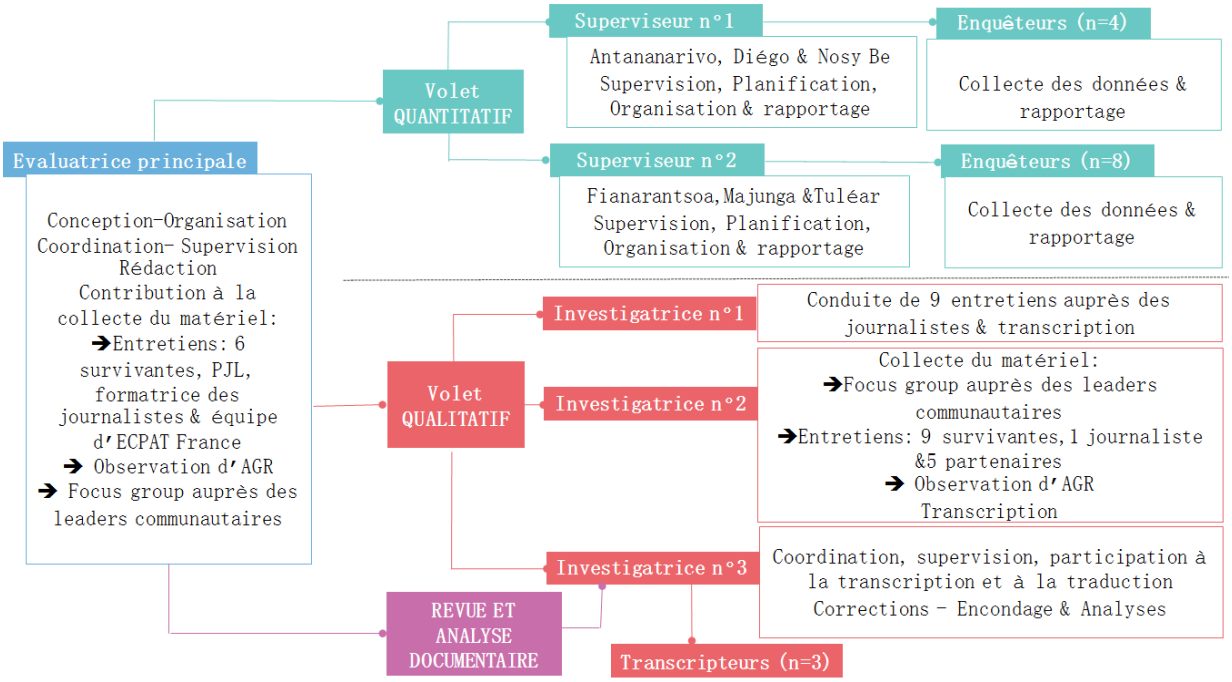

Figure 7. Répartition des attributions au sein de l'équipe d'évaluation

[34] Si l'on ne cite que la transformation des focus group auprès des lycéens en enquête et le temps accaparé pour le nettoyage et les recoupements des fiches de présence.

[35] Qualitatif.

[36] Les noms et les attributions des membres de l'équipe selon les postes occupés lors de cette évaluation sont listés sur la troisième page de couverture.

[37] Les numéros sont ici donnés non pour marquer l'ascendance entre les membres de l'équipe mais juste pour distinguer les rôles de chacun.

Plan d'action effectif de l'évaluation

L'évaluation conduite du 09 mars 2020[38] au 01 juin 2020 a été menée sur quatre phases : le lancement, la collecte des données, le traitement et l'analyse et enfin, la capitalisation et la restitution. Des décalages imprévus ont été observés entre la phase de lancement et la collecte des données. Des propositions de plan d'alternatif et des échanges quant aux solutions possibles pour ne pas retarder encore plus l'évaluation ont été réfléchies avec l'équipe d'ECPAT France à Madagascar durant cette période d'écart[39]. Par ailleurs, l'équipe d'évaluation a plus ou moins pu rattraper le retard qui a été cumulé pour des raisons indépendantes de leur volonté. En effet, des décalages importants ont été observés en raison de la situation engendrée par la pandémie du Covid19, impactant essentiellement le début des missions de collecte de données et de matériel. D'autant plus que le démarrage du terrain était fonction de l'obtention des listes des participants auprès des partenaires qui pour la plupart se présentaient sous forme de fiches de présence qui devaient encore être nettoyées. Par ailleurs, un temps de mise en confiance a été nécessaire pour que l'équipe du pôle social d'ECPAT France à Madagascar puisse nous introduire plus aisément auprès des survivantes d'ESE au niveau du projet.

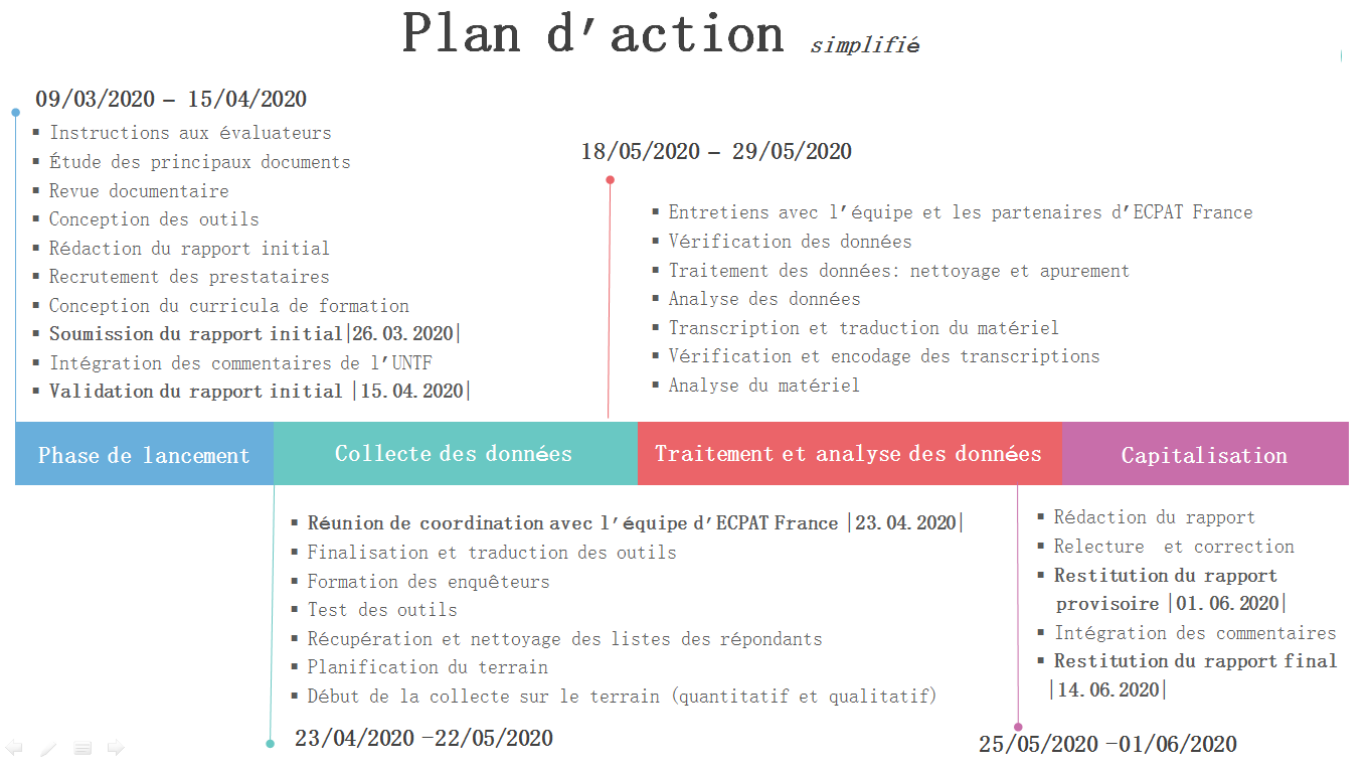

Figure 8. Chronogramme de l'évaluation

[38] Date de la première réunion avec la Directrice Pays et de la Responsable Administrative et Financière d'ECPAT France à Madagascar, durant laquelle trois membres de l'équipe dont la principale évaluatrice a pu mieux comprendre les grandes lignes du projet de façon exploratoire.

[39] Sans compter une grande partie de la revue et de l'analyse des documents.

QUESTIONS DE L'EVALUATION

Des explications sur les critères d'évaluation utilisés ainsi que sur les questions initiales obligatoires de l'UNTF (reprises depuis les TDR) à travers les indicateurs de mesure, sont apportées dans cette section Une mise en relation entre ces critères d'évaluation, les questions, les indicateurs et les sources de données y afférentes, est faite dans la matrice en Annexe B. Matrice d'évaluation.

Huit principaux critères d'évaluation dont deux transversaux ont été déployés lors de cette évaluation. Ceux-ci mesurent l'efficacité, la pertinence, les impacts, l'efficience ainsi que la durabilité des activités du projet dans un premier temps. Éventuellement, l'évaluation veut également voir de quelle manière le projet a-t-il œuvré pour l'égalité des sexes et des droits humains. Pour satisfaire ces critères, l'évaluation a souhaité répondre à 18 questions et a mesuré 22 indicateurs.

Efficacité

Ce critère interroge globalement « Dans quelle mesure le **but**, les réalisations et les **produits attendus du projet** (**résultats** du projet)[40] ont-ils été atteints, et de quelle **manière**? » ***[Question n°01].*** Ainsi, pour répondre à cette question, trois indicateurs seront mesurés.

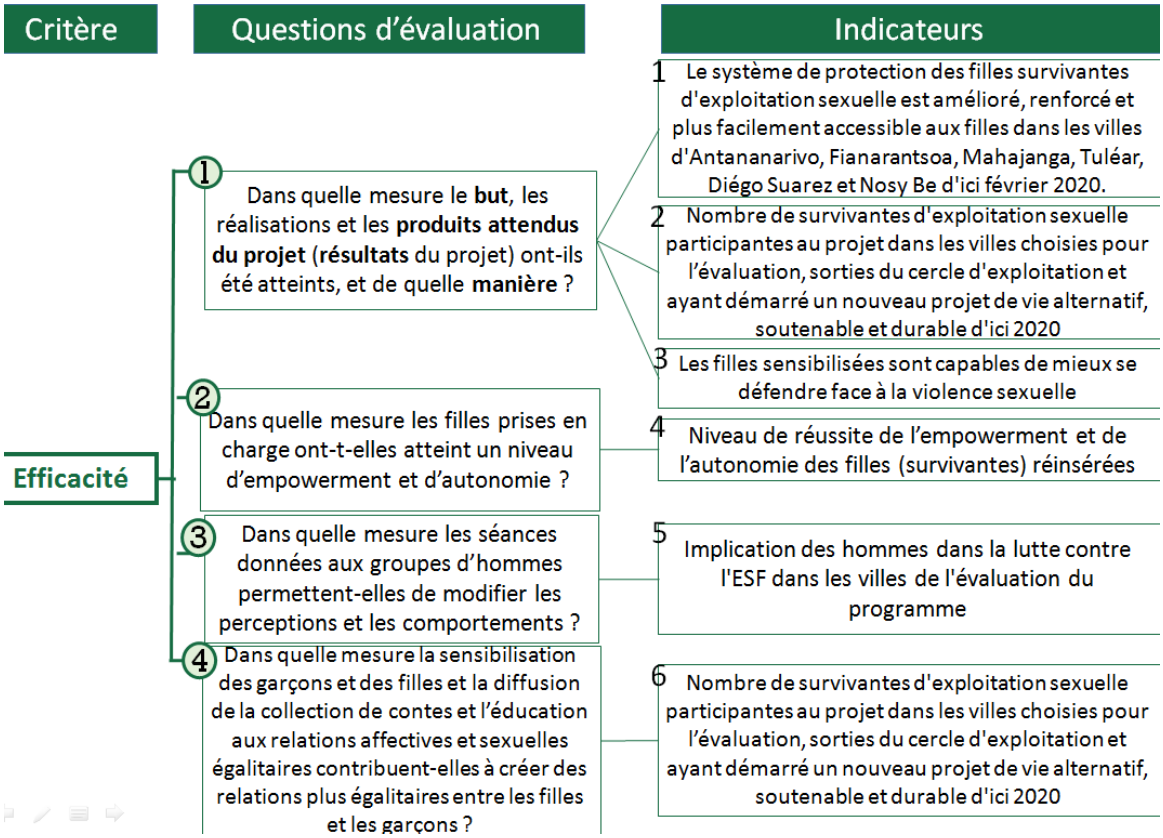

Figure 9. Efficacité- Questions d'évaluation (1-4) et indicateurs (1-6)

Pour le premier indicateur, l'évaluation s'est attachée entre autres à comprendre si les intervenants sociaux ayant bénéficié de formation(s) grâce au projet ont pu renforcer leurs capacités et leurs compétences respectives dans la détection, le diagnostic, l'accueil ainsi que la prise en charge des survivantes d'ESE. Par ailleurs, ce même indicateur voulait mesurer l'accessibilité et l'adaptabilité des services proposés selon les points de vue des survivantes. Pour le second indicateur, l'évaluation souhaite voir le nombre de survivantes sorties du cercle d'exploitation ayant participé à un ou plusieurs activités pouvant conforter le démarrage d'un nouveau projet de vie alternatif. Enfin, le troisième indicateur interroge la capacité des intervenants sociaux à accompagner individuellement les survivantes d'ESE d'un côté, et les connaissances ainsi que la volonté de ces dernières à enclencher des démarches de poursuite d'un autre côté.

[40] Tels que définis dans le document de projet et le cadre de résultats et conformément à la théorie du changement.

Le quatrième indicateur questionne la capacité des survivantes à prendre en main leur vie et la manière dont elles en sont conscientes notamment par rapport à leur indépendance, leur possibilité de recourir à la justice, leur accès aux soins, etc. Le cinquième, quant à lui, concerne la volonté des hommes et des jeunes hommes à participer aux groupes de « nouvelles masculinités » mais aussi leurs connaissances, attitudes et pratiques par rapport à l'ESE/ESF. Enfin, le sixième indicateur pour ce critère porte sur l'efficacité des sensibilisations menées auprès des filles et des garçons quant aux thématiques de « filles fortes » et de « vrai garçon». Il mesure l'évolution de leurs connaissances mais également l'intégration par ceux-ci des notions de respect, de genre, des droits par rapport à la SSR, de la lutte contre les VBG ainsi que celle contre l'ESF dans leur quotidien.

Pertinence

A travers ce critère, l'évaluation veut comprendre « Dans quelle mesure le projet **correspond** aux **priorités** et aux **politiques** du **groupe cible**, ainsi qu'au **contexte** ? ». Pour se faire, sont mesurés trois indicateurs tenant compte des points de vue et du niveau de satisfaction des participantes quant à la prise en charge dont elles ont pu bénéficier dans le projet.

Toujours pour mesurer la pertinence des autres activités du projet menées auprès des autres cibles, les questions décrites comme suivant, ont également été posées : Elle interroge pour l'une, la pertinence des sensibilisations visant un changement de perceptions et de comportements face aux VBG auprès des hommes. Pour l'autre, elle questionne la pertinence des sensibilisations pour la lutte contre l'ESF menées auprès des filles et des garçons.

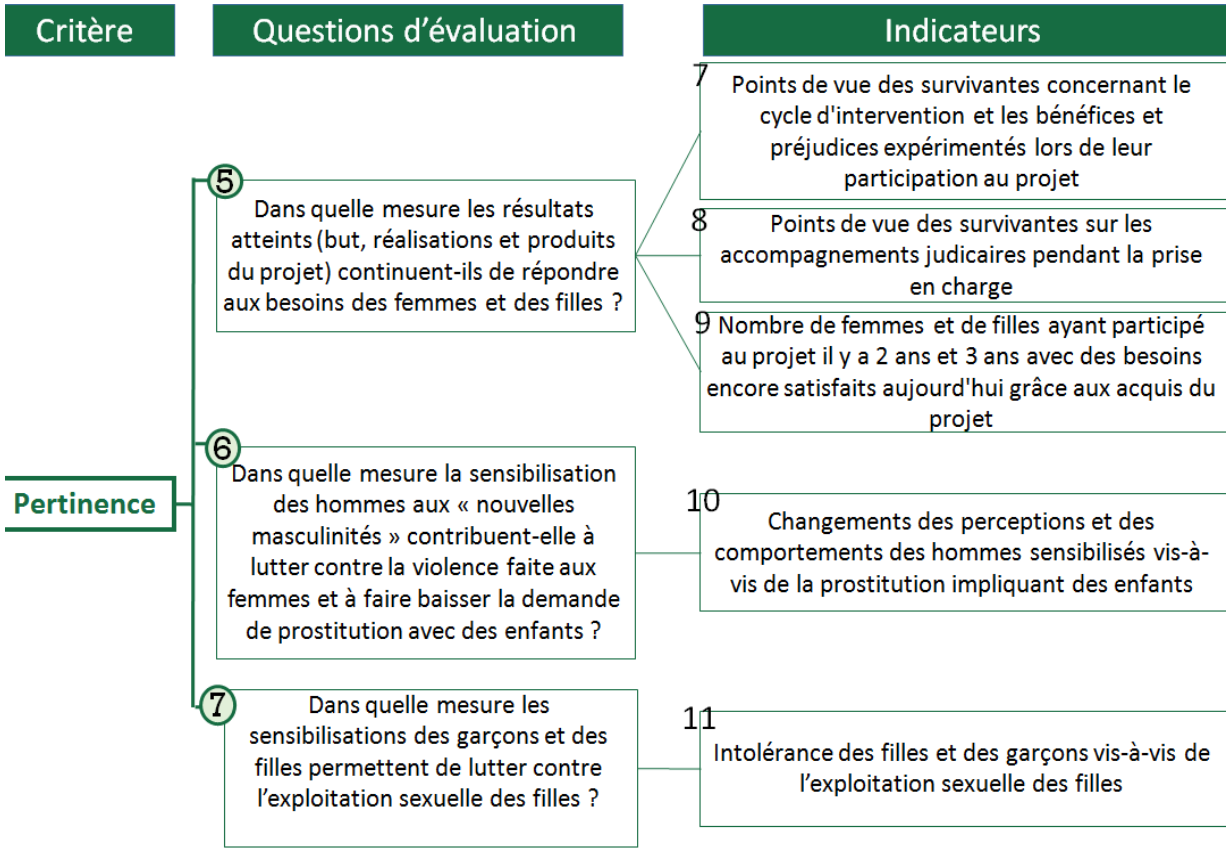

Figure 10. Pertinence- Questions d'évaluation (5-7) et indicateurs (7-11)

Enfin, la question suivante rajoutée lors du rapport initial n'a pu être vérifiée pour les 5 autres villes en dehors de la Capitale, sans les déplacements des investigatrices sur place : « Est-ce que l'environnement social des communautés visées par le projet est propice à la réinsertion des survivantes d'ESE? ». Pour les observations faites à Antananarivo, elles ont été sommaires au vue de la situation d'urgence sanitaire. Toutefois, des recoupements avec des visites antérieures dans les villes d'intervention avec les remontés des enquêteurs ont pu être effectués mais toujours succinctement

Efficience

Ce critère mesure le niveau d'efficience[41] de l'utilisation des moyens et des ressources[42] dans le déploiement du projet. Cette efficience s'apprécie à la fois de manière quantitative que qualitative à partir de l'observation de l'atteinte des résultats, des objectifs et du but dans les temps et dans le respect du budget.

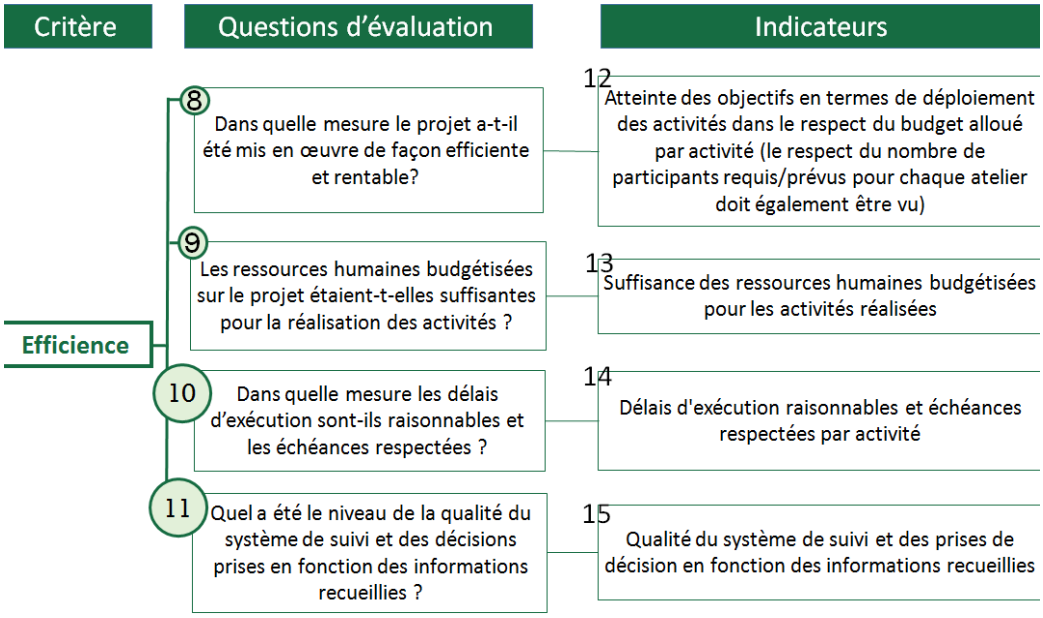

Figure 11. Efficience- Questions d'évaluation (8-11) et indicateurs (12-15)

Durabilité

Ce critère tente de déterminer si et comment les bénéfices d'un projet perdurent et ce même, à la fin du projet et de manière concomitante, de son financement. Pour cette évaluation, la durabilité des apports a été estimée par rapport aux apports du projet dans la vie des participantes, leurs AGR, la rupture avec le cercle d'exploitation et enfin, par rapport à la conviction des hommes ayant intégré les GRA pour la lutte contre l'ESF.

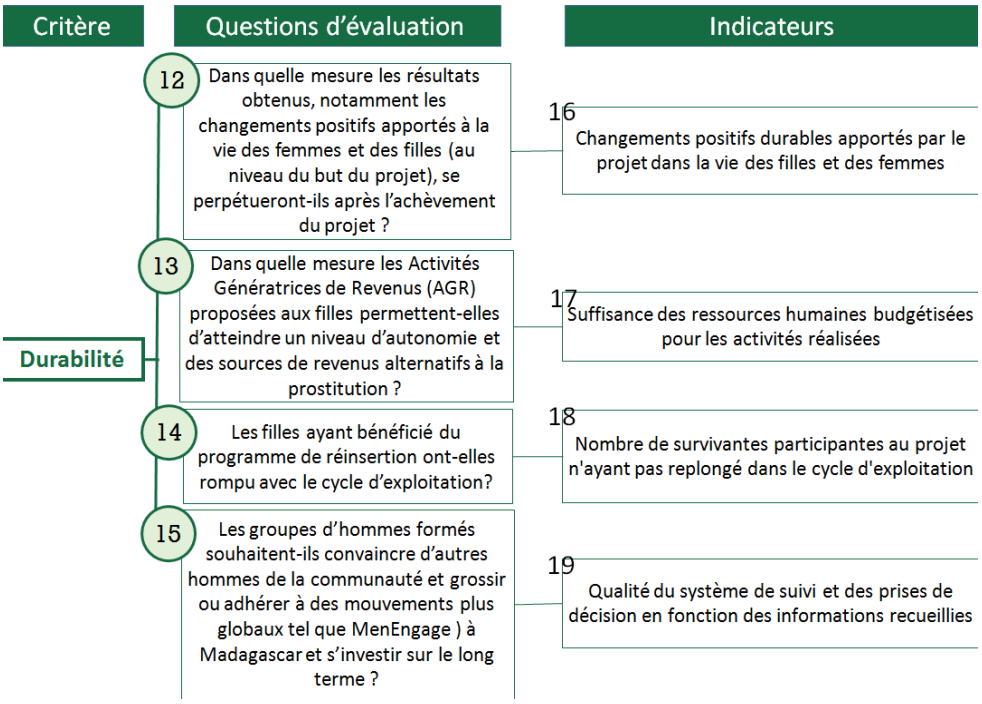

Figure 12. Durabilité- Questions d'évaluation (12-15) et indicateurs (16-19)

[41] De la manière la moins coûteuse possible.
[42] Les intrants.

Impact

Les changements produits par le projet et ayant un impact (intentionnellement ou non) à un niveau d'une population plus élargie sont évalués à travers ce critère. Comme les données initiales permettant de répondre à la seule question d'évaluation pour ce critère, ne sont pas disponibles pour Madagascar et plus spécifiquement pour les villes concernées, il a fallu repréciser l'indicateur[43].

Critère	Question d'évaluation	Indicateur
Impact	16 Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes ou à favoriser l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes (que l'impact soit intentionnel ou non) ?	20 Réduction observée/perçue de la prostitution impliquant des mineurs

Figure 13. Impact- Question d'évaluation (16) et indicateur (20)

Production de connaissances

L'évaluation cherche à mettre en exergue les éventuelles pratiques prometteuses susceptibles d'être partagées avec d'autres praticiens. Pour cela, elle mesure les nouvelles connaissances générées, leur diffusion et éventuellement leur « réplicabilité » si ce n'est leur utilité pour les acteurs œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'ESE/ESF. Plus largement, les réponses à la question correspondante à ce critère apprécieront les projections sur l'utilité que les connaissances et les outils puissent avoir auprès des partenaires d'ECPAT œuvrant pour la protection de l'enfance. D'autant plus qu'ECPAT France à Madagascar est le seul organisme taclant spécifiquement les questions d'ESE/ESF (réflexion, prise en charge, accompagnements pour une réinsertion, etc.).

Critère	Question d'évaluation	Indicateur
Production de connaissances	17 Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances ou des pratiques prometteuses ou émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ?	21 Connaissances générées et bonne pratiques émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens

Figure 14. Production de connaissances- Question d'évaluation (17) et indicateur (21)

Egalité des sexes et droits humains

Ces critères transversaux examinent dans quelle mesure des approches basées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées à l'ensemble du projet.

Critères	Questions d'évaluation	Indicateur
Egalité des sexes et droits humains	18 Critères transversaux : l'évaluation devra examiner dans quelle mesure des approches basées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées à l'ensemble du projet	22 Intégration et application des approches des droits humains et du genre dans l'ensemble des activités du projet

Figure 15. Egalité des sexes et droits humains - Question d'évaluation (18) et indicatrice (21)

[43] Trois choix ont été présentés comme suit dans le rapport initial : (idéalement si les données de références existent) Réduction des violences à l'égard des femmes dans les villes d'intervention (et de l'évaluation) OU Sinon: Favorisation de l'autonomisation des femmes observée/perçue OU Sinon: Réduction observée/perçue de la prostitution impliquant des mineurs.

METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Cette présentation de la méthodologie apporte des justifications sur les choix de techniques qui ont été mobilisés pour cette évaluation. Pour chaque type de source de données, l'échantillonnage, le mode de sélection et/ou de recrutement, les méthodes de collecte et d'analyse ainsi que les limites de chaque méthode sont décrites.

La méthodologie globale repose sur une approche mixte (qualitative et quantitative) choisie en fonction des thématiques abordées auprès de chaque cible mais aussi selon les réponses attendues pour chaque sous-indicateur (numéraire et quantifiable ou explicatif et descriptif). L'évaluation a été conduite en post-test[44] (puisque les données de référence ou Baseline manquaient pour l'ensemble des indicateurs mesurés) et sans groupe de comparaison. Son déploiement s'est finalement décliné en cinq phases[45] :

- ⇨ Une revue et une analyse des documents
- ⇨ Une étude impliquant les principales bénéficiaires [46]
- ⇨ Une étude auprès des bénéficiaires secondaires[47]
- ⇨ Une étude auprès des intervenants sociaux et des partenaires
- ⇨ Des échanges formalisés avec quelques membres de l'équipe du projet[48]

Les descentes au niveau des dispositifs de plaintes n'ont plus été possibles au vue des mesures prises pour contenir la propagation du Covid-19 (service minimum et heures limites de circulation) d'autant plus qu'elles ont pu être remplacées par les enquêtes auprès des intervenants sociaux qui représentent les autorités (commissaires et officiers de polices).

Les trois tableaux ci-après décrivent successivement : les techniques, les sources de données, le mode de sélection ou de recrutement de la population d'étude ou des documents étudiés, les méthodologies de traitement et d'analyse des informations colléctées [Tableau 2.] ; les outils mobilisés et les indicateurs mesurés selon la méthodologie [Tableau 3.] et enfin, les apports et les limites de chaque technique empruntée [Tableau 4.].

Les contacts téléphoniques des répondants sont nécessaires que ce soit pour une enquête/un entretien à distance qu'en face à face. Pour ce dernier cas, ils permettent de convenir d'un rendez-vous physique avec le répondant mais aussi de ne pas perdre du temps (en cas de refus) surtout dans cette situation de crise sanitaire (avec les couvre-feux et des heures de restriction des déplacements.

[44] Si initialement dans le protocole de l'évaluation, on souhaitait mettre en œuvre une méthodologie en pré-test et post-test.
[45] Si dans le rapport initial, elle devait être réalisée suivant 6 phases. Une phase non faisable en raison de l'état d'urgence sanitaire.
[46] Qui ne concernera que la capitale, seule zone où a été mené le suivi des survivantes.
[47] Intervenants sociaux, journalistes, hommes, lycéens ainsi que des membres des communautés de vie des survivantes.
[48] Au niveau d'ECPAT France à Madagascar.

Tableau 2. Description des techniques d'évaluation utilisées pour chaque groupe de participants

Technique/méthode selon les cibles	Description	Sources des données	Mode de sélection/ recrutement	Traitement et analyse des données/du matériel
⇨ **Revue et une analyse documentaire**				
Revue et analyse des documents du projet	Les évaluateurs ont revu des documents clés pouvant étayer les informations recueillies concernant le projet Ranavalona. Cette revue permet de renseigner l'évolution de certains indicateurs sur les trois années du projet, comme distingués dans la Matrice d'évaluation. D'ailleurs, cette technique couplée des échanges avec les membres de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar sont les principales sources permettant l'appréciation de l'efficience du projet.	Cinquante huit documents[49] pouvant entre autres renseigner sur : les aspects financiers du projet, son organisation, l'atteinte des résultats des activités et les informations sur les bénéficiaires, ont ainsi été examinés. La liste des documents transmis[50] et consultés présentant leur utilité dans le cadre de cette évaluation est jointe à ce rapport en Annexe D. Par ailleurs, la revue de littérature a aussi concerné des informations recueilles sur la thématique de l'exploitation des enfants à Madagascar et sur le rôle d'ECPAT France pour sa lutte.	La liste des documents que les évaluateurs ont prévu de consulter (Cf. Rapport Initial) a été confrontée avec ceux en main d'ECPAT France à Madagascar. Ce rapprochement a été effectué lors d'une réunion de cadrage entre l'équipe œuvrant pour le projet évalué avec la principale évaluatrice.	L'analyse des documents s'est faite à partir de la matrice d'évaluation. Dans la mesure du possible, cette analyse a été couplée avec celles émanant d'une autre méthode de collecte pour permettre une confrontation des statistiques du projet avec les données issues d'une approche inductive[51].
⇨ **Étude auprès des survivantes d'ESE**				
Comme le suivi et la prise en charge des survivantes se sont faits uniquement dans la Capitale, cette partie s'est donc exclusivement concentrée autour des activités du projet à Antananarivo. L'évaluation auprès des bénéficiaires primaires a mobilisé deux méthodes de collecte : qualitatif et quantitatif. La méthodologie qualitative a été déployée à travers d'entretien individuel et d'observation tandis qu'une enquête a été menée pour le volet quantitatif.				

[49] Des fichiers ont été classés par les destinataires donnant ainsi 58 documents indépendants.
[50] Les appellations des documents et leurs contenus respectifs n'ont pas fait l'objet de modification.
[51] Provenant du terrain.

Technique/méthode selon les cibles	Description	Sources des données	Mode de sélection/ recrutement	Traitement et analyse des données/du matériel
Entretiens et observations auprès des survivantes d'ESE	Des entretiens individuels en face à face ont été conduits auprès des survivantes afin d'avoir des informations sur leurs vécues et leurs satisfactions par rapport au projet. Des observations portant sur leurs AGR ont été possibles pour cinq d'entre elles selon leurs lieux de rencontre avec l'une des deux investigatrices qui ont réalisés les entretiens.	Des entretiens ont été menés auprès de **quinze survivantes** contactées antérieurement par l'équipe du pôle social. *Ce premier contact en guise d'introduction avait pour but d'avoir leur consentement au préalable* pour entrer en relation avec l'équipe d'évaluateurs *l'équipe d'évaluateur.* En tant que principales bénéficiaires du projet, ces participantes sont les plus à même à évaluer la qualité et la portée des accompagnements et des appuis dont elles ont bénéficié pour sortir du cercle d'exploitation mais surtout de leurs vécues tout au long de ce projet [Annexe G. Description de la population d'étude - survivantes interviewées]. Des observations ont été possibles pour celles rencontrées sur leurs lieux d'activité. Ces observations viennent non seulement en compensation des manques de photographie prise lors de cette évaluation[52] mais constituent également des sources d'informations clés quant à la viabilité et la durabilité du projet de vie des survivantes (dans un sens où les activités observées constituent un élément de preuve tangible de leurs projets de vie respectifs).	Le recrutement des survivantes a emprunté comme prévu le principe de l' « opportunistic sample » (« échantillonnage selon les opportunités ou selon la convenance).Comme cette partie du terrain a été préparée au préalable par l'équipe du pôle social et dépendait surtout, comme attendu, de la disposition et de la disponibilité des survivantes à participer à l'évaluation, on observe un décalage prévisible avec les critères prévues dans le rapport initial. Si les investigatrices avaient souhaité s'entretenir avec six des douze survivantes qui auraient entrepris des démarches juridiques, finalement, elles ont pu le faire avec trois d'entre elles[53]. De même, le nombre prévu de participantes suivant leur année d'entrée respective dans le projet ne fut pas pleinement respecté. Le premier tableau en Annexe F (informations sur les répondants atteints par l'évaluation) distingue les survivantes interviewées (nombre atteint comparé avec ce qui a été prévu) suivant leur année d'intégration au sein du projet. Malgré des décalages avec les répartitions prévues, les survivantes des trois années ont pu être représentées et le nombre total attendu est atteint. Il est important toutefois de signaler que la **méthodologie qualitative ne cherche point la représentativité mais les singularités des cas**.	Les entretiens ont d'abord été transcrits et/ou traduits intégralement puis encodés avec le logiciel Nvivo12. L'analyse du matériel s'est faite par la suite sur recoupement dans un premier temps avec les informations contenues principalement dans les dossiers (informations initiales) des survivantes, un état des lieux sur les survivantes, un document décortiquant les outputs du projet sur la première activité du projet. Dans un second temps, les informations relevant de ces deux sources ont également été recoupées avec les données quantifiées collectées auprès des survivantes. Les observations sont quant à elles, venues supportées ou confronter les récits déclaratifs des survivantes et des responsables de leur accompagnement par rapport à leurs AGR.

[52] La prise de photos lors des entretiens surtout auprès des survivantes a été limitée pour des raisons éthiques (confidentialité et autorisation des participants), non pertinence mais aussi pour des raisons de sécurité (exemple : sortir des appareils photos ou des Smartphones dans des quartiers défavorisés s'est avéré être risqué pour les évaluateurs).

[53] Il est à noter que le nombre de survivantes ayant pu entamer des démarches judiciaires (poursuite) est bien de 12. Toutefois, le nombre de survivantes ayant pu faire cette action tout en bénéficiant des activités de réinsertion socio-économique au sein du projet sont au nombre de 4.

Technique/méthode selon les cibles	Description	Sources des données	Mode de sélection/ recrutement	Traitement et analyse des données/du matériel
Enquête auprès des survivantes d'ESE	Une enquête a été menée individuellement et en face à face auprès des survivantes afin de se représenter le niveau de satisfaction général et les impacts des activités du projet auprès de la totalité des bénéficiaires primaires.	L'enquête a concerné **trente huit survivantes** *contactées au préalable par l'équipe du pôle social pour les mêmes motifs que pour les entretiens mais aussi pour une organisation optimale des rendez-vous avec l'équipe d'évaluateurs. En effet, pour faciliter les rencontres entre les survivantes et les enquêteurs, l'équipe du pôle social a organisé l'enquête au niveau du siège d'ECPAT France à Madagascar.* L'évaluation n'aurait pu être complète sans ces discussions auprès des survivantes qui sont les cibles centrales du projet. Si les entretiens ont pu amener des informations sur les spécificités des cas des survivantes, l'enquête, quant à elle, a donné les tendances par rapport à l'ensemble des trajets des survivantes depuis leur intégration du projet.	Le mode d'échantillonnage choisi qui est la convenance tient principalement compte de l'optimisation des ressources humaines et du temps alloué à l'enquête[54]. Au regard de ces critères, l'évaluation aurait pu considérer l'ensemble des bénéficiaires primaires du projet. Les évaluateurs auraient donc souhaité enquêter la totalité des 82 survivantes restantes[55].Toutefois, en raison de la situation actuelle[56] et de l'indisponibilité de certaines d'entre elles, l'équipe du pôle social n'a pu joindre que 38 participantes[57].	Les données collectées via l'outil mobile ODK[58] ont été traités sur Excel suivant le plan d'analyse extrait de la matrice d'évaluation. Ce traitement consistait en l'apurement, le codage et la traduction en français des données. Des analyses descriptives et bi variées[59] ont été par la suite faite sur Excel en s'appuyant sur des grilles correspondantes de la matrice d'évaluation. Les données ont été recoupées avec les entretiens auprès des survivantes et les statistiques contenues dans les documents du projet mais aussi les entretiens réalisés auprès des membres de l'équipe du pôle social d'ECPAT France.

[54] Pour ce mode d'échantillonnage, il n'y a pas lieu de calculer un échantillon représentatif de la population mère puisqu'il tient plus compte de la disponibilité et de la disposition des répondants à participer à l'enquête. Ce qui convient bien aux évaluations où les cibles sont précises, spécifiques et déterminés.
[55] 97 moins les 15 survivantes interviewées.
[56] Etat d'urgence sanitaire pouvant favoriser les réticences à se déplacer et à recevoir chez soi. A contre sens de l'exode rural fréquent à Madagascar, le phénomène inverse s'est déroulé à l'issue de la première annonce des mesures de confinement, de restriction de déplacements et de fermetures des commerces dont les échoppes de rue.
[57] Dont cinq ayant également participé aux entretiens.
[58] Kobo toolbox.
[59]Souhaitant mettre en évidence des relations éventuelles entre deux variables analysées simultanément.

⇨ Étude auprès de la communauté				
L'évaluation a également intégré les bénéficiaires secondaires au niveau de la communauté. Elles ont été représentées au sein du projet par les 167 journalistes, les 1502 adolescents, les leaders communautaires parmi les 4000 membres des communautés sensibilisées ainsi que par les 320 jeunes hommes et des hommes.				
Technique/méthode selon les cibles	**Description**	**Sources des données**	**Mode de sélection/ recrutement**	**Traitement et analyse des données/du matériel**
Entretiens auprès des journalistes (n=12)	Les entretiens auprès des journalistes ont permis de voir la cohérence entre : les connaissances diffusées et celles promues par le projet à leur encontre ; leurs acquis et leurs pratiques actuelles. Un entretien a ainsi été mené auprès de la consultante formatrice des journalistes pour mieux comprendre les objectifs et la manière dont elle a souhaité articuler le sujet du genre avec la prévention de l'ESE et de la Violence Faite aux Filles (VFF). Les discussions cherchaient à comprendre pourquoi et comment les journalistes incorporent et utilisent à	Des entretiens ont ainsi pu être menés auprès de 11 journalistes[60] équitablement répartis dans les 6 villes[61] du projet. Il est à noter que les formations des journalistes se sont étendues à Antsirabe[62] du fait d'une forte présence et demande des journalistes de cette ville.	Une liste des journalistes formés par ECPAT France et participant à l'atelier de suivi formatif a été proposée. Cette proposition regroupe les coordonnées des journalistes qui auraient participé depuis le début jusqu'aux dernières sessions des formations menées dans le cadre du projet. Comme la participation des journalistes au projet repose entièrement sur leur propre volonté[63] et comme l'évaluation souhaite mesurer le projet sur les trois années, la liste proposée a été acceptée[64] par les évaluateurs.	Le matériel a été encodé sur Nvivo12 après transcription puis traduction exclusive des bandes audio. Il a été par la suite analysé par recoupement avec l'entretien réalisé auprès de la formatrice et celui auprès du Responsable de la communication au sein d'ECPAT France à Madagascar ainsi qu'avec les supports y afférents.

[60] Contre 12 entretiens prévus. Un journaliste de Fianarantsoa a maintenu sa volonté de participer jusqu'à la fin de la collecte mais n'a pas pu participer de faits de ses multiples responsabilités au niveau du centre de commandement responsable de la gestion de la pandémie du Covid 19 dans sa région.

[61] Bien que la représentativité ne soit pas recherchée pour la méthodologie qualitative, les journalistes des 6 villes ont été équitablement présents dans la liste proposée.

[62] Zone non comprise dans le projet.

[63] Le projet ne peut contraindre les journalistes d'être présent ou pas tout le long des sessions.

[64] D'autant plus que les journalistes semblent toujours occupés et sont difficiles à joindre.

	bon escient les connaissances acquises lors des formations. Cette compréhension a également porté sur la manière dont ils/elles font le lien entre l'approche genre, les violences symboliques, l'apparition de l'ESE ainsi que les droits des survivantes. Des documents tels que les curricula de formation ainsi que les rapports post-formations sont venus supporter les dires des journalistes.			
Enquête auprès des adolescents[65]	L'évaluation auprès des lycéens doit permettre d'apprécier l'évolution des connaissances des garçons et des filles ressorties sur les VBG, les relations égalitaires des genres, leurs droits sexuels et reproductifs ainsi que les facteurs de risques et la prévention de l'ESF.	L'enquête individuelle sous forme d'étude CAP, a finalement pu être menée auprès de 19 lycéens[66] (sous conditions de la disponibilité et de la mise à disposition des fiches de présence aux évaluateurs). La répartition des enquêtes réalisées par ville est reportée dans le second tableau de l'annexe F (informations sur les répondants atteints par l'évaluation).	Comme les discussions individuelles avec les adolescents ont été possibles suivant le nombre de contacts disponibles et exploitables, on peut en déduire que le recrutement[67] s'est fait selon la convenance.	Les données collectées via l'outil mobile ODK[68] ont été traités sur Excel suivant le plan d'analyse extrait de la matrice d'évaluation. Ce traitement consistait à l'apurement, le codage et la traduction en français. Les données traitées ont été recoupées avec les entretiens réalisés auprès des partenaires ainsi que les données émanant des rapports[69].

[65] L'équipe d'évaluateurs a préféré emprunté ce terme au lieu de maintenir le terme de lycéen(e) (utilisé dans le cadre du projet) puisqu'à Fianarantsoa par exemple, les activités ont été menées auprès de collégiens et non de lycéens mais aussi auprès d'adolescents non scolarisés (pendant les vacances). Ici, il désigne les garçons et les filles ayant participé aux activités de PVS dans le projet.
[66] Dont 5 en face à face (Majunga) et 14 par téléphone.
[67] L'échantillonnage et la sélection n'ont pas été permis par la situation actuelle et les contextes autour des possibilités de contact des adolescent(e)s.
[68] Kobo tool box.
[69] Rapports annuels du projet et du Projet Jeune Leader.

Technique/méthode selon les cibles	Description	Sources des données	Mode de sélection/ recrutement	Traitement et analyse des données/du matériel
Focus group auprès des leaders communautaires	Des discussions en face à face, regroupant des leaders communautaires des quartiers (ou ceux proches) des survivantes, ont été menée. Celles-ci ont permis de voir leurs implications quant au signalement des cas et à la réinsertion des survivantes[70] . Elles ont également collecté les avis quant aux situations autour de l'ESE/ESF au niveau de leurs communautés respectives.	Ces entretiens collectifs ont pu être menés auprès de deux groupes composés de 11 participants chacun. Ces réunions ont pu regrouper des leaders communautaires de Manjakaray et d'Anjanahary, deux des quartiers cibles du projet. D'ailleurs, ceux-ci ont été approchés en tant que cibles des sensibilisations au niveau des communautés menées dans le cadre du projet. Ces leaders communautaires occupent des fonctions de bénévoles au niveau de leurs quartiers de résidences soit en tant que chef fokontany, en tant qu'adjoint au chef fokontany ou agent communautaire. Ils/elles joueraient des rôles importants dans le signalement et la détection des cas d'ESE/ESF, raisons pour lesquelles ils/elles ont été appelés pour participer au projet.	Les groupes de discussion ont pu être constitués par le biais de trois points focaux par fokontany (Manjakaray IIC, Manjakaray IID et Anjanahary) qui ont réunis leurs compères au nombre souhaité (entre 6 à 11 pour un focus group valable). Le choix s'est porté sur les deux quartiers les proches pour pouvoir regrouper assez de participants en un même endroit et en raison des restrictions qui limitaient les circulations avant midi (avec un couvre-feu à 19h pour ceux qui avaient une autorisation à circuler). Une certaine homogénéité a été respectée pour l'un des groupes alors que dans l'autre groupe le fait qu'un chef fokontany semblant plus éduqué a un peu dans l'autre groupe, le fait qu'un chef fokontany semblant plus éduqué, a un peu monopolisé le temps de parole. Par ailleurs, si l'équité genre a été plus ou moins respectée sur l'ensemble des participants[71], un groupe a été constitué majoritairement de femmes et un autre d'hommes puisqu'ils ont été répartis selon leurs quartiers (pour plus de cohérence dans les pratiques observées par quartier/communauté commun(e)).	Le matériel qualitatif transcrit et directement traduit en Français a été encodé sur Nvivo 12 puis analysé suivant les indicateurs attendus dans la matrice d'évaluation.

[70] Pour cette raison, la sensibilisation au niveau des communautés et donc des leaders communautaires n'a concerné que les quartiers des survivantes accompagnées dans le cadre du projet. Donc si 6 focus group à hauteur d'une par ville étaient prévues, on s'est restreint à deux focus group pour Antananarivo.

[71] Indépendamment de leurs groupes respectifs.

Technique/méthode selon les cibles	Description	Sources des données	Mode de sélection/ recrutement	Traitement et analyse des données/du matériel
Enquête auprès des jeunes hommes et des hommes	Les jeunes hommes et les hommes impliqués dans des groupes de réflexions actions pour la prévention de l'ESE/ESF au niveau des communautés ont été entendus à travers une enquête. Celle-ci a concerné les 4 villes en province puisque les activités ont été menées en dehors de la Capitale et de la ville de Fianarantsoa. Cette partie de l'évaluation a permis de sonder le souhait de la gente masculine à participer à la lutte contre l'ESE/ESF à travers leur implication dans les groupes de « Nouvelle Masculinité » mais aussi dans leurs communautés respectives.	107 jeunes hommes et hommes[72] ayant participé aux groupes de « Nouvelle Masculinité » ont été consultés pour mieux connaître leurs connaissances, leurs attitudes ainsi que leurs pratiques par rapport à des relations égalitaires et l'implication de celles-ci dans les VBG (notamment l'ESE/ESF). Les enquêtes réalisées se répartissent dans les 4 villes de déploiement des activités de GRA comme relatées dans le troisième de l'annexe F(informations sur les répondants atteints par l'évaluation).	L'échantillonnage par convenance dépendait également grandement de la disponibilité des contacts via les fiches de présences qui ont été communiquées aux évaluateurs. Ainsi après une saisie de toutes les coordonnées renseignées dans les fiches de présence, l'ensemble a été contacté pour optimiser le taux de réponse.	Les données recueillies sur Kobo Toolbox (ODK) ont été nettoyées sur Excel puis analysées suivant les indicateurs correspondants au groupe cible dans la matrice d'évaluation.
Enquête auprès des intervenants sociaux	Les intervenants sociaux ont été écoutés à travers une enquête. Les intervenants sociaux	L'enquête a pu intégrer 145 intervenants sociaux[73] parmi les 270 formés lors du projet. Ils ont pu intégrer le projet puisqu'ils sont	Toujours selon un mode d'échantillonnage par convenance, les intervenants sociaux interrogés étaient ceux et celles qui étaient joignables et qui étaient disposés à	Le traitement des données collectées sur ODK a été réalisé sur Excel pour ensuite être analysé suivant un plan calqué de la matrice

[72] Avec cette taille d'échantillon sur une population mère de 320 individus, on obtient une marge d'erreur de 8, 77% avec un niveau de confiance de 95%.Toutefois, il est important de considérer que le mode d'échantillonnage se base sur la convenance donc de la disponibilité des répondants et n'a pas été tiré aléatoirement (impossible dans les conditions de déploiement et les contextes du pays).

[73] Avec la taille de cet échantillon, une population mère de 270 individus et un niveau de confiance de 95%, on obtient une marge d'erreur de 5,5%.

	regroupant les acteurs susceptibles d'être en contact avec les survivantes d'ESE/ESF soit au niveau du signalement de leurs cas, soit de la détection, soit du diagnostic et/ou de la prise en charge de la jeune fille. Cette enquête va permettre de comprendre le rôle que peut jouer ces acteurs dans la lutte contre l'ESE/ESF, leurs acquis à partir de leurs participations dans le projet ainsi que la cohérence du renforcement de capacité dont ils ont bénéficié avec leur activité respective.	susceptibles de prendre en charge les enfants survivantes d'ESE soit à travers le signalement, la détection, l'accompagnement ou encore les soins, répartis dans les 6 villes d'intervention du projet (Cf. Annexe F_4ème tableau).	participer à l'évaluation. Comme pour les hommes, l'évaluation s'est attachée à intégrer le maximum de répondants et a donc, contacté tous les intervenants sociaux dont les coordonnées téléphoniques étaient présentes (n=228) dans la liste déjà nettoyée par l'équipe du pôle social d'ECPAT France à Madagascar.	(avec les indicateurs dont les sources de données correspondent aux intervenants sociaux). Les analyses ont été par la suite recoupées avec les dires de l'équipe du pôle social lors d'un premier entretien portant notamment sur les thématiques du renforcement du système de prise en charge des survivantes d'ESE/ESF à travers le projet. Cette enquête en particulier comporte plusieurs réponses qualitatives qui ont été traduites, classées puis traitées de manière à ce qu'elles puissent être quantifiées. Enfin, plusieurs réponses ont été croisées et ce surtout par rapport à l'activité ou la profession de l'intervenant.
Entretiens des responsables des OSC et ONG partenaires	Des discussions approfondies ont été menées auprès de six partenaires d'exécution d'ECPAT France à Madagascar à savoir : Tavandra, Anti-violence, Cœur et Conscience, CDEF, Scout et le Projet Jeune Leader. Ces échanges ont permis dans un premier temps de mieux cerner les contextes dans lesquels ont été déployées les activités du projet dans les 5 villes en province. Dans un second temps, ils ont permis d'apprécier l'efficience des activités menées dans le cadre de ces partenariats. Ce matériel supplémentaire viendra appuyer les explications données au niveau de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar ainsi que les informations émanant des bénéficiaires. Un guide d'entretien a été conçu autour de ces thématiques pour mener ces entretiens.			

⇨ Démarche participative avec ECPAT France à Madagascar

L'équipe d'ECPAT France à Madagascar s'est montrée bien disposée et ouvert à toutes les demandes d'information des évaluateurs. Une première réunion[74] de cadrage s'est tenue avec les points focaux afin de mieux comprendre les composantes de chaque activité du projet selon leurs zones de déploiement. Des échanges de documents à consulter selon leurs disponibilités au niveau de la structure ont également eu lieu. Des entretiens approfondis ont été menés avec les membres de l'équipe du projet au niveau d'ECPAT France à Madagascar, comme relaté ci-après:

➔Deux entretiens avec l'équipe du pôle social ont permis de voir comment les survivantes ont intégré le projet, quelles sont les activités qui permettent l'atteinte des objectifs du projet. Un second entretien a permis de cerner les expertises sur lesquelles l'équipe s'est appuyée pour renforcer le système de prise en charge des survivantes, permettre leur rupture avec le cercle d'exploitation mais surtout de leur faciliter par un accompagnement individuel l'accès à la justice.

➔Un entretien avec la Responsable de la Communication a permis surtout d'aborder les tenants et les aboutissants des activités de formations auprès des journalistes (objectifs, réalisations, difficultés et résultats) et de la pérennisation de leurs acquis. En appui à celui-ci, une discussion formalisée conduite auprès de la formatrice (consultante) des journalistes a pu aborder de manière plus approfondie les attentes et la portée des formations ainsi que les résultats de changement de pratiques constatés auprès des journalistes.

➔Un entretien avec la Coordinatrice Provinces s'est penché sur les collaborations et les partenariats entrepris dans le cadre de l'exécution des activités du projet. Cette entrevue a permis d'apprécier l'ampleur des difficultés rencontrées dans le suivi et l'évaluation du projet auprès des différentes cibles bénéficiaires.

➔Pour finaliser l'évaluation, une demande d'informations supplémentaires a été formulée à l'attention du Directeur Pays et de la Responsable Administrative et Financière du projet quant à l'efficience du déploiement des activités du projet. Une autre demande a été adressée à l'équipe du pôle social concernant des demandes de précisions du document faisant un état des lieux des survivantes. Deux autres demandes ont été faites à l'attention de la Chargée de communication et la Coordinatrice province portant sur des demandes d'évidences. Enfin, cette demande a aussi concerné le projet jeune leader seul collaborateur lié avec une convention de partenariat, sur des questions liées au suivi et à l'évaluation, surtout les questions d'ordre financière. L'analyse de ces échanges vient en appui et donne plus d'explications aux documents du projet qui ont été communiqués aux évaluateurs.

Enfin, au cours de l'élaboration de ce rapport, l'équipe d'ECPAT France a grandement collaboré dans sa révision sur deux temps : avant l'envoi du rapport provisoire et avant l'envoi final du rapport. Ce qui a permis d'avoir encore plus de précisions dans les réponses aux questions d'évaluation.

Cette partie de l'évaluation vient pallier aux éventuelles données manquantes. Certes, ces sources de données sont moins indépendantes et font perdre de la pertinence à l'évaluation qui pourtant gagne en complétude et donc, en efficacité. L'équipe d'évaluateur a fait en sorte de toujours recoupé les dires des parties prenantes en interne du projet avec les dires d'autres acteurs.

[74] La première qui a été formalisée précédant une réunion moins formelle pour la passation du contrat et une orientation des évaluateurs par rapport à l'offre.

Tableau 3. Outils utilisés et indicateurs mesurés suivant les techniques et les cibles de l'évaluation

Technique/méthode selon les cibles	Outils utilisés	Indicateurs à mesurer	Remarques
⇨ **Revue et une analyse documentaire**			
Revue et analyse des documents du projet		Les indicateurs suivant peuvent être mesurés partiellement ou totalement à partir des statistiques et des données déjà disponibles au niveau du projet. - Indicateurs d'efficacité n°1-2 -3 - 4 et 5. - Indicateurs de pertinence n°7 -10 et 11. - Indicateurs d'efficience n°13 - 14 - 15 et 16. - Indicateur de durabilité n°20. - Indicateur d'impact n°21. - Indicateur de production de connaissances n°22. et n°23. - Indicateur relatifs à l'égalité des sexes et des droits humains n°24.	Cette phase s'est vue ponctuée par des discussions avec l'équipe d'ECPAT France à Madagascar sous la coordination de la gestionnaire des tâches. Ces échanges ont surtout porté sur des demandes de précisions et des explications sur le déroulement global des activités ou encore par rapport à l'agencement du projet.
⇨ **Étude auprès des survivantes d'ESE**			
Entretiens et observations auprès des survivantes d'ESE	Un guide d'entretien a été conçu en guise d'aide-mémoire pour les investigatrices afin de se focaliser sur les indicateurs à questionner cités ultérieurement [Annexe H]. Il se compose de questions ouvertes et semi-directives. D'ailleurs, il n'a pas été conçu de manière rigide pour permettre des interactions naturelles entre l'investigatrice et l'interviewée. Toutefois, des techniques ont été utilisées pour cadrer à minima l'entretien (pour ne pas s'étaler trop longtemps vers des discussions pouvant être hors sujets pour cette évaluation).	Les indicateurs relatés ci-après ont pu être mesurés à travers les entretiens auprès des survivantes. - Indicateur d'efficacité n°1. - Indicateurs de pertinence n°7, 8 et 9. - Indicateurs de durabilité n°17, 18 et 19.	

Technique/méthode selon les cibles	Outils utilisés	Indicateurs à mesurer	Remarques
Enquête auprès des survivantes d'ESE	Un questionnaire a été établi pour mener cette enquête auprès des survivantes, avec des questions majoritairement fermées et à choix multiples [Annexe I]. Il est important de noter que des questions abordant des sujets délicats notamment en rapport à l'exploitation sexuelle des jeunes filles ou encore leur vie sexuelle, ont été retirées du questionnaire, sur demande de l'équipe du pôle social. Cette requête se justifie par rapport au souhait de ne pas remettre à nouveau les survivantes dans une posture de « victimes ». D'autant plus que cela correspond bien aux premiers souhaits des évaluateurs de retirer ce type de questions pour qui, les réponses pouvaient déjà être disponibles dans les dossiers initiaux des survivantes.	Les indicateurs suivants ont pu être mesurés à travers l'enquête auprès des survivantes sont présentés dans le tableau suivant : - Indicateurs d'efficacité n°1, 2, 3 et 4. - Indicateurs de pertinence n°7, 8 et 9. - Indicateurs de durabilité n°17, 18 et 19.	
⇨ **Étude auprès de la communauté**			
Entretiens auprès des journalistes (n=12)	La conduite de ces entretiens a été appuyée par un guide d'entretien présenté en Annexe J. Ce guide s'articule autour de l'incorporation des connaissances acquises sur les liens entre le genre, les violences faites envers les femmes et les filles ainsi que l'ESF/ESE.	Les entretiens auprès des journalistes ont permis plus ou moins de mesurer les indicateurs suivants. - Indicateur d'impact n°21. - Indicateur de production de connaissances n°22.	

Technique/méthode selon les cibles	Outils utilisés	Indicateurs à mesurer	Remarques
Enquête auprès des adolescents[75]	Les enquêtes ont été menées grâce à un questionnaire [Annexe K] qui s'est inspiré du guide d'animation prévu pour les focus group. L'outil a surtout interrogé : les modalités de participation des adolescents aux clubs, les objectifs de la mise en place de ces clubs ainsi que les connaissances qu'ils en ont retenues.	Les indicateurs prévus d'être observés auprès des lycéens sont cités ci-après : - Indicateur d'efficacité n°3. - Indicateur de pertinence n°11.	Cette partie de l'évaluation est celle qui a le plus été entravée par la situation d'urgence sanitaire. Si des focus group étaient prévus auprès respectivement des groupes de jeunes filles et de garçons pour chaque ville[76] en dehors de la capitale (n=9), ces discussions ont été transformées en enquête individuelle mixte[77] « par dépit ». Cette situation a engendré la fermeture des écoles, seul moyen de retrouver les lycéens qui pour la grande majorité n'ont pas de coordonnées téléphoniques et ce, dans toutes les villes concernées. En effet, selon le Projet Jeune Leader, le regroupement des garçons n'est possible que via les établissements scolaires[78]. D'autant plus que pour trois partenaires, les fiches de présence (faisant office de listes) n'ont pas été transmises : Pour le Projet Jeunes Leaders, celles-ci n'ont pas été retrouvées en raison d'un déménagement. Combien même ces listes auraient pu été retrouvées, les coordonnées de ces collégiens[79] n'y auraient pas été renseignées puisque la plupart d'entre eux vivent en zones rurales et sont issus de familles peu aisées (selon toujours les échanges avec le PJL). Pour Voringeze SRA, celles-ci auraient déjà été communiquées au niveau d'ECPAT France à Madagascar. Toutefois, la liste assez concise prise en photo et transmise par le siège ne comportait que quatre contacts téléphoniques des lycéens. Enfin, les fiches de présence pour Nosy Be n'ont pas été remises par l'association Anti-violence sans prétexte précise et après une énième relance.

[75] L'équipe d'évaluateurs a préféré emprunté ce terme au lieu de maintenir le terme de lycéen(e) (utilisé dans le cadre du projet) puisqu'à Fianarantsoa par exemple, les activités ont été menées auprès de collégiens et non de lycéens mais aussi auprès d'adolescents non scolarisés (pendant les vacances). Ici, il désigne les garçons et les filles ayant participé aux activités de PVS dans le projet.
[76] Auprès d'un groupe de garçons uniquement pour Fianarantsoa.
[77] Avec des questions semi-directives (qualitatives) et des questions à choix multiples, qui sont formulées de la même manière que celles posées lors des études CAP.
[78] Si ceux-ci y sont encore scolarisés au moment de l'évaluation.
[79] Pour le PJL, les activités de PVS ont été menées auprès de collégiens.

Technique/méthode selon les cibles	Outils utilisés	Indicateurs à mesurer	Remarques
Focus group auprès des leaders communautaires	Les investigatrices se sont basées sur une guide d'animation présentée en Annexe L pour mener ces focus group. Les questions tournent autour de la sexualité des jeunes et des situations qui peuvent les mener vers l'ESE/ESF, leur observation générale de l'évolution des situations des survivantes dans leurs communautés ainsi que de leurs implications dans la lutte contre l'ESE.	Les indicateurs qui ont pu être mesurés grâce à ces focus group auprès des leaders communautaires sont : - Les indicateurs de pertinence n°10 et 12 - L'indicateur d'impact n°21	
Enquête auprès des jeunes hommes et des hommes	Un questionnaire [Annexe M] a permis d'interroger ces hommes sur des thématiques autour de leurs participations au projet et de leurs perceptions autour de l'égalité des sexes, la santé sexuelle et reproductive, les VBG et la prostitution impliquant les mineurs. L'outil a également abordé leurs connaissances, leurs attitudes et leurs pratiques par rapport à l'ESE/ESF et la lutte contre cette forme de VBG.	Les réponses attendues de cette partie de l'enquête permettront de mesurer les indicateurs suivants. - L'indicateur de pertinence n°10 - L' indicateur de durabilité n°20 - L'indicateur d'impact n°21	
⇨ **Etude auprès des intervenants sociaux et des partenaires**			
Enquête auprès des intervenants sociaux	L'enquête s'est appuyée sur un questionnaire [Annexe N] qui permet de retracer l'évolution de leur capacité de prise en charge ainsi que l'intégration des apports du projet.	L'enquête auprès des survivantes concerne surtout le premier indicateur mesurant l'efficacité du projet quant au renforcement du système de prise en charge des survivantes.	

Tableau 4. Apports et limites des techniques mobilisées pour l'évaluation

Technique/méthode selon les cibles	Apports	Limites
⇨ **Revue et une analyse documentaire**		
Revue et analyse des documents du projet	Les documents analysés constituent des justificatifs retraçant les trois années du projet. Cet état des lieux a également permis de compléter le matériel et les données manquantes du fait de cette crise sanitaire. Toutefois, l'exploitation de ces données pour cette évaluation externe qui se veut indépendante a été faite avec beaucoup de précautions. En effet, comme les informations proviennent de sources internes, un recoupement des informations reçues avec les paroles des autres parties prenantes en dehors d'ECPAT France à Madagascar, est nécessaire.	
⇨ **Étude auprès des survivantes d'ESE**		
Entretiens et observations auprès des survivantes d'ESE	Les entretiens permettent d'aborder des sujets délicats, ce qui s'apprête bien aux thématiques prévues pour les discussions avec les survivantes d'ESF/ESE. Les entretiens semi-directifs ont non seulement permis de considérer la pluralité des points de vue et les spécificités des vécus des survivantes d'ESE mais également de mieux comprendre la complexité de leurs situations notamment par rapport à leur sortie du cercle d'exploitation. Grâce à cette méthode qualitative, les filles ont pu relater les particularités de leurs ressenties par rapport aux accompagnements dont elles ont bénéficié. Les questions ouvertes et le fait que les entretiens aient été menés de manière individuelle comportaient deux avantages : la première s'est reposée sur la mobilisation de leurs propres mots (de façon non dirigée) par les répondantes ; la seconde était que les filles peuvent s'exprimer librement avec l'assurance de la confidentialité apportée par la démarche[80]. Les participantes pouvaient ainsi délivrer plus d'informations (intimes) sans crainte du	Le déploiement de la méthodologie qualitative pour être la plus pertinente nécessite un temps d'immersion plus ou moins longue pour comprendre le parcours et les contextes limitant et favorisant la rupture avec le cercle d'exploitation mais également les facteurs qui auraient encouragé les démarches judiciaires. Ceci reste un réel handicap pour ces entretiens dans la mesure où les survivantes, pour qu'elles se livrent sincèrement et plus aisément, ont besoin d'un temps pour la mise en confiance. Par ailleurs, des biais cognitifs (i) entremêlés avec des biais de désirabilité sociale (ii) sans compter que des biais de prévarication (iii) ont pu impacter la complétude des informations recueillies auprès des survivantes. L'évaluation intervient après les trois années du projet et après pas moins d'une année pour la majorité des survivantes rencontrées, induisant des biais d'information ou de mémorisation liés à l'oubli (i). Comme nous ne sommes pas les référents des survivantes et que nous nous rencontrons pour la première fois (confiance pas encore acquise), il est tout à fait normal que celles-ci ne nous aient pas tout confié les situations réelles d'ESE qu'elles auraient pu affronter. (ii) Certains auraient même pu nous relater sciemment des récits assez différents de la réalité. Ce qui a surtout engendré des difficultés dans la reconnaissance de la pertinence du ciblage des bénéficiaires par le projet. Sans compter que les considérations éthiques prises permettaient aux

[80] Ce qui n'aurait pas été le cas lors d'un focus group par exemple où d'autres participantes auraient pu entendre ces propos.

	jugement. Ce qui a permis également, par exemple, de voir si les démarches entreprises à leur profit par le projet correspondent bien à leurs besoins personnels[81]. Cette démarche centrée sur les ressenties du répondant pouvait également décrire leur satisfaction par rapport aux valeurs estimées des accompagnements et des activités du projet (bénéfices et/ou préjudices). Enfin, les entretiens ont permis d'apprécier de manière individuelle la cohérence des critères de durabilité et d'efficacités mobilisées par le projet avec celles des jeunes filles (notamment par rapport à leurs projets de vie alternatifs).	survivantes de ne pas répondre à des questions selon leur volonté. D'autant plus qu'afin d'éviter la « re-victimisation»[82] de ces survivantes, les investigatrices ne pouvaient pas creuser par des relances les questions délicates. Heureusement, ces biais ont pu être compensés par un recoupement avec les échanges avec l'équipe du pôle social d'ECPAT France à Madagascar avec en appui les dossiers portant sur les informations initiales des survivantes. Enfin, la présence bien que préparée des évaluateurs ont pu causer quelques perturbations dans les relations plus habituelles et établies entre les accompagnateurs et les survivantes. Les recoupements entre les dires des survivantes et leurs dossiers respectifs, d'une part, et la préparation faite par le pôle social avant les rencontres de celles-ci et des investigatrices[83], d'une autre part, ont permis de palier à ce manque de temps de fréquentation et d'atténuer ces biais.
Enquête auprès des survivantes d'ESE	L'enquête a non seulement permis de compenser les données non représentées dans les statistiques du projet et qui pourtant, permettent d'apprécier encore plus l'atteinte des buts et des résultats des projets. Ils mesurent également de manière indépendante[84]et plus actuelle[85]les vécus, les points de vue ainsi que les impacts du projet dans la vie des survivantes. Certaines questions ouvertes mais quantifiables permettent de donner de plus amples informations quant aux motifs de sortie du cercle d'exploitation ainsi que par rapport aux motifs de satisfaction et d'insatisfaction des survivantes (bien que de manière plus concise que pour les entretiens).	La tenue de l'enquête comporte les mêmes limites que pour celles des entretiens en ce qui en sont des biais et des perturbations probables engendrées. En plus de ces limites communes, les enquêtes auraient pu présenter également des biais de désirabilité sociale puisque l'administration du questionnaire s'est déroulée au niveau du siège d'ECPAT France à Madagascar. Les survivantes auraient pu se sentir surveillé bien que nous confirmons que ce ne fut pas le cas. En effet, l'équipe d'ECPAT France après de brèves introductions n'ont pas interféré dans la collecte des données. Enfin, le manque de confiance accordée par les survivantes aux enquêteurs par rapport aux sujets souvent délicats aurait pu entraver la qualité des données bien que celles-ci ont pu être complétées par les données initiales des survivantes et ce, malgré que les questions sensibles ont été enlevées sur demande de l'équipe du pôle social avant le déploiement de l'enquête (Seulement deux questions interrogeant les « erreurs » faites et les contextes dont lesquelles la survivante les a arrêté, ont été maintenues - Cf. questionnaire).

[81] Permettant d'apprécier la personnalisation du démarche.
[82] Suivant la demande et selon les termes des travailleurs sociaux du pôle social d'ECPAT France à Madagascar qui ont travaillé sur leur accompagnement (notamment psychologique).
[83] Ainsi que l'expertise des investigatrices dans la conduite d'entretien sur des sujets délicats.
[84] Evaluation externe.
[85] Evaluation finale.

⇨ Étude auprès de la communauté		
Technique/méthode selon les cibles	Apports	Limites
Entretiens auprès des journalistes (n=12)	Les entretiens individuels semblent convenir pour une évaluation de l'évolution de connaissances puisque leur application est propre suivant les particularités des métiers et des convictions de chaque journaliste formé.	Ces entretiens restant du déclaratif auraient été plus pertinents avec en appui une observation des pratiques des journalistes. Une immersion au sein du groupe de discussion des journalistes ne semble pas opportune pour les perturbations que cela pourrait engendrer (changement de comportement, perte de confiance, observation non participante, etc.) et peu rentable au vu du temps imparti[86].
Enquête auprès des adolescents[87]		L'indisponibilité des contacts qui impacte grandement la représentativité des réponses (bien que l'on ait opté pour un échantillonnage par convenance). Les focus group prévus auraient pu faire émaner les normes sociales qui sont diffusées dans les groupes de jeunes (effets de groupe). L'observation de ces normes et de comment elles se partagent aurait pu apprendre des leçons sur comment améliorer l'animation lors des regroupements au niveau des clubs (ce qui ne peut être fait dans le principe où les focus group n'ont pas eu lieu et qu'ils ont été transformés en enquête individuelle).
Focus group auprès des leaders communautaires	Ces discussions groupées ont pu éclairer sur les normes sociales et les pratiques observées par les leaders au niveau de leurs communautés respectives pouvant ainsi informer sur l'évolution de la situation autour de l'ESE/ESF ainsi que par rapport à cela, les impacts du projet.	Les leaders communautaires sont des acteurs très sollicités dans les projets de développement à Madagascar. De ce fait, ils sont non seulement saturés par les informations qui leurs sont communiquées, les tâches qui leurs sont confiées (souvent de la sensibilisation) mais aussi par les études et les évaluations. Ainsi, pour la plupart, ils leurs sont très difficiles de différencier les projets et leurs activités respectives.
Enquête auprès des jeunes hommes et des hommes	Pour ces bénéficiaires secondaires en particulier, les enquêtes individuelles étaient nécessaires pour pouvoir mesurer les tendances en rapport avec un comportement qui peut concerner tout un ensemble/groupe (exemple : la sollicitation de prostitution) individuellement (sujet délicat).	Pour être plus pertinentes, les enquêtes auprès des hommes auraient pu être recoupées avec des observations de leurs pratiques (ce qui nécessiterait une immersion dans la communauté) ou encore une prise de paroles dans leur entourage respectif (ce qui aurait requise une identification au cas par cas sur place des proches qui auraient pu observer des changements concrets du concerné).

[86] La netnographie permettant une étude pertinente des communautés en ligne nécessite un temps d'adaptation dans le groupe où l'on n'est pas vu comme un intrus.

[87] L'équipe d'évaluateurs a préféré emprunté ce terme au lieu de maintenir le terme de lycéen(e) (utilisé dans le cadre du projet) puisqu'à Fianarantsoa par exemple, les activités ont été menées auprès de collégiens et non de lycéens mais aussi auprès d'adolescents non scolarisés (pendant les vacances). Ici, il désigne les garçons et les filles ayant participé aux activités de PVS dans le projet.

Technique/méthode selon les cibles	Apports	Limites
Enquête auprès des intervenants sociaux	L'enquête permet ici de catégoriser et de regrouper leurs réponses suivant les fonctions respectives. Ce qui permet de voir la cohérence et la pertinence (nécessité) des acquis lors de leurs participations au projet par rapport à la mise en œuvre dans leurs domaines d'intervention respectifs.	

MODALITES PRATIQUES DE L'EVALUATION

Cette partie décrit l'organisation logistique qui permet également de voir la traçabilité de la collecte des données et la constitution du matériel.

Langues

La plupart des échanges auprès des membres de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar ont été menés en Français. Les enquêtes, les entretiens et les focus group auprès des bénéficiaires ainsi que les discussions avec les partenaires se sont faits dans les dialectes locaux ou la langue malgache qui ont permis des interactions fluides entre l'investigateur et le répondant. Des enquêteurs locaux ont pu mener les enquêtes sur place pour Fianarantsoa, Majunga et Tuléar. Des enquêteurs en provenance de Diégo et de Nosy Be ont pu réaliser les enquêtes à distance pour Nosy Be et Diégo. Ce qui a grandement facilité les échanges entre les évaluateurs et les participants.

Enregistrement et prise de notes

Les entretiens et les focus group ont été enregistrés par dictaphone, uniquement, avec l'accord des personnes interrogées (Aucun refus n'a été essuyé). Toute prise de notes durant les observations et éventuellement, les entretiens ont également été transcrits sur Word et toutes mentions pouvant permettre l'identification directe des interviewés ont été effacées.

La collecte des données quantitatives a nécessité l'utilisation de Smartphone par les enquêteurs. La collecte a en effet été faite via l'application ODK qui permet un stockage provisoire sur leurs téléphones puis un envoi immédiat des données sur un serveur sur le site correspondant de Kobo Toolbox.

Archivage des données

Les données quantitatives ont été stockées sur un serveur en ligne (sur Kobo Toolbox) puis téléchargées et transférées sur l'ordinateur du principal évaluateur. Le matériel de recherches (enregistrements, transcriptions, traductions et prises de notes) sera stocké sur le même post protégé par un mot de passe et en double sauvegarde dans un disque dur dont l'accès est également limité au principal investigateur et aux responsables du traitement des données et du matériel.

Justifications de passation de l'évaluation

Outre les enregistrements évoqués, des documents d'enregistrement peuvent également attester des participations à l'évaluation. On peut citer les fiches de consentement signés par les survivantes ainsi que les fiches de présence lors des focus group avec les leaders communautaires.

CONSIDERATIONS ETHIQUES

Cette partie rend compte du déploiement du protocole en matière d'éthique et de sécurité des participants présenté dans le rapport initial. Elle s'inspire notamment des « RECOMMANDATIONS ETHIQUES POUR EFFECTUER UNE RECHERCHE AVEC DES ENFANTS EXPOSES AU RISQUE OU AFFECTES PAR L'EXPLOITATION SEXUELLE »[88] et de la publication de World Health Organization concernant la priorisation des répondantes et de leur sécurité lors des études sur les violences envers les femmes[5].

Toutes ces mesures par rapport à la méthodologie et son déploiement ont été réfléchies pour minimiser les risques encourues par les survivantes.Le protocole éthique déployé lors de l'évaluation a cherché à respecter ces trois principaux points :

1er

Priorisation de la sécurité des répondants, des investigateurs et des enquêteurs sur la collecte de données et du matériel :

➔Concession à faire l'enquête des survivantes au niveau d'ECPAT France, dans un **endroit** qui leur est **familier** et où elles se sentent en **sécurité** (physiquement et psychologiquement) bien que cela comporte des biais de désirabilité sociale.

➔Autorisation de la **préparation** par leurs référents des survivantes pour cette évaluation[1], pour qu'elles puissent être **rassurées psychologiquement** et pour qu'elles ne se sentent **pas obligées de participer** à l'évaluation.

➔Tenues des entretiens dans des **endroits choisis** par les **répondants**[1] et ce, en temps voulus[1] de manière à minimiser ce qui peut présenter un danger pour les répondants. Dans la mesure du possible, les investigatrices ont privilégié les endroits **discrets** et sûrs permettant aux participants **d'exprimer librement leurs opinions** et aux survivantes de se confier. Toutefois, le choix revenait aux répondants. Enfin, les entretiens et les enquêtes ont été interrompus lorsque des personnes externes à l'évaluation interferaient sans être invitée par le répondant.

➔Conduite **individuelle** des entretiens[1]. Toutefois, sur demande de certaines survivantes, elles ont pu être assistées par leurs mères.

➔**Anonymisation** de toutes les informations pouvant permettre l'identification des répondants.
➔ Priorisation de la **confidentialité** notamment en ne laissant l'accès aux dossiers confidentiels des survivantes qu'à principale évaluatrice et au responsable de l'analyse des documents de projet. La principale investigatrice et une autre investigatrice qui ont mené les entretiens auprès des survivantes n'étaient d'ailleurs pas au courant de la situation familiale et du d'ESE dont qu'elles avaient subi avant leurs rencontres[1].

➔Concession à enlever une partie des questions posées aux survivantes pour ne pas leur causer des dommages notamment : pour ne pas les remettre dans une situation de victimisation.

[88] Apporté dans le document POLITIQUE ET PROCEDURES DE PROTECTION DE L'ENFANCE ECPAT France.

2ème

Assurance du consentement éclairé de chaque participant avant le démarrage des enquêtes et des entretiens :

➔**Information au préalable** des participants sur l'objet de l'étude, sa durée, les modalités de leur participation qui est volontaire et sans contrepartie, ses droits de refuser de participer et de se retirer de l'évaluation à tout moment sans être obligés d'en expliquer les raisons, le droit de choisir de répondre ou pas à certaines questions. Ils ont également pu connaître au préalable les thématiques que l'on allait aborder avec eux [Annexe P. Lettre d'introduction].
Les informations ont été fournies aux survivantes de façon à ce qu'elles soient en mesure de les comprendre. D'ailleurs, des explications ont déjà été introduites par les membres de l'équipe du pôle social (dont leurs référents), de personnes en qui elles font confiances, pour faciliter cette compréhension.

3ème

➔**Consentement éclairé**[1] **et documenté** des survivantes et des autres enquêtés, celui-ci a été enregistré verbalement (via ODK). Pour les journalistes, le consentement a également été passé verbalement puisque les entretiens se sont tenus par téléphone. Pour les survivantes mineures, les autorisations des parents ont été reçues verbalement lors de la prise de contact soit par l'équipe d'ECPAT France ou par les évaluateurs. Dans la plupart des cas, les entretiens et les enquêtes ont été menés sans la présence des parents, ce qui ne facilitait pas la documentation de leur consentement [Annexe P. Fiche de consentement].

➔**Autorisation** pour **l'enregistrement** des entretiens sur dictaphone. Ces enregistrements permettent une transcription fidèle des dires des répondants sans pour autant qu'on puisse les reconnaître.

➔**Consentement des leaders communautaires** pour les prises de photos. Par ailleurs, les évaluateurs ont respectés le droit à l'image des survivantes. Aucune photo n'a été faite auprès de celles-ci ni de leurs AGR pour ne pas les stigmatiser et parce que cela semble rentrer en contradiction avec l'anonymisation des enquêtes et des entretiens.

Appropriation importante de ces **principes éthiques** dans la **formation** de l'équipe d'évaluateurs. Dans la mesure du possible, les membres de l'équipe ont d'ailleurs été sélectionnés minutieusement par rapport à leurs expériences dans la collecte d'informations sensibles et plus particulièrement des données relatives à la violence à l'égard des femmes.

Enfin, aucun cas de personne sourde et/ou muette n'a été recensé parmi les répondants. Le recrutement de facilitateurs formés sur le sujet à aborder ainsi que par rapport aux principes éthiques à respecter, était prévu si cela se serait produit.

CONSTATATIONS ET ANALYSES

Ces constatations apportent une réponse directe à chaque question d'évaluation, avec des réponses concluantes, des analyses solides et des faits concrets pour les étayer. Les analyses portent sur les acquis du projet et les points qui restent à renforcer ou à améliorer voire à éviter dans le cadre d'une reconduite éventuelle du projet.

Critère d'évaluation : Efficacité

Question d'évaluation n°01 : Dans quelle mesure le but, les réalisations et les produits attendus du projet ont-ils été atteints, et de quelle manière ?

N°	Constatations
1	Le protocole proposé a été expérimenté par ECPAT France à Madagascar pour la prise en charge des survivantes et a permis de rendre le système de protection plus accessible aux survivantes d'ESE
2	Le protocole proposé par ECPAT France a permis de renforcer les capacités de ceux qui interviennent déjà en tant que professionnel pour la prise en charge des survivantes d'ESE dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diégo Suarez et Nosy Be à Madagascar.
3	La majorité des survivantes prises en charge par ECPAT France sont sorties du cercle d'exploitation sexuelle et ont démarré un nouveau projet de vie alternatif et ce, grâce à une prise en charge appropriée à leurs besoins
4	Les filles sensibilisées sont capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle dans la mesure où le soutien couplé de la réactivité de l'équipe a su rassurer les survivantes d'abus sexuels. Toutefois, le manque de capacité à agir tout le long de l'accompagnement juridique de l'équipe restreint la poursuite à termes des abuseurs
5	Les connaissances de leurs droits par les survivantes ne sont pas démontrées dans l'immédiat

1ère

Constatation

Le protocole proposé a été expérimenté par ECPAT France à Madagascar pour la prise en charge des survivantes et a permis de rendre le système de protection plus accessible aux survivantes d'ESE

Indicateur à mesurer	**Accessibilité** du système de prise en charge des survivantes d'ESE
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes d'ESE**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative et quantitative

La pertinence du protocole proposé pour la prise en charge des survivantes n'est plus à démontrer. Il est fondé non seulement sur la forte expertise d'ECPAT France dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle touchant les enfants à Madagascar mais a également été testé par l'équipe du pôle social de l'organisation auprès des bénéficiaires primaires du projet. D'ailleurs, son efficacité est approuvée par ces survivantes. En effet, celles-ci estiment pour 95% que les techniques de prise en charge des intervenants sociaux du pôle social d'ECPAT France permettent de mieux détecter les cas d'ESE. Pour 61%[89] d'entre elles, les informations à destination des survivantes d'ESE concernant leur prise en charge leurs semblaient plus accessibles depuis le projet. En effet, bien qu'ECPAT France ait connu des difficultés à identifier ces cibles au départ, une rectification de stratégie a décuplé leur notoriété auprès des survivantes d'ESE et de leur entourage. Ce qui a eu pour impact une sollicitation plus accrue pour pouvoir intégrer le projet. L'équipe a alors dû faire la sélection des aspirantes au lieu de les rechercher (*Sources : ECPAT_Progress S1 A1Report - Echanges avec les membres de l'équipe d'ECPAT France à Madagascar*).

Les paroles des survivantes recueillies à travers les entretiens témoignent des fruits des efforts de l'équipe de travailleurs sociaux quant à cette rectification de stratégie pour le ciblage des bénéficiaires primaires. Elles relatent entre autres les échos que les manifestations faites par ECPAT que ce soit sur le terrain, à la radio ou par bouche à oreille, ont eu chez elles et surtout au niveau de leurs entourages. Ces échos leur auraient permis d'accéder et d'intégrer ainsi plus aisément la prise en charge proposée par le projet Ranavalona.

> Il y a eu un moment où ma mère a assisté à une manifestation à Ambohijanamasoandro et a rencontré Ecpat puisque ce sont eux qui ont organisé la manifestion, elle a rencontré zoky C. et il lui a dit de m'emmener le voir. Nous nous sommes renseignées sur la formation que j'allais suivre et on a constaté qu'elle était très chère et que ma mère ne pouvait pas payer les frais alors on en a parlé à zoky C.. (….) ils protègent contre la violence et protège les droits de la femme. Ma mère m'a dit qu'il y avait une association qui peut m'aider à poursuivre mes études, c'est pour cela que j'y suis allée. » *(Fanou, 16 ans, survivante, mère célibataire d'un enfant, entrée dans le projet à 14 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant moins de 3 mois, ayant bénéficié de formation professionnelle, en phase de démarage d'activité)*

Cette accessibilité des informations ne s'est pas restreinte au moment du ciblage des survivantes au démarrage du projet. Les paroles de cette survivante sont aussi confortées par les échanges avec l'équipe du pôle social qui revendique leur accessibilité comme un des facteurs clés de succès de leur accompagnement. Les survivantes pouvaient les solliciter et les voir « à tout moment ». Ce que les évaluateurs ont d'ailleurs pu observer lors de l'enquête accompli au sein des bureaux d'ECPAT France. Ces dires sont également confirmés par certains

[89] Contre 5% qui pensent le contraire et 34% sans qui n'ont pas donné leurs avis.

bénéficiaires primaires qui appréciaient particulièrement cette accessibilité de leurs accompagnateurs et référents.

> J'aime beaucoup leur accueil et ils sont tous très simples et accessibles. » *(Mihary, 17 ans, survivante, mère célibataire d'un enfant, entrée dans le projet à 15 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant un-deux ans, ayant bénéficié de formation professionnelle, ayant démarré son AGR).*

Il est important de souligner que comme le cas de chaque survivante est particulier, nuancer chaque constatation les concernant suivant leurs singularités semble peu possible. L'évolution de leurs parcours dépendent d'un part, de la qualité de l'ensemble des accompagnements et d'autre part, de plusieurs aspects de la vie des survivantes* (environnement familial, situation matrimoniale, logement, situation économique, volonté, etc.)**. Pour pouvoir nuancer les résultats, il faut mener une analyse de l'ensemble de ces aspects pour chacune des 24 constatations les concernant. Cela aurait été possible avec meilleure connaissance de l'environnement familiale, de leur logement, etc. et donc, grâce à une observation plus longue auprès des survivantes. Ce qui n'a pas été possible pour cette évaluation. D'autant plus que les informations les concernant ont été assemblées depuis plusieurs sources de données qui peuvent être recoupées de manière plus globale mais plus difficile à lier et à analyser en tant que variables interdépendants.

Bien que nuancer les résultats suivant les caractéristiques des bénéficiaires primaires semble peu probable, dans la mesure du possible, les évaluateurs tenteront à travers les données quantitatives (n=38), dans ce rapport, d'avancer des analyses considérant les différents accompagnements dont en bénéficier les survivantes ou encore l'année d'intégration au projet. Seront donc tenues en compte pour certaines constatations par exemples: la participation des survivantes à une formation professionnalisant ou à la reprise d'un cursus initial interrompu, la participation d'un ou de ses parents au projet (bénéficiaire d'un appui AGR et de formation en gestion de microprojet) ou l'étape à laquelle se trouve son AGR.

---

*en dehors des accompagnements, que ce soit durant ou après le projet.

**Comme relaté lors des échanges avec les membres de l'équipe du pôle social.

*** Des variables pouvant être croisées avec les résultats de l'enquête menée auprès des survivantes mais également les contenus des données secondaires sur les survivantes (état des lieux et données initiales de l'enfant).

2nde

Constatation

Le protocole proposé par ECPAT France a permis de renforcer les capacités de ceux qui interviennent déjà en tant que professionnel pour la prise en charge des survivantes d'ESE dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Majunga, Tuléar, Diégo Suarez et Nosy Be à Madagascar.

Le premier résultat intermédiaire visé par le projet concerne le **renforcement du système de protection** et de **son accessibilité** aux filles survivantes de ces zones d'intervention et ce, avant la fin de son déploiement (*Cf. Chaîne de résultats*).

Pour le projet Ranavalona, l'amélioration de l'accessibilité du système de protection et de la qualité de la prise en charge passe avant tout par le renforcement des capacités des intervenants depuis la détection, en passant par le diagnostic, l'accompagnement ainsi que par la mise en place de plan d'intervention efficace et adapté aux besoins des survivantes. Afin de garantir ce renforcement des capacités, ECPAT France a proposé un protocole de prise en charge [Annexe Q] incluant des outils d'accompagnement. Ce qui a fait l'objet de formations.

Indicateur à mesurer	Renforcement amélioration du système de prise en charge des survivantes d'ESE
Villes d'intervention concernées :	Antananarivo, Diégo, Fianarantsoa, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Bénéficiaires primaires concernées :	Survivantes d'ESE (indirectement)
Bénéficiaires secondaires impliquées :	**Intervenants sociaux**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative

➔Description des activités évaluées et de la population d'étude

Ce renforcement de capacité a été concrétisé par une **séance de formations[90] pour chacune des 6 villes d'intervention** du projet. Décortiquant le protocole de prise en charge, celles-ci ont visé l'intégration par ces participants des techniques et des outils adaptés et percutants dans **l'identification des enfants survivantes d'ESE et dans leur accompagnement**. Le protocole de prise en charge quant à lui prône l'efficacité de la complémentarité des approches multidisciplinaires (psychosocial, éducatif, médical, juridique et économique).

Le protocole de prise en charge est proposé dans le cadre des projets Ranavalona et Escale d'ECPAT France à Madagascar. Il permet aux intervenants sociaux de proposer des réponses de prise en charge à la fois conformes aux besoins des survivants d'ESE et dans le respect de leurs droits et leur autonomie. Il établit ainsi un cadre de travail articulé autour d'une bonne compréhension des tenants et des aboutissants de cette action (ESE, travail social, public cible, des profils de l'équipe de prise en charge), de son déploiement effectif (accompagnements psychosocial, éducatif, médical, juridique et économique) ainsi que des modalités du suivi et de l'évaluation à mener.

Les formations ont été menées auprès de divers acteurs susceptibles d'être en contact avec les survivantes d'ESE et donc, de les prendre en charge. Ceux-ci sont désignés dans le projet comme étant des intervenants sociaux. [Annexe R. Caractéristiques des intervenants sociaux enquêtés]. Parmi eux, on retrouve des chefs fokontany, des agents communautaires, du personnel soignant, des agents de commissariats, des animateurs, des enseignants, du personnel des Ministère de l'Enseignement, des assistants sociaux, etc. Lors de l'évaluation, on a ainsi retrouvé : 41% de professionnels de l'intervention sociale, 36% d'enseignants et d'éducateurs, 8% travaillant au niveau du Ministère de l'éducation ainsi que du Ministère de la population et de la protection des femmes, 8% de leaders communautaires et religieux, 5% d'acteurs provenant des autorités et de la justice (policiers, juristes, etc.), et enfin, 3% représentent le personnel de soins (soient 59% de non professionnels dans le domaine de la prise en charge sociale). Pour les professionnels, leurs participations ont été proposées par les confrères et partenaires d'ECPAT France à Madagascar [Annexe S. TDR des formations] et

[90] Tenues sur 3 jours en 2018 et en 2019.

pour les autres intervenants, elles émanent des identifications faites au niveau des fokontany lors des descentes de l'équipe du pôle social. Pour ces derniers (non professionnels), leur intégration notamment dans les formations en tant qu'intervenant social a également été confortée par les recommandations de l'étude Baseline du projet Ranavalona. Celles-ci encourageaient entre autres l'implication des acteurs au niveau des communautés des survivantes identifiées comme pouvant participer à la détection et au signalement des cas d'ESE.

Pour ce qui en est de la répartition par province, 30% des enquêtés proviennent de la Capitale, 23% sont de Fianarantsoa, 14% de Tuléar et respectivement 11% de Diégo, Mahajanga et Nosy Be[91]. Concernant particulièrement les professionnels de l'intervenant social (41%) : 13% sont d'Antananarivo, 8% de Fianarantsoa, 6% de Diégo, 5% de Nosy Be, 4% de Majunga et 4% de Tuléar. Les participants émanant du secteur de l'éducation, de l'animation et de la formation (36%) sont également plus représentés à Antananarivo (12%) et à Fianarantsoa (8%) et ne le sont pas du tout à Diégo (0%). Les leaders communautaires interrogés (6%) proviennent pour la majorité de Diégo (3%) alors qu'aucun ne sont de Fianarantsoa et de Tuléar. Les leaders religieux (2%), quant à eux, sont exclusivement de Fianarantsoa (1%) et de Majunga (1%). Parmi les autorités enquêtées (5%), on recense 2% de Tuléar et respectivement 1% de Fianarantsoa, de Diégo et d'Antananarivo. Enfin, le personnel de la santé (3%) était réparti entre Fianarantsoa (2%), à Tuléar (1%) et à Antananarivo (1%).

Bien qu'une analyse par ville d'intervention soit possible, pour cette constatation, il convient de la ressortir suivant l'activité respective des répondants. Ce qui permettra de proposer des pistes de réflexions par rapport au ciblage des profils pertinents à intégrer pour la reconduite de telles formations. Une harmonisation des pratiques à transmettre semble d'autant plus importante que les formations devront être menées sans exception dans l'ensemble des villes d'intervention. Une distinction des résultats par ville semble donc peu pertinente pour les recommandations.

➔Les participants ne s'approprient pas la complémentarité des approches avancée pas le protocole, comme étant la plus appropriée pour la prise en charge des survivants d'ESE

Les participants n'ont pas, dans la presque totalité, ressorti cette interdépendance des approches multidisciplinaires recherchée par le protocole de prise en charge proposé par le projet Ranavalona. En effet, seulement 1% des idées ressorties par les travailleurs sociaux (n=303) l'ont avancé comme étant l'outil le plus pertinent dans la prise ne charge des enfants survivants d'ESE. Ce qui représente tout de même une partie infime par rapport à la totalité des idées ressorties par l'ensemble des acteurs (0,33%).

Toujours parmi ces professionnels de l'intervention sociale, 33% des convictions portent sur **l'accompagnement psycho-social** comme **meilleur moyen de prendre en charge** les enfants survivants d'ESE. Ce qui convergent également avec les 33% des idées ressorties par ceux qui travaillent dans le domaine de l'éducation et de l'animation, les 33% de la part des leaders religieux; les 27% du personnel des institutions publiques, les 22% des autorités, les 17% du personnel de soins ainsi que les 14% de la part des leaders communautaires (soient **30% de l'ensemble des avis des participants**). L'accompagnement éducatif le suit avec 10% des convictions de l'ensemble des participants dont 21% de la part des représentants des institutions. Pour tous, se succèdent par la suite les autres approches (11%), la sensibilisation (10%), le référencement (8%), l'accompagnement juridique (7%), l'accompagnement économique (6%), le suivi personnalisé (5%), l'accompagnement médical (4%) et la détection des cas (1%). 64% des participants seraient en mesure de mettre en application cette approche qu'ils jugeraient pertinents.

[91] Cette répartition découle de la disponibilité des répondants (échantillonnage de convenance).

Justificatif n° 1. Techniques et outils jugés pertinents selon le type d'intervenant

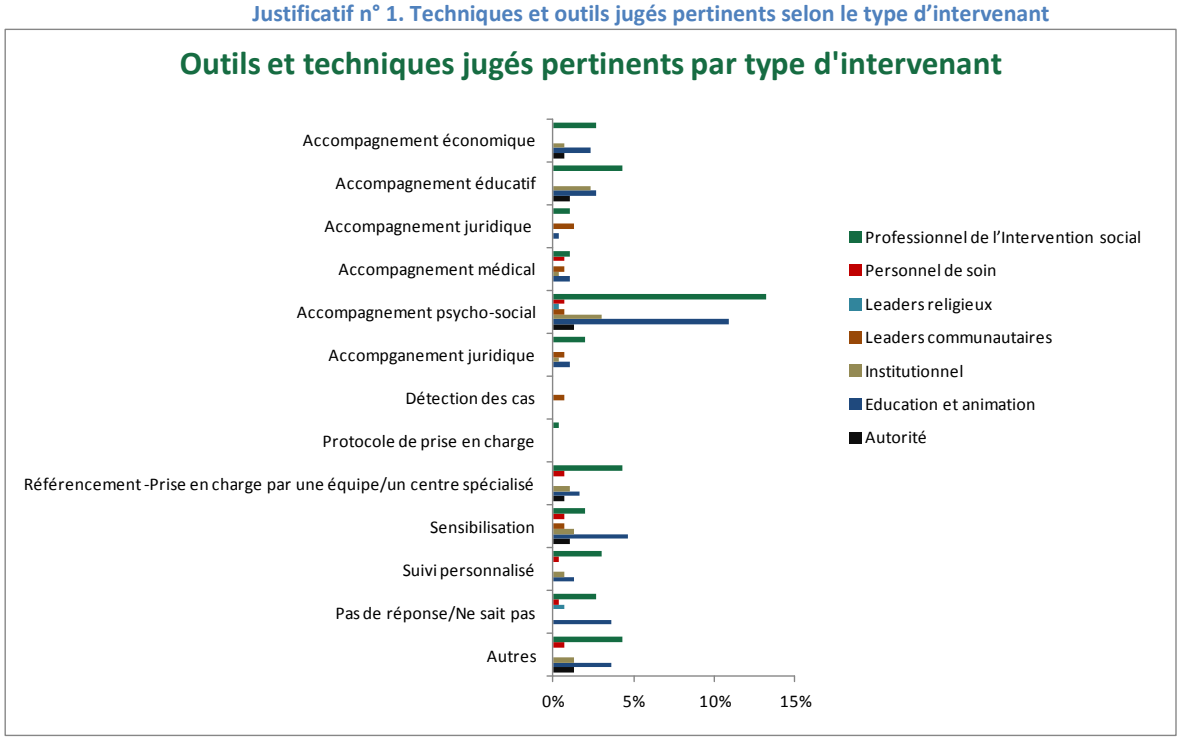

➔La plupart des participants n'appliquent pas les bonnes pratiques promues lors des formations. Très peu retiennent d'ailleurs ce qui a été véhiculé pendant ces moments.

Le projet souhaite promouvoir par ailleurs le renforcement des compétences se basant sur des méthodologies inspirées par des données scientifiques pertinentes (Cf. Document présentant le projet - Premier indicateur du premier résultat intermédiaire). Le protocole proposé s'inspire des expériences et surtout des bonnes pratiques d'ECPAT France à Madagascar dans la prise en charge des survivantes d'ESE.

Toutefois, 41%[92] des participants se référeraient encore en premier à leurs connaissances personnelles si 30% feraient appels aux formations reçues tandis que 8% se basent sur les besoins des survivantes alors que 1% s'inspirent des données scientifiques. Ces connaissances personnelles qui pour la plupart (75%) sont alimentées par les constats dans leur quotidien et ceux au niveau de la communauté. Ces sources de savoirs subjectives portent à mal l'objectif d'une harmonisation des pratiques dans la prise en charge des enfants survivantes d'ESE.

Justificatif n° 2. Sources des approches jugées pertinentes selon le type d'intervenant

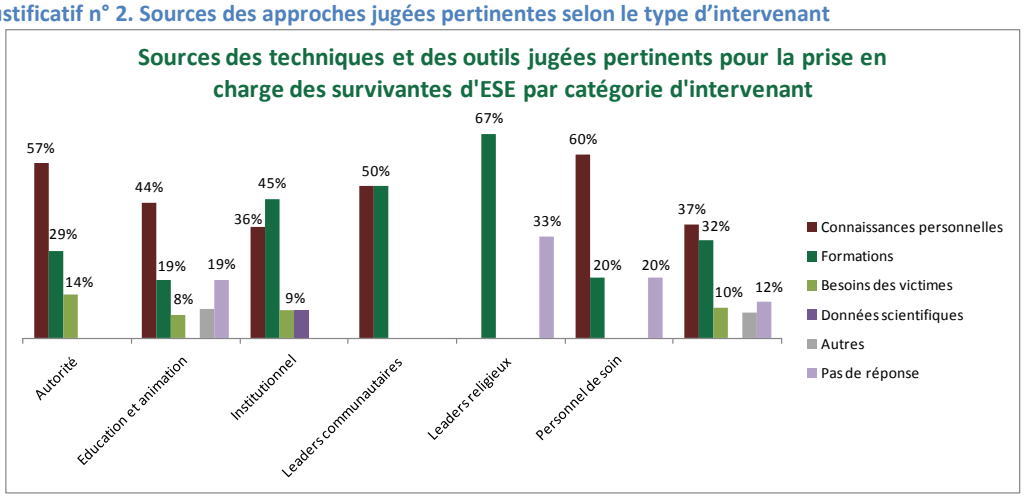

[92] Si l'on ne considère que la première réponse apportée et 49% si l'on tient compte des cumuls de toutes les réponses apportées par les participants (n=282).

54% des répondants se souviennent avoir reçu des formations (n=79) que ce soit dans le cadre ou en dehors du projet Ranavalona. Parmi eux, 10% se sont rappelé que les thématiques abordés portaient sur la prise en charge des enfants survivants d'ESE si pour 39%, ils tournaient autour de ce sujet. Par ailleurs, 16% relataient l'approche psycho-social et 11% l'approche pédagogique et les techniques d'animation comme principal objet des formations reçues.

Justificatif n° 3. Formations reçues par groupe d'intervenant

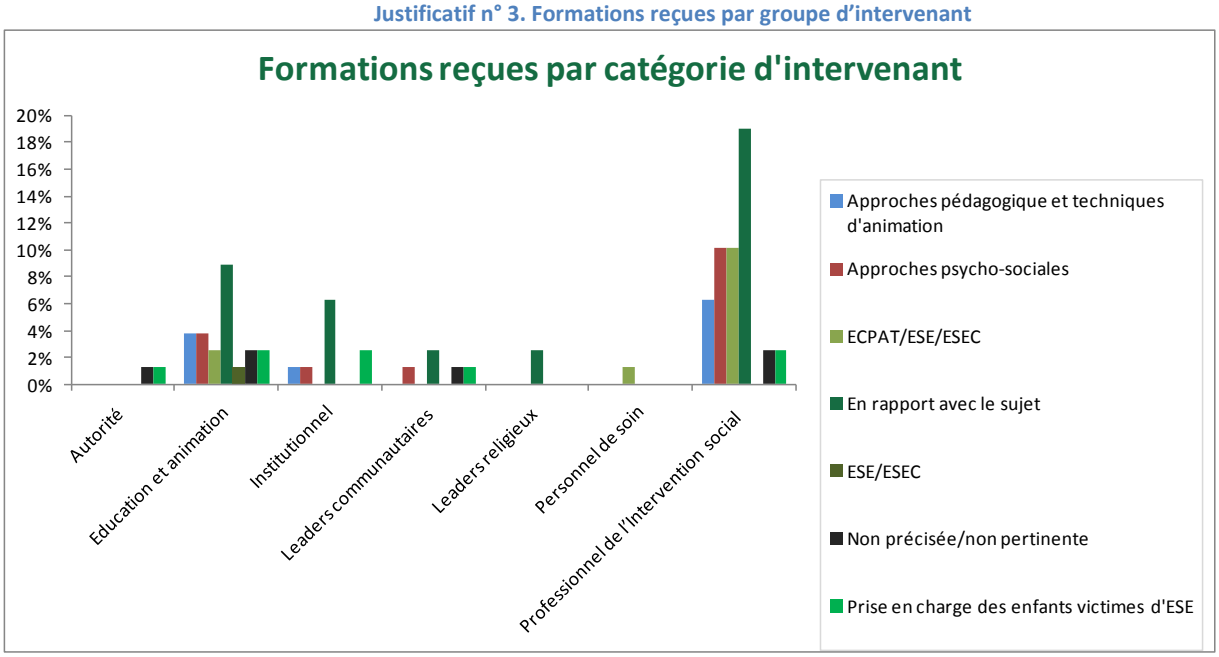

Pour ceux qui se souviennent avoir été présents lors des formations tenues dans le cadre du projet Ranavalona : 28% ont retenu des informations qui sont en rapport avec les contenus des formations, 34% rapportaient des sujets qui ne précisent pas exactement ce qui y a été abordé tandis que 29% semblaient hors sujet par rapport aux formations à destination des intervenants sociaux[93]. Près de 7% ont même parlé de thématiques en dehors du champ d'intervention d'ECPAT France à Madagascar.

Justificatif n° 4. Contenus retenus de la formation par les intervenants sociaux

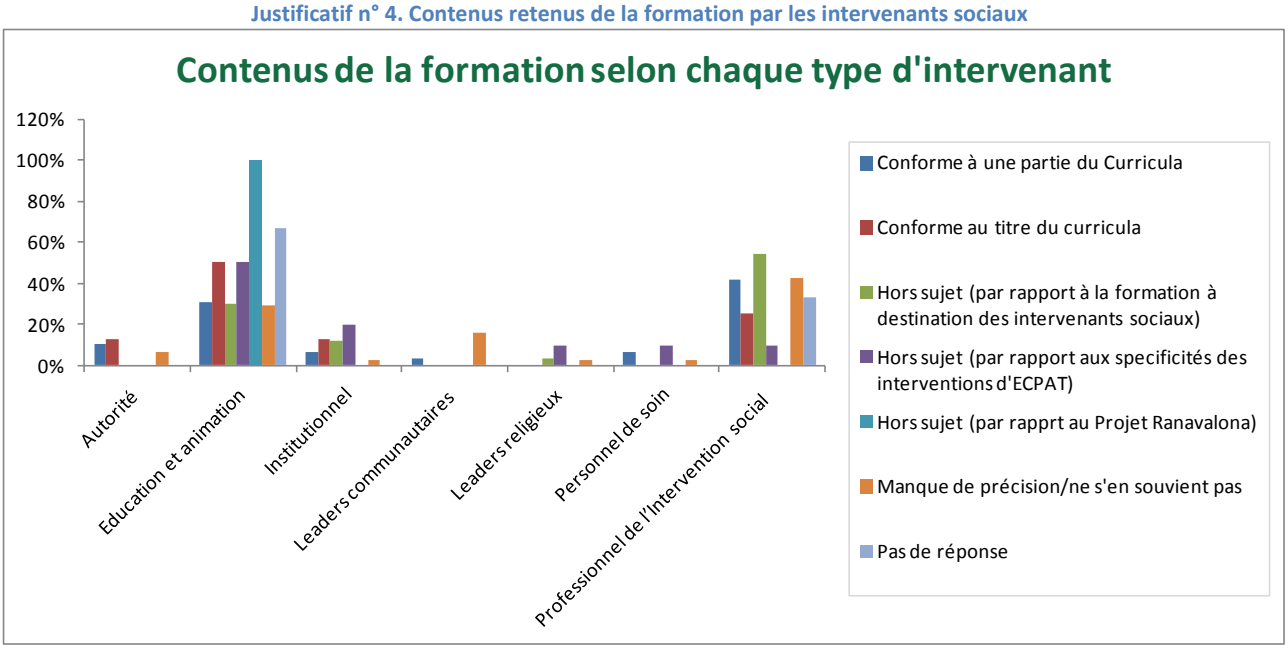

[93] Ils ont relaté des thématiques qui auraient pu être abordé lors d'autres formations auprès d'ECPAT France ou en rapport avec l'intervention sociale auprès de populations vulnérables ou encore, ils n'ont retenu que la présentation de l'organisation (ECPAT France à Madagascar).

➔Les pratiques trop hétérogènes des participants ainsi que leurs différences de niveaux dans l'implication auprès des survivants d'ESE concourent à l'échec de passation des bonnes pratiques du protocole de prise en charge.

Bien que la volonté d'ECPAT France d'intégrer l'ensemble des acteurs susceptibles de prendre en charge les survivants d'ESE soit louable, deux obstacles entravent la mise en œuvre du protocole de prise en charge dans les pratiques des intervenants sociaux : d'une part, on retrouve les différences de niveaux dans l'assimilation des formations (comme démontré ultérieurement) et d'autre part, on a les inégalités dans le degré d'implication auprès des survivants d'ESE. En effet, les réponses des participants restent entrevoir que seuls quelques uns s'occupent des cas de survivants d'ESE avant la formation. Ce qui a été maintenu depuis la formation jusqu'ici.

Un mauvais ciblage des participants auraient pu entraver l'assimilation du protocole de prise en charge lors des formations. Parmi les participants[94], seuls 3% interviennent spécifiquement dans la prise en charge des enfants, 23% le compte parmi leurs activités (dont principalement des professionnels), 13% n'ont pas encore développé ce service après la formation et ce jusqu'à ce jour même s'ils en auraient l'intention, et surtout 9% ne comptent pas du tout le faire. L'assimilation du protocole de prise en charge semble nécessiter une certaine expertise tant dans le domaine du travail social mais également pour ce qui en est de l'intervention auprès des enfants survivants d'ESE. D'ailleurs, dans le protocole de prise en charge et les TDR des formations, les profils visés sont exclusivement les professionnels dans l'intervention sociale.

Justificatif n° 5. Implication dans la prise en charge des survivants d'ESE par groupe d'intervenant

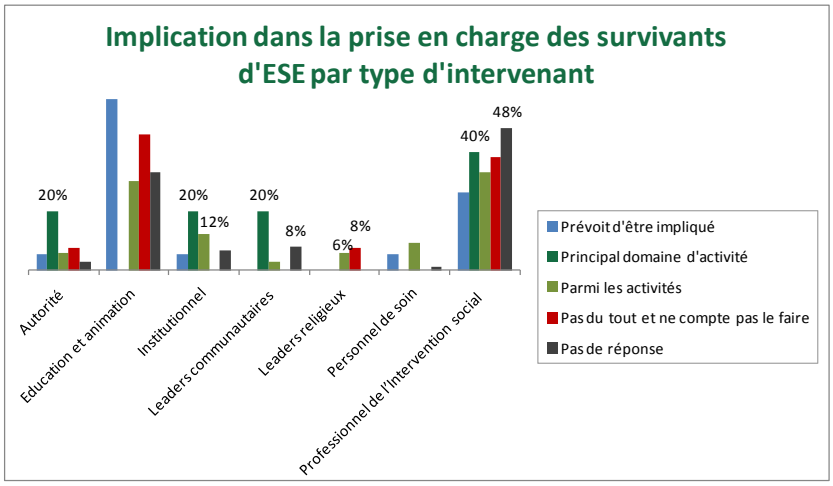

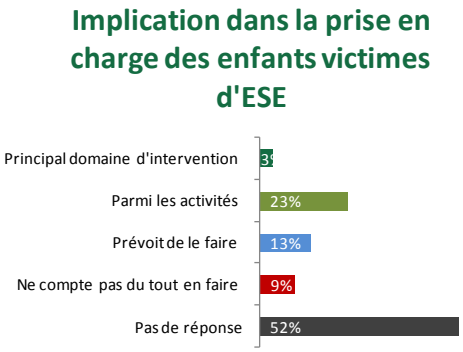

De même pour les aides juridiques que ces participants procurent aux survivants d'ESE semble limiter. Que ce soit pour le référencement vers les autorités que pour l'accompagnement juridique, la plupart de ces acteurs ne semblent pas pouvoir/vouloir favoriser la dénonciation des abuseurs :

Pour ce qui en est du référencement des survivants d'ESE, principalement (70%) dans l'ensemble, les intervenants sociaux orienteraient surtout vers les « autres » services communautaires et institutionnels (32%), les centres de santé (27%), les centres de réinsertions (22%) puis au niveau des autorités judiciaires compétentes (20%). Bien que les professionnels du travail social soient ceux qui orienteraient majoritairement les survivants vers les autorités (8%), pour la plupart, leurs premières actions seraient de les orienter vers les centres de santé (13%). Pour les autres acteurs (leaders communautaires, personnels de soins et leaders religieux) l'idée de les référencer vers les autorités semblent inenvisageables (-1% le conseillent).

[94] 52% de non réponse.

Justificatif n° 6. Lieux de référencement selon le type d'intervenant

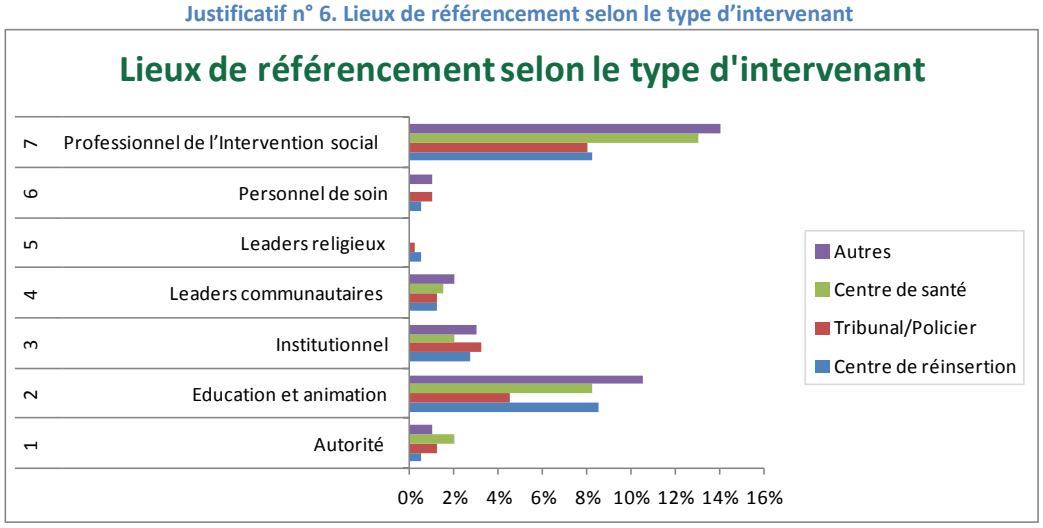

Par ailleurs, 61% des intervenants sociaux affirment proposer un « accompagnement juridique individuel » dont une majorité des professionnels de l'intervention sociale. Toutefois, pour la plupart, ce service se limite à l'orientation et la mise à disposition des informations sur les droits des survivants (63%). L'accompagnement juridique individuel en lui-même n'est proposé que par quelques uns (7%) et enfin, la sécurité des survivantes qui entameraient une plainte, n'est assurée que par une partie infime (1%).

Justificatif n° 7. « Accompagnement juridique » par type d'intervenant

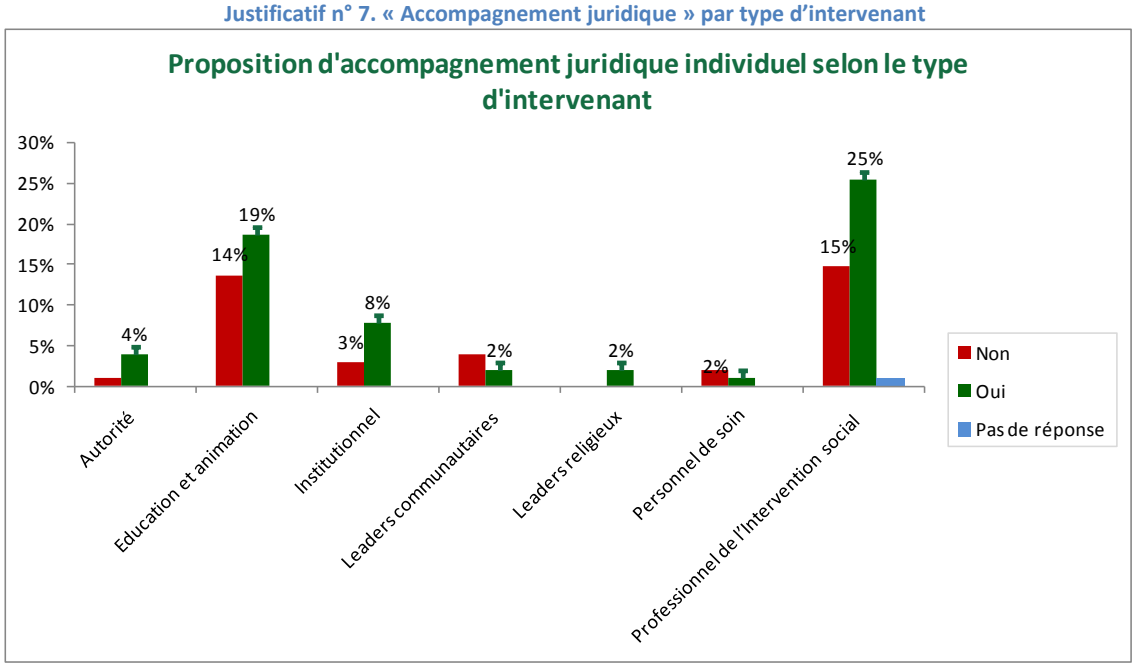

Les raisons qui restreignent l'accompagnement juridique individuel en cas de poursuite, résideraient, soit dans l'incapacité et la peur des intervenants, soit dans le manque de volonté et de courage des plaignants, soit parce qu'il n'y a pas encore eu de cas « graves » à traiter, mais surtout parce qu'ils préfèrent proposer des arrangements (manque de conviction)[95].

[95] Un intervenant affirme même ne pas voir la nécessité de porter plainte.

Justificatif n° 8. Raisons de non mise en place d'un accompagnement juridique individuel évoqué par les intervenants sociaux

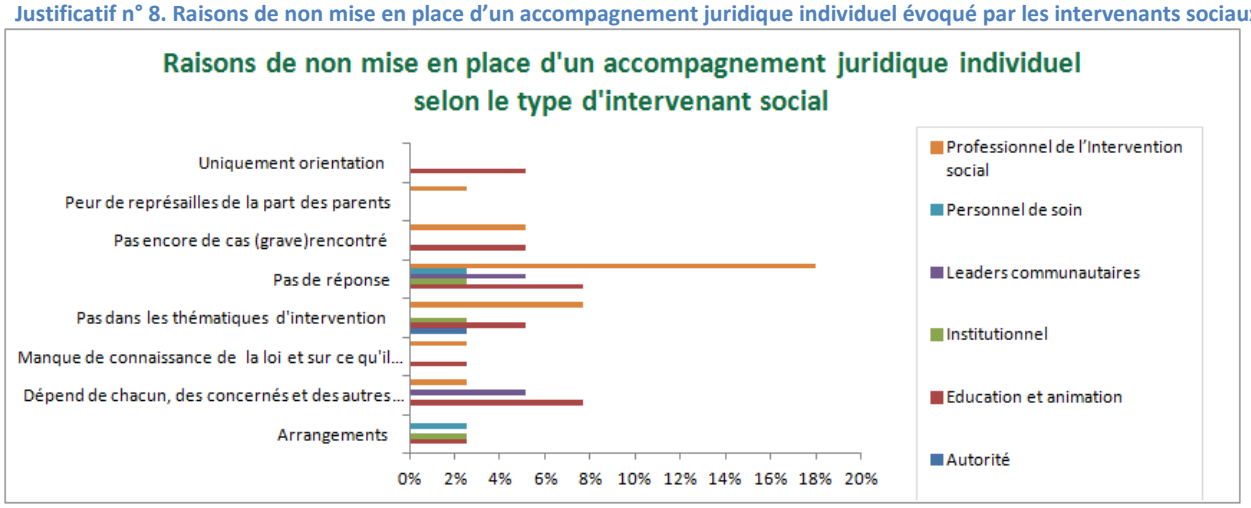

La volonté d'ECPAT France, à travers le projet Ranavalona de renforcer les capacités de ces intervenants sociaux notamment dans l'accompagnement judiciaire des survivants d'ESE ne semble pas acquise du fait de leurs manques de conviction dans la dénonciation des cas ou par manque de persuasion envers les survivants qui seraient effrayés par l'idée.

➔Les formations proposées par le projet constituent une solution face aux difficultés de certains participants à prendre en charge les survivants d'ESE.

Justificatif n° 9. Limites d'intervention dans la prise en charge des survivantes de l'ESE par type d'intervenant

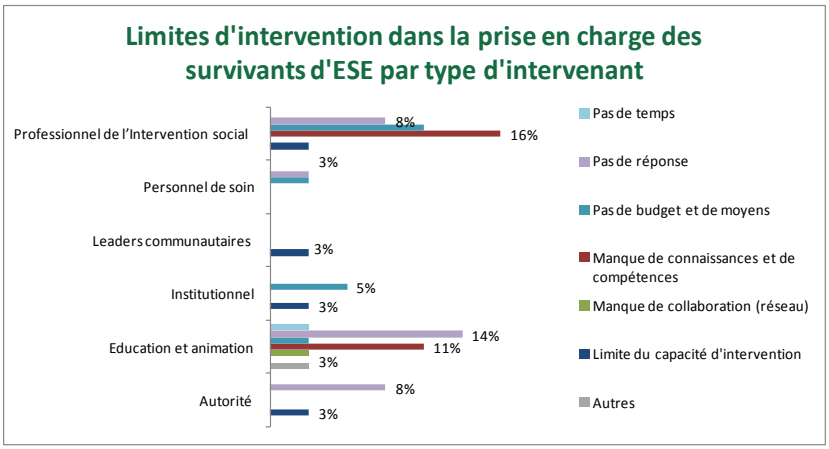

Parmi ceux qui se souviennent ne serait ce qu'une partie de la formation (n=37), on retrouve des professionnels de l'intervention sociale[96] dont les limites dans la prise en charge des survivants d'ESE résidaient principalement dans le manque de connaissances et de compétences.

On compte également des autorités, des leaders communautaires ainsi que des travailleurs sociaux qui étaient restreints par leur capacité de par leurs domaines principaux d'intervention.

Justificatif n° 10. Renforcement des connaissances et des capacités grâce aux formations conférées par le projet Ranavalona

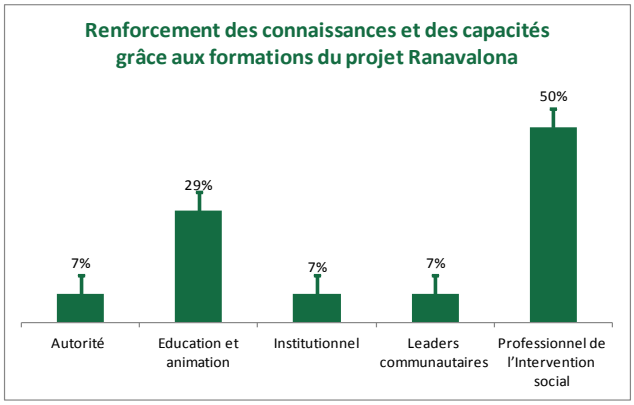

Tous s'accordent à dire que les connaissances apportées par les formations du projet Ranavalona ont su combler ces lacunes (100% des 37 qui se souviennent des contenus des formations). Il est tout fois lieu de remarquer que ce sont les professionnels de l'intervention sociale qui sont les plus nombreux à avoir pu mobiliser ces acquis puisqu'ils sont les plus nombreux à s'en être rappelé. Ce sont donc les plus représentés parmi les intervenants sociaux qui ont pu renforcer leurs connaissances et leur capacité grâce au projet Ranavalona.

[96] des intervenants de l'éducation et de l'animation.

➔Une amélioration des connaissances et un renforcement des capacités difficilement mesurable chez les participants aux formations du projet Ranavalona.

Par rapport à leurs connaissances autour de la prise en charge des survivants d'ESE avant leur participation au projet Ranavalona, 47% des intervenants les estiment comme étant insuffisantes, 10% comme assez suffisantes, 22% comme suffisantes et 21% comme étant complètes. Après avoir bénéficié des formations de la part d'ECPAT France à Madagascar, les intervenants estiment à 37% que leurs connaissances à ce sujet comme étant insuffisantes, 8% comme suffisantes, 32% comme assez suffisantes et 9% comme complètes.

Il est à noter que dans ces cas (Peu de participants reconnaissants avoir participé aux formations, non mémorisation par la plupart des contenus abordés, non application des acquis éventuels, etc.), il semble assez **difficile** d'entrevoir et de **mesurer** objectivement l'évolution des connaissances des intervenants sociaux. D'autant plus que les résultats quant à l'auto-évaluation des connaissances semblent en contradiction avec les réponses ultérieures des intervenants sociaux.

Justificatif n° 11. Niveau des connaissances par rapport à la prise en charge des survivantes par les intervenants sociaux avant et après le projet

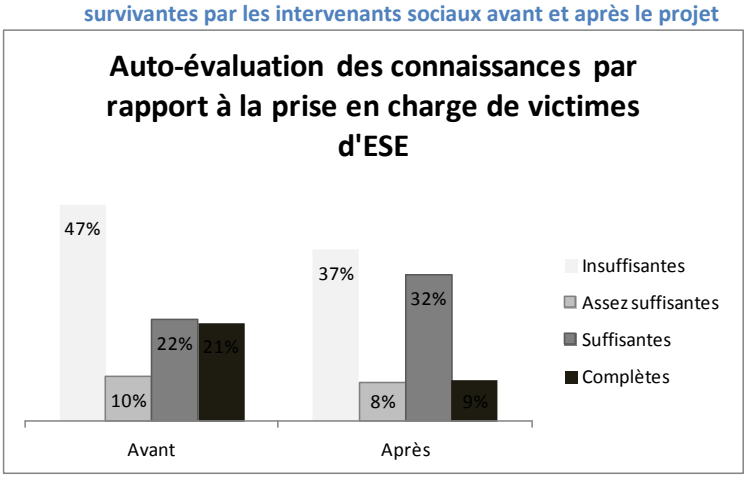

De sensible évolution selon leur auto-évaluation de leurs connaissances sont perceptibles au niveau des intervenants sociaux où 8% estimaient leurs connaissances comme étant suffisantes auparavant contre 11% après les formations. L'évolution est assez déroutante pour les enseignants, les éducateurs et les animateurs chez qui 11% les voyaient comme complètes avant leur participation au projet contre 3% après (et près de 8% de non réponses).

Justificatif n° 13. Auto-évaluation par les intervenants sociaux de leurs connaissances avant les formations

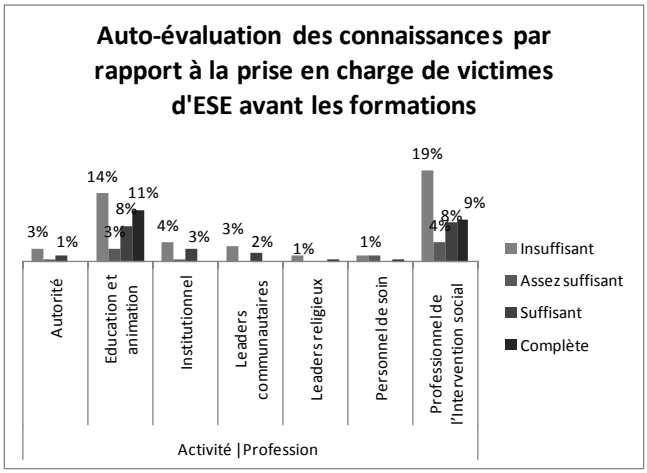

Justificatif n° 12. Auto-évaluation par les intervenants sociaux de leurs connaissances après les formations

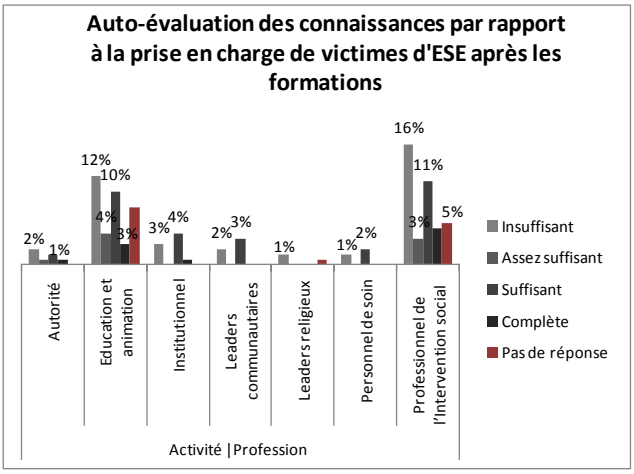

Pour un ciblage approprié et percutant, une réflexion plus approfondie quant à la capacité et à la possibilité de prise en charge des survivants d'ESE par chaque type d'acteur doit être entreprise. Il est important de penser aux critères de sélection des futurs participants aux formations. Pour se faire, il faut interroger le nombre de cas de survivants d'ESE accompagnés par la structure du postulant ou par lui-même dans le cadre de son activité ou dans son quotidien (avant la reconduite des formations).

Il est important de considérer que dans la plupart des cas des poursuites judiciaires par les survivants d'ESE se font majoritairement dans le cas de viols. Or, les survivants d'ESE n'ont pas tous subis ce type d'abus.

La fréquence et la durée des séances dans chaque ville d'intervention couplées du niveau d'expertise[97],[98] de certains participants par rapport au sujet de la prise en charge des survivants d'ESE, peuvent être en cause dans les oublis et le manque d'assimilation quant aux contenus des formations.

Les avis des intervenants sociaux divergent quant aux approches les plus appropriées pour la prise en charge des survivants d'ESE. Ce qui remet encore en question la volonté d'harmoniser les pratiques auprès des acteurs œuvrant dans le système de protection de cette catégorie de public cible.

L'harmonisation des pratiques des intervenants sociaux œuvrant pour la prise en charge des survivants d'ESE doit être renforcée notamment par des formations plus poussées sur la mise en appropriation du protocole de prise en charge avancé par le projet Ranavalona. L'appropriation du protocole pourra se faire uniquement si celui-ci est valorisé par les acteurs œuvrant concrètement auprès des survivants d'ESE. La valorisation du protocole de prise en charge proposé par l'équipe du pôle social d'ECPAT France à Madagascar passe avant tout par un ciblage plus poussé des acteurs à former. En effet, une sélection plus fine des participants permettra aux acteurs les plus à même de prendre en charge les survivants d'ESE dans leur activité au quotidien et de les distinguer de ceux qui s'occupent plus largement d'autres types de publics vulnérables.

Outre l'amélioration du ciblage, l'évaluation pré et post formation se doit être plus concise en vue d'obtenir non seulement des informations sur l'évolution des connaissances mais aussi sur l'amélioration des capacités de prise en charge de cas des survivants d'ESE des intervenants sociaux.

Dans l'esprit de maintenir l'implication des acteurs susceptibles de prendre en charge des survivants d'ESE à différents niveaux de leurs parcours, tout en ayant des formations plus percutantes avec un ciblage plus adéquat, une ventilation des contenus du protocole peut être envisagée. Cette solution consiste à scinder le protocole en plusieurs modules à proposer à chaque groupe-type d'intervenants sociaux suivant leurs intérêts et leurs niveaux d'intervention en question (détection, écoute, référencement, accompagnements, suivi). Il convient également de séparer par conséquent la tenue des formations à destination de ces différents participants suivant les niveaux d'intervention et/ou suivant les profils (s'adaptant ainsi au niveau d'expériences et éventuellement d'assimilation de chaque groupe-type de participant).

[97] Si l'on tient compte des normes de prise en charge dans l'assistance sociale des survivants d'ESE et si l'on se réfère aux pré-requis pour l'assimilation du protocole proposé.

[98] Toujours en rapport avec les capacités et les expériences dans la prise en charge de survivants d'ESE.

3ème

Constatation

La majorité des survivantes prises en charge par ECPAT France sont sorties du cercle d'exploitation sexuelle et ont démarré un nouveau projet de vie alternatif et ce, grâce à une prise en charge appropriée à leurs besoins

Indicateur à mesurer	Nombre de survivantes d'exploitation sexuelle participantes au projet dans les villes choisies pour l'évaluation, sorties du cercle d'exploitation et ayant démarré un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable d'ici 2020
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes d'ESE**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative et quantitative Analyse et revue documentaire

A travers la prise en charge du projet Ranavalona, les survivantes ont pu formuler des demandes d'appui pour une réinsertion socio-économique. Celle-ci a été possible, pour elles, grâce aux formations et aux appuis dans leur AGR, et pour leurs parents, en les aidant à accroître dignement leurs revenus. Ainsi, sur les deux dernières années du projet, 97 filles survivantes d'ESE ont été prises en charge par les travailleurs sociaux d'ECPAT France à Madagascar dont 38 ayant pu poursuivre leur scolarité et 59 ont intégré des formations professionnelles. Enfin, 59 d'entre elles et 38 parents ont pu bénéficier d'un appui pour leur AGR (*Sources : Rapport S1.A3 et Etat des lieux final des survivantes*). Malheureusement, une survivante est décédée et l'une d'entre elles, a mis un terme à sa participation au projet suite à son mariage.

Pour l'évaluation, 38 survivantes réparties comme suit, ont pu y participer: 18 ont pu faire un rattrapage scolaire, 20 ont pu suivre une formation professionnelle, 15 ont pu bénéficier d'une formation en gestion de microprojets, 10 ont pu assister aux ateliers de visite métiers et 9 ont pu jouir d'un soutien financier pour démarrer leur activité génératrice de revenue[99].

Parmi les survivantes interrogées qui confessaient avoir été dans un cercle d'exploitation (n=17), une grande majorité (94%) a avoué avoir rompu avec le cercle d'exploitation à un moment, peu avant ou à partir de leur intégration du projet[100].

Les raisons des ruptures avec le cercle d'exploitation sont évoquées plus bas.

La seule qui a avoué ne pas avoir arrêté son implication dans l'activité de prostitution a pourtant une activité génératrice de revenue rentable et bénéfique (élevage de volailles). Elle a pu bénéficier d'une formation professionnalisant ainsi que d'un appui pour démarrer son AGR ainsi que les différents accompagnements notamment psychologique offerts par le projet. Pourtant, certaines des survivantes ont eu les mêmes bénéfices du projet mais ont pu sortir du cercle d'exploitation.

Une compréhension des motifs de rupture avec le cercle d'exploitation selon l'état d'avancement de l'AGR ou suivant la situation économique des survivantes ou par rapport aux activités intégrées au niveau du projet ne semble donc pas pertinente.

Justificatif n° 14. Rupture avec le cercle d'exploitation

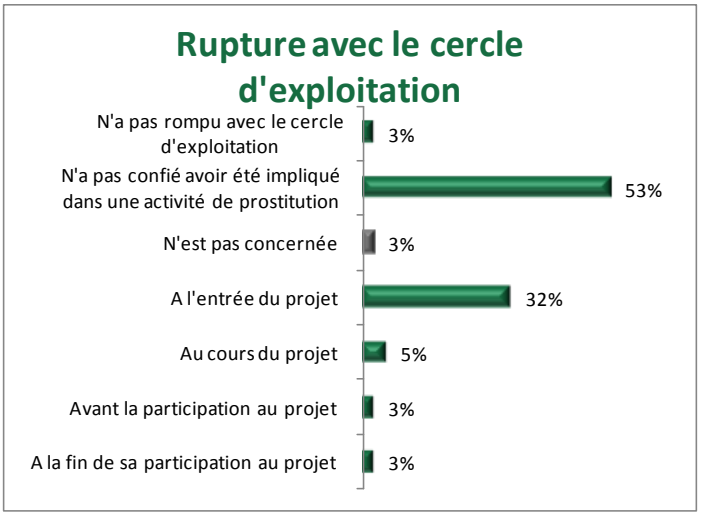

[99] La durabilité et la viabilité du projet de vie alternatif sont discutées plus bas La durabilité et la viabilité du projet de vie alternatif est discutée plus bas dans le critère d'évaluation correspondant.

[100] 17 filles ont concédé à dire avoir été dans un cercle d'exploitation. Seule une d'entre elles a avoué qu'elle n'en était pas ressortie.

Le récit de cette survivante témoigne bien du contexte d'arrivée dans le projet durant lequel elle est sortie du cercle d'exploitation :

> Je ne me suis pas « prostituée ». Mais j'ai fait un peu de bêtise. Beaucoup de bêtises (…) à seize ans, **j'ai intégré l'organisation, et à la moitié de l'année j'ai changé**. Je pense que les jeunes filles d'ici sont en manque d'amour. Ici, Il y a beaucoup de voyous et elles ne prennent pas en compte de cela car elles sont en manque d'amour et même si les voyous les draguent, elles sortent avec eux.(…) Elles ont des rapports sexuels car ils leur invitent à sortir et elles font n'importe quoi. (…) Ce sont mes amies qui m'ont poussé à les faire, je n'étais pas trop résistante face à la tentation, je les ai suivis à treize ans (…) J'ai arrêté au moment où j'ai intégré l'association. (…) Il y a eu un moment, je n'y suis pas retourné, mais après j'y suis revenue. Je suivais mes amies pendant une semaine pour aller à une fête par exemple. (…) Puis, il y a eu une sensibilisation et Monsieur A..... est venu près de chez nous et il nous a informé, le 06 novembre 2018. Ce n'est que maintenant que je ne suis plus dans le projet (2020). C'était intéressant et j'y suis entrée. J'ai ressenti que ce que j'ai accompli était mauvais, non convenable et **j'ai changé quand ce projet est apparu.** J'ai su que c'était la chose à faire, que c'était la route à suivre. J'ai été têtue, j'ai suivi mes amies. A quatorze ans, j'ai eu mon premier rapport sexuel. J'ai été facilement tenté et c'est devenu un loisir, c'est devenu une habitude de le faire. J'ai été très jeune et je ne m'en suis jamais souciée de ma santé sexuelle. Ma forte tête prenait le dessus. Mes parents me l'ont toujours dit mais je les ai ignorés mais **c'est après les discussions au niveau de l'organisation (ECPAT) que j'ai ressentie que ce n'était pas bien**, les gens m'ont aussi dit d'arrêter et j'ai essayé de m'en sortir. J'ai ressenti que ce n'était pas bien car mes parents devenaient tristes à cause de moi et j'ai arrêté. C'était difficile car parfois j'ai encore envie de suivre mes amies. C'était un peu difficile de résister à la tentation. J'ai été têtue et parfois ils ne m'aimaient pas. **Nous avions rompu nos liens avec mes parents, nous ne communiquions plus, même le sujet de la nourriture créaient des disputes. Maintenant, nous nous entendons bien à nouveau**. Je me suis excusée auprès d'eux et ils m'ont parlé. **Actuellement, je ne suis plus mes amies, j'ai même arrêté les relations amoureuses. J'ai complètement arrêté.** [Ecpat] **Ils ont payé mes études pendant un an. Plus tard, ils ont donné ce projet à ma mère. Nous vendons les bananes et ma mère a bénéficié d'un fond pour réalisé le projet.** Puisque qu'il y a la prise en charge, je suis devenue persévérante. Avant quand c'était mes parents qui ont tout payé, je ne faisais pas attention. Maintenant que je suis devenue plus mature, j'essaie de faire de mon mieux au maximum. Ils ont bien fait car je sens que nous sommes plus tellement en

difficulté. Notre difficulté est devenue plus supportable. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre-six mois, en rattrapage scolaire, appuis AGR des parents)*

Les soutiens matériels et financiers du projet les ont aidés à démarrer un projet de vie alternatif selon les demandes respectives qu'elles ont formulées au tout début de leur intégration du projet. Sur analyse du document portant sur l'état des lieux des survivantes, les évaluateurs ont observé que tous les moyens ont été mis en œuvre par le projet Ranavalona pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs respectifs. Le non aboutissement ou les réajustements par rapport aux projets de vie initiaux souhaités sont plus attribuables : aux échecs aux examens, à un manque d'expérience dans la gestion d'activité ou encore à une grossesse imprévue. Dans les premiers cas de figure, le projet leur a donné une seconde chance de refaire un autre cursus ou une autre activité suivant leur assiduité à assister aux activités de groupe. Même dans le dernier cas de figure, le projet a su s'adapter à leurs besoins en formulant une offre imprévue adressée à ces enfants-mères : En premier lieu, le projet a spécialement mobilisé un référent pour leur accompagnement psycho-social. Cette offre englobe également des services spécifiques pour la santé de la mère et la nutrition de son enfant auprès du prestataire pour la mutuelle santé souscrite. Les paroles de cette jeune fille confortent bien l'adaptation et la flexibilité de la prise en charge du projet en fonction des besoins de chacune.

> A deux mois de grossesse, j'habitais encore avec mes parents alors (…)les difficultés que j'ai vécues c'est que même si Ecpat m'a pris en charge, j'habitais toujours chez ma mère. Et je les ai suppliés en ce moment-là que « je ne supportais plus de vivre avec ma mère car la maison est petite, il n'y a qu'une lit pour dormir, j'étais enceinte et je dors par terre, ensuite mon enfant allait naître et ce serait difficile de vivre là car mon père est toujours ivre aussi et j'avais besoin de tranquillité. Alors je leur ai demandé de l'aide même si c'est juste pour louer une petite maison pour nous mais je n'avais pas encore eu de projet en ce temps-là, et c'est le petit problème que j'ai vécu. Et après ça, j'habitais encore avec mes parents car ils n'ont pas répondu à ma demande. Mais quand j'ai eu mon projet j'ai loué une maison pour moi. » *(Eliane, 20 ans, mère célibataire d'un enfant, survivante,entrée dans le projet à 18 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant un-deux ans, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR)*

Pour les 63% des survivantes enquêtées, elles se sont accordées à dire que les méthodes utilisées par les référents étaient adaptées à leurs besoins. Lors des entretiens, les survivantes ont également attesté leur satisfaction par rapport à la prise en charge du projet. Aucune différence n'est faite par les survivantes selon leur année d'intégration au projet.

Justificatif n° 15. Cohérence de la prise en charge du projet avec les besoins des survivantes

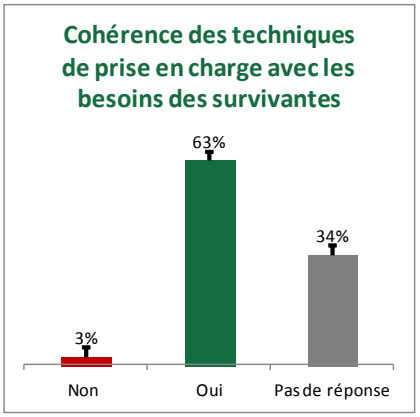

4ème

Constatation

Les filles sensibilisées sont capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle dans la mesure où le soutien couplé de la réactivité de l'équipe a su rassurer les survivantes d'abus sexuels. Toutefois, le manque de capacité à agir tout le long de l'accompagnement juridique de l'équipe restreint la poursuite à termes des abuseurs

Indicateur à mesurer	Les filles sensibilisées sont capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes d'ESE**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative
Ce tableau vaut également pour la constatation n°05	

Quatre parmi les survivantes ont pu recourir à un accompagnement juridique individuel en complément des autres offres de la prise en charge (accompagnement psychosocial et psychologique, appuis à la réinsertion socio-économique, offre médical). Huit autres filles survivantes de violences sexuelles ont pu compter sur cet appui spécifique (Sources : Etat des lieux des survivantes et échanges avec l'équipe du pôle social). En tout, cet accompagnement juridique proposé par l'équipe sociale en collaboration étroite avec un avocat a pu profiter à **douze filles survivantes** d'exploitation sexuelle à partir de la deuxième année de déploiement. Si quatre d'entre elles ont bénéficié des accompagnements complets[101] donnés sur le projet, huit ont eu des appuis psychologiques, éducatifs et juridiques. Les investigatrices ont pu s'entretenir avec trois parmi celles qui ont intégré le programme de réinsertion dans sa complétude, dans le cadre de cette évaluation Cette approche n'a pourtant pas convaincu lors de la première année d'activité durant laquelle aucune survivante n'a fait appel aux services de l'équipe sociale. Selon le Responsable de ce pôle, ils étaient déjà bien pris par les activités d'identification des survivantes qui allaient intégrer le service complet d'accompagnement[102].

> (…) il n'y a pas de cas juridique à accompagner puisque nous nous sommes concentré un peu plus sur la sensibilisation… mais nous n'avons jamais cessé de chercher des cas sensibles. Le juriste dans l'accompagnement était un moyen d'inciter les personnes mais il n'avait pas pouvoir de représenter la victime. Il n'avait pas de possibilité de prendre en main le dossier pour être déposé au tribunal pour les démarches….et c'est ce que nous avons eu comme faille pendant cette première année. Et pour la deuxième aussi, la peur des filles a été très profonde et forte au tout début malgré notre sensibilisation. Mais après qu'elles ont vu un cas qui était en cours que ça a commencé à démarrer.» (Chargé du travail social, ECPAT France à Madagascar).

Les barrières à la dénonciation au niveau des autorités compétentes des cas d'exploitation sexuelle concerneraient surtout : le manque de connaissances vis-à-vis des démarches à suivre, la peur des menaces et des représailles, l'appréhension d'une démarche vaine, le manque de moyens et l'acceptation des arrangements au niveau des bureaux de fokontany. L'intimidation et la re-victimisation par l'abuseur et la communauté concourent énormément dans la réticence des survivantes, surtout les mineurs, et de leurs familles[103][6]. Les intervenants d'ECPAT France ont su rassurer les trois survivantes en allant parfois directement vers elles dès le signalement de leur cas auprès des partenaires de terrain (fokontany, police, etc.) ou encore lorsque des menaces sont formulées envers la survivante et sa famille au niveau de leur communauté. Les policiers collaborent, eux aussi, au référencement des cas vers cet organisme qui assoit son autorité grâce à des descentes effectives sur le terrain.

[101] Psychosocial, éducatif, économique, médical et juridique.
[102] Ils ont eu également du mal à les trouver pour la première année.
[103] Informations retrouvées également à travers les focus group auprès des leaders communautaires ainsi que les enquêtes faites auprès des intervenants sociaux et des survivantes.

> Pour nous, le counseling est l'un de nos points forts mais aussi la mise en confiance. On peut dire que ce que nous faisons c'est de la psychosocio-juridique. C'est une offre de service qui n'est pas proposé partout puisque nous nous entrons dans la psychologie de la personne, dans sa vie sociale et dans le juridique. Et ce sont les principes fondamentaux pour qu'elle soit rétablie ; que ce soit les parents ou les enfants, chacuns ont besoin d'être rassurés. Ils n'oseront jamais faire quoi que ce soit s'il n'y a pas cette rassurance car dans tous les cas, il y a une offre d'argent proposée. Par exemple, dans un premier cas, l'abuseur leur avait proposé une très grande somme d'argent. Si elle était tentée par la somme proposée et si elle n'avait aucun accompagnement ni l'appui d'un psychologue, ni l'appui psycho-social et pas d'appui économique, il n'y aurait aucune poursuite concluante. (…) Et notre façon de travailler, faire du terrain au niveau du fokontany, les personnes viennent à nous, c'était là-bas qu'ils ont su qu'ECPAT pouvait aussi faire un accompagnement juridique .et même après… si par exemple, il y a un cas déclaré au poste de police et qu'ils ne savent pas qui pourrait faire son accompagnement, ils appellent ECPAT. C'était par exemple le cas d'un enfant victime qui n'a aucun accompagnateur C'est au moment de procéder à l'arrestation de l'abuseur que les policiers ont demandé des frais de transport ou bien sinon ils n'y allaient pas, ou ils attendaient (sans rien faire). Et ils recherchent constamment de l'argent pour aider l'enfant, ceux qui pourraient le prendre en charge. Et nous, nous étions volontaires pour faire cela». (Chargé du travail social, ECPAT France à Madagascar).

La réponse d'urgence adossée d'un accompagnement relativement complet ont fait que les survivantes et leurs parents qui en ont la volonté, puissent entamer les procédures à terme avec plus ou moins la garantie de leur sécurité. ECPAT a collaboré avec une avocate pour que les fiilles soient soutenues pendants les procès. Une plus value non négligeable dans l'accompagnement dans un pays où l'assistance d'un avocat n'est pas donné (honoraires exhorbitantes, pas de possibilité réelle de recourir à une assistance juridique « d'office », corruption, etc.). Toutefois, une faille négligeable du processus réside dans le fait que les accompagnateurs référents ne sont pas habilités à assister, ni au dépôt de plainte de la survivante au tribunal, ni au procès. La survivante renforcée par l'appui psycho-social et la confiance placée en ces « zoky[104] » se voit alors déstabilisée face à son abuseur. Or, la seule parole garante du succès ou de l'échec de la poursuite reste celle de la survivante durant ces moments où elle n'ose pas souvent tout aborder devant leurs parents et où elle a peur d'affronter seule (psychologiquement) son abuseur.

> Pour l'aspect juridique, ce que nous pouvons faire c'est seulement l'accompagnement. Par exemple, La personne est allée au poste de police, nous n'avons pas le droit d'y être pendant l'enquête si les parents de la survivante sont là alors qu'elle nous fait plus confiance. Elle a peur de tout raconter et ne dit qu'une petite version de l'histoire si ses parents l'accompagnent lors de l'enquête policière. Et quand elle nous parle, elle a une autre version de l'histoire. On collabore avec un avocat, et nous appelons l'enfant pour l'emmener voir l'avocat pour tout lui dire. A ce moment là, l'avocat peut la protéger quand le parquet a lieu mais nous n'avons pas le droit d'y assister. Deux décisions peuvent y être prises : soit l'accusé rentre en MD (mandat de dépôt) ou soit en liberté provisoire. Vis-à-vis de cela, il faut faire un grand renforcement. Par ailleurs, durant l'accompagnement, notre champ d'action est

[104] Littéralement grand frère ou grande sœur, appellation des référents par les survivantes, marque des relations de proximités qu'ils/elles entretiennent.

limité… il faut que ça se passe dans les normes et dans les règles alors on ne peut pas y aller sans avoir eu le droit… et je vois que c'est un peu limité. Il y a certaine chose que la fille raconte en détails quand on lui parle si on a entièrement sa confiance, elle nous raconte tout sans exception. Mais malgré cela, ça reste notre secret. Les référents et les personnes responsables des cas sont au courant de tout car chacune d'elles peuvent faire un choix quant à la personne avec qui elle se sent plus à l'aise. » (Chargé du travail social, ECPAT France à Madagascar).

Enfin, comme l'accompagnement repose sur le libre arbitre, ECPAT ne peut en aucun cas influencer la décision des parents et doit la respecter si celle-ci se tourne vers l'arrangement. Toutefois, l'engagement des parents étant strictement requis une fois l'accompagnement accepté de ne pas abondonner, de ne pas faire marche arrère, les survivantes peuvent avoir une assurance de la continuité des poursuites visant la réparation des préjudices qu'elle a subies.

“ Si elle veut commencer cette démarche, il y a un contrat d'entente et pour nous, cela est en premier lieu mentionné si l'on veut collaborer avec ECPAT, et cette procédure doit arriver à son terme final. Et alors une fois la prise en charge par ECPAT conclue, on le réfère vers l'avocat, on ne peut plus reculer car dans cette plainte, ce n'est pas ECPAT qui est l'accusateur mais ce sont les parents qui portent plainte. Et c'est à ce moment qu'on leur rappel que s'ils acceptent d'instruire le cas, mais que s'ils acceptent tout de même les arrangements, c'est qu'il y a une complicité entre l'accusé et l'accusateur. Alors tout ceci se retournera contre eux. » (Chargé du travail social, ECPAT France à Madagascar).

5ème

Constatation

Les connaissances de leurs droits par les survivantes ne sont pas démontrées dans l'immédiat

Si toutes les survivantes interviewées disaient avoir été informées de leurs droits à travers des formations qui leur ont été dispensées, presqu'aucune n'a pu ressortir ce qu'elles devaient en retenir. Selon les responsables de ces formations : « les connaissances des survivantes seraient acquises mais pas dans l'immédiat, c'est lorsqu'elles rencontreraient des cas d'ESE dans leur entourage qu'elles sauraient ce qu'il faut faire », en l'occurrence, « réferer l'enfant survivant auprès d'ECPAT France ». Cela se serait déjà déroulé. Les dires de certaines survivantes concordent avec ces paroles de l'équipe sociale du projet. Si certaines citent tous les endroits où elles pourraient aller dans la mesure où cela leur arriverait encore ou si un cas dans leur entourage leur demandait des conseils, pour la plupart, ECPAT reste la référence dans la protection des enfants survivants d'ESE.

“ Les enfants victimes de viols ont le droit d'être protégés et d'être aidés, le droit d'aller voir les autorités pour porter plainte et qu'on les aide. Si elle est encore mineure alors elle a le droit d'être protégée car étant elle-même une enfant elle est influençable par l'argent. D'après mes connaissances, les enfants mineures qui sont victimes d'exploitation, ont le droit d'être protégées. Ecpat peut les protéger car les éducateurs ont chacun leur rôle, il y en a qui se chargent des procédures avec les avocats pour toutes les procédures. » *(Irinah, 21 ans, survivante,entrée dans le projet à 18 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre-six mois, en rattrapage scolaire, appuis AGR des parents)*

Justificatif n° 16. Recours en cas de violences

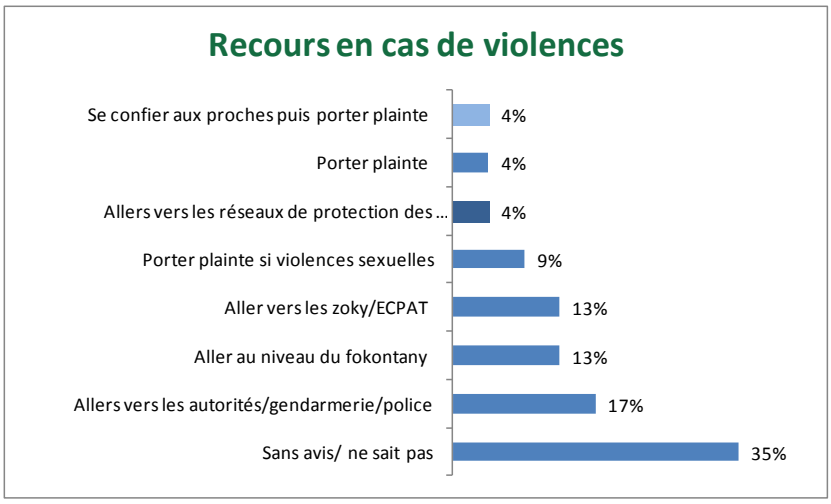

Si pour les jeunes filles rencontrées en entretien, les acquis sont perceptibles, il n'en est pas de même pour les enquêtées. Comme les procédures judiciaires à suivre pour déposer plainte en cas d'ESE restent peu connues par les intervenants sociaux (même par les professionnels de l'intervention social comme montré antérieurement), l'assimilation par les survivantes est relativemet difficile. Les connaissances des survivantes quant à leurs droits restent sommaires tout comme les notions de signalement et de recours pertinents en cas d'ESE. Pour la plupart (35%), les répondantes avouent ne pas savoir ce qu'il faut faire si cela leur arrivait (à nouveau) ou à une de leur proche comme montré ci-après. Tout de même, une partie des répondantes à l'enquête, bien qu'inférieur savent qu'il faut se référer aux autorités compétentes (17%) ou encore opter pour un accompagnement juridique (13%) qui, pour elles a déjà fait ses preuves.

Le manque de connaissance des procédures pourrait engendrer une certaine dépendance (appuyée d'une grande confiance) des survivantes vis-à-vis de l'équipe d'accompagnateurs ainsi qu'une certaine anxiété si leur service venait à être indisponible. En effet, ceux-ci étaient perceptibles lors des visites des investigatrices auprès des survivantes qui ont décidé de porter plainte. La famille qui a une plainte en cours par exemple, demandait désespéremment à travers les investigatrices des nouvelles sur leur cas parce qu'ils avaient peur des rumeurs de menaces qui circulent sur leur compte dans leur communauté. L'accompagnement juridique individuel reste indispensable. Ces demandes centrées envers l'équipe d'ECPAT montrent également le manque de capacité et de compétences dans l'accompagnement judiciaire comme développé auparavant.

Ni le niveau d'éducation ni les activités intégrées par la survivante au niveau du projet n'influent sur son assimilation des droits et des procédures à entreprendre en cas de poursuite.

Question d'évaluation n°02 : Dans quelle mesure les filles prises en charge ont-t-elles atteintes un niveau d'empowerment et d'autonomie ?	
N°	Constatations
6	La valorisation procurée par la concrétisation de son projet de vie alternatif nourrit un niveau important d'empowerment et d'autonomie chez la survivante réinsérée
7	Malgré une connaissance limitée de leurs droits face à toute forme d' ESE, les survivantes osent dénoncer les exploitations sexuelles perpétrées à leur encontre grâce aux appuis des intervenants sociaux à tous les niveaux.

6ème

Constatation

La valorisation procurée par la concrétisation de son projet de vie alternatif nourrit un niveau important d'empowerment et d'autonomie chez la survivante réinsérée

Indicateur à mesurer	Niveau de réussite de l'empowerment et de l'autonomie des filles (survivantes) réinsérées
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes d'ESE**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative et Quantitative
Ce tableau vaut également pour la constatation n°07	

> J'ai eu des changements car maintenant je peux cuisiner notre propre nourriture pour mon enfant et moi, et c'est moi qui paye notre loyer et l'électricité tous les mois, j'ai des économies pour acheter ce dont j'ai besoin alors qu'avant il n'y avait pas tout cela mais il fallait vivre aux dépends de mes parents.(…) Je vois que ça m'a fait évoluer dans la vie, qu'il y a eu un nouveau départ et bien plus que cela. » *(Eliane, 20 ans, mère célibataire d'un enfant, survivante,entrée dans le projet à 18 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant un-deux ans, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR)*

L'AGR procurée par le soutien matériel et par la formation professionnelle de la survivante lui procure la volonté de prendre en main sa vie avec comme fierté leur indépendance financière (84%). Bien au-delà de la sortie du cercle d'exploitation, le maintien d'un revenu régulier (25%)

Justificatif n° 17. Indépendance financière des survivantes

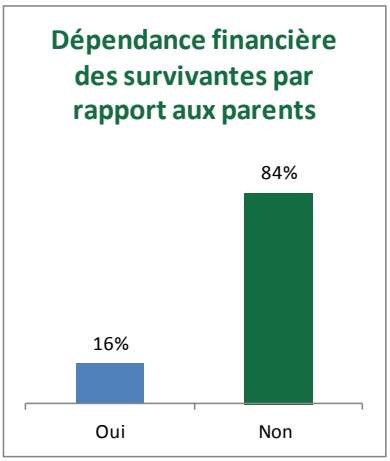

Justificatif n° 18. Motivations pour le maintien des AGR par les survivantes

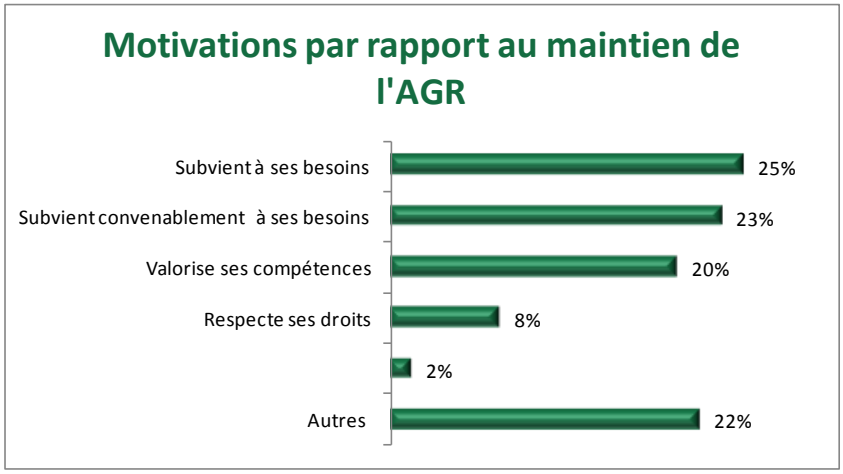

De même pour celles qui reprennent les bancs de l'école, elles sont encouragées à envisager ambitieusement leurs carrières et ce, en toute quiétude puisque leurs parents ont également pu bénéficier d'aides pour rentabiliser leur AGR. Pour ces filles dont la poursuite tant voulue des études a poussé vers le cercle d'exploitation faute de moyens, ce projet est apparu comme une revanche et une obaine à ne pas rater.

> Lorsque j'étais en classe de 5ème.sur le point de passer en 4ème, j'ai due arrêter mes études. C'était ma grande soeur qui a arrêté en premier, elle n'a plus étudié mais moi, j'avais encore envie de continuer mes études et j'ai continué d'étudier. Ma sœur ainée a financé mes frais de scolarité (…). Quand nous avons habité à A……. après le décès de mon grand-père, nous avons été renvoyés de notre logement. Puis on a déménagé ici car c'était la maison de mon oncle et on l'a acheté. Avant cela, on a dû dormir dans la rue. Mon père n'avait pas d'argent et j'ai arrêté l'école.Je suis intelligente alors que mon père m'a fait arrêter ! Depuis

que j'étudie, j'ai toujours de bonnes notes. Je vais continuer jusqu'à ce que j'ai un avenir radieux. Je veux devenir expert-comptable ! (…) Les avantages depuis que j'y suis intégrée (dans le projet), on a de quoi manger parce qu'ils ont donné une charrette à mon père, alors il peut travailler tous les jours afin de nous trouver à manger. Oui, des fois c'est cinq mille ariary ou trois mille ariary, on peut acheter des nourritures avec ça. (...) On a appris les droits des enfants, on a étudié cela…qu'on devrait étudier, avoir à manger et être en bonne santé. Il y en avait beaucoup(…) des fournitures scolaires. C'était vraiment eux qui ont offert cela, on en a tout reçu… L'an prochain, je continuerai encore mes études. Quand je finirai mes études, je vais chercher du travail. Maintenant j'étudie car dans le passé, je n'ai pas étudié à cause du manque d'argent, et puis aujourd'hui mes fournitures scolaires sont complètes. » *(Sitraka, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant six à douze mois, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR des parents)*

Les filles se sentent capables de prendre en main leur avenir en partant de leurs projets de vie alternatif qu'elles ont pu mettre en place grâce aux accompagnements du projet. Au-delà de l'appui financier, le renforcement des capacités et la valorisation de leurs compétences ont permis aux survivantes de regagner confiance en elles. En effet, elles ont pu bénéficier d'appui psycho-social portant notamment sur « l'estime de soi » ainsi que de formations en gestion de microprojet dont les théories semblaient retenues par la majorité des survivantes. Toutefois, si les principes de cette formation étaient fortement ressorties lors des entretiens (notamment l'importance de mettre de l'argent de côté), dans la pratique, elles sont mises à mal par la situation économique actuelle[105] et par une « forte présence » de leurs mères pour certaines. En effet, lors des trois observations d'AGR sur les cinq menées en parallèle des entretiens, les investigatrices ont constaté que c'était leurs mères qui géraient les revenus obtenus par les survivantes. Pour deux survivantes, outre le fait que leur mère tenait la caisse, les soeurs lui « quemendaient » de l'argent pour se nourrir et de quoi donner à manger à leurs enfants. Or, sur consultation de leurs données initiales, les documents font mention de l'emprise que leur mère avait sur elles jusqu'à les pousser dans l'activité de la prostitution. L'autonomie et l'empowerement gagnés à travers les accompagnements du projet se heurtent donc parfois aux réalités dans le milieu familial de la survivante. D'autant plus que le projet ne peut pas et n'a pas comme objet de garantir un foyer stable pour les survivantes. Là où il gagne en efficacité et peut être en durabilité (puisqu'il n'enlève pas la survivante de son milieu « socio-affectif » habituel), elle perd en pertinence (en ne répondant pas parfois à ce besoin d'éloignement d'un milieu socio-familial qui a pu lui être nocif).

7ème

Constatation

Malgré une connaissance limitée de leurs droits face à toute forme d' ESE, les survivantes osent dénoncer les exploitations sexuelles perpétrées à leur encontre grâce aux appuis des intervenants sociaux à tous les niveaux.

La conscience des risques liées à l'ESE est présente chez les survivantes surtout chez celles qui ont subi des agressions sexuelles. Les filles relatent surtout les grossesses précoces et l'abandon du père qui souvent, est marié. Elles évoquent également les dissolutions familiales qu'elles ont vécues ou encore les maladies que les autres dans leurs entourages auraient contractées. Les traumatismes et l'auto-culpabilisation étaient encore fortement ressenties par une survivante d'abus sexuel et par sa mère. Les survivantes d'agressions sexuelles avouent avoir toutes les trois entammé des poursuites à l'encontre de leurs abuseurs grâce au projet (entièrement ou en partie). Pour l'une d'entre elles, bien que le début des procédures n'a pas été appuyé par Ecpat France, elle a sollicité leur assistance pour un soutien psychologique. Ce qui avec le soutien de sa famille, lui permettrait également de ne pas abondonner la poursuite.

[105] Engendrée par les mesures de restrictions pour contenir la propagation du coronavirus.

Ce que j'ai vécu a été très dur pour moi. J'étais encore en plein apprentissage quand cela s'est passé, mes organes n'étaient pas encore prêts mais voilà ce qui s'est passé. (…) Une chose inattendue. On m'a violé, et cela a détruit beaucoup dans ma vie mais j'essaie d'y faire face parce qu'il y a encore beaucoup de choses qui m'attendent. C'est notre prof de français qui a soupçonné que j'étais enceinte et c'est elle qui a appelé ma mère. Ni moi ni ma mère ne le savions car j'ai toujours eu mes règles et je ne savais pas que j'étais enceinte.(…) On était allé voir le Directeur et il nous a conseillé de porter plainte. On est de suite parti chez le centre Vonjy pour faire les papiers nécessaires. (…) La raison pour laquelle j'ai participé au projet c'est pour avoir un soutien psychologique et surtout pour guérir mon âme. (…) Lorsqu'on était au tribunal, c'est l'avocat qui nous a informé. Il a appelé Zoky A……. et nous sommes venues le voir. (…) J'ai participé car c'est une aide spéciale pour moi mais aussi pour pouvoir côtoyer d'autres enfants. Ils m'ont toujours aidé jusqu'à ce que je finisse ce que je devais faire**.** Mes parents m'ont toujours soutenu et j'ai aussi pu compter sur l'aide de Dieu. »
(Tahina, 17 ans, entrée dans le projet à 16 ans, survivante d'exploitation sexuelle, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR)

Question d'évaluation n°03 : Dans quelle mesure les séances données aux groupes d'hommes permettent- elles de modifier les perceptions et les comportements ?	
N°	Constatations
8	Les hommes participants aux groupes de « Nouvelle masculinité » de manière plus ou moins régulière ont des perceptions différentes106 des rapports entre les sexes impactant leurs comportements face à l'ESE.
9	Les hommes sensibilisés connaissent et sont conscients des risques que représentent les VBG dont l'ESE
10	La demande de prostitution impliquant des enfants est mal vue par les hommes sensibilisés

[106] De celles de leurs communautés principalement par rapport aux hommes qui n'ont pas participé au projet mais surtout par rapport auparavant (Cf. Recherche sur les « Violences Sexuelles dans les 6 villes » commanditée par ECPAT France).

8ème

Constatation

Les hommes participants aux groupes de « Nouvelle masculinité » de manière plus ou moins régulière ont des perceptions différentes[107] des rapports entre les sexes impactant leurs comportements face à l'ESE.

En regroupant les réponses qualitatives apportées par l'ensemble des hommes pour ce qu'ils entendent par les « Nouvelles masculinités », voici ce qui en ressort :

> Ce sont des hommes qui ont une nouvelle vision concernant les relations entre hommes et femmes. Ils défendent l'équité genre et ne permettent pas aux stéréotypes genres d'y nuire. Ils n'imposent pas leur volonté mais donnent le choix aux femmes. Ils prennent des initiatives quant à la protection de leurs droits mais aussi ceux de la gente féminine. Ce sont des hommes qui respectent la femme, maîtrisent sa colère et ne manifestent pas de violences envers les femmes. Ils ne donnent pas libres cours à leurs pulsions sexuelles comme auparavant puisque ce sont maintenant des hommes impliqués dans la lutte et la prévention de l'ESE ». (*Regroupement des réponses qualitatives des hommes interrogés dans les 5 villes*)

Indicateur à mesurer	Implication des hommes dans la lutte contre l'ESF dans les villes de l'évaluation du programme
Ville d'intervention concernée :	Diégo, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Bénéficiaires secondaires impliquées :	**Hommes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative (avec quelques réponses qualitatives)
Ce tableau vaut également pour les constatations n°09 et n°10	

Les résultats de l'enquête auprès des hommes ont pu être analysés par région et sur certains points suivant leurs présences aux réunions. Toutefois, les analyses se basant sur ce dernier variable n'ont pas été concluantes.

➔Des hommes à la base avec des perceptions en défaveur de l'égalité homme-femme, dans les zones d'intervention du projet.

L'étude commanditée par ECPAT France en 2018 sur les « Violences Sexuelles dans les 6 villes » d'intervention du projet Ranavalona a conforté les conclusions de nombreuses recherches socio-anthropologiques sur les liens indirects et directes entre les relations inégalitaires entre hommes et femmes avec les VBG[108]. Or, selon les résultats de cette recherche, 37,3% des membres des communautés interrogés auraient un avis en défaveur de l'égalité des sexes. Afin d'y remédier, celle-ci préconise entre autres l'implication des hommes dans les programmes de lutte contre les VBG à travers notamment des réseaux faisant la promotion de nouvelles formes de masculinité. Par ailleurs, elle a souligné que des perceptions stéréotypées jouaient en défaveur des relations égalitaires dans les villes concernées. Si l'on ne cite qu'à Antsiranana : selon 91,9% des hommes interrogés, la femme devrait se consacrer principalement aux soins du foyer. Ce rôle est induit par la position de l'homme, qui lui serait déjà le principal pourvoyeur de revenu du foyer. Des chiffres encore plus alarmants sont rapportés par cette étude, dans la même ville, à savoir : 73,4% de la population qui seraient en défaveur « des relations égalitaires entre les hommes et les femmes concernant les violences » ; ou encore,70,3% des hommes qui seraient d'accord pour dire que les violences relèvent du sphère privé et ne doivent pas

[107] De celles de leurs communautés principalement par rapport aux hommes qui n'ont pas participé au projet mais surtout par rapport auparavant (Cf. Recherche sur les « Violences Sexuelles dans les 6 villes » commanditée par ECPAT France).
[108] Krug, Etienne G et al., 2002 ; Gastineau, 2010.

s'ébruitées en dehors du foyer. Les situations ne seraient pas plus bonnes pour les autres villes. La mesure d'autres stéréotypes a été faite lors de cette étude et a été reprise globalement pour cette évaluation (ne disposant pas de données de base et de références précises).

➔Description de la population d'hommes des groupes de « nouvelles masculinités » ayant participé au projet

Cette évaluation a concerné 108 hommes répartis comme suit dans les quatre villes où les groupes de « Nouvelles Masculinités » se sont formés: 53% à Majunga, 17% à Diégo et respectivement 15% pour chacune des villes de Tuléar et de Nosy Be. Dans la population de l'enquête, on retrouve des participants ayant intégré le projet à partir de la première année (8%), de la deuxième (43%) ainsi que de la troisième (37%) années[109].

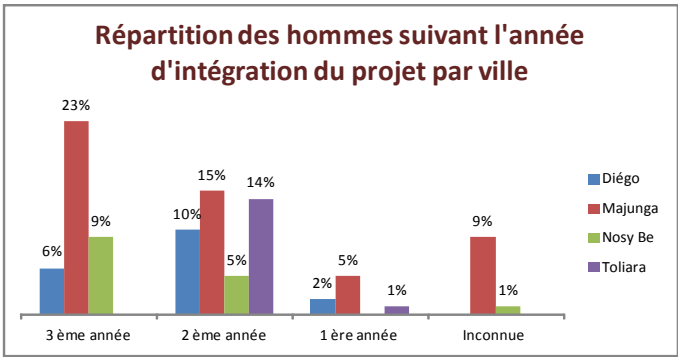

Figure 16. Répartition des hommes par année d'intégration par ville

Pour ce qui en est de la volonté et de la régularité de leurs présences dans les groupes de « Nouvelles masculinités » : 93% pensent avoir participé de manière régulière à ces regroupements plus particulièrement ceux de Majunga (100%) et de Tuléar (100%). Si l'on se réfère aux nombres déclarés de séances assistées, près de 14% auraient pourtant assisté aux 22 séances obligatoires. La régularité des présences se fait plus sentir à Tuléar où 59% auraient pu assister à plus de 15 séances et 24% à plus de 21 rencontres. La présence serait moins régulière à Nosy Be où 63% des hommes n'auraient pas atteint les 15 séances dont 25% ayant assisté à moins de 5 réunions.

Ce nombre de séances requises a déjà été revu en baisse par ECPAT France qui a constaté que le programme était trop lourd. Ceci a été fait pour le rendre plus dynamique, plus abordable et plus pragmatique. La durée des séances a également été réduite. Par ailleurs, des constats ont été faits par rapport au manque de disponibilité des hommes, cette action rectificative a donc été adoptée dès le début de la deuxième année d'activité (selon les résumés de l'avancement des activités dans le rapport de la deuxième année d'activité et celui du premier semestre de la dernière année).

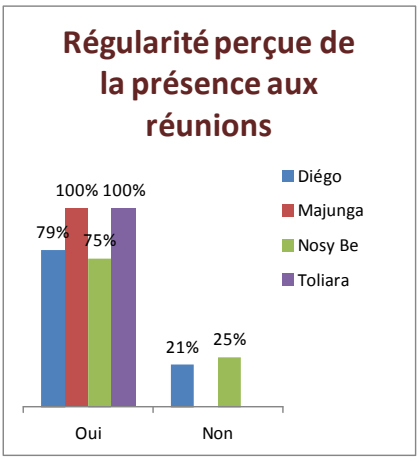

Figure 18. Fréquence de participation aux réunions des hommes par ville

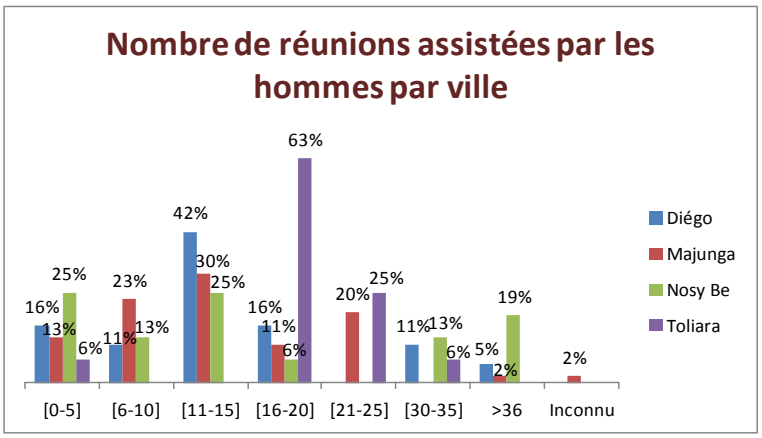

Figure 17. Nombre de réunions assistées par les hommes par ville

[109] Avec 12% qui ne se souviennent pas de leur année d'intégration du projet.

➔Une amélioration perceptible et encourageante des perceptions des hommes pour l'égalité homme-femme surtout à Tuléar

Les chiffres ci-après montrent bien comment ces hommes ont amélioré leurs perceptions quant à l'égalité des sexes en confortant les affirmations qui prônent l'équité genre et en réfutant les stéréotypes qui le mettent à mal. Ces « nouvelles » perceptions cherchent le partage des responsabilités plus que celui des prises de décision. Pour ces hommes qui avaient tant de réticences à intégrer à ces groupes de reflexions actions au démarrage du projet, les taux de réponses ressorties en faveur du respect des femmes et de l'égalité genre semblent encourageants.

88%	**82%**
trouvent que la participation du père est importante pour élever un enfant	*Consentent que la femme puisse avoir les mêmes pouvoirs que l'homme au niveau du foyer*
70%	**67%**
admettent que la femme et l'homme portent les mêmes responsabilités pour ce qui en est de leur foyer	*s'opposent à dire que « la femme n'est une vraie femme que si elle a des enfants »*
	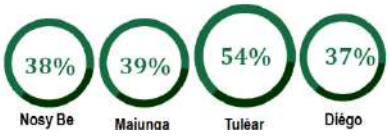
63%	**41%** *contre 32 qui ne sont pas d'accord*
réfutent le fait que c'est aux hommes de décider des achats à faire dans le foyer	*confirment le fait que les hommes aussi peuvent adopter des méthodes de contraception modernes*
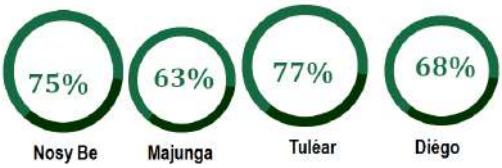	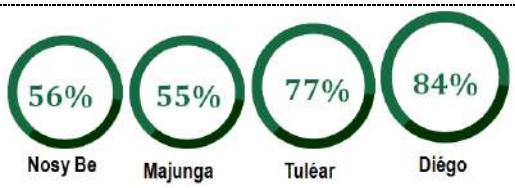

Des perceptions persistantes faisant la promotion de la virilité des hommes nuisent à l'égalité des sexes

Malgré ce constat d'amélioration, des perceptions « néfastes » à l'équité genre persistent chez les hommes. Ils restent néanmoins à combattre la surresponsabilisation de la femme dans les soins (care) de la famille mais aussi les besoins sexuelles qui seraient plus accrus chez la gente masculine. Des représentations sur l'expression de la virilité des hommes et sur leur prédominance en tant que chefs de famille ont la peau dure. Selon eux, les hommes peuvent exiger des rapports sexuels de se conjointe et dans la forcer ou lui imposer un rapport sans consentement.

42% adhèrent totalement à cette affirmation « Les hommes ont plus besoin de sexe que les femmes » | 54% à Majunga, 47% à Diégo, 25% à Nosy Be et 8% à Tuléar|

avec 38% qui sont plus ou moins d'accord et 20% qui ne le sont pas du tout

42% seraient plus ou moins d'accord quant au principal rôle de la femme qui est de prendre soin de son foyer | 49% à Majunga, 37% à Diégo, 31% à Nosy Be et à Tuléar|

contre 29% qui ne le sont pas et 29% qui sont tout à fait d'accord

40% s'accordent à dire que « s'occuper de l'enfant (donner le repas, faire prendre le bain, habiller, soins) relève de la seule responsabilité de la mère » | 56% à Nosy Be, 50% à Majunga, 26% à Diégo et 0% à Tuléar|

si 20% sont plus ou moins d'accord et 39% sont contres

49% sont plus ou moins d'accord pour dire que « pour être un homme il faut être dur/fort » | 53% à Diégo et à Majunga, 46% à Tuléar et 31% à Nosy Be|

avec 30% qui sont tout à fait d'accord et contre 21% qui ne le sont pas

44% approuvent plus ou moins le fait qu'ils doivent avoir le dernier mot sur les décisions finales dans le foyer |50% à Majunga et à Nosy Be, 37% à Diégo et 23% à Tuléar|

si 38% s'y opposente et 18% approuvent encore plus

40% adhèrent plus ou moins à l'affirmation selon laquelle «la femme doit toujours obéir à son mari » | 55% à Majunga, 38% à Nosy Be, 16% à Diégo et 15% à Tuléar|

avec 26% qui sont tout à fait d'accord et contre 34% qui ne le sont pas du tout

41% acceptent plus ou moins que « C'est de la responsabilité de la femme d'éviter de tomber enceinte » | 48% à Majunga, 46% à Tuléar, 37% à Diégo et 19% à Nosy Be |

si 38% le refutent et 20% le confirment totalement

9ème

Constatation

Les hommes sensibilisés connaissent et sont conscients des risques que représentent les VBG dont l'ESE

Dans leur majorité, les hommes contestent les formes de violences surtout physiques avec tout de même une faille importante dans leurs perceptions : les relations sexuelles non consenties dans le cadre du mariage ne sont pas réellement conçues en tant que formes de violence. En effet, selon la majorité des réponses, l'homme a le droit d'exiger des rapports sexuels de sa conjointe.

Justificatif n° 19. Perceptions des hommes autour des VBG

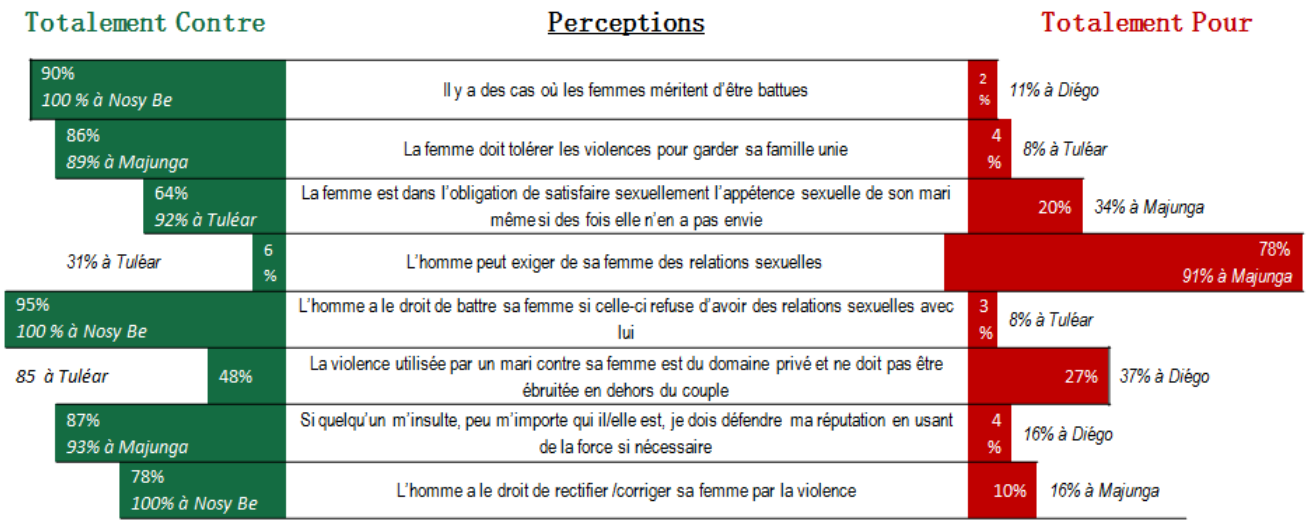

La majorité de ces hommes (89%) ont déjà entendu parler d'ESE et avouent le lien existant entre les relations inégalitaires et les violences basées sur le genre (54%) dont l'ESE (85%). Pour 91% d'entre eux, l'ESE est une forme de violence. La forme d'ESE la plus citée est le tourisme sexuel impliquant des enfants (50%) et elle est moins reconnue à Diégo (37%) et à Majunga (25%). Vient par la suite la prostitution impliquant les enfants (36%) moins citée à Majunga (29%) et à Tuléar (13%). Presque la totalité des hommes confirment que l'ESE constitue une violation des droits des enfants (90%) et une violation de sa liberté (90%). Selon 93% d'entre eux, cette forme de violence entraînerait des séquelles psychologiques dont les filles (70%) en sont les plus grandes victimes. Bien que des conséquences physiques (48%) et sociales (7%) sont également citées.

Justificatif n° 20. Lien perçu entre les relations inégalitaires et les VBG par les hommes

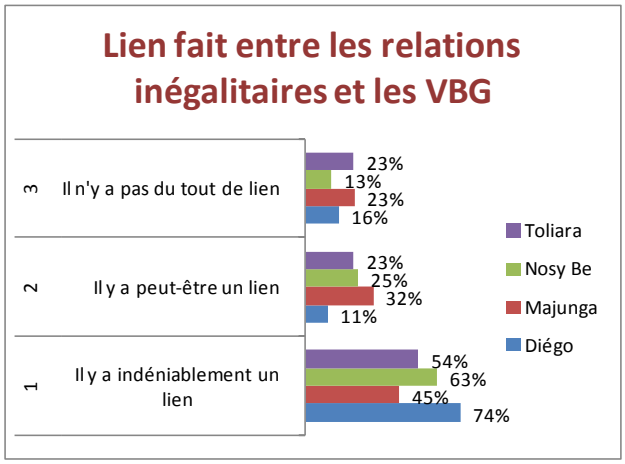

Justificatif n° 21. Lien perçu entre les relations inégalitaires et l'ESE par les hommes

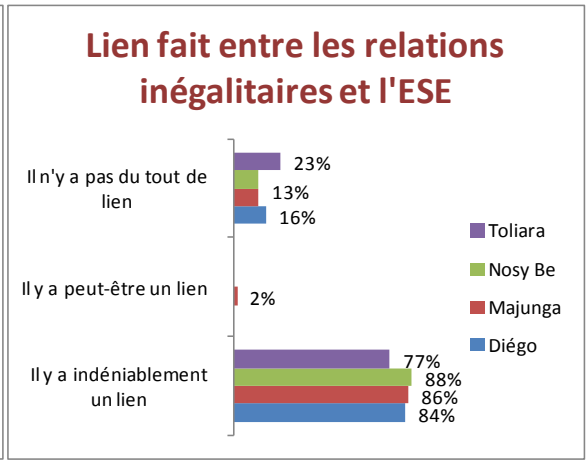

10ème

Constatation

La demande de prostitution impliquant des enfants est mal vue par les hommes sensibilisés

Les 91% des hommes interrogés consentent à dire que la sollicitation de la prostitution auprès des mineures constitue une participation à l'ESE. Les mauvaises perceptions qu'ont les hommes sensibilisés de la prostitution impliquant les mineurs se reflètent à travers les points suivants.

75%

Voient la prostitution impliquant des mineures comme étant « mal »

58% ne normalisent pas les besoins de recourir de temps en temps aux services des « prostitué(e)s »

92% pensent que même si une jeune fille de 13 ans se prostitue, on ne doit/peut pas solliciter ses services

67% croient qu'une jeune fille peut être forcée à être dans l'activité de prostitution

49% pourtant, affirment plus ou moins que la prostitution relève uniquement de la volonté de la jeune fille

Question d'évaluation n°04 : Dans quelle mesure la sensibilisation des garçons et des filles et la diffusion de la collection de contes et l'éducation aux relations affectives et sexuelles égalitaires contribuent-elles à créer des relations plus égalitaires entre les filles et les garçons?

N°	Constatations
11	Les filles et les garçons ont des connaissances renforcées et équitables plus sur l'ESE, la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) que sur les relations égalitaires
12	Les connaissances prodiguées aux filles et aux garçons sur la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) font ressortir le «respect » dans les relations amoureuses. Ces connaissances amènent les filles à mieux se protéger et à revendiquer le droit de choisir

11ème Constatation

Les filles et les garçons ont des connaissances renforcées et équitables plus sur l'ESE, la SSR que sur les relations égalitaires

Indicateur à mesurer	Des connaissances renforcées et égalitaires sur les relations égalitaires entre les filles et les garçons
Ville d'intervention concernée :	Diégo, Majunga et Tuléar
Bénéficiaires secondaires impliquées :	**Garçons et filles (membres des clubs)**
Méthodologies mobilisées :	CAP (+qualitative)
Ce tableau vaut également pour la constatation n°12	

Comme dans les recherches impliquant la méthodologie qualitative, on ne peut prétendre à une représentativité, une comparaison par ville d'intervention ne semble pas pertinente. Dans la mesure du possible, les constatations ont donc été nuancées par sexe (fille/garçon) pour cette partie.

.La plupart des jeunes entendus lors de cette enquête mixte (CAP[110]) ont intégré les clubs de jeunes que ce soit via les « Filles fortes » ou les « Vrais garçons » grâce aux sensibilisations faites au niveau de leurs établissements scolaires et aux incitations de leurs ami(e)s. Ils se réuniraient autour d'un thématique prédéfini (65%) suivant la fréquence déterminée par l'organisateur, partenaire d'ECPAT. Les raisons d'intégration de ces clubs diffèrent d'un jeune à un autre. Pour les garçons intégrés par exemple ; ils évoquent l'intérêt que les sensibilisations ont suscités chez eux (n=2), leurs souhaits de s'impliquer dans la protection des droits des femmes et des enfants (n=2) allant jusqu'à la volonté de tenir un coin jeune (n=1).

Justificatif n° 22. Acquis de la participation aux clubs

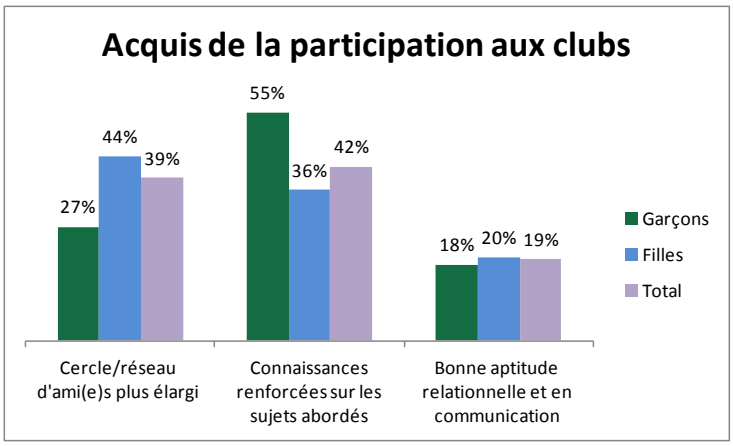

Pour la plupart des filles, bien que cette même volonté de s'instruire et d'être impliqué dans la protection des droits des enfants est également présente (n=5), leurs motivation portent sur la volonté d'élargir leurs connaissances (n=5), mais aussi leurs centres d'intérêts (n=1), ainsi que la rencontre avec des ami(e)s (n=2). Pour ce qui en est des objectifs de mise en place de ces clubs, selon eux, ils cibleraient en premier lieu l'amélioration des relations entre les jeunes (45%)[111], puis, l'intégration des connaissances sur les VBG chez les jeunes, la mise en connaissance de leurs droits par rapport à leur santé sexuelle par les jeunes (25%), le renforcement des connaissances quant aux relations égalitaires (20%) ainsi que la concertation avec les jeunes (20%). D'autres sujets jugés comme « autres » par les jeunes répondants (40%) portent également sur : le renforcement des compétences notamment les cours de langue, l'hygiène, les discours encourageant pour la poursuite des études et pour envisager l'avenir avec dignité ainsi que la protection des femmes. Les acquis ressortis respectivement par les filles et les garçons portent majoritairement sur le renforcement des connaissances sur les sujets abordés lors de ces réunions (42%) notamment autour de l'ESE (45%). Les garçons ont un léger avantage sur ces connaissances renforcées. Un avance qui rentre bien en cohérence avec les motivations qui les ont poussé à particper à ces regroupements.

[110] Connaissances Attitudes et Pratiques
[111] De l'ensemble des réponses (question à choix multiples avec plusieurs possibilités de réponse).

12ème

Constatation

Les connaissances prodiguées aux filles et aux garçons sur la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) font ressortir le «respect » dans les relations amoureuses. Ces connaissances amènent les filles à mieux se protéger et à revendiquer le droit de choisir

Quant à la question sur la définition de la SSR : le libre choix et les droits d'une fille de refuser une relation sexuelle est ressortie de trois réponses (dont celle d'une fille et de deux garçons); le respect a été avancé par une fille ; et enfin, une meilleure connaissance de leurs corps et l'utilisation de protection contre les infections sexuellement transmissibles (IST) lors des rapports ont fortement été exprimées par l'ensemble.

Pour ceux qui ont pu avoir les collections de contes (25%), les contenus relatés portent sur la prévention et la protection contre les violences notamment sexuelles et les manières pour se prémunir et de « bien se comporter ».

Ces connaissances selon eux sont utiles pour prévenir les grossesses précoces pour la majorité (80%)et pour se protéger contre les VFFF (35%) ainsi que pour promouvoir une égalité des droits (15%) pour quelque uns..

Justificatif n° 23. Nécessité des connaissances acquises selon les garçons et les filles

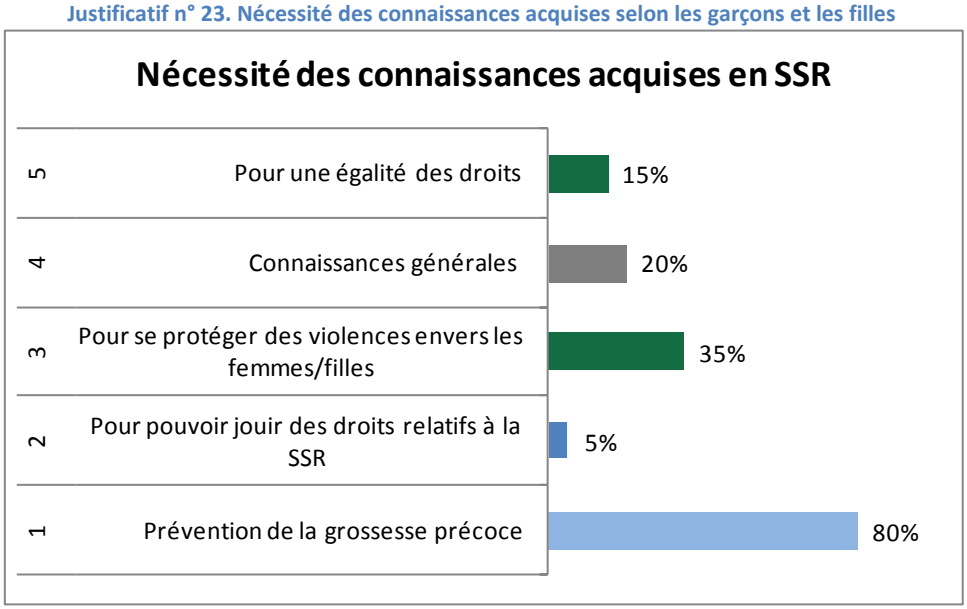

Critère d'évaluation : Pertinence

Question d'évaluation n°06 : Comment sont pris en compte des points de vue des survivantes concernant le cycle d'intervention et les bénéfices et préjudices expérimentés lors de leur participation au projet ?	
N°	Constatations
13	La réalisation des accompagnements et des activités prend compte des points de vue des survivantes concernant le cycle d'intervention. Des adaptations ont été faites suivant les rythmes des survivantes
14	Les bénéfices ressortis lors de la participation des survivantes vont au-delà des appuis financiers et matériels
15	L'exigence de se conformer aux procédures de prise en charge et au suivi des survivantes, a été contraignante pour quelques unes d'entre elles
16	L'accompagnement judiciaire adossé au projet est vu comme un soutien psychologique et économiquement par les survivantes concernées
17	Les connaissances et les compétences acquises grâce au projet continuent à satisfaire les besoins de la majorité des survivantes

13ème

Constatation

La réalisation des accompagnements et des activités prend compte des points de vue des survivantes concernant le cycle d'intervention. Des adaptations ont été faites suivant les rythmes des survivantes

Indicateur à mesurer	Prise en compte des points de vue des survivantes concernant le cycle d'intervention et les bénéfices et préjudices expérimentés lors de leur participation au projet
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative-Analyse et revue documentaire

Les intervenants ont su s'adapter aux rythmes des survivantes quitte à perdre en efficience. Les appuis ont dû s'accommoder des fluctuations dans la vie des survivantes pour ne citer que la prise en charge de leurs enfants en bas âges (santé et nutrition) évoquée plus haut. Pour ce qui en est des AGR, certaines participantes ont eu des échecs dans leur cursus scolaire ou dans leur formation, engendrant soit un second paiement des frais de scolarité et des frais d'examens ou encore le changement drastique d'AGR. Par ailleurs, selon les échanges avec l'équipe du pôle social avec un recoupement des paroles et des dossiers des survivantes, les appuis dont elles bénéficient sont fonction de leur rythme personnel. Il n'y aurait donc pas de délai imposé aux survivantes par rapport à l'achèvement de leur cursus ou des conditions quant à la rentabilité de leur AGR. D'ailleurs, leur assiduité se mesure par rapport à leur volonté à participer et leurs présences lors des évènements et des regroupements effectués au niveau d'ECPAT France ainsi qu'aux réunions de suivi. Ainsi, il arrive qu'une survivante ayant intégré le projet depuis la première année n'en soit sortie qu'à la troisième année alors qu'une autre intégrée plus récemment en arrive à l'achèvement de sa prise en charge. Ce suivi rythmé par le cadence des survivantes est d'ailleurs préconisé par le protocole de prise en charge tout comme le respect du choix personnel et la libre adhésion. Quant aux choix des AGR, la plupart d'entre elles ont trouvé que l'équipe a bien respecté leur aspiration de départ et sont satisfaites même en cas de réajustement[112]. Pour une survivante interviewée, en particulier, elle s'est plaint d'avoir souhaité mettre en place une occupation plus ambitieuse et accuse que ses besoins ont été mal considérés par les accompagnateurs au niveau d'ECPAT.

.

[112] Par rapport aux conjonctures économiques, à la situation familiale (maladie, décès) ou encore personnelle (échec, mariage, grossesse et accouchement).

14ème

Constatation

Les bénéfices ressortis lors de la participation des survivantes vont au-delà des appuis financiers et matériels

Indicateur à mesurer	Points de vue des survivantes sur les accompagnements judiciaires pendant la prise en charge
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	Survivantes
Méthodologies mobilisées :	Quantitative et Qualitative
Ce tableau vaut également pour les constations n°15 et n°16	

Les survivantes relatent les bénéfices de leur participation au projet comme la connaissance de leurs droits (34%), leur capacité à envisager un avenir (21%) ou encore les connaissances des dispositifs et des démarches à entreprendre les poursuites en cas d'ESE et donc, à se protéger (18%) bien avant d'évoquer la concrétisation de leurs AGR (16%).

Justificatif n° 24. Bénéfices ressorties de la participation par les garçons et les filles

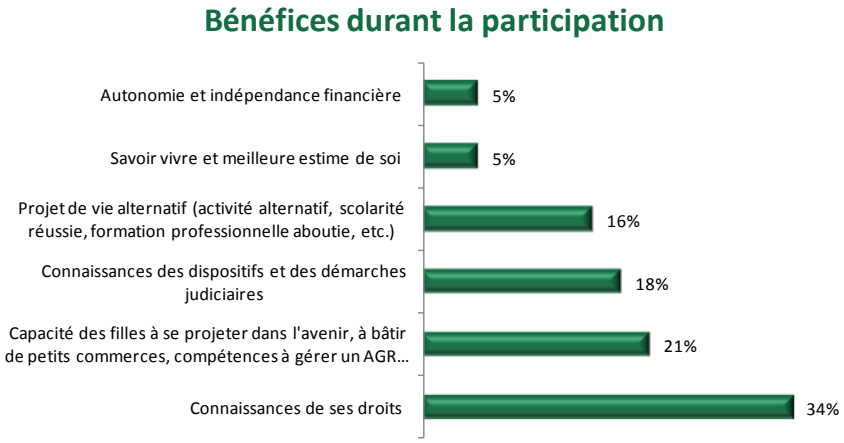

15ème

Constatation

L'exigence de se conformer aux procédures de prise en charge et au suivi des survivantes, a été contraignante pour quelques unes d'entre elles

Pour le volet qualitatif, la plupart des survivantes ont dénoncé les mésententes entre les participantes qui feraient des messes basses et des commérages entre elles. Quelques unes relatent les va-et-vient au début du projet sans bénéfices dans l'immédiat. Pourtant, ces procédures seraient normales et liées à l'accompagnement personnalisé ainsi qu'à la phase de stabilisation avant que la prise en charge ne soit effective (Source : Echanges avec l'équipe du pôle social). Deux survivantes sur les trente huits enquêtées ont évoqué les mêmes soucis (5%)

16ème

Constatation

L'accompagnement judiciaire adossé au projet est vu comme un soutien psychologique et économiquement par les survivantes concernées

Les éléments sur cet indicateur sont assez légers. Certes, les survivantes se sont livrées sur les cas de leurs viols mais pas totalement. Ce que les évaluateurs estiment être normal puisque les deux parties n'ont eu la possibilité de se rencontrer qu'une seule fois. Par ailleurs, de part les considérations éthiques et humaines, les investigatrices ont laisser le temps aux survivantes sans trop les diriger (oubli parfois du guide d'entretien et temps d'arrêt voir esquisse des questions sous le coup de l'émotion). Toux ceux-ci ont été faits pour ne pas brusquer les survivantes.Par ailleurs, ils auraient été intéressant de s'entretenir avec les 8 survivantes non inclues dans le projet mais ayant toutefois bénéficié de cet accompagnement judiciaire pour mieux comprendre sa plus value en dehors du cadre du projet (indépendemment des autres accompagnements).

Un constat antérieur plus haut a montré que cet accompagnement est limité dans sa capacité à maintenir une continuité dans les suivi des cas jusqu'au tribunal, mettant souvent les survivantes et leurs familles dans le désarroi (Cf. Efficacité). Le cas relaté de la jeune fille reflétait son besoin de soutien psychologique et de remettre sa vie sur les rails. Le fait qu'elle ait déjà enclenché les recours auprès d'un autre prestataire de services sociaux pour la protection de l'enfance ne l'a pas empêché de se tourner vers l'équipe sociale d'ECPAT France. Les relations de proximité et la volonté de ces accompagnateurs à servir les survivantes rassurent les survivantes.Une des survivantes évoquaient également les soutiens moraux et le sentiment de sécurité (physique et financière) que lui procurait cet accompagnement face à ces démarches de plainte.

> Ils m'ont posé des questions sur ce qui s'est passé, ensuite nous sommes allée ensemble à la gendarmerie de M……, j'ai fait ma déposition et le soir même, on a arrêté ensemble celui qui m'avait violé. (…) on était toujours ensemble (…) j'en étais satisfaiensuite nous sommes allée ensemble à la gendarmerie de M·····, j'ai fait ma déposition et le soir même on a arrêté ensemble celui qui m'avait violé.(···) on était toujours ensemble (···) j'en étais satisfaite.Ils ont tout pris en charge, même les frais de déplacements ainsi que mes frais d'hopitaux » *(Haingo, 16 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, survivante d'exploitation sexuelle, appuis AGR)*

Outre la prise en charge des coûts liés à la procédure, le projet propose aux survivantes d'exploitation sexuelle d'entamer un projet de vie alternatif soit en démarrant une AGR et/ou en intégrant une formation. Ainsi, suivant les choix formulés par les trois survivantes, elles continuent pour deux d'entre elles, une formation professionnelle si la troisième a déjà démarré une AGR.

D'autres éléments confortent également la considération des préoccupations des survivantes et de leurs familles dans leurs démarches. Le responsable du pôle social d'ECPAT France relatait par exemple comment ils agissaient lorsque les plaignantes et leurs familles se sentaient menacées au quotidien.

> (···) ceux qui vivent dans le quartier ont été victimes de menaces, par exemple, ils (les gens) leur disent: «fais le, nous avons de l'argent, il ne restera pas là-bas, mais dans deux mois il sortira", c'est une forme de menaces aux filles victimes. Dans ce cas, il faut toujours rassurer que ça va bien se passer, il y a déjà une personne qui s'en occupe, et c'est toujours comme ça, on doit y répondre selon la loi. Et à part cela, il y a aussi un autre cas, c'était le cas d'A····· car l'enfant a toujours été menacé par la personne. On donne alors des conseils sur comment formuler une plainte de réserve au niveau du fokontany. Et à ce moment là, cela se passe toujours bien car la plainte a été déjà déposée au niveau du fokontany s'il y a quelque chose qui arrive… c'est ce qu'on fait pour leur protection. (*Chargé du travail social, ECPAT France à Madagascar*).

17ème

Constatation

Les connaissances et les compétences acquises grâce au projet continuent à satisfaire les besoins de la majorité des survivantes

Indicateur à mesurer	Nombre de femmes et de filles ayant participé au projet il y a 2 ans et 3 ans avec des besoins encore satisfaits aujourd'hui grâce aux acquis du projet
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative

L'appréciation de la satisfaction des attentes des participantes permet également de mesurer si leurs points de vue ont été pris en compte tout le long du cycle du projet. Ainsi, une majorité des survivantes (87%) s'accordent à dire que le projet et ses composantes satisfesaient leurs besoins en tant que survivantes d'ESE.

Justificatif n° 25. Satisfaction des besoins des survivantes d'ESE

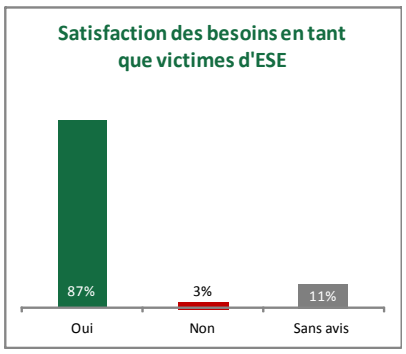

Par ailleurs, 92% des enquêtées se disent satisfaites par rapport à ce qu'elles attendaient de leur participation au projet. Leurs points de satisfaction vont de leur nutrition et celle de leurs enfants (3%) ,de leur santé avec celles de leurs familles (3%), en passant par leur estime de soi regagnée (3%) jusqu'à la couverture de leurs attentes sur tous les plans de leur vie (24%). La complétude du service de prise en charge proposé donnerait en effet entière satisfaction aux bénéficiaires selon certaines explications.

Justificatif n° 26. Points de satisfaction des survivantes par rapport au projet

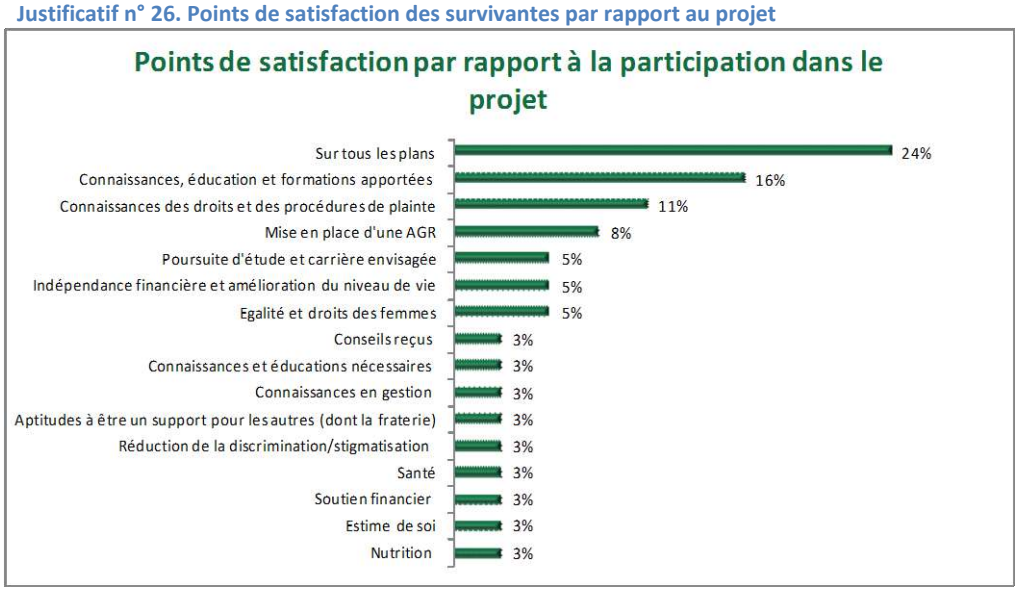

Les survivantes relatent également les connaissances et les compétences qu'elles auraient acquises comme des bénéfices accrues du projet. Si celles-ci leur étaient déjà utiles durant le projet (pour 100% des survivantes), elles continuent à leurs servir encore aujourd'hui alors que le projet est arrivé presque à son terme (pour 100% des survivantes). Les bénéfices ressorties ne sont pas les mêmes pendant et après le projet. Ce qui semble intéressant à souligner ici, c'est qu'une fois encore, les avantages découlant du projet cités par les survivantes vont bien au-delà des appuis matériels et économiques. Ici, on perçoit le niveau d'empowerment des survivantes allant jusqu'à la légitimité/ capacité à partager les acquis auprès de leurs entourages (24%).

Justificatif n° 27. Bénéfices actuels du projet selon les survivantes

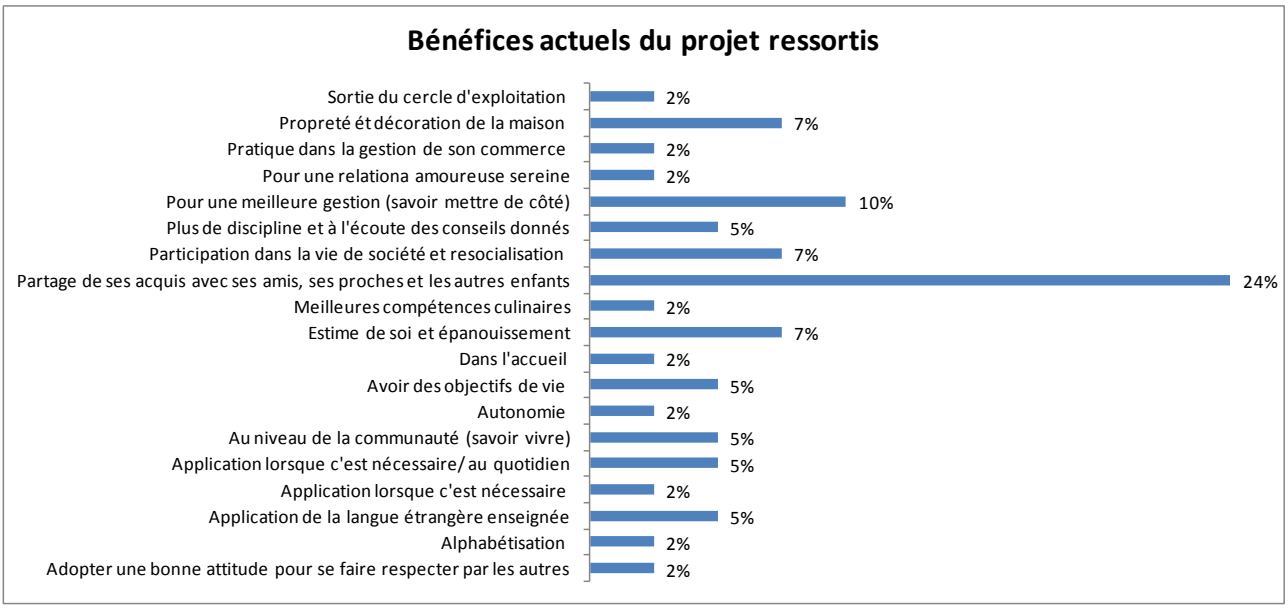

Question d'évaluation n°07 : Dans quelle mesure la sensibilisation des hommes aux nouvelles masculinités contribue-t-elle à lutter contre la violence faite aux femmes et à faire baisser la demande de prostitution avec des enfants ?

N°	Constatations
18	Changement de perceptions et des comportements des hommes sensibilisés vis-à-vis de la prostitution impliquant des enfants
19	Les connaissances et la conscience des risques que représente l'ESF pour l'enfant peuvent être une limite de sollicitation de ses services par ces hommes
20	Des changements de comportements ont été avoués par les hommes sensibilisés

18ème

Constatation
Changement de perceptions et des comportements des hommes sensibilisés vis-à-vis de la prostitution impliquant des enfants

Indicateur à mesurer	Changements des perceptions et des comportements des hommes sensibilisés vis-à-vis de la prostitution impliquant des enfants
Ville d'intervention concernée :	Diégo, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Bénéficiaires secondaires impliquées:	**Hommes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative
Ce tableau vaut également pour les constatations n°19 et n°20	

Il est relativement difficile de mesurer les évolutions des comportements des hommes vis-à-vis de la prostitution puisque les données initiales à l'échelle des 4 villes d'intervention[113] ne sont pas disponibles. De plus, les évaluateurs n'ont pas pu intégrer les mêmes individus interrogés lors des recherches pour le Baseline du projet (indisponibilité et changement des contacts). La neuvième constatation (Cf. efficacité) fait déjà état des perceptions des hommes écoutés dans le cadre de la recherche commanditée par ECPAT France à Madagascar au début (au cours) du projet mais également celles après le projet. Les conclusions de cette constatation relèvent certains changements de perceptions sur certains points portant sur les stéréotypes sources de relations inégalitaires. Des évolutions qui sont en faveur d'égalité genre. La dixième constatation (Cf. efficacité) précise quant à elle, les points de vue de ces hommes par rapport à la prostitution impliquant des enfants. Pour rappel, 75% des répondants voient mal cette pratique et 91% consentent à dire que la sollicitation de la prostitution auprès des mineures constitue une participation à l'ESE. Cette mauvaise perception de la prostitution ne se justifierait pas le jeune âge de la personne impliquée dans la situation de prostitution et les séquelles à la fois physiques, psychologiques et sociales que cette situation aura sur l'enfant. Cette conscience ressortie des risques que représentent la prostitution pour l'enfant pourrait restreindre le recours par ces hommes à ses services.

Justificatif n° 28. Raisons évoquées d'une mauvaise perception de la prostitution impliquant les mineurs par les hommes

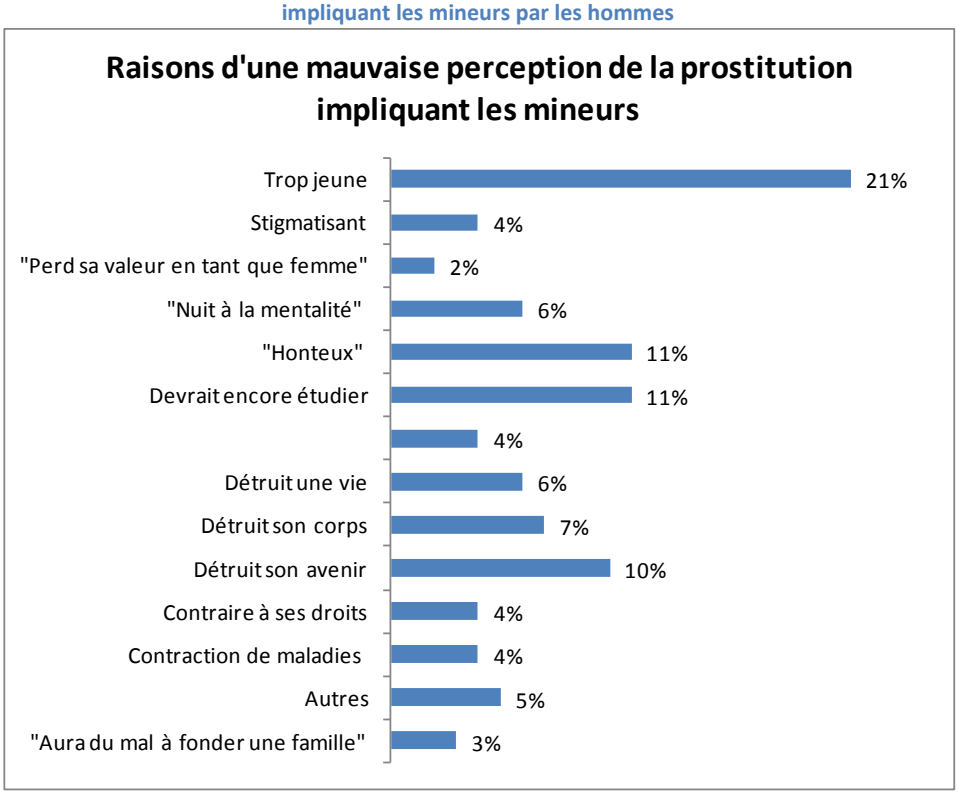

[113] Toutes considérées pour l'évaluation auprès de ce groupe cible.

Bien que la conscience des risques soit présente chez les hommes sensibilisés, un seul a ressorti la part de responsabilité que devraient jouer les clients masculins dans la lutte contre ce genre de pratique en ne sollicitant plus les services des mineurs. Un autre a avancé le renforcement des sensibilisations auprès des hommes comme solution. Trois autres ont parlé de la punition qui devrait être appliquée à ceux qui y ont recours. Pour la majorité, les mesures s'articulent autour de la sensibilisation de masse, celle auprès des parents et des enfants pris dans l'activité de prostitution.

Justificatif n° 29. Mesures recommandées par les hommes pour faire face à la prostitution impliquant les mineurs

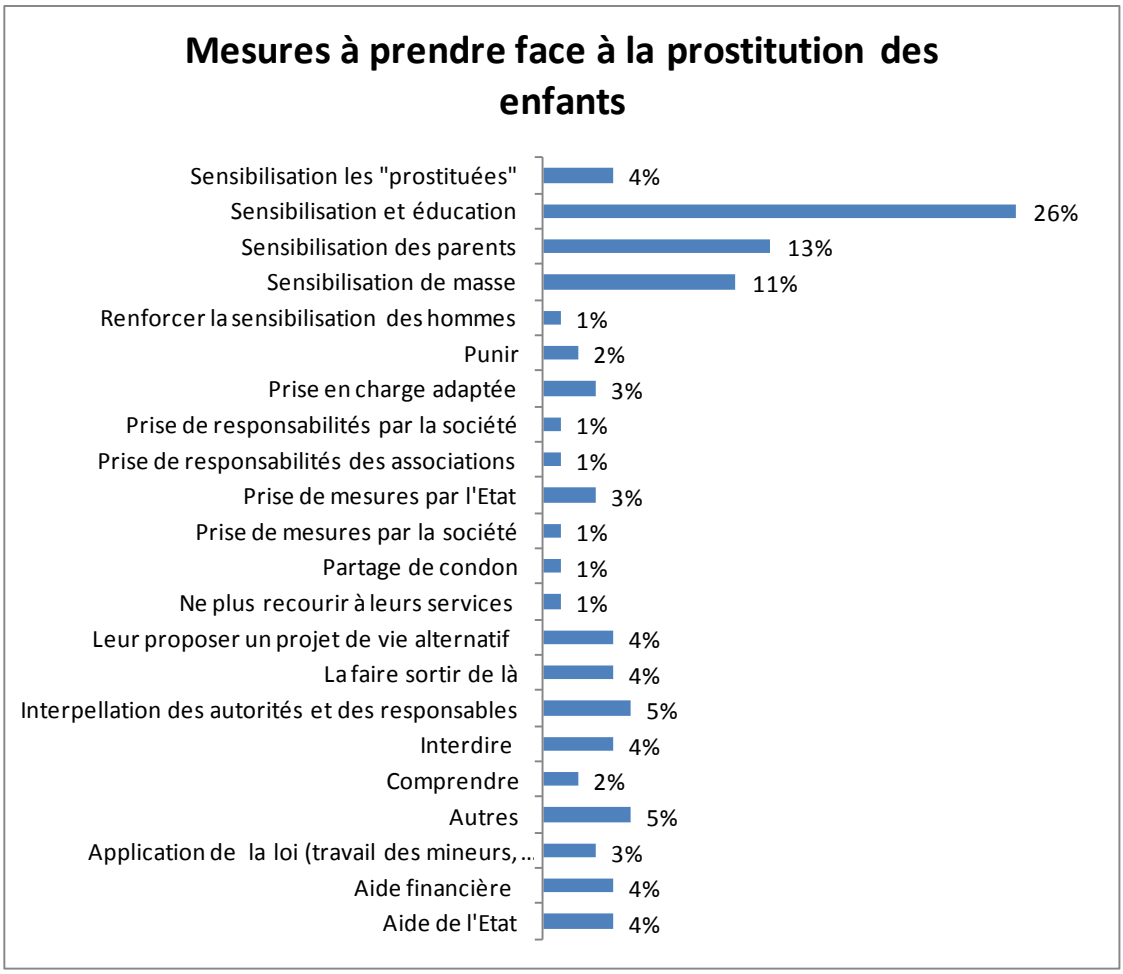

19ème

Constatation

Les connaissances et la conscience des risques que représente l'ESF pour l'enfant peuvent être une limite de sollicitation de ses services par ces hommes

Si la conscience élevée (94%) des risques liés à l'ESE a déjà été abordée dans la neuvième constatation. La prise de responsabilité est plus marquée ici que dans la lutte contre la prostitution infantile. Bien que dans leur majorité, les solutions évoquées restent au niveau des conseils et de l'orientation, la volonté d'implication des hommes est interpellant. Si certains envisagent de la prendre en charge (dans le cas où une survivante d'ESE se manifeste à lui), d'autres pensent l'emmener vers le médecin et/ou les autorités.

Justificatif n° 30. Mesures à prendre face au cas d'ESE selon les hommes

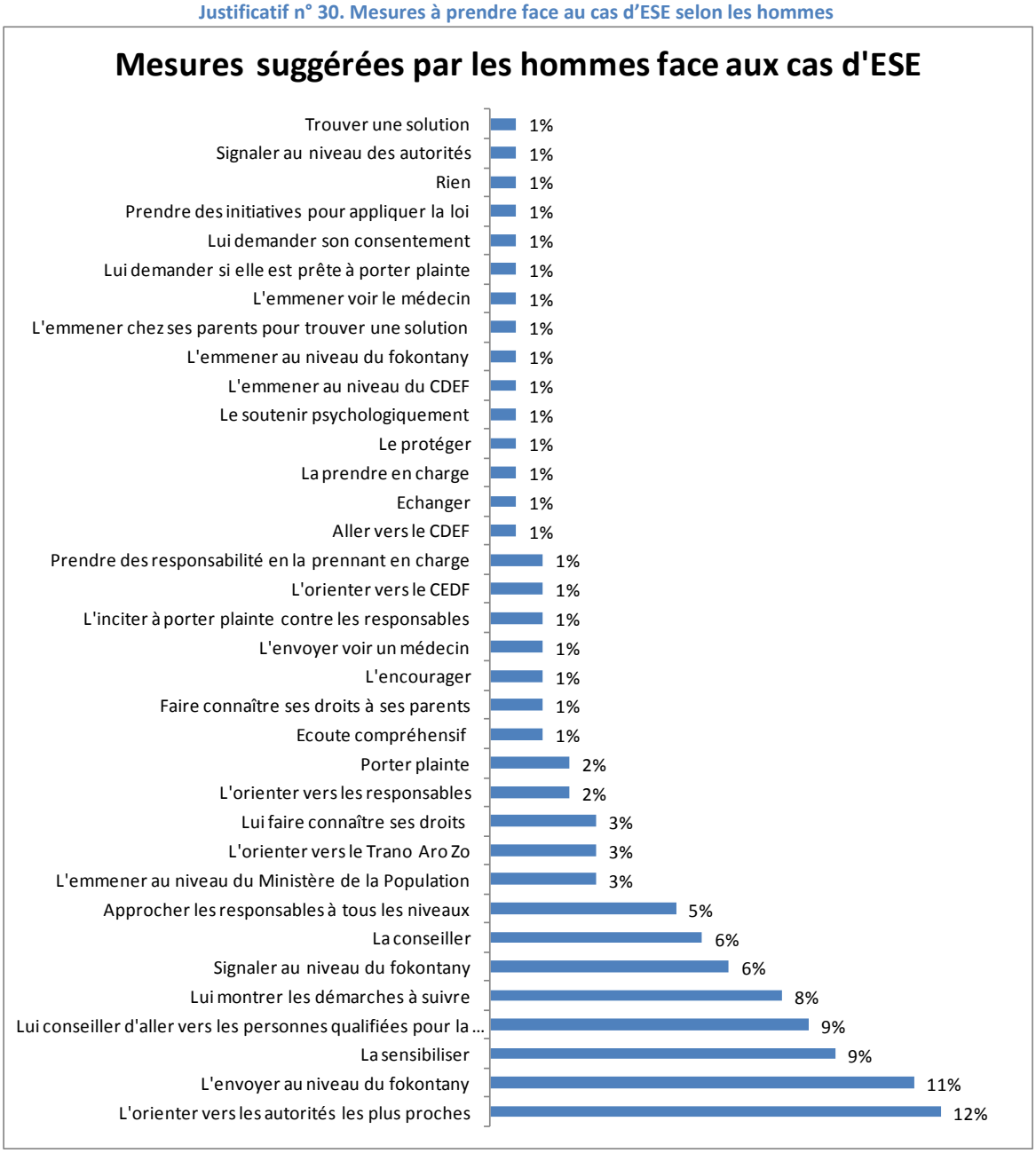

20ème Constatation
Des changements de comportements ont été avoués par les hommes sensibilisés

Il est important de noter que cette constatation se base exclusivement sur du déclaratif. Pour être plus pertinent, elle aurait mérité une observation de l'environnement familial respectif des répondants. Il se peut que les réponses de ces hommes soient soumises à des biais de « désirabilité sociale ». Bien qu'encourageants et que certains changements de perceptions vont dans le sens d'une amélioration des comportements (pour l'égalité des sexes), des précautions sont à prendre dans la lecture de ces résultats.

Les 14% d'hommes qui ont avoué être des clients de jeunes filles mineures pour des services de prostitution ont relaté comme n'en faisant plus partis. Les raisons de cet arrêt les plus évoquées portent sur les apports de connaissances et les prises de conscience grâce à leur intégration des groupes de « Nouvelles Masculinités ».

Justificatif n° 31. Sollicitation de la prostitution impliquant des enfants par les hommes avant et après leur participation au projet

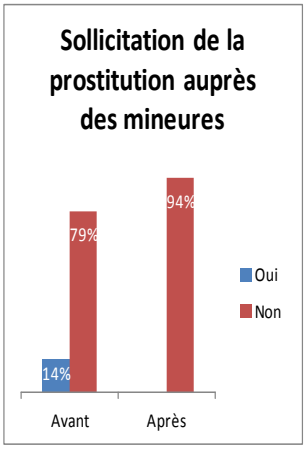

Justificatif n° 32. Raison d'arrêt de sollicitation de la prostitution impliquant des enfants par les hommes

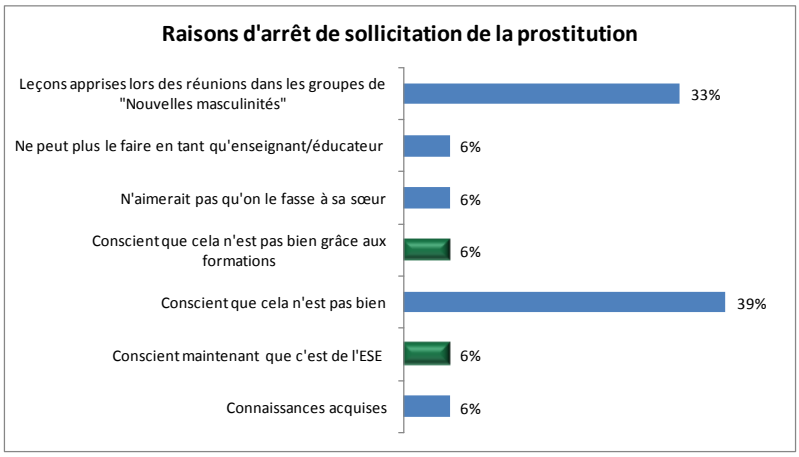

De même pour ceux qui ont confessé avoir violenté les femmes auparavant, la plupart se félicitent à dire qu'ils ont arrêté grâce à leur participation dans les groupes de réflexions actions (GRA).

Justificatif n° 34. Pratique des violences à l'égard de la femme avant et après le projet

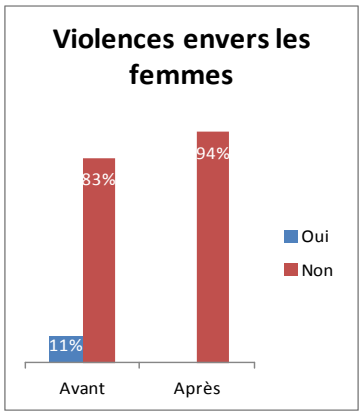

Justificatif n° 33. Raisons évoquées d'arrêt de la pratique des violences envers la femme par les hommes

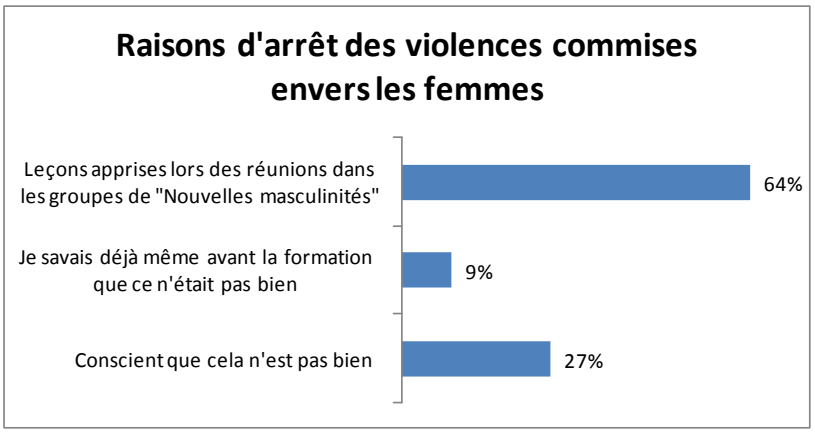

Question d'évaluation n°08 : Dans quelle mesure les sensibilisations des garçons et des filles permettent de lutter contre l'exploitation sexuelle des filles ?	
N°	Constatations
21	Les filles et les garçons intégrés dans le projet sont alertés de la dangerosité de l'ESF et savent s'en prémunir

21ème Constatation

Les filles et les garçons intégrés dans le projet sont alertés de la dangerosité de l'ESF et savent s'en prémunir

Indicateur à mesurer	Intolérance des filles et des garçons vis-à-vis de l'exploitation sexuelles de la fille
Ville d'intervention concernée :	Diégo, Majunga et Tuléar
Bénéficiaires secondaires impliquées :	**Garçons et filles (membres des clubs)**
Méthodologies mobilisées :	CAP (+qualitative et quantitative)

Les filles et les garçons sensibilisés considèrent l'ESF comme une "mauvaise pratique" et "une "pratique" dangereuse.

Justificatif n° 35. Perceptions de l'ESE par les garçons et les filles

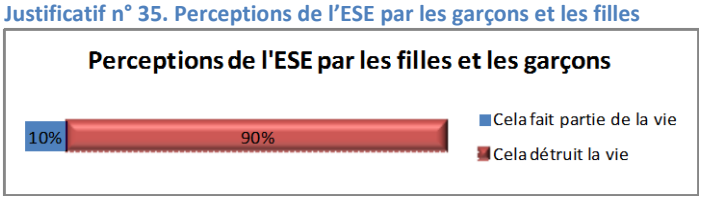

Par ailleurs, ils sont conscients et connaissent les facteurs de risques de l'ESF. Pour les 40%, les manques de connaissance de leurs droits ainsi que sur les moyens de se protéger contre les risques d'ESE Pour 25%, les filles restent fautives puisque ce seraient à cause « de leurs bêtises » qu'elles deviennent des survivantes d'ESE. Par ailleurs, seuls 15% relatent les relations inégalitaires.

Justificatif n° 36. Facteurs de risques de l'ESE évoqués par les filles et les garçons

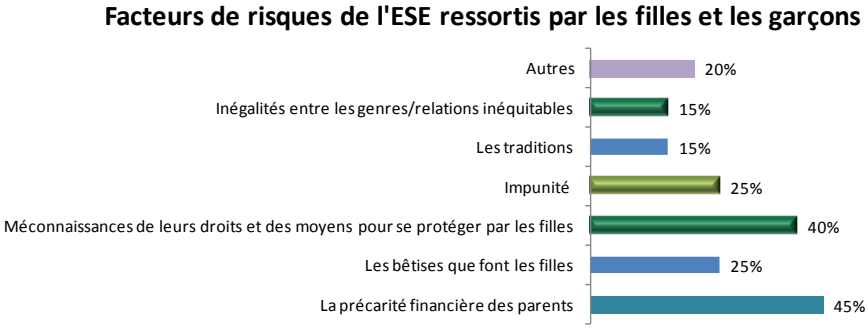

La plupart des filles et des garçons pensent que la sensibilisation des jeunes filles pour qu'elles puissent se protéger (60%) et leur mise à connaissances de leurs droits (35%) sont les meilleurs moyens de prévenir l'ESE.

Justificatif n° 37. Prévention de l'ESE selon les filles et les garçons

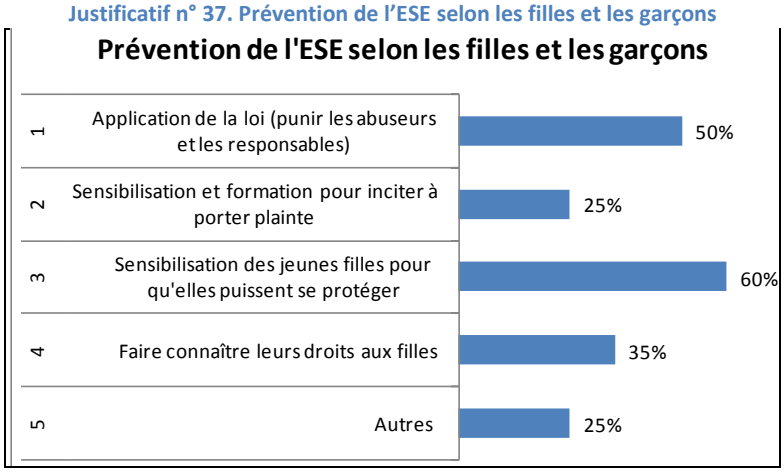

Les filles et les garçons ne tolèrent aucunement les arrangements puisqu'aucun n'a cité cette solution en cas de survenu d'ESE. Tous s'accordent à voir les autorités compétentes ou encore à porter plainte.

Justificatif n° 38 Recours recommandés par les filles et les garçons en cas d'ESE

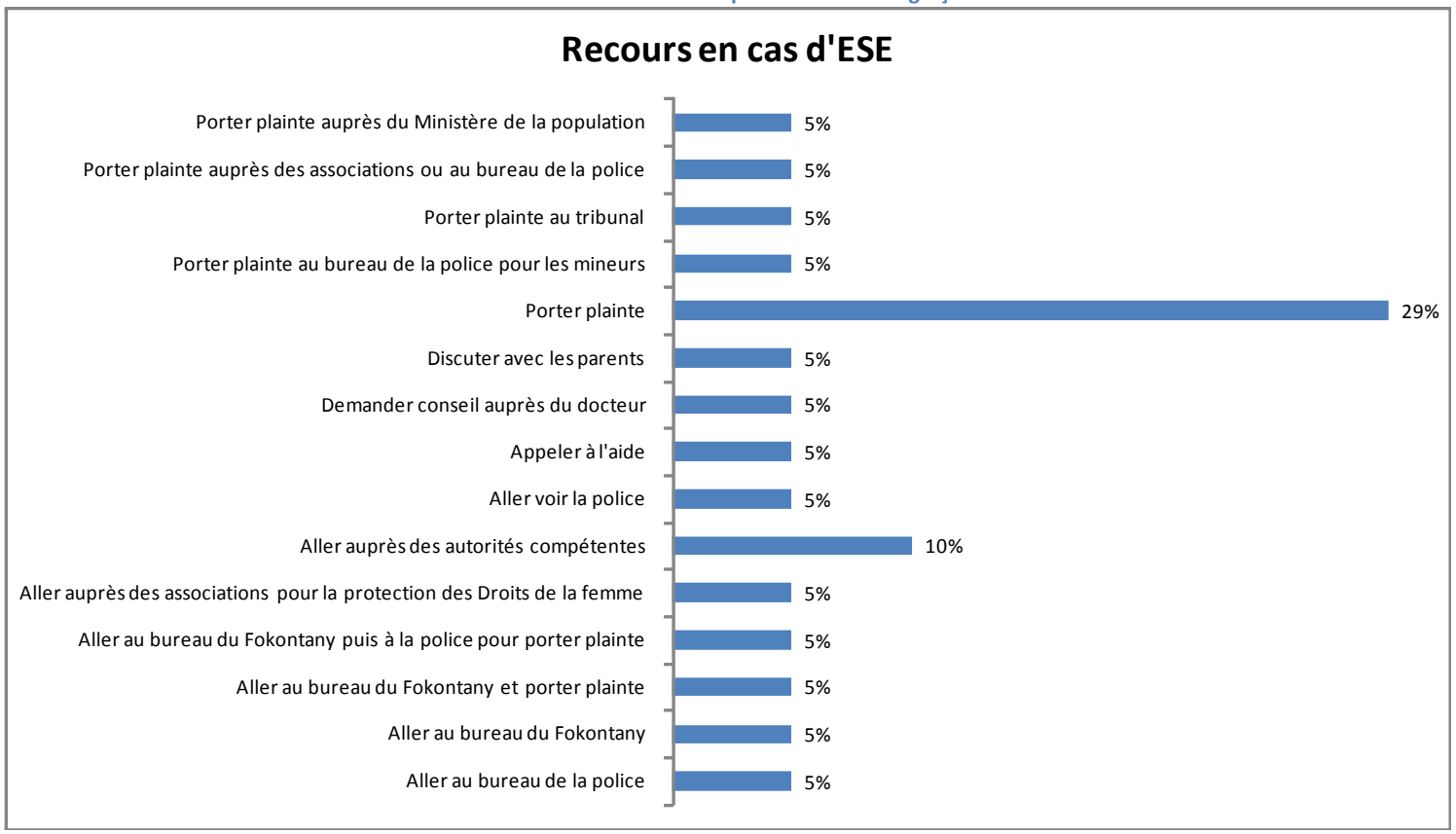

Pour ce qui en est de leurs capacités à formuler des projets de vie avec dignité, seuls deux garçons et une fille ne savent pas encore ce qu'ils voudraient faire.

Justificatif n° 39. Projet de vie formulé par les filles et les garçons

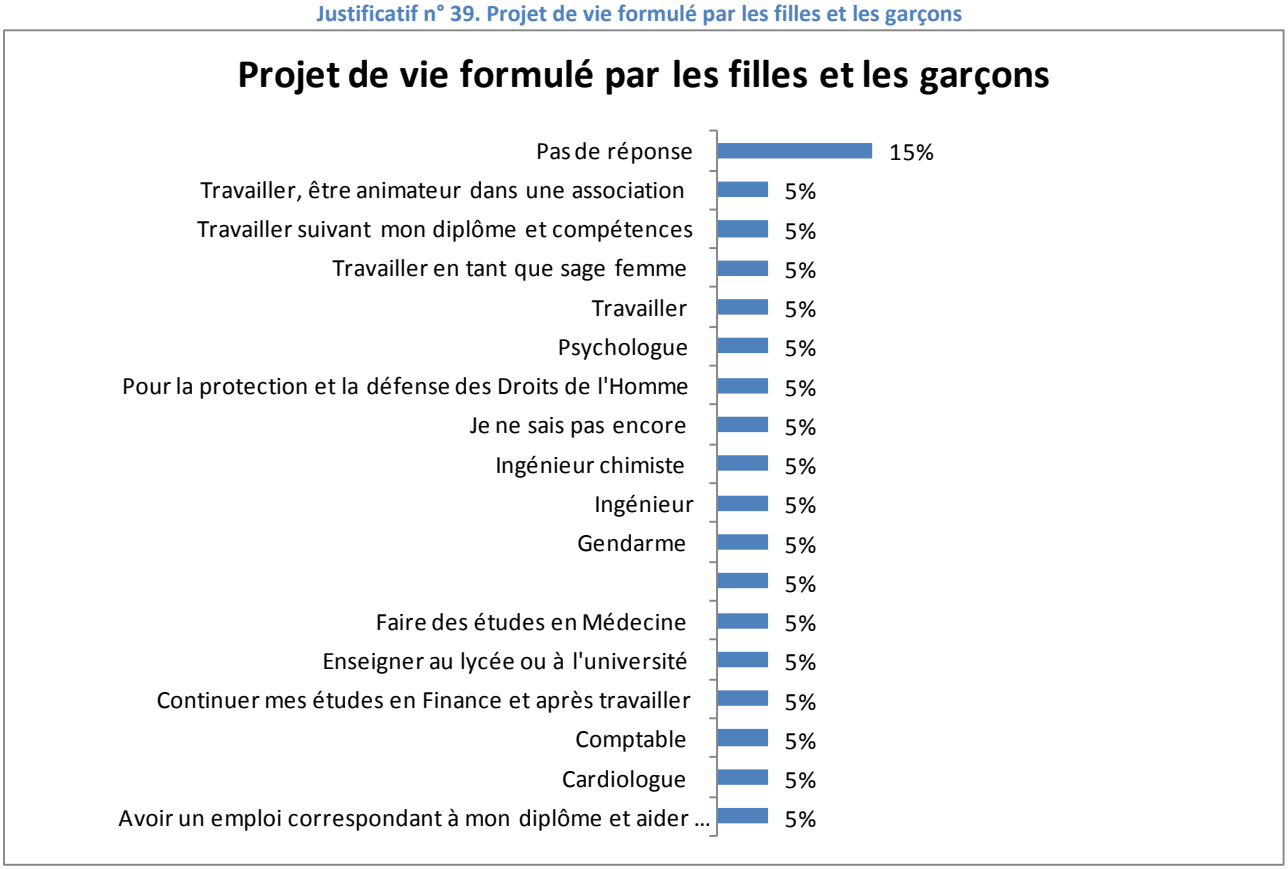

Question d'évaluation n°09 : Est-ce que l'environnement social des communautés visées par le projet est propice à la réinsertion des survivantes d'ESE?	
N°	Constatations
22	L'Environnement social n'est pas encore favorable à la réinsertion des survivantes d'ESE dans les quartiers des survivantes à Antananarivo, où œuvre le projet

22ème

Constatation

L'Environnement social n'est pas encore favorable à la réinsertion des survivantes d'ESE dans les quartiers des survivantes à Antananarivo, où œuvre le projet

Indicateur à mesurer	Environnement social favorable à la réinsertion des survivantes d'ESE dans les communautés où œuvre le projet
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Bénéficiaires secondaires impliquées :	**Leaders communautaires**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative

Bien que le projet ait permis aux survivantes d'ESE d'accéder aux mêmes services que les personnes qui n'ont les mêmes vécues qu'elles, des freins à leur réinsertion socio-économique subsistent au niveau de leurs lieux de vie respectifs. La communauté reste assez sévère et ce, même envers les survivantes de violences sexuelles en les responsabilisant pour ce qui s'est passé. C'est ce qu'a vécu cette survivante qui a du quitter pour un temps leur quartier pour ne pas souffrir de la stigmatisation faite en son encontre.

> [Lorsque cela s'est passé, dans la société] Il y en a qui l'a soupçonné mais personne ne leur a rien dit. Ils m'ont montré du doigt.
> (*Sa mère intervient)*Nous avons quitté le quartier pendant un moment, nous étions restées chez ma mère pour le suivi car je dois continuer à travailler mais il y a eu un moment où on s'est sacrifié et on est resté la bas assez longtemps. (…) son frère devait continuer à aller à l'école, son père devait aller travailler et moi aussi, alors, on était obligé de faire cela. Parce que son suivi à elle et au bébé devait être fait et il fallait un adulte pour ça. » (*Tahina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 16 ans, survivante d'exploitation sexuelle, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR*)

Ce que confirment les discussions de groupes entreprises auprès des leaders communautaires. Selon eux, ils seraient courants que les survivantes et leurs familles quittent leurs lieux d'habitation à cause du stigma.

> Participant n°01 : Après la mort de son mari, la mère qui a envoyé sa fille se prostituer a déménagé dans un autre quartier. Nous ne l'avons donc plus revue.
> Participant n°02: C'est courant pour ces personnes de déménager dans un nouveau quartier lors de ces évènements, elles pensent pouvoir repartir à zéro.
> Animatrice: Selon vous, pourquoi déménagent-elles ?
> Participant n°03: A cause de la société, des regards des autres et ce qu'ils pourraient dire. » (*Extrait du premier focus group auprès des leaders communautaires)*

Selon eux, les réputations des jeunes filles en tant que « prostituées » et femmes de « petites vertus » les précèdent et sont difficilement effaçables. Ce qui peut, soit restreindre la fréquentation/les recours ou encore l'utilisation de leur AGR, soit suggérer des paroles qui porteraient atteintes à leur estime de soi et par extension à leurs nouvelles vies.

Participant n°01 : Nous avons remarqué que c'est elle-même qui exclut sa personne de la société. Au niveau de mon quartier, il y a une fille qui a peur des hommes or lorsque nous avons enquêté il s'est avéré que c'était une « prostituée ».Et les membres de la société ne pardonnent aucun de vos défauts aussi petit qu'il puisse être.

Participant n°02 : Même si ce ne sont que des rumeurs qui n'ont pas encore été vérifiées, les membres de la société les jugent déjà coupables et leur collent l'étiquette « prostituée ». Pour la société même si elle ne se prostitue pas proprement dit mais sort avec un homme marié, elle est automatiquement étiquetée « prostituée »

Participant n°03 : Moi qui travaille au bureau je prends mes précautions pour éviter ce genre de quiproquos, lorsque je reçois des jeunes filles dans mon bureau je laisse la porte ouverte. L'interprétation est un jeu très dangereux que les membres de la société pratiquent aisément.

Participant n°01 : C'est possible que ce cas existe (la réinsertion) mais la vision des membres de la société n'a pas changé, elle restera toujours une « prostituée ».

Participant n°02 : La plupart s'exclut elle-même de la société car elle se convînt toute seule de ce que les autres pensent d'elle.

Participant n°05 et n°01 : Après avoir suivi le projet RANAVALONA, il y en a qui ne se considèrent plus comme telles mais c'est le regard que porte la société à ces femmes qui reste inchangé.

Participant n°03 : Elle sera toujours mal vue, la société considérera son nouveau métier comme un moyen pour elle de cacher son vrai métier qui est de se prostituer. Ou alors on pensera d'elle, qu'elle aurait dérobé un homme riche pour créer son épicerie. Et puis quand on ira chez elle acheter quelques chose, les gens dirant « chez la cox» (« prostituée »).(…) cela n'empêchera pas la société d'acheter quelque chose dans son épicerie, c'est juste que les rumeurs seront toujours ravivées et circuleront librement.

Participant n°04: L'exclusion de cette personne constituera le plus grand frein à son développement oui, car peu importe le changement, même si elle sera consacrée « mpiandry »[114], aux yeux de la société elle restera toujours une « prostituée ».

Participantn°05 : Combien même elle fait des efforts pour changer ce qu'elle était ou ce qu'elle faisait avant, la société ne verra toujours que le mauvais côté.

Participant n°01 : Si cela m'était arrivé à moi, je reprendrais les personnes qui parlent derrière mon dos et je crierai haut et fort que j'ai changé et que je ne suis plus une « prostituée », j'ai changé de métier et de vie. (*Extrait du second focus group auprès des leaders communautaires)*

[114] Veut se référer au caractère « saint » d'un homme/d'une femme d'église, statut d'une personne au niveau d'une église protestante avec une image « sainte », « pure » reflétée par son habillement et son comportement.

D'ailleurs, c'est ce que les investigatrices ont pu observer lors des observations des AGR des survivantes (n=5). Outre le peu d'achat que les survivantes enregistraient malgré une forte fréquentation dans leurs zones de travail, les mots destinés aux survivantes et à leurs familles lors des passages dans les marchés étaient choquants. Ceux-ci les rabaissaient en rappelant à chaque fois ce qu'elles ont fait auparavant.

Enfin, Les leaders communautaires quant à eux semblent saturés par les nombreux projets qui les convoitent tous pour la sensibilisation et les visites à domicile pour promouvoir leurs activités. Bien que quelques uns ne se souviennent pas exactement du projet Ranavalona et que certains ne reconnaissent même pas ECPAT France à Madagascar, les différenciations faites par les animations organisés lors des évènements de masse dans le cadre du projet ont su marqué les esprits (« marionnettes géantes », « sonorisation de haute qualité », etc.).

> Ecpat organise les plus grandes manifestations, on y retrouve des artistes locaux, des danseurs traditionnels.(…) Après avoir vu les sensibilisations, les membres de la communauté viennent nous voir pour nous signaler ce qu'ils vivent au quotidien pour qu'on puisse leur montrer les procédures à faire. » (*Extrait du second focus group auprès des leaders communautaires)*

Critère d'évaluation : Efficience

Question d'évaluation n°10 : Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente et rentable ?	
N°	Constatations
23	Les décalages budgétaires sont justifiés par les retards dans la réalisation des activités, pour plus de pertinence et moins d'efficience à court terme
24	Des décalages engendrés par les évènements imprévus au niveau du pays
Question d'évaluation n°11 : Les ressources humaines budgétisées sur le projet étaient-elles suffisantes pour la réalisation des activités ?	
N°	Constatations
25	Le projet accapare plus de temps qu'initialement prévu. Une valorisation du volume de travail par activité permettra d'éclaircir sur le temps de travail et sur les compétences nécessaires à la réalisation
Question d'évaluation n°12 : Quel a été le niveau de la qualité du système de suivi et des décisions prises en fonction des informations recueillies ?	
N°	Constatations
26	Les décisions prises pour le terrain se basent avec pertinence sur les données recueillies auprès des cibles. La qualité du système de remontée des données au niveau des partenaires reste à revoir

23ème

Constatation

Les décalages budgétaires sont justifiés par les retards dans la réalisation des activités, pour plus de pertinence et moins d'efficience à court terme

Cette constatation se base sur un recoupement entre l'analyse des échanges avec l'équipe d'ECPAT France à Madagascar, des documents reçus de leur part (plus spécifiquement les rapports déjà fournis auprès de l'UNTF).

Justificatif n° 40. Analyse budgétaire simplifiée

	Récapitulatif des rapports financiers du projet Ranavalona (en$USD)				
	Budget	Dépenses	Dépense en %	Sous-consommation	Dépassement
Année 1					
Résultat 1	20 551	16 279	79%	21%	
Résultat 2	52 062	32 683	63%	37%	
Résultat 3	58 943	49 896	85%	15%	
Transversal	86 725	52 124	60%	40%	
Année 2					
Résultat 1	62 483	35 873	57%	43%	
Résultat 2	51 980	30 174	58%	42%	
Résultat 3	47 960	37 674	79%	21%	
Transversal	78 419	35 736	46%	54%	
Semestre 1 Année 3					
Résultat 1	79 565	74 411	94%	6%	
Résultat 2	47 403	43 828	92%	8%	
Résultat 3	33 434	30 360	91%	9%	
Transversal	107 066	52 813	158%	51%	

Année 1- Analyses par rapport au respect du budget en lien avec les délais

La première année est marquée par une sous-consommation de 20% du budget due au retard de démarrage de certaines activités lié aux difficultés d'identification des bénéficiaires (Résultat 1 et 2), aux réflexions supplémentaires pour la conception des outils (Résultat 2) et de l'organisation des activités (Résultat 3) ainsi qu'à une épidémie de peste survenue en octobre 2017.

L'identification des survivantes et le temps supplémentaire nécessaire pour leur stabilisation, par exemple, ont retardé les activités les impliquant. Cette stabilisation était pourtant nécessaire pour rassurer et suivre le rythme des survivantes qui étaient dans un état psychologique « très » fragile.

Ceux-ci ont repoussé le démarrage des activités liées à l'appui et à l'insertion économique[115]: (Activité 1.1.5) qui n'a pas atteint les 11% en termes de dépenses. Les ateliers de renforcement des capacités des survivantes (Activité 1.1.3) se sont également vus repousser avec une sous consommation de budget de 43%. Enfin, ce décalage[116] est surtout flagrant dans la mise en place de l'activité d'accompagnement et d'appui judiciaire aux survivantes (Activité 1.2.1) dont la consommation ne dépasse pas les 1,25% du prévu. Le projet n'a pu appuyer attribuer un accompagnement pour des démarches judiciaires pour cette première année. L'équipe du pôle social a d'or et déjà expliqué cette situation par rapport à leur manque de disponibilité puisqu'ils étaient encore pris par les activités d'identification des bénéficiaires primaires et de sensibilisation (Cf. Quatrième constatation). Sans compter que l'offre n'était pas encore très établi au début où le juriste n'était pas encore familier au rythme des survivantes et vice-versa. Enfin, au départ, les survivantes n'étaient pas convaincues de la démarche. Elles auraient commencé à sauter le pas (décision de porter plainte) sur la base de la réussite d'un premier cas en deuxième année. Ce qui prouvent encore une fois que les accompagnateurs ont toujours respecté la libre adhésion ainsi que le rythme de chaque survivante (et n'ont pas essayé de les inciter ou les bousculer).

Pour le second résultat, les retards étaient causés non seulement par les difficultés liées à convaincre des

[115] Formation business, inscription aux services d'insertion dans l'économie formelle, appui au montage de microprojets économiques

[116] Par rapport à ce qui était prévu.

hommes qui souhaiteraient participer volontairement et régulièrement aux groupes de réflexions actions (GRA)[117]. Ce qui a entraîné le recul de la tenue des formations. Ainsi, les dépenses liées à la mise en œuvre de l'activité 2.1.3. n'ont pas dépassé les 23% du budget qui lui est alloué.
Pour le troisième résultat, la sous consommation est surtout dû au retard cumulé dans la mise en place des séances de sensibilisation dans les Clubs. Ceci se justifie non seulement par une prise de recul sur l'organisation des groupes impliquant la séparation des filles et des garçons. Dans l'ensemble, toutes les sensibilisations communautaires ont été suspendues par l'épidémie de peste d'octobre 2017.
Dans la globalité, pour cette année, les démarrages des activités observent des retards dus également à des facteurs liés au changement des membres de l'équipe notamment celui du Directeur Pays. Des retards pour les trois résultats, qui ont été accentués par la non impression des modules et des outils ayant pris plus de temps que prévus et par le souhait par l'équipe de les tester avant de les imprimer.

*(**Sources :** Annual 1 Report| échanges avec le Directeur Pays- Responsable Administrative et Financière et Responsable des Programmes en Afrique de l'Est et à Madagascar).*

Année 2- Analyses par rapport au respect du budget en lien avec les délais

L'équipe du projet a eu du mal à rattraper les retards en termes d'exécution du budget (57,90 %) dus aux décalages des démarrages des activités cumulés lors de la première année. .un réajustement de planification a d'ailleurs été fait pour palier à ces retards.

Ce sont les mêmes activités à savoir l'appui à l'insertion économique des survivantes (Activité 1.1.5) et les ateliers de renforcement des capacités des survivantes (Activité 1.1.3) qui présentent une consommation importante dans le budget prévu pour le résultat 1. En effet, le premier ne dépasse pas les 47,92% et le second 40,54%. Ces sous-dépenses sont en cohérence avec les retards cumulés par le décollage des ces activités déjà pour la première année. La sélection de la dernière vague de survivantes n'a eu lieu qu'en janvier 2019 après avoir adopté la nouvelle approche de pré-identification. Concomitamment, les séances de renforcement des capacités des survivantes sélectionnées de l'année 2 ont été repoussées. Les dépenses liées aux frais de formation des survivantes ont dû par exemple être décalées en troisième année. Par ailleurs, la démission du psychologue et le réinvestissement des sessions par l'équipe sociale ont mis « l'atelier « estime de soi » en suspens depuis le mois de décembre 2019. Enfin, malgré un déclenchement ayant convaincu 07 survivantes à entamer les démarches auprès de la justice, le budget reste sous-consommé à 29% en raison du non engagement de dépenses pour les 4 survivantes. Celles-ci auraient déjà entamé des démarches personnellement ou à travers d'autres organisations[118], elles ont surtout demandé à être appuyer d'avantage par ECPAT France à Madagascar (pour le suivi et surtout psychologiquement).D'ailleurs, comme mentionné plus haut, si les 07 filles ont bénéficié d'un accompagnement juridique individuel, les 04 ont pu également intégrer les activités du projet destinées aux survivantes, dans leur exclusivité.

Tout comme pour la première année, ce sont les mêmes activités qui représentent une sous-consommation budgétaire.

De même pour le second résultat, le ralentissement des groupes de réflexions actions dues entre autres aux départs des animateurs a entraîné un sous emploi du budget (4,27%). Le budget alloué à la mise en place de l'observatoire du média n'a pas été touché en raison des difficultés techniques.

Pour le troisième résultat, les sous-dépenses peuvent être principalement attribuées à une reconsidération du volume de travail auprès des animateurs qui ont bénéficié uniquement de remise à niveau (36,17 %) et à une réduction des nombres de séances pour les clubs (58%). Des grèves des enseignants et les vacances scolaires l'activité ont dû repousser les dépenses vers l'année 3.

Cette deuxième année est marquée par une crise, les campagnes pour l'élection présidentielle ainsi que les grèves des enseignants.

*(**Sources :** Annual 2 Report| échanges avec le Directeur Pays et la Responsable Administrative et Financière).*

[117] Dans des villes du projet (en province) qui sont encore très marquées par les pratiques traditionnelles « normalisant » l'ESE.
[118] Notamment le Centre Vonjy.

Année 3- Analyses par rapport au respect du budget en lien avec les délais

Cette année se différencie par une consommation plus optimale du budget puis qu'à la fin de cette année d'activité, la totalité des dépenses est atteinte à 87,94% (hors coût total de l'évaluation finale non finalisée). Les sous-dépenses concernaient alors (au moment de cette évaluation) principalement les annulations dues à la situation d'urgence sanitaire, des ateliers et des missions pour la collecte des données finales (mars –avril 2020).

L'atelier de « clôture » des Clubs d'enfants pour chaque province, prévu entre la dernière semaine de mars et la première semaine d'avril 2020, a été momentanément suspendu. A travers cet atelier pourtant, le projet voulait proposer une pérennisation par une dernière formation continue auprès des leaders des clubs, des enseignants référents, des animateurs encadrant des référents et des autorités. L'équipement de certains « coins jeunes » a également été repoussé. Selon les dernières informations transmises par l'équipe du projet :

> « Finalement, suite au NCE, fin juin 2020, après acquisition des autorisations venant des CCO, l'équipe a pu faire des ateliers de clôture dans les 03 villes sur les 5 prévus (Majunga- Diégo- Nosy be). A cause de re-confinement adopté par l'Etat depuis 06 juillet 2020 (augmentation de cas Covid 19 à Madagascar dont Antananarivo est l'épicentre), ECPAT France n'a pas pu réaliser les ateliers de clôture à Tuléar et à Antananarivo (prévu respectivement pour la 1ère semaine et 3ème semaine du mois de juillet). »

L'officialisation des associations de groupes d'homme par ville a également été mise en attente, idéalement, elle aurait été repoussée après le confinement afin de permettre une pérennisation des actions « nouvelles masculinités ». Une rencontre avec les groupes d'hommes peut consolider la collaboration future après le projet. Elle s'avère fortement nécessaire surtout après cette période de crise engendrée par la propagation du Covid-19 qui a bouleversé la situation économique du pays affectant encore plus les AGR des familles vulnérables. Toujours suite à une mise à jour grâce aux informations parvenues de la part de l'équipe du projet, cette activité a pu actuellement être achevée pour trois villes sur les cinq (Diégo, Majunga et Nosy Be).

Enfin, une demande de no cost extension a été acceptée par le bailleur permettant ainsi d'étendre les délais des activités non réalisées au 31 juillet 2020. Une réaffectation des lignes en sous-dépense a également été proposée pour appuyer les survivantes face aux difficultés économiques rencontrées pendant le confinement et en lien avec le Covid pour une utilisation jusqu'à cette nouvelle date de fin du projet.

*(**Sources :** Annual 3 Report| échanges avec le Directeur Pays et la Responsable Administrative et Financière).*

24ème

Constatation
Des décalages engendrés par les évènements imprévus au niveau du pays

Le projet a connu une épidémie de peste pour la première année, une crise politique suivie d'une élection présidentielle et d'une grève des enseignants pour la deuxième et enfin, cette situation d'urgence sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 pour cette dernière année. Le rattrapage des retards déjà cumulé pour la première année reste donc un défi que l'équipe tente de relever pour ce qui en est du respect des délais. Dans la mesure où la non exécution concerne surtout des sous-dépenses et le budget n'ayant pas eu un surplus dépassant les 20% autorisé par l'UNTF, **on peut conclure que le projet a été mené de la manière la moins couteuse possible.**

> Plusieurs facteurs externes ont entré en jeu durant la réalisation du projet : la crise sanitaire (peste en octobre 2018- Covid 19 en mars 2020), les catastrophes naturelles la crise politique entraînant les grèves des enseignants en 2019 et le changement fréquent des responsables étatiques, le changement de calendrier scolaire. Tout cela entraîne le décalage à la mise en œuvre des activités surtout les actions au niveau communautaire ». (Echanges avec le Directeur Pays et la Responsable Administrative et Financière)

25ème

Constatation

Le projet accapare plus de temps qu'initialement prévu. Une valorisation du volume de travail par activité permettra d'éclaircir sur le temps de travail et sur les compétences nécessaires à la réalisation du projet

Remarque : *Cette partie se base essentiellement sur les échanges avec les membres de l'équipe d'ECPAT France.*

Globalement, les ressources humaines en termes de capacités et de compétences sont plus ou moins suffisantes pour terminer le projet. Toutefois, quelques renforcements à différents points des activités pourront améliorer l'efficience de l'équipe pour le projet.

Au niveau de la première activité, l'équipe du pôle social sont trois à avoir accompagner continuellement les 96 survivantes. Or, les normes relatées par l'équipe pour leur volume de travail nécessitent pas mal de temps (appuis psycho-social et éducatif ainsi que pour le suivi des projets de vie et pour être les référents des survivantes), veulent qu'un éducateur se consacre à 6 cas difficiles (la plupart d'entre elles). Or, ils s'occuperaient donc de 32 survivantes et ce nombre resterait presque inchangé tout le long de l'année puisque les survivantes n'ont pas de durée standard pour leur intégration dans le projet. Bien que la diminution du suivi soit bénéfique si l'on vise la résilience des survivantes, dans le cadre de sélection d'une nouvelle vague de survivantes, le nombre d'accompagnateurs minime peut nuire à la fréquence et donc à la qualité du suivi personnalisé et individuel des survivantes d'ESF.

Pour que l'accompagnement juridique soit plus efficace et complet, la présence d'un avocat « en permanence » serait bénéfique selon les recommandations du pôle social. Toutefois, les coûts liés à la mise en place de cette solution sont très onéreux.

Au niveau de l'observatoire des médias, les retards d'exécution du budget par rapport au planning montrent le manque d'au moins une compétence pour le monitoring et le traitement des données. De même, l'inexistence de points focaux pour remonter les données pourrait nuire à la complétude et à la promptitude des données des partenaires et au suivi des groupes cibles auprès desquels le projet présente encore quelques difficultés d'adaptation.

Enfin, le temps de travail permis par le plafonnement de 10% du budget alloué aux ressources humaines, pour chaque membre de l'équipe sur le projet ; semble minime par rapport au temps réel accaparé par le projet. Les activités nécessitent une implication presque permanente auprès des bénéficiaires primaire, un suivi important des partenaires quant aux remontés des donnée, une stabilisation des acquis auprès des différents participants (journalistes à travers l'observatoire), etc. Le projet Ranavalona semble plus chronophage que prévu de par la complétude que vise chaque activité et de par la nécessité de coordination faite à chaque niveau.

26ème

Constatation

Les décisions prises pour le terrain se basent avec pertinence sur les données recueillies auprès des cibles. La qualité du système de remontée des données au niveau des partenaires reste à revoir

Les prises de décisions citées dans les rapports semblaient motivées par une volonté du projet à être en totale cohérence avec les besoins des participants. On peut prendre comme justificative la réduction des nombres de séances pour les groupes d'hommes et les lycéens suite à une remontée d'informations quant à leurs disponibilités respectives. Des réunions de pilotage[119] sont également tenues mensuellement pour permettre des réajustements réactifs des activités du projet, toujours, par rapport aux données remontées. Celles-ci mériteraient tout de même d'être documentées et ce, même sommairement. Le manque de rigueur dans la complétude des informations renseignées (quelques dossiers vides pour les survivantes) surtout au niveau des partenaires dévalorise l'ampleur et la qualité du travail réellement entrepris.

Le rythme des activités se calquent dans la plupart des cas à celui de chaque type de participants et de bénéficiaires. Ce qui est surtout valable pour la prise en charge des survivantes. Il en est de même pour le budget qui est en cohérence avec l'avancée des activités.

> C'est le résultat intermédiaire 1 qui représente le plus grand poste budgétaire (…) notamment la prise en charge des jeunes filles survivantes. Parmi les activités d'ECPAT France, elle est la plus coûteuse car elle dépend 3 paramètres :La durée du processus : plusieurs étapes doivent être respectées pour arriver à sortir une personne de sa situation. Etant donné que le résultat attendu est surtout qualitatif, la durée d'une étape n'est que prévisionnelle au moment de la conception du projet, plus le changement comportemental et la définition du projet de vie de la personne sont longs/lents, plus, cela coute cher au projet. Le choix des jeunes n'est pas prévisible car même si on a un panel d'AGR à proposer, les bénéficiaires sont souvent libres de faire son choix pour assurer sa réussite. » (Echanges avec le Directeur Pays et la Responsable Administrative et Financière)

Il est important de noter que les méthodologies d'identification ont toujours été réajustées sur les mêmes cibles par le projet (pas d'abandon ni changement de cibles sauf pour une partie des intervenants sociaux où au lieu de former exclusivement les professionnels, le projet a intégré des acteurs qui pourraient être susceptibles de prendre en charge les survivantes d'ESE.

Les réajustements budgétaires s'appuient sur les nécessités des modifications de méthodes de travail pour mieux s'adapter aux besoins des cibles et aux réalités du terrain. Les outils sont testés pour être les plus cohérents par rapport aux objectifs et surtout aux besoins des cibles. Ce qui permet un gain en pertinence et fait perdre légèrement en efficience pour un projet plus rentable finalement sur le long terme (puisque les activités correspondent aux besoins des participants).

[119] Pour l'ensemble des projets d'ECPAT France à Madagascar.

Critère d'évaluation : Durabilité

Question d'évaluation n°13 : Dans quelle mesure les résultats obtenus, notamment les changements positifs apportés à la vie des femmes et des filles (au niveau du but du projet), se perpétueront-ils après l'achèvement du projet ?

N°	Constatations
27	Le projet a su produire des changements positifs durables sur différents plans dans la vie des survivantes
28	Le projet a su forger les comportements des survivantes de manière à ce qu'elles aillent vers la « bonne direction » dans la vie
29	Le projet a participé à leur réinsertion sociale et économique selon les survivantes
30	La sélection des survivantes par le projet a fait émerger chez elles une estime de soi et une assurance leur permettant d'envisager dignement un projet pour l'avenir
31	Les survivantes sont conscientes de leurs capacités à accéder à la justice et en fait le relais en aidant à leur tour les survivantes d'ESE
32	Les survivantes font le relais de leurs acquis lors de la participation au projet auprès de leurs entourages respectifs
33	Les survivantes font le relais de leurs acquis lors de la participation au projet auprès de leurs entourages respectifs

27ème

Constatation

Le projet a su produire des changements positifs durables sur différents plans dans la vie des survivantes

Remarque : *Une relation peut ici être faite avec la sixième, la treizième ainsi que la seizième constatation.*

Indicateur à mesurer	Changements positifs durables apportés par le projet dans la vie des filles et des femmes
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative et Qualitative
Ce tableau vaut également pour les constatations n°28, n°29, n°30, n°31, n°32 et n°33	

Nombreuses sont les paroles des survivantes qui témoignent des bienfaits apportés par le projet et ce, sur différents plans de leur vie. Que ce soit sur le plan personnel, familial, relationnel, social, éducatif ou encore d'un point de vue administratif. Les survivantes attribuent une note assez importante par rapport à leur satisfaction de leurs niveaux de vie actuels[120].

Justificatif n° 41. Satisfaction par leur niveau de vie par les survivantes après le projet

Les connaissances et les compétences apportées par leur participation au projet leur semblent essentielles et serviraient encore à ce jour à 100% des survivantes (comme mentionnée dans la sixième constatation). L'acquisition de ces connaissances et/ou de ces compétences est d'ailleurs très valorisée par les participantes à l'évaluation. Ces acquis applicables dans leur quotidien leur ont permis de mettre sur pied leurs AGR et celles de leurs parents pour certaines. A travers ces activités, elles ont non seulement pu trouver une source de revenu alternatif à la prostitution pour quelques unes et une motivation pour continuer face aux séquelles des abus qu'elles ont subis pour d'autres. Pour ces survivantes d'ESE, ces activités représentent une nouvelle identité qui valorise leurs compétences (Cf. sixième constatation) boostant ainsi leur estime de soi : Le projet a permis de forger cette nouvelle image à laquelle elles tiennent tant en leur permettant de démarrer leurs activités. Pour la plupart des interviewées, les compétences et connaissances à la base de ces activités les armeraient dans la vie, et ce, même après le projet, comme l'on témoigne cette survivante :

> Je suis vendeuse de légumes (…) Je suis entrée chez ECPAT parce qu'ils protègent les droits des femmes et puis leur accueil était très bien aussi. J'ai été victime de violences morales. Tout le monde critiquait tout ce que je faisais. Ce n'est pas les gens de chez ECPAT mais les gens à la maison (…) Ce qui m'a marqué c'est que je suis devenue une commerçante (…) Ils m'ont donné 120.000 ar avec les frais de déplacements. (…) ils m'ont formé pendant 1 mois concernant la vente. Leur accueil était très bien. Je suis satisfaite parce que j'ai pu être une vendeuse, j'ai une activité qui me rapporte de l'argent maintenant (…) Notre formation ne s'est pas faite chez Ecpat mais à 67 ha. On a pris un cahier et un stylo et elle nous a appris ce qu'on devait faire lorsqu'on gère notre commerce, on faisait des calculs. J'avais très bien compris. La prise en charge a été très bien. Leur accueil était très bien. L'avantage que j'ai eu c'est que j'ai pu

[120] Appréciables à travers les notations données aux éléments pouvant qualifier leurs niveaux de vie.

exercer mon métier. Et cela continue. J'essaie toujours d'améliorer ce qu'ils m'ont donné. Par ce que le fonds qu'ils m'ont donné continue de tourner. Ce que j'attendais c'est pouvoir vendre des légumes. Aujourd'hui, je vends des légumes. J'ai reçu les fonds pour démarrer mon activité avec eux. C'est bien, des fois j'ai des bénéfices, parfois non. Mon objectif est juste de faire rouler mon affaire. Je peux envisager un meilleur avenir : Vendre des légumes. J'ai appris à écrire et faire des calculs et la gestion aussi. Je les applique dans mon affaire, c'étaient nécessaires pour mon métier. J'en aurais besoin peu importe où et quand. » (*Odile, 19 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant un à deux ans, appuis AGR)*

Pour celles qui sont encore scolarisées, la prise en charge des frais de scolarité marque la confiance qu'Ecpat et leurs « zoky » ont pour elles.

> Ils ont payé mes études pendant un an. Plus tard, ils ont donné ce projet à ma mère. Nous vendons les bananes et ma mère a bénéficié d'un fond pour réaliser le projet. Puisque qu'il y a la prise en charge, je suis devenue persévérante. Avant quand c'était mes parents qui ont tout payé, je ne faisais pas attention. Maintenant que je suis devenue plus mature, j'essaie de faire de mon mieux au maximum. Ils ont bien fait car je sens que nous sommes plus tellement en difficulté. Notre difficulté est devenue plus supportable. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents)*

Ainsi, pour leur rendre l'appareil, elles se sont donné comme objectif de réussir leurs études et de les finir même la prise en charge financière du projet soit achevée. Ce qui reflète également la résilience et l'indépendance (ou la volonté de l'être) que la famille et la jeune fille ont pu acquérir.

> Mes études se passent bien. L'aide qu'ils ont donné pour mes études n'a duré qu'un an, après ils ont aidé ma mère. Avant, le paiement de mon écolage était en retard et mes parents se fâchent quand ils sont convoqués, mais maintenant, ils peuvent mettre de l'argent de côté pour que je n'aurai plus de problème à l'école. On a laissé ma mère choisir. On lui a demandé de chercher du travail, elle choisit ça car nous avons déjà un four. On peut dire que ça marche. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents).*

28ème

Constatation

Le projet a su forger les comportements des survivantes de manière à ce qu'elles aillent vers la « bonne direction » dans la vie

Une éventuelle dépendance au projet de par la complétude des accompagnements et du soutien peut être suscitée chez ces jeunes participantes. Toutefois, les discussions avec les survivantes montrent une responsabilisation que les jeunes filles s'attribuent elles -mêmes, pour ce qui en est de la prise en main de leur avenir.

> Ils ont bien surveillé le projet, et en tant qu'adulte on est conscient de notre devoir, je ne me suis pas servie de l'argent gagné pour errer partout et pour faire mes caprices. J'ai investi l'argent gagné en fonction de mon projet. » *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, , appuis AGR des parents).*

Certaines d'entre elles proclament des changements dans leurs comportements qu'elles estiment déviants. Des changements qui seraient dus aux conseils avisés de leurs accompagnateurs mais aussi grâce aux formations.

> Je ne me suis pas « prostituée ». Mais j'ai fait un peu de bêtises. Beaucoup de bêtises. A seize ans, j'ai intégré l'organisation, et à la moitié de l'année j'ai changé. J'ai ressenti que ce que j'ai accompli était mauvais, non convenable et j'ai changé quand ce projet est apparu. J'ai su que c'était la chose à faire, que c'était la route à suivre. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents)*

> Les connaissances que j'ai retenus sur les comportements immoraux sont nombreuses. Depuis cette formation, mon comportement a changé.»*(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

29ème

Constatation
Le projet a participé à leur réinsertion sociale et économique selon les survivantes

Pour certaines de ces « exclues » de la société, le projet aurait concouru à les réinsérer au niveau de ces communautés qui les stigmatisaient lorsqu'elles étaient encore dans le cercle d'exploitation.

> On peut dire que c'était remarquable car avant de faire ce projet, la société me détestait et me disputait sans cesse. Maintenant quand j'ai eu ce projet elle est restée silencieuse. Je ne sais pas si c'est la tranquillité actuelle de ma vie qui les a poussé à réagir comme cela. Mais en ce moment elle est devenue normale envers moi. *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

Et cette réconciliation sociale ne se limiterait pas à la société mais toucherait également les relations que la survivante entretient avec les membres de sa famille. Cette bonne entente serait le fruit du changement de mode de vie de la jeune fille.

> J'ai été têtue et parfois ils ne m'aimaient pas. Nous avons rompu nos liens, nous ne communiquons plus, même le sujet sur la nourriture crée des disputent. Aujourd'hui, nous nous entendons bien à nouveau. Je me suis excusée auprès d'eux et ils m'ont parlé. J'ai été satisfait car j'ai vu du changement en moi, dans notre maison. Il y a eu beaucoup plus de communication. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents).*

Selon toujours les dires des participantes, la prise en charge fut importante pour leur réinsertion économique mais également pour celle de leurs familles. Les appuis financiers et matériels obtenus ont pu leur permettre de sortir de leur situation précaire et d'envisager un avenir meilleur.

> J'avais déjà arreté mes études et j'avais rien d'autre à faire et puis il y a eu le projet qui nous a permis d'assurer mon avenir et celui de ma famille. *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

Enfin, il faut tout de même considérer le manque d'implication positive de la communauté pour que cette réinsertion soit une réussite et cela débute au niveau de la famille. Pour rappel, une survivante a mis fin à sa participation une fois mariée en raison de l'étiquette « négative » que pouvait apporté la participation au projet en rappelant son passé de survivante selon son mari (rapporté du premier échange avec l'équipe du pôle social. Pour le moment, les communautés de vie des survivantes sont encore réticentes par rapport au changement de vie enclenché par ces bénéficaires primaires (Cf. vingt deuxième constataion). Cela va même jusqu'à la stigmatisation d'une survivante qui a été victime d'agression sexuelle.).

30ème

Constatation

La sélection des survivantes par le projet a fait émerger chez elles une estime de soi et une assurance leur permettant d'envisager dignement un projet pour l'avenir

La plupart des survivantes ayant choisi de poursuivre leurs études ont gagné assez de confiance pour envisager ambitieusement une carrière.

> Plus tard, je voudrais être magistrat. » *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents).*

Ce gain en confiance et d'estime de soi les pousse à démontrer leur capacité et leur détermination à gérer leur AGR. Ceux-ci se fondent sur les compétences et les connaissances acquises au cours de leurs participations dans le projet.

> Le bénéfice de mon projet est utilisé pour soigner ma famille, pour aider mes parents et ma fraterie (handicapés), et pour aller plus loin. Oui, il y a des bénéfices si vous savez économisez, mais si vous n'avez pas des petites astuces et....Respecter le travail, bien écouter les conseils de l'Ecpat. Je réaliserai mon travail jusqu'à la fin et j'arriverai jusqu'au bout car je le respecte bien. (…) et oui, j'ai encore de l'espoir (malgré la situation actuelle). Maintenant, j'ai élevé 100 poules et il y avait une pandémie dans notre village qui a abbatue les 60 et il n'en reste plus que 40. Et parmis ces 40 poules, je n'ai pas encore reçu une partie de leur prix d'achat. Avec le revenu de ces 40 poules, plus le revenu que j'ai déjà obtenu, je vais rattraper les 100 poules. *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

31ème

Constatation

Les survivantes sont conscientes de leurs capacités à accéder à la justice et en fait le relais en aidant à leur tour les survivantes d'ESE

Quelques unes des interviewées semblent conscientes de leur possibilité à accéder à la justice. En effet, s'il advient qu'elles revivent à nouveau ou qu'une personne dans leur entourage soit soumise à une forme d'ESE, elles pensent y recourir et déposer plainte.

> Si quelqu'un dans mon entourage est victime d'exploitation sexuelle, je la protègerai. Nous irons chez le médecin pour essayer de voir ce qu'on pourrait faire ou déposer une plainte contre le coupable. » (*Odile, 19 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant un à deux ans, appuis AGR)*

Les paroles de ces survivantes reflètent également l'empathie qu'elles ont pu développer à travers la volonté d'aider celles qui pourraient traverser les mêmes situations.

> L'important c'est de s'entraider, de les protéger et les aider. Et leur partager mes petites experiences acquises. *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

32ème

Constatation

Les survivantes font le relais de leurs acquis lors de la participation au projet auprès de leurs entourages respectifs

> Les avantages du projet porte sur la connaissance car en ce moment je sais ce qu'il faut faire et c'est maintenant moi qui montre à mes amis ce qu'il faut faire car ce n'est pas convenable. Il y a eu des changements car dans le passé, je suivais mes amies et maintenant, j'ai changé. J'ai quitté mes anciennes amies et ce sont à mes autres amies que j'apprenne. J'ai déjà quelques connaissances. C'est moi qui leur apprends à changer les choses non convenables. Les avantages reçus dans le projet continuent encore à agir à ce jour. Personnellement, je viens en aide à mes amies, en leur montrant le chemin à suivre. (*Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents*)

Cette participante témoigne bien du changement d'attitude des survivantes vis-à-vis de leurs pairs. Elles qui se disaient presque toutes influançables[121] par leurs amies qui les emmenaient vers le cercle d'exploitation, se disent maintenant être de bonnes influences pour les autres. 63% racontent d'ailleurs avoir témoigner de leurs acquis à d'autres survivantes d'ESE.

Justificatif n° 42. Partage de témoignage fait par les survivantes

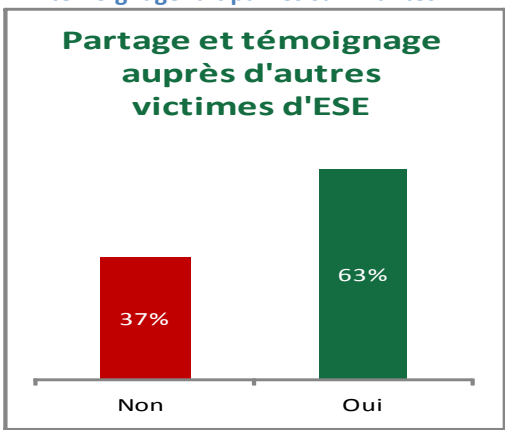

[121] Reflétés à travers leurs dossiers mais également dans les entretiens.

33ème

Constatation

La souscription à une mutuelle santé a permis aux survivantes d'être à recourir aux soins biomédicaux/ conventionnels

Il faut savoir que quelques zones ne sont pas couvertes par la couverture de santé proposée par la mutuelle (ne disposant par encore de médecins et de centre de santé collaborateurs.

La souscription à une mutuelle santé a été possible pour la première fois pour les familles de 92 survivantes (soient 368 individus) jusqu'à fin mars 2020. Cette prise en charge de la santé via un fond social de solidarité destiné aux familles vulnérables, moyennant une participation minime[122], leur a permis de bénéficier des offres de soins qui sont encore inaccessibles pour la plupart de la population malgache[7]. Parmi celles-ci, on peut citer pour l'année 2019, l'accouchement de deux survivantes ou encore les frais d'hospitalisation de 4 bénéficiaires qui ont été prises en charge à 100%. La satisfaction des survivantes interviewées est unanime. Pour les enquêtées, 22% disent prendre en charge leurs soins par leurs propres moyens, 65% disent bénéficier de la prise en charge d'un tiers et enfin, 14% feraient appel à des bienfaiteurs. Pour 76% d'entre elles, les manques de moyens financiers semblaient être le premier frein d'accès aux soins médicaux. Ce facteur limitant le recours aux soins aurait été endigué par la mutuelle santé qui satisfait 86% des répondantes. La durabilité de ce bienfait réside dans le fait que le projet a habitué ces survivantes et leurs familles à prendre soin de leur santé en recourant aux soins médicaux. Le projet leur a permis également de connaître une offre par laquelle les services de soins deviennent plus accessibles avec une cotisation minime. Toutefois, à une responsable des bénéficiaires de la mutuelle à travers le projet Ranavalona, au niveau d'AFAFI (Antoka ho an'ny Fahasalaman'ny Fianakaviana ou garantie pour la santé de la famille), de dire que seules quelques unes d'entre elles sont revenues pour demander des informations pour renouveler leur souscription à la fin du projet. Elle émet quelques réticences quant à la volonté des survivantes à renouveler dans l'immédiat leurs souscriptions même avec une cotisation modique[123]. D'ailleurs, durant le projet quelques unes d'entre elles ne s'en est pas trop soucié jusqu'à l'approche de leurs accouchements ou uniquement en cas de maladie (demande d'information sur le fonctionnement puisque cette première fois, elles n'avaient pas à payer la cotisation). Ce comportement est toutefois commun à Madagascar où les couvertures sociales sur la base de la solidarité ont du mal à convaincre[8] surtout dans un système de soins à vocation plus curative que préventive[9],[10]. Toutefois, selon des informations des plus récentes[124], « certaines filles auraient renouvelées leurs souscriptions.

> Pour la prise en charge de ma santé avant d'intégrer AFAFI, c'était difficile car si j'étais malade, je restais à la maison car on n'avait pas les moyens. Il nous manquait un soutien financier, donc nous n'allons pas chez le médecin, nous prenions du paracétamol à la maison. La prise en charge de la santé des membres par l'AFAFI marche car depuis qu'il y a cette association, nous ne pensons plus à l'argent. Le problème c'est que quand nous sommes malade nous avons toujours besoin d'argent, elle nous aide et nous sommes soulagés.»
> *(Voary, 18 ans, survivante,entrée dans le projet à 17 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire , appuis AGR des parents).*

[122] Payée par ECPAT France à Madagascar durant le projet Ranavalona.
[123] 1500 Ariary MGA par famille par mois.
[124] Transmises par l'équipe du pôle social après la rédaction du rapport provisoire et la tenue de l'évaluation.

Question d'évaluation n°14 : Dans quelle mesure les Activités Génératrices de Revenus (AGR) proposées aux filles permettent-elles d'atteindre un niveau d'autonomie et des sources de revenus alternatifs à la prostitution ?

N°	Constatations
34	Les AGR proposées aux survivantes leurs permettent d'avoir un revenu alternatif à la prostitution et les encouragent à être indépendantes
35	La plupart des survivantes arrivent à se projeter dans leur AGR
36	Les acquis de quelques AGR sont mis à mal par la situation actuelle liée à la propagation du Coronavirus
37	Les survivantes sont déterminées à défendre leur AGR malgré les situations économiques difficiles dans lesquelles elles se trouvent
38	Les survivantes sont conscientes que le soutien du projet était là pour les aider à démarrer leurs activités et celles de leurs parents et non pour les aider continuellement

34ème

Constatation
Les AGR proposées aux survivantes leurs permettent d'avoir un revenu alternatif à la prostitution et les encouragent à être indépendantes

Si l'on s'en tient aux motivations évoquées dans la 6ème constatation, les survivantes tenaient avant tout à leur AGR respective parce que celle-ci leur permettrait pour la plupart de subvenir à leurs besoins (48%). Pour quelques unes celle-ci leur procurait leur estime de soi en valorisant leurs compétences (20%). D'ailleurs, c'est grâce à sa pratique que 84% des survivantes ne dépendraient plus financièrement de leurs parents.

> J'ai débuté avec 50 poules, puis et c'était encore avec 50, puis la troisième fois a augmenté de 70 poules et après cela 100 poules. Mon avantage c'est que j'ai obtenu des bénéfices dans mon projet. » *(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis).*

Indicateur à mesurer	AGR soutenable (viable) et durable
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative et Qualitative
Ce tableau vaut également pour les constatations n°35, n°36, n°37 et n°38	

35ème

Constatation
La plupart des survivantes arrivent à se projeter dans leur AGR

La manière dont les survivantes se voient par rapport à leurs AGR est une façon d'apprécier leur durabilité. La plupart des survivantes enquêtées se projetent encore dans cette même activité après une année (45%). Quelques unes souhaitent le faire mais ressentent des incertitudes (29%).

Justificatif n° 43. Projection par rapport à leur AGR respective dans une année

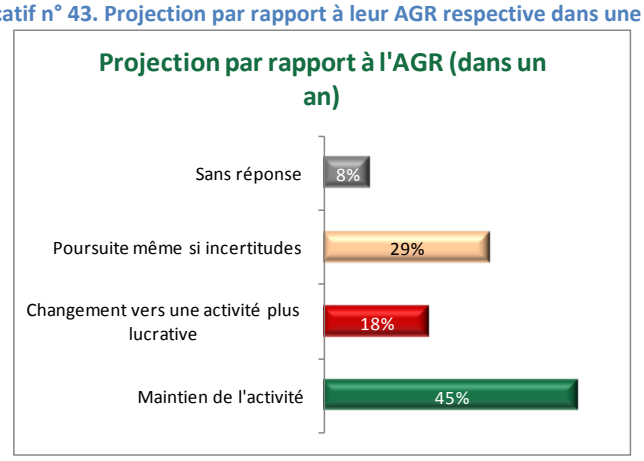

36ème

Constatation

Les acquis de quelques AGR sont mis à mal par la situation actuelle liée à la propagation du Coronavirus

De la situation d'état d'urgence sanitaire à Madagascar ont découlé les mesures pour restreindre la propagation du Coronavirus. Le confinement et les restrictions de sortie de manière partielle font partie de ces mesures prises. Pour la plupart des survivantes qui ont démarré leurs AGR bien en amont ou peu avant que cette situation ne s'enclenche, leur rentabilité a été entravée par cette déconvenue, comme pour presque la plupart de la popultaion. Si l'on se réfère donc à l'état des lieux founi par le projet, seules 13% des survivantes interrogées lors de l'enquête n'éprouveraient pas de difficulté pour l'heure. Parmi les participantes à l'évaluation, 47% auraient une AGR ou celle de leurs parents qui serait peu rentable. Encore dans une situation plus précaire puisque 13% de leurs AGR sont en perte et 3% sont même allées jusqu'à déposer leur bilan. Comme 18% d'entre elles étaient encore en phase de démarrage peu avant l'état d'urgence, la situation actuelle de leur AGR n'a pas encore pu être évaluée par l'équipe sociale d'ECPAT France. De même lors des entretiens, toutes les survivantes relatent les difficultés dont elles font face actuellement en raison de la crise sanitaire : Aujourd'hui, 3% sont en arrêt d'activité, 47% des AGR des participantes à l'évaluation seraient peu rentables voire dans une situation de perte. Ce sont les petits commerces alimentaires (gargotes) qui sont les plus en danger. 13% des AGR des parents sont également dans les mêmes difficultés.

Une stratégie de relance mérite d'être penser pour ne pas perdre les acquis des AGR des survivantes avant cette crise sanitaire et économique. Cette recommandation a déjà été anticipé par l'équipe du projet qui a demandé à allouer les parts budgétaires sous utilisés vers un appui financier des AGR des survivantes en raison de la situation de crise actuelle (Cf. vingt troisième constatation). Elle est d'autant plus pertinente que 18% des AGR sont en phase de démarrage pour celles qui ont été interrogées lors de cette évaluation. Suivant les informations communiquées plus récemment[125], un suivi des bénéficiaires primaires au cours de cette crise a permis de confirmer l'état de difficulté dans lequel se trouve actuellement leurs AGR.

37ème

Constatation

Les survivantes sont déterminées à défendre leur AGR malgré les situations économiques difficiles dans lesquelles elles se trouvent

Parmi celles qui sont en difficulté, on retrouve quelques unes qui tiennent à défendre le maintien et la rentabilité de leur AGR sur le moyen et long terme. Elles comptent poursuivre leur AGR malgré les situations difficiles.

> Mon travail c'est l'élevage de poules. Ils nous ont offert de l'aide pour réaliser notre projet, après j'ai reçu le fond et j'ai commencé mon projet. Le projet a bien progressé mais il y a ce problème dans notre pays et j'ai dû l'interrompre (…) Il y a eu le confinement, l'élevage est moyen mais ce sont le prix des nourritures (des poules) qui sont très elevés. Alors j'ai arrêté l'élevage pour le moment et j'attends la fin du confinement.Et quand ce problème sera résolu, je reprendrai mes activités. J'en avais fait durant le confinement mais le prix d'achat des acheteurs était à la baisse par rapport aux dépenses de la provende, j'ai dû faire une vente à perte même si ce n'était pas rentable. Donc, je me suis arretée. (…) Oui, je garde encore espoir. Maintenant, j'ai élevé 100 poules et il y avait une pandémie dans notre village qui a abattue les 60 et il n'en reste plus que 40. Et parmi ces 40 poules, je n'ai pas encore reçu une partie de leur prix d'achat. Avec le revenu de ces 40 poules, plus le revenu que j'ai déjà obtenu, je vais rattraper les 100 poules.*(Hasina, 17 ans, survivante,entrée dans le projet à 15 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, appuis AGR).*

[125] Transmises par l'équipe du pôle social, après la rédaction du rapport provisoire (26/07/2020)

38ème

Constatation

Les survivantes sont conscientes que le soutien du projet était là pour les aider à démarrer leurs activités et celles de leurs parents et non pour les aider continuellement

Selon les entretiens, quelques survivantes espèrent le renouvellement des aides fournies par le projet Ranavalona, avec ou sans la crise. D'autres espèrent un appui pour pouvoir redémarrer leur AGR qui a failli à cause de cette situation liée à la propagation du Covid-19. La vision de certaines survivantes bien qu'elle ne soit pas unanime montre bien leur résilience par rapport aux appuis financiers du projet. Elles et/ou leurs parents auraient d'ailleurs déjà prise en charge petit à petit leurs dépenses pendant et après leurs sorties du projet[126]. Cela montre bien et encore une fois de plus que la viabilité des AGR n'est pas uniquement fondée sur les intrants financiers fournis par le projet, sur les motivations et l'attachement des bénéficiaires à cette indépendance financière ainsi que cette fierté qu'elles[127] peuvent en tirer.

> Ils ont payé mes frais de scolarité tout au long de mon année scolaire en terminale et ils ont ensuite financé le projet de ma mère. Maintenant c'est à elle de s'en acquitter. Ecpat avait payé mes écolages lorsque j'étais en classe de terminale. J'ai ainsi pu continuer mes études, et ma mère a son projet. J'ai également pu avoir des conseils sur ma santé sexuelle et sur mon corps. Les avantages perdurent encore jusqu'à aujourd'hui. Oui ! Parce que ma mère a encore son projet. » *(Irinah, 21 ans, survivante,entrée dans le projet à 18 ans, , ayant été dans un cercle d'exploitation pendant quatre à six mois, en rattrapage scolaire, appuis AGR des parents).*

[126] Avant la fin du projet lui-même.
[127] En référence aux survivantes et à leurs parents.

Question d'évaluation n°15 : Les filles ayant bénéficié du programme de réinsertion ont-elles rompu avec le cycle d'exploitation ?	
N°	Constatations
39	Les survivantes ayant bénéficié du programme de réinsertion ont rompu avec le cycle d'exploitation, pour celles qui ont avoué avoir y être.

Question d'évaluation n°16 : Les groupes d'hommes formés souhaitent-ils convaincre d'autres hommes de la communauté et grossir ou adhérer à des mouvements plus globaux tel MenEngage in Madagascar et s'investir sur le long terme ?	
N°	Constatations
40	Les groupes d'hommes formés ont la volonté de contribuer à la lutte contre l'ESE en effectuant des sensibilisations au niveau de la communauté. Les projets de mise en place d'association locale sont plus évidents que l'adhésion à un mouvement plus global

39ème

Constatation

Les survivantes ayant bénéficié du programme de réinsertion ont rompu avec le cycle d'exploitation, pour celles qui ont avoué avoir y être.

Indicateur à mesurer	Les survivantes participantes au projet n'ont pas replongé dans le cycle d'exploitation
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo
Bénéficiaires primaires concernées :	**Survivantes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative et Qualitative

Une vingtaine de survivantes n'ont pas consenti à confier aux évaluateurs leurs situations autour du cercle d'exploitation sexuelle dans laquelle elles se trouvaient (Cf. Troisième constatation). Un recoupement avec leurs dossiers a permis de voir que celles-ci s'étaient adonnées aux activités de prostitution avant leur participation au projet. La connaissance de leurs situations antérieures ne permet néanmoins pas de conclure où est- ce qu'elles en sont réellement aujourd'hui[128]. Parmi les participantes, une survivante a subi des violences sexuelles et ne conçoit pas avoir été dans un cercle d'exploitation. Pour les 17 autres survivantes qui ont concédé à dire qu'elles étaient impliquées dans les exploitations sexuelles avec des contreparties financières avant leur intégration du projet Ranavalona, elles auraient pour 95% rompu avec le cycle d'exploitation. Celle qui n'aurait pas encore rompu avec le cercle d'exploitation durant sa participation au projet, n'a arrêté son activité qu'en raison des mesures prises pour restreindre la propagation du Covid-19 (confinement, limitation des déplacements et arrêt de plusieurs activités).

Les raisons de rupture avec le cercle d'exploitation sont multiples et sont interdépendantes bien qu'elles soient implicitement évoquées pour la plupart. Leur complémentarité réside dans la nécessité de mener des accompagnements répondants à tous les besoins des survivantes sur les plans économique, psychologique, social, éducatif et affectif.

La concrétisation du projet de vie alternatif a été possible grâce à la prise en charge proposée. Il a permis à la survivante de rompre avec le cercle d'exploitation et de se réinsérer économiquement et socialement, dans le sens où la survivante a cessé de fréquenter un milieu à risque d'ESE et qu'elle s'attèle à faire marcher ce projet. Par ailleurs, certaines ont évoquées l'importance du soutien moral procuré par les référents qui les maintiendraient également en dehors du cercle d'exploitation, comme l'en témoigne cet extrait d'entretien.

> Le soutient morale est bien car s'ils n'étaient pas là, je crois que ma vie aurait été encore pire, par exemple quand j'ai accouché de mon enfant j'aurais peut-être encore recommencé à faire des bêtises (de la prostitution). Mais maintenant, depuis que Zoky était là, il nous a vraiment aidé et nous a montré la bonne voie à prendre dans la vie. » *(Eliane, 20 ans, mère célibataire d'un enfant, survivante,entrée dans le projet à 18 ans, ayant fait de la prostitution pendant un à deux ans, ayant bénéficié de formation professionnelle, appuis AGR)*

[128] Pour rappel : Des questions pouvant creuser leurs situations d'avant et après le projet ont été enlevées pour ne pas remettre ces survivantes dans une situation de victimisation.

40ème

Constatation

Les groupes d'hommes formés ont la volonté de contribuer à la lutte contre l'ESE en effectuant des sensibilisations au niveau de la communauté. Les projets de mise en place d'association locale sont plus évidents que l'adhésion à un mouvement plus global

Indicateur à mesurer	Groupes d'hommes formés relais de la sensibilisation de la lutte contre l'ESF (dont baisse de la demande de prostitution de la part des garçons et des hommes, la lutte contre l'acceptation et la tolérance sociale de l'exploitation sexuelle et l'impunité)
Ville d'intervention concernée :	Diégo, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Bénéficiaires secondaires impliquées:	**Hommes**
Méthodologies mobilisées :	Quantitative

Il est à noter que convaincre les hommes à intégrer ces groupes ne fut pas facile (Annual 1 Report). A la fin du projet, des changements de perceptions notables et des évolutions de comportements encourageants ont été constatés (Huitième, neuvième, dixième et dix-septième constatations). Ceux qui sollicitaient les services des enfants (14%) pour la prostitution ont même déclaré ne plus y avoir recours. Malgré ces améliorations, seuls 32% des hommes ayant intégré les groupes de réflexions actions osent en faire des témoignages personnels. Ils en parleraient auprès de leurs amis (tant féminin que masculin), dans leurs lieux de travail (bar, commerce, etc.) ou au niveau de leurs communautés respectives. Par ailleurs 40% d'entre eux ont relaté avoir participé à des initiatives pour la protection des droits des enfants et pour la lutte contre les violences envers les enfants. Ils auraient contribué à mener des sensibilisations au niveau de la communauté à travers l'Unicef, le Ministère de la Population ou encore leurs associations d'hommes au niveau local. La plupart relate d'ailleurs s'être regroupés pour constituer des associations d'hommes, après le projet, au niveau de leur fokontany (Ce fait a d'ailleurs été constaté par les enquêteurs à qui certains hommes ont demandé à être interviewés sur la formation de leurs nouveaux groupes et associations).

Justificatif n° 45. Témoignage fait par rapport au changement de comportements par les hommes

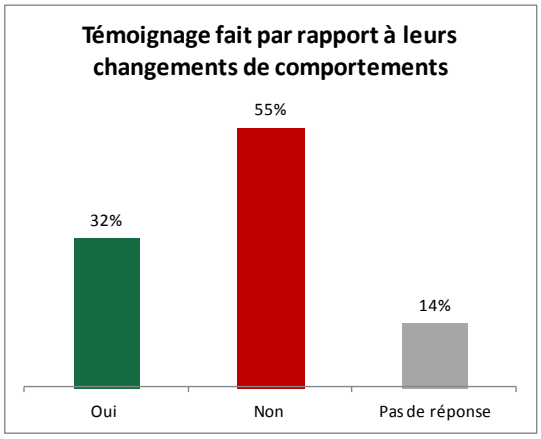

Justificatif n° 44. Initiatives entreprise pour la lutte contre la prostitution impliquant des enfants, par les hommes

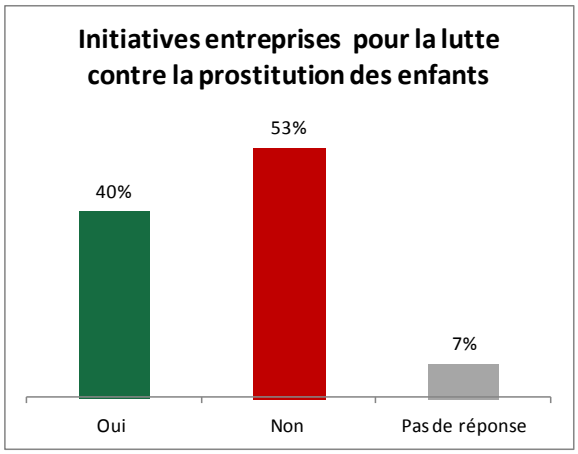

Critère d'évaluation : Impact

Question d'évaluation n°16 : Les groupes d'hommes formés souhaitent-ils convaincre d'autres hommes de la communauté et grossir ou adhérer à des mouvements plus globaux tel MenEngage in Madagascar et s'investir sur le long terme ?	
N°	Constatations
41	Le projet a contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes en incitant des changements de perceptions et de comportements auprès des relayeurs clés dans la communauté
Question d'évaluation n°17| Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes ou à favoriser l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes (que l'impact soit intentionnel ou non) ?	
42	Le projet a contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes en encourageant les signalements effectifs au niveau des leaders communautaires sensibilisés et en facilitant l'accès à la justice des survivantes.
43	Le projet a favorisé l'autonomisation des femmes en amenant les survivantes d'ESE à rompre avec le cercle d'exploitation et à se réinsérer socio-économiquement

Indicateur à mesurer	Favorisation de l'autonomisation des femmes observée/perçue et Réduction observée/perçue de la prostitution impliquant des mineurs
Ville d'intervention concernée :	Antananarivo, Diégo, Fianarantsoa, Majunga, Nosy Be et Tuléar
Bénéficiaires primaires concernées:	**Survivantes**
Bénéficiaires secondaires impliquées:	**Hommes, Leaders communautaires et journalistes**
Méthodologies mobilisées :	Qualitative et quantitative

Sur un niveau global, les participants à l'évaluation n'ont pas vraiment pu observer l'évolution de la prostitution impliquant les enfants. Ceux qui ont été interrogés à ce sujet restent mitigés.

Les groupes d'hommes enquêtés sont partagés : 32% estimeraient que cette pratique a reculée alors que 33% verraient une augmentation et 30% aucun changement.

Pour les journalistes interviewés, certains n'ayant pas entrepris des recherches, ils ne pourraient pas donner un avis objectif là-dessus. Pour d'autres, ils leur sembleraient qu'une diminution serait susceptible au regard des retours en classe observés ou encore la diminution de cas signalé au niveau des centres d'écoute. Pour d'autres encore, ils estimeraient que la prostitution ne concernerait pas les enfants dans leurs villes ou du moins cela ne serait pas visible.

De même pour les leaders communautaires, ils n'auraient pas vraiment d'éléments d'observation pour se prononcer sur la situation actuelle de la prostitution impliquant les enfants. D'autant plus que les projets se confondent sur un même territoire d'intervention et qu'ils seraient trop ponctuels pour avoir des effets observables dans l'immédiat.

A travers, l'analyse des perceptions de ces acteurs, il est difficile de mesurer objectivement et directement l'évolution de la violence envers la femme et notamment la prostitution impliquant les filles. Son appréciation porterait donc sur les constatations suivantes.

41ème

Constatation

Le projet a contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes en incitant des changements de perceptions et de comportements auprès des relayeurs clés dans la communauté

Le projet a ciblé les hommes pour contribuer à la prévention de la violence à l'égard des femmes. 99% des violences sexuelles à l'encontre des enfants (principalement les filles) seraient perpétrées par des hommes (Cf. recherche commanditée par ECPAT France sur les violences dans les 6 villes d'intervention du projet). Leur implication dans les réseaux de lutte contre les VBG serait d'autant plus importante qu'ils seraient plus écoutés par leurs pairs. Les changements de perceptions et la manière dont les hommes se sentent plus concernés et impliqués dans la lutte contre l'ESEF plus précisément contre la prostitution impliquant les enfants, dénotent bien de la réussite de cette contribution bien qu'elle ne soit pas encore plus étendue (Huitième, neuvième, dixième et trente cinquième constatations).

Pour les journalistes qui constituent également des relais en termes d'informations au niveau d'une communauté plus large (diffusion plus étendue), l'acquisition des connaissances sur le traitement des informations sur les cas d'ESE à travers le projet constitue une avancée pour la lutte contre les violences envers les femmes.

> Dans la vie de tous les jours, les journalistes font partie de ce qu'on peut appeler « le 4é pouvoir » de par leur capacité à véhiculer un message autour d'un sujet et à changer les perceptions et les pratiques au sein de la communauté. Et c'est justement au sein des médias que l'on trouve la majorité des stéréotypes négatifs par exemple, via les publicités, on peut déjà voir ces stéréotypes. Par exemple, on voit toujours les femmes faire la lessive ou la coiffure mais on ne voit jamais les femmes avoir des grandes responsabilités par contre on voit les hommes en rôle de cadres dirigeants dans les entreprises ou même les vocabulaires utilisés or nous pouvons bien sûr rectifier tout cela. C'est pour toutes ces raisons qu'ECPAT a

décidé d'inclure les journalistes dans le projet en les formant et en leur donnant toutes les techniques nécessaires pour qu'ils puissent participer à la lutte pour les droits humains et l'approche genre. » (Formatrice lors des formations des journalistes).

Selon la formatrice des journalistes, les objectifs des formations étaient de « leur permettre d'identifier les liens entre la violence symbolique et les violences basées sur le genre » à travers des exemples concrets. Dans un second temps, ces formations se sont attachées à leur transmettre les bonnes pratiques concernant le traitement et la diffusion des informations. Ont été abordés les droits à l'image ou encore le recoupement des faits qui serviront à alimenter les cas et l'utilisation des termes non stigmatisant.

Les journalistes formés ont alors des changements positifs dans leurs pratiques par rapport aux choix des termes utilisés pour décrire les cas, une pratique qui ne viendra pas compromettre la réinsertion des survivantes.

> Les journalistes ne sont pas des enquêteurs et doivent par exemple éviter les appellations stigmatisantes comme « makorelina », les journalistes ne doivent pas prononcer cela. Exemple, si un enfant sollicite une protection, il ne devrait pas y avoir de jugement, il faut faire passer les avantages de cet enfant en premier lieu. Ce qui différencie ECPAT des autres, c'est d'agir positivement face à la violence. Ils nous donnent beaucoup plus d'accès à la médiatisation des sujets en rapport à la formation sur les droits des enfants, des femmes et autres,…pour eux, il s'agit de l'action des médias par rapport à la situation. Par exemple, il y a aussi le « hope » c'est-à-dire que « les journalistes ne doivent pas verser de l'huile sur le feu », en d'autre terme « les journalistes ne doivent pas sonner la cloche ». C'est eux qui doivent protéger et développer les droits des enfants au niveau de leur station. « Les journalistes ne sont pas des moralisateurs » ! » (Journaliste reporter, Diégo)

> Il y a eu des changements même dans les rédactions, je suis beaucoup plus informé dans les journaux TV ou les émissions. Parce que j'ai plus de connaissances et de supports que je peux utiliser. Par exemple avant je disais victime mais aujourd'hui on les appelle des survivantes; et ce que je partage sont maintenant riches en informations après la formation. » (Délégué du Ministère de la communication, Antsirabe)

> Il n'y a pas eu d'attentes spécifiques mais je pense que nous appliquons les partages qu'on a fait notamment le changement de vocabulaire utilisé. » (Journaliste, Antananarivo)

Ces représentants des médias opteraient maintenant pour des techniques qui prônent la protection de l'enfant notamment le respect de son droit à l'image. Ils éviteraient également la diffusion des messages stéréotypés contribuant à creuser le fossé entre le statut de femme et celui de l'homme dans la société, et concomitamment, contribueraient à l'augmentation des violences à l'égard des femmes.

Enfin, pour les leaders communautaires qui sont des points focaux aux niveaux des communautés cibles du projet, ils joueraient des rôles importants quant à la sensibilisation et surtout par rapport aux premières étapes de signalement des cas. Les connaissances pratiques acquises au cours de ce projet leurs permettent donc non seulement d'harmoniser les actions mais surtout d'alimenter leurs actions suivant des connaissances plus avérées des droits d'accès à la justice des enfants face à l'ESE. Toutefois, les convictions de certains d'entre eux à agir sont lourdement affectées par les manques de moyens et de capacité à agir auprès des autorités, la pression sociale et surtout, la saturation des actions des projets.

> Nous qui avons reçu la formation, avons le devoir de faire passer nos connaissances aux autres membres de la société. En sachant exactement ce qui se passe, il faut toujours essayer de les convaincre et de faire passer les informations à chaque rencontre ou rassemblement. Nous ne devons ni baisser les bras, ni abandonner même s'il y a des gens qui ne sont pas réceptifs. C'est à nous de les informer qu'ils ont le droit de porter plainte en cas de violence mais si comme on l'a dit le principal problème c'est que la population a peur de la police. Cette dernière doit aussi avoir son rôle une fois que la population vienne les voir, les forces de l'ordre doivent changer de comportement et devenir plus accessibles.Néanmoins ce projet nous a beaucoup aidés à mieux nous organiser mais aussi à compléter nos lacunes pour nous permettre d'élargir nos horizons et d'abolir les freins ou la pudeur pour parler de tous les sujets énoncés plus haut. Un des avantages que nous avons eu c'est l'augmentation des nombres de personnes qui viennent désormais nous voir et nous parler pour nous demander des conseils. Le plus important pour nous était de connaître les autres personnes qui sont comme nous engagées dans cette lutte. » (*Extrait du premier focus group auprès des leaders communautaires)*

42ème

Constatation

Le projet a contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes en encourageant les signalements effectifs au niveau des leaders communautaires sensibilisés et en facilitant l'accès à la justice des survivantes.

Par ce projet, ECPAT a su conforter son image en tant que référence de la lutte contre l'ESE mais surtout aurait rendu la justice plus accessible aux survivantes d'ESE. Comme expliqués précédemment par les leaders communautaires dans les focus group, les principaux freins de dépôts de plaintes seraient le manque de moyens et de capacité d'agir le long des procédures de plainte, surtout, au niveau des autorités. D'un côté, tout y serait payant, puis d'un autre côté, le manque de moyens financiers face à des accusés qui eux en auraient pétrifieraient les familles des plaignantes, restreignant ainsi leur volonté à poursuivre leurs abuseurs. Ces faits ont d'ailleurs été confirmés par l'équipe du pôle social d'ECPAT France qui a su proposer un accompagnement pouvant pallier à ces facteurs limitant le signalement et le dépôt de plainte effectifs.

> Heureusement qu'il y a le projet, avec ECPAT et Tandem Analamanga on a pu organiser notre façon de travailler sur comment nous allons agir afin de lutter ou de prévenir les violences faites sur les mineures (nos projets). Il y a eu les visites à domicile, les sensibilisations au niveau de la communauté et cela a permis de conscientiser la population, on a aussi donné la mission aux parents de venir nous voir en cas de suspicion ou constatation de cas de violence. » (*Extrait du premier focus group auprès des leaders communautaires)*

43ème

Constatation

Le projet a favorisé l'autonomisation des femmes en amenant les survivantes d'ESE à rompre avec le cercle d'exploitation et à se réinsérer socio-économiquement

Le projet à travers la prise en charge des survivantes qui ont pu développer des projets de vie alternatifs et relever leur estime de soi, a favorisé leur indépendance financière et aussi leur capacité à prendre en main leur avenir (Troisième, sixième, vingt troisième➔vingt sizième constatations) . Cette autonomisation des survivantes se reflète également à travers leur conscience de leur possibilité d'accéder à la justice (vingt septème constatation) mais également leur volonté de faire le relais de leurs acquis du projet (vingt huitième constatation). Par ailleurs, l'acceptation

de la société ressentie par les survivantes et leur retour au niveau des établissements scolaires et dans le monde du travail, sont des marquages de leur réinsertion sociale et économique.

Critère d'évaluation : Production de connaissances

Question d'évaluation n°18 : Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances ou des pratiques prometteuses ou émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ?	
44	Le projet a générée des connaissances et des bonnes pratiques émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ayant les mêmes capacités et compétences

44ème

Constatation

Le projet a générée des connaissances et des bonnes pratiques émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ayant les mêmes capacités et compétences

La production des connaissances et des bonnes pratiques émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autre praticiens œuvrant dans les contextes locaux, peut s'apprécier sur trois points.

La première porte sur la production de la première recherche sur les violences sexuelles dans les 6 zones d'intervention du projet. Cette recherche a pour mérite de faire un état des lieux des données quantifiées tout en amenant leurs explications par les contextes des villes concernées. Elle dresse des constats sur l'ampleur et les manifestations des violences mais surtout, elle offre des pistes d'actions qui ont été considéré dans le déploiement de ce projet. Ce qui démontre l'importance de la conception des méthodologies se basant sur des faits scientifiques. Le partage peut donc se faire à la fois sur les fonds et donc les résultats de cette recherche et sur la bonne pratique qui est d'intégrer des évidences dans les interventions.

La seconde se trouve dans la capitalisation qui pourrait émaner de l'expérimentation du protocole de prise en charge par l'équipe d'ECPAT France mais également des différentes techniques d'intégration des autres acteurs et participants à différents niveaux du projet. En effet, bien que le protocole ait été proposé à d'autres intervenants sociaux, ceux d'ECPAT France sont les seuls à avoir expérimenté celui-ci dans sa globalité avec toutes ses composantes. Ainsi, ils ont pu apprendre des points de réussites et des échecs qui peuvent constituer certaines approches. Ce qui pourrait venir réajuster le protocole de prise en charge et les techniques d'intervention du projet au niveau des différents groupes cibles. Néanmoins, ce partage surtout du protocole réadapté implique une capacité et des compétences des destinataires à le mettre en œuvre de la même manière que l'équipe du projet.

Enfin, cette constatation se reflète également à travers les actions auprès des médias. L'observatoire des médias mise en œuvre bien que ne constituant point une nouvelle pratique pour ECPAT France, est une manière de mesurer l'incorporation des connaissances acquises par les médias. Ce qui constitue une source de connaissances en elle-même puisque les journalistes produisent des informations émanant des constats au niveau de la société. Enfin, la mise en réseaux des journalistes constituent selon eux une opportunité de partage de bonnes pratiques et de connaissances.

Critère d'évaluation : Egalité des sexes et droits humains

Question d'évaluation n° 19| Dans quelle mesure des approches basées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées à l'ensemble du projet ?	
45	Le projet constitue un exemple de démarrage d'activités pour une meilleure application de l'équité genre et du respect des droits humains dans le domaine de la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à Madagascar

Par rapport à la notion de genre, elle a été mise en œuvre par l'intégration des hommes à travers les groupes de réflexions dans le projet. Cela dénote de la volonté du projet à impliquer la gente masculine dans un projet qui bénéficierait essentiellement aux filles/femmes. La parité recherchée en montant des clubs à la fois pour les garçons et pour les filles fait partie du respect de cette égalité des sexes. Enfin, en faisant la promotion des droits des filles à se défendre face à des violences commises à leur encontre, le projet touche également à la lutte contre les inégalités des sexes (comme les deux sont inéluctablement liés).

L'intégration que ce soient des survivantes, des hommes, des filles, des garçons et encore des autres acteurs repose sur la libre adhésion. Une survivante pouvait rompre à tout moment leur participation tout comme un homme peut refuser de continuer à assister aux séances de GRA. En suivant le rythme des participants et en se basant sur leurs besoins et leurs disponibilités, le projet démontre la considération de leur volonté. Le respect du consentement ne s'arrête pas à la participation mais s'étend jusqu'au droit à l'image des participants.

CONCLUSION

Dans sa globalité, le projet s'est conformé à atteindre ses objectifs, son but et ses résultats de manière effective, pertinente, durable et en cherchant à avoir des impacts. Les réalités du contexte ont fait que l'efficience en termes de délai et de sous consommation budgétaire ne soit pas totalement comblée pour les deux premières années. Par ailleurs, les failles du projet résident dans le ciblage de certains participants (surtout les intervenants sociaux) mais également dans la promptitude et la qualité des canaux pour la remontée des informations depuis les provinces.

Efficacité

L'expérimentation du protocole de prise en charge par l'équipe du pôle social d'ECPAT France constitue une base solide pour le renforcement du système de protection et de prise en charge des survivantes d'ESE à Madagascar. Son efficacité réside dans la complémentarité des accompagnements qui répondent aux besoins des participantes. Grâce aux appuis psychologiques, sociaux, éducatifs et financiers, elles ont pu démarrer un projet de vie alternatif avec l'intégration pour certaines, de leurs parents, leur permettant ainsi de rompre avec le cycle d'exploitation. Au-delà des avantages financiers, le soutien moral, la confiance accordée et la valorisation de leurs compétences ont permis aux survivantes de relever leur estime de soi et de maintenir leur sortie du cercle d'exploitation.

La sensibilisation auprès des groupes d'hommes a porté ses fruits dans la mesure où ceux-ci voient les violences à l'encontre des femmes et plus spécifiquement la sollicitation de prostitution impliquant des enfants comme une mauvaise pratique. Des changements de comportements sont également relatés pour certains. Toutefois, ceux-ci mériteraient d'être observés dans la pratique. D'autant plus que certains points méritent encore d'être renforcé si ce n'est que la promotion de l'intolérance de la violence sexuelle dans le mariage.
Par ailleurs, les connaissances apportées aux filles et aux garçons à travers les clubs au niveau des établissements scolaires ont su susciter le respect envers les filles. Les garçons sont en effet conscients de l'importance du consentement de la femme dans les relations alors que les filles ont connaissance de leurs droits à émettre leurs choix. Les thématiques abordées promeuvent plus la santé sexuelle et reproductive au détriment de la compréhension des contextes autour de l'ESE/ESF.

Pertinence

Le projet a été réalisé suivant le rythme et en considération des besoins des survivantes. Les bénéfices les plus ressorties portent sur les connaissances et les compétences ainsi que la réalisation du projet de vie alternatif (scolarisation ou AGR). Ces avantages acquis satisfaisaient encore leurs besoins au moment de l'évaluation. Les préjudices ressentis, quant à elles, se réfèrent plus aux exigences des activités de suivi et de regroupements collectifs, qui ne se placent pas naturellement dans le rythme de vie des survivantes.
Par rapport à la contribution des hommes formés dans la lutte contre les violences envers les femmes : les répondants ont montré une conscience des risques que représente la prostitution pour les enfants. Cette prise de conscience pourrait être un facteur limitant leur participation à ce genre de pratique.
Les filles et les garçons des clubs initiés par le projet, quant à eux, semblent bien conscients des risques que représente l'ESE. Ils sauraient s'en prémunir si l'on s'en tient aux recours cités en cas d'ESE, en ne citant ni les arrangements ni le silence.
Enfin, l'environnement social semble encore peu propice à accueillir à nouveau les survivantes pour leur réinsertion selon les leaders communautaires. Pourtant, les concernées ne le relatent pas. Certaines ressentent même le contraire en évoquant les changements d'attitudes de leurs entourages à leur encontre grâce à leur projet de vie alternatif

Efficience

Le projet a connu des difficultés dans l'atteinte des objectifs en termes de délais et en termes d'exécution budgétaire. Pour autant, les objectifs en termes de cibles ont toujours été achevés. D'autant plus que l''équipe a dû s'adapter et réajuster les méthodes et les fréquences pour se conformer aux besoins des bénéficiaires et aux contextes pour chaque groupe cible. Ce qui lui a permis de gagner en pertinence au risque de perdre en efficience sur le court terme. Ces retards et ces décalages s'expliquent d'ailleurs par les défis liés à l'identification et à l'intégration des participants comme les survivantes ou les hommes. Ce surplus de temps était également nécessaire à la revue et aux améliorations des outils encore plus actuellement adaptés aux activités par cible.
Ce retard a été rattrapé au cours de la troisième année durant laquelle le projet a pu enfin profiter de l'adéquation tant technique qu'au niveau des outils consolidés à travers les deux premières années. Toutefois, ce confort a vite été rattrapé par les événements liés à la propagation du Covid-19. Finalement, le projet a pu rattraper une grande partie des activités reportées avant la nouvelle date butoir accordée par le bailleur (31 juillet 2019).
La réalisation du projet a connu bien des périples liées à des crises politique, sociale et actuellement, sanitaire.

Les prises de décisions sont motivées par les évidences. Pour autant, le système de suivi présente des failles dans la documentation des remontées d'informations par les partenaires sur le terrain.

Enfin, malgré les efforts d'ECPAT France à soutenir des accompagnements qualitatifs auprès des survivantes d'ESE, ce souhait se heurte aux réalités du plafonnement budgétaire des ressources humaines, et donc, celui du temps de travail et du nombre d'effectif.

Durabilité

L'assurance en leurs compétences et aptitudes à prendre en main leur avenir couplé par une conscience de leur capacité à accéder à la justice font des survivantes des exemples de changements positifs auprès de leurs pairs qui n'ont pas intégré le projet. Elles relatent même leur souhait d'être des relais de leurs acquis. Cette estime de soi conférée par le projet de vie alternatif importe autant que leur AGR et celle de leurs parents que les survivantes ne comptent pas abandonner. Elles arrivent en effet à se projeter pour la plupart à travers leurs projets respectifs actuels. Enfin, les hommes formés démontrent leur volonté à contribuer durablement à la lutte contre l'ESF en se rassemblant à travers des associations locales en témoignage de leurs acquis des groupes de « nouvelles masculinités ».

Non demandé dans les indicateurs, un point positif du projet Ranavalona est la mise en place d'un réseau des journalistes défenseurs des droits humains notamment ceux des filles et des femmes. Il regroupe des professionnels issus des différentes villes d'intervention. Lors de l'atelier de suivi formatif, des stratégies nationales et locales d'intervention dans la lutte contre les VFF ont été formulées.

Impact

En intégrant les acteurs influents, le projet a contribué à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et à favoriser l'autonomisation des filles. Pour cela, ils ont été incité à travers leur participation à être soit des « relais de comportement » (survivante, homme, garçon, fille) ou à être des « relais d'informations » (leader communautaire, homme, journaliste). Ce qui a permis de faciliter la réinsertion des survivantes et de consolider l'accès à la justice au niveau de chaque acteur clé (en dehors des autorités).

Production de connaissances

La capitalisation des leçons apprises et des bonnes pratiques surtout par rapport à l'expérimentation du protocole dans son exclusivité, peut constituer le meilleur partage qu'ECPAT France puisse faire pour pallier au manque d'expertise dans la prise en charge des survivantes d'ESE. La recherche entreprise dans le cadre du projet couplée avec les informations à anonymiser sur les bénéficiaires, constitueront des informations scientifiques pouvant être utilisées pour adapter et optimiser plus les techniques d'accompagnement. Ce qui a déjà été démarré à travers la capitalisation des acquis réalisée par l'équipe sociale du projet. Selon les dernières informations reçues[129], quatre ateliers ont été menés à cet effet auprès d'une soixantaine de participants qui ont pu donner des recommandations quant à la proposition de formation. Selon le responsable de l'équipe du pôle social, ceci serait la suite logique du protocole.

Enfin, l'observatoire des médias présente une autre source de données pour mesurer les manières dont sont diffusées les informations autour des sujets pouvant influencer les rapports des sexes et plus largement, les violences basées sur le genre. Les journalistes sont à la fois témoins des faits et relayeurs d'information mais peuvent également être des influenceurs dans cette lutte contre l'ESE.

Égalité des sexes et droits humains

Ces principes se lisent à travers l'importance donnée par le projet au suivi du rythme des participants et donc, à leur libre adhésion ainsi qu'à leur consentement.
L'écoute des voix des hommes dans les groupes de « nouvelles masculinités », des « vrais garçons » ou encore auprès des leaders communautaires majoritairement masculins constituent une marque de la volonté du projet à les conscientiser et à les impliquer dans la prévention de l'ESE et de ne pas responsabiliser (uniquement) les survivantes et leurs familles.

L'implication des hommes dans les groupes de « Nouvelles Masculinités » tend également à « déresponsabiliser » les survivantes. D'ailleurs, l'objectif de cette activité est de promouvoir des relations plus égalitaires dans le but de réduire voire d'éradiquer les violences commises par les hommes à l'encontre des femmes/filles notamment l'ESE.

[129] Transmises par l'équipe du pôle social, après la rédaction du rapport provisoire (le 26 juillet 2020).

RECOMMANDATIONS

Les recommandations du projet portent principalement sur la réplicabilité des bonnes pratiques en vue d'en étendre les impacts et faire profiter ainsi à plus de bénéficiaires indirectes. Pour que le projet dure, un système de suivi plus cohérent à son envergure et qui permettra de valoriser les acquis doit être mise en œuvre. Enfin, une reconsidération du temps de travail budgétisé pour le projet doit être faite pour motiver les accompagnateurs (rares sont les qualifiés) mais surtout pour permettre un suivi encore plus humain (qualitatif).

Efficacité

L'efficacité du protocole de prise en charge n'est plus à démontrer. La volonté d'ECPAT France de partager est louable et contribue à l'harmonisation d'une prise en charge qui sera ainsi plus effective. Toutefois, sa mise en œuvre nécessite le même niveau d'expertise et la même capacité dont dispose l'équipe du pôle social d'ECPAT France dans le domaine. Elle requiert également une connaissance fine des techniques d'accompagnement des survivantes d'ESE. Les constations montrent que les intervenants sociaux ne peuvent pas tous assimiler ce précieux outil.

Première recommandation :

La mise à jour de la capitalisation recommandée (selon les vécues des accompagnateurs) a déjà été faite par l'équipe du pôle social d'ECPAT France à Madagascar. Un plan de formation et de partage des acquis doit être murement réfléchi pour chaque catégorie d'intervenants sociaux visés. Celui-ci doit être préalablement testé avant d'être élargi à un nombre plus large d'acteurs œuvrant de manière concrète dans le système de protection et de prise en charge des survivantes d'ESE/ESF.

Il est à noter que des ateliers de capitalisation ont déjà été entamés par l'équipe du pôle social avec d'autres professionnels de l'intervention sociale dans les villes de déploiement du projet.

Deuxième recommandation :

Une dissection du protocole de prise en charge devra permettre d'intégrer les différents acteurs sensibles de participer à la prise en charge des survivantes. Pour cela, il est important de se concentrer sur les parties qui concernent chaque groupe d'acteurs. Par exemple, les techniques de détection, d'écoute et/ou de signalement seront utiles aux leaders communautaires. Cela représente bien évidemment plus de temps à consacrer aux formations sauf si une « thématique d'intervention » est priorisée. Si hypothétiquement, le signalement est le champ dans lequel les leaders communautaires (plus proches des lieux de vie) avaient plus de mal à accomplir, il conviendrait de développer ce sujet puisque cela leur serait plus utile dans leur interaction avec les survivantes.

Troisième recommandation :

Les intervenants à intégrer dans la formation doivent être minutieusement sélectionnés pour assurer leur implication, leur assimilation et l'application des acquis. Ce qui permettra une valorisation des formations. La participation se fera plus sur des critères sélectifs (niveau d'expériences et d'expertise, cas reçus) et non pas seulement en fonction de la disponibilité. Il vaut mieux alors revoir en baisse les nombres de participants et multiplier les nombres de séances (sur demande des intervenants qui ont su appliquer leurs acquis) pour une meilleure compréhension de cet outil tout de même dense et complexe.

Quatrième recommandation :

Le projet se doit de rendre les accompagnements plus qualitatifs pour ne pas perdre de vue les survivantes et risquer la reprise du cycle d'exploitation. Malgré le succès de la plupart des accompagnements, les visites à domicile semblent manquer aux survivantes. Ceci étant dû au manque d'accompagnateurs (1/31). Si le projet revient sur les mêmes effectifs pour les survivantes à prendre en charge, il serait préférable d'affecter soit plus du temps des accompagnateurs expérimentés soit d'en engager pour les renforcer. Or, les accompagnateurs qualifiés manquent à Madagascar et il est à rappeler qu'ECPAT France est la seule organisation spécialisée dans la prise en charge de survivantes d'ESE (donc seul lieu de pratique formateur).

Cinquième recommandation :

Un suivi et appui renforcé des AGR des survivantes et de leurs parents doivent être envisagés, suite à cette crise sanitaire. Ceci est recommandé pour ne pas perdre les acquis et les investissements faits auprès des bénéficiaires. Celles-ci ne sont pas apprêtées pour faire face à des imprévus bien qu'elles aient économisés (selon les principes enseignés dans les formations de gestion de microprojet). L'appui à la fois financier et technique (formatif) doit permettre un redémarrage des AGR suite au déclin économique affectant surtout ces familles qui restent encore dans une situation assez précaire (malgré leur participation au projet). Cette recommandation a déjà fait l'objet de négociation entre le bailleur et ECPAT France à Madagascar. Il leur a été permis de réallouer les reliquats du budget dans cet appui des AGR des bénéficiaires primaires. Cette action a donc déjà été anticipée par l'équipe du projet. Toutefois, lors d'une reconduite éventuelle du financement, il est préconisé de budgétiser des imprévus surtout que le projet témoigne des défis relevés face aux contextes sociopolitiques et sanitaires instables du pays.

Pertinence

Sixième recommandation:

Afin de permettre des accompagnements plus qualitatifs encore plus pertinents par rapport aux besoins des participants, le temps de travail de l'équipe pouvant être budgétisé avec le plafond des 10% devrait être exceptionnellement reconsidéré et ce, au vue de l'importance du travail entrepris auprès des survivantes. Comme le rôle de chaque membre d'ECPAT sur le projet semble indispensable et complémentaire pour le mener à bien, aucun ne peut être cédé et/ou

rogné. Comme mentionnés dans les constatations liées à l'efficience, les membres de l'équipe du pôle social, par exemple, ont dû mal à suivre les 30 survivantes par référent.
Il faudrait également prévoir de prendre en charge une avocate qualifiée ou à formée sur le sujet de la prise en charge de survivantes d'ESE et donc, à la poursuite des abuseurs. Un travail à tems plein est à envisager selon les retombés des succès des accompagnements juridiques antérieurs qui solliciteront plus de cas. De même, comme la stratégie de retrait prendra plus de temps notamment en temps de crise, il faut prévoir plus de temps de travail à affecter/dédier au suivi.
Le succès de l'observatoire des médias bien que très peu abordé repose sur la dévotion du chargé de la communication à cette tâche. Au vue de ces autres activités au niveau du projet et d'ECPAT France, un renfort doit être considéré (soit à travers l'embauche et la prise en charge d'un stagiaire sur ce projet ou en augmentant la prise en charge de sa rémunération sur le budget[130]).

Efficience

Septième recommandation:

Le système de suivi des données au niveau des partenaires doit être plus rigoureux et doit exiger une remontée documentée et pouvant être retracé. Pour cela, des formations renforcées sur la sensibilisation de l'importance de la complétude et de la promptitude des données doivent être refaites. Un alternatif fortement suggéré est également de budgétiser des points focaux locaux ou familiers aux localités, au niveau des partenaires (rigoureusement sélectionnés également). Ces points focaux devraient permettre une remontée actuelle des données dans les temps avec des notifications et des preuves quant aux difficultés rencontrées. Ce qui devrait apporter des solutions à l'indisponibilité des coordonnées puisque le point focal sur place entamera incessamment les évaluations post-séances. Il fera toutefois attention à ne pas perturber les déroulées des activités et à détourner ainsi l'attention des participants des objectifs des séances (réflexions méthodologiques à faire).

Huitième recommandation:

L'identification des prochains participants devront passer par les anciens. La sécurisation des réseaux acquis est importante surtout dans un contexte où les contacts se perdent facilement. Il est donc primordial de susciter une adhésion continue des participants au projet (à différencier de la dépendance). Les ateliers de clôture des séances de groupes d'hommes et des clubs des lycéens pour Tuléar doivent être repris dès que possible. Ceux-ci permettront de pré-identifier les éventuelles et futures bénéficiaires. Cette solution a déjà été entamée par l'équipe après l'édition du rapport provisoire.

[130] En comblant par une embauche sur les autres tâches en dehors du projet, suivant les priorités et les compétences disponibles

Durabilité

Neuvième recommandation:

La stratégie de retrait (comprenant un suivi psycho-social et un suivi des AGR de 6 mois post –projet) doit être adaptée suivant le rythme de chaque survivante (en se basant sur la capitalisation des acquis pour être objectif).

Impact

Les impacts sont difficilement mesurables à large échelle. Toutefois, le projet a bien montré les impacts de ses apports si l'on tient compte de l'observation des participants interrogés.

Onzième recommandation:

Toutefois, bien que les résultats au niveau des groupes d'hommes semblent encourageants, des perceptions plus positives quant à l'égalité homme-femme surtout par rapport à la sexualité et aux soins de l'enfant doivent encore être travaillées Dans la même vague, des attitudes portant encore atteinte à cette égalité pour ne citer que l'obligation de satisfaire les besoins sexuels du mari (par la femme) doivent encore être taclées. *Une proposition serait de travailler spécifiquement sur ces thématiques en se basant sur un état des lieux des réussites en Afrique Sub-saharienne ou éventuellement à Madagascar*.

Douzième recommandation

Par ailleurs, les médias jouant un rôle important dans la diffusion des messages et parfois des normes dans la société méritent d'être plus valorisés sur le projet. Ceci passe par des réflexions et des actions quant à la pérennisation de l'observatoire des médias mais aussi par l'élargissement des cibles vers d'autres métiers de la communication. Pour cette sous-recommandation, une proposition serait d'inclure les agences de communication ou encore les caméra-men dans la liste des participants. C'est d'ailleurs une recommandation émanant à la fois des journalistes formés, de la formatrice et de la chargée de communication. Pour eux, comme ces acteurs jouent un rôle dans la diffusion de messages (publicité, prise de vue, etc.), il serait pertinent de les inclure également dans les formations.

Treizième recommandation

Enfin, au niveau des leaders communautaires, les évaluateurs ont pu relever lors des discussions des pratiques erronées. Deux participants ont évoqués proposer des arrangements lorsqu'un cas serait signalé à leurs bureaux. Il est préconisé de bien renforcer la diffusion des bonnes pratiques à leurs niveaux soit en les intégrant aux formations[131] soit à travers des actions plus ciblées à leur encontre (à distinguer ou en complément des sensibilisations de masse).

[131] Puisqu'ils n'ont pas intégré le projet au niveau des formations des intervenants sociaux mais à travers les actions de sensibilisation de masse à destination de la communauté.

Production de connaissances

Quatorzième recommandation:

L'étude réalisée sur les violences sexuelles envers les enfants dans les villes d'intervention mérite d'être plus valorisée et partagée dans une communauté d'experts et sur des plateformes scientifiques plus larges. Son référencement en ligne doit être mise en place. Par ailleurs, une telle recherche spécifique doit être refaite avec les mêmes expertises périodiquement (5 à 10 ans suivant les possibilités) pour permettre d'apprécier globalement l'évolution des contextes, de l'ampleur et des manifestations des violences sexuelles dans les 6 zones d'intervention.

Quinzième recommandation:

L'égalité des sexes et l'application des droits humains sont bien reflétées dans les processus de sélection et dans le déploiement du projet. Toutefois, rejoignant les recommandations pour le critère « impact », des thématiques clés portant sur les non acquis doivent être abordé de manière plus poussée dans les groupes de « Nouvelles Masculinités » (égalité par rapport à la sexualité, gestion de la santé sexuelle, etc.) et ce, bien que certaines villes sont réputées pour la persistance d'une mentalité patriarcale et leur résistance à une revendication de l'égalité des sexes[132] (Cf. huitième Constatations).

Seizième recommandation:

De même, les résultats auprès des adolescents montrent que les filles sont encore responsabilisées par rapport à l'ESE qu'elles peuvent subir. Il serait judicieux de renforcer la diffusion des messages qui contredisent cette perception dans l'animation des clubs.

Tous ceux-ci devront permettre d'assoir la vision d'ECPAT France à Madagascar auprès de ces cibles à savoir : l'ESE ne relève jamais d'une libre adhésion, des facteurs influents toujours le choix de la survivante[133] (selon les échanges avec l'équipe du projet à Madagascar et les retours du Responsable des Programmes).

Dix septième recommandation:

Enfin, une suggestion émanant du terrain,[134] de former des groupes mixtes au niveau des clubs pour permettre aux garçons de mettre en pratique leurs changements de comportements démontrant un meilleur respect des filles. Ce qui permettrait également de voir les progrès in situ.

---

[132] Il serait donc plus difficile d'aborder ces sujets individuellement dans ces villes.

[133] Qu'il s'agit de l'influence des pairs ou encore de la précarité, etc.

[134] Plus précisément du Projet Jeune Leader qui bénéficie d'une forte expertise auprès des jeunes dans la ville de Fianarantsoa (raison d'ailleurs du choix du partenaire).

Annexe A. TDR DE L'EVALUATION FINALE ET EXTERNE DU PROJET RANAVALONA

TDR Evaluation finale-Ranavalona-EC

Annexe B. Matrice d'évaluation

Critères d'évaluat	N°	Questions de l'évaluation	N°	Indicateurs	Méthodes de collecte des données (avec outils)	Source des données, cibles et participants à l'évaluation
Efficacité	**1**	Dans quelle mesure le **but**, les réalisations et les **produits attendus du projet** (**résultats** du projet) ont-ils été atteints, et de quelle **manière** ?	**1**	Le système de protection des filles survivantes d'exploitation sexuelle est amélioré, renforcé et plus facilement accessible aux filles dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Mahajanga, Tuléar, Diégo Suarez et Nosy Be d'ici février 2020.	Enquête mixte Entretien approfondi Entretien| Enquête Revue et analyse de documents	Intervenants sociaux Points focaux ECPAT|Partenaires de mise en œuvre Survivantes Documents du projet correspondants
			2	Nombre de survivantes d'exploitation sexuelle participantes au projet dans les villes choisies pour l'évaluation, sorties du cercle d'exploitation et ayant démarré un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable d'ici 2020	Echanges Enquête Revue et analyse de documents	Points focaux ECPAT|Partenaires de mise en œuvre Survivantes Documents du projet correspondants
			3	Les filles sensibilisées sont capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle	Enquête Enquête & entretien Revue et analyse de documents	Intervenants sociaux Survivante Documents du projet correspondants

	2	Dans quelle mesure les filles prises en charge ont-t-elles atteints un niveau d'empowerment et d'autonomie ?	**4**	Niveau de réussite de l'empowerment et de l'autonomie des filles (survivantes) réinsérées	Enquête Echanges Observation Revue et analyse de documents	Survivante Points focaux ECPAT AGR survivante Documents du projet correspondants
	3	Dans quelle mesure les séances données aux groupes d'hommes permettent- elles de modifier les perceptions et les comportements ?	**5**	Implication des hommes dans la lutte contre l'ESF dans les villes de l'évaluation du programme	Enquête Revue et analyse de documents	Hommes (GRA) Documents du projet correspondants
	4	Dans quelle mesure la sensibilisation des garçons et des filles et la diffusion de la collection de contes et l'éducation aux relations affectives et sexuelles égalitaires contribuent-elles à créer des relations plus égalitaires entre les filles et les garçons ?	**6**	Des connaissances renforcées et égalitaires sur les relations égalitaires entre les filles et les garçons	Enquête CAP	Filles et garçons des clubs

Pertinence	**5**	Dans quelle mesure les résultats atteints (but, réalisations et produits du projet) continuent-ils de répondre aux besoins des femmes et des filles ?	**7**	Prise en compte des points de vue des survivantes concernant le cycle d'intervention et les bénéfices et préjudices expérimentés lors de leur participation au projet	Entretien & enquête Echanges Revue et analyse de documents	Survivantes Points focaux ECPAT France Documents du projet correspondants
			8	Points de vue des survivantes sur les accompagnements judiciaires pendant la prise en charge		
			9	Nombre de femmes et de filles ayant participé au projet il y a 2 ans et 3 ans avec des besoins encore satisfaits aujourd'hui grâce aux acquis du projet		
	6	Dans quelle mesure la sensibilisation des hommes aux nouvelles masculinités contribue-t-elle à lutter contre la violence faite aux femmes et à faire baisser la demande de prostitution avec des enfants ?	**10**	Changements des perceptions et des comportements des hommes sensibilisés vis-à-vis de la prostitution impliquant des enfants	Enquête Revue et analyse de documents	Hommes, jeunes hommes des groupes de "Nouvelles masculinités" Documents du projet correspondants
	7	Dans quelle mesure les sensibilisations des garçons et des filles permettent de lutter contre l'exploitation sexuelle des filles ?	**11**	Intolérance des filles et des garçons vis-à-vis de l'exploitation sexuelle de la fille	Enquête CAP Revue et analyse de documents	Filles et garçons des clubs Documents du projet correspondants

	8	[Question supplémentaire] Est-ce que l'environnement social des communautés visées projet est propice à la réinsertion des survivantes d'ESE?	**12**	Environnement social favorable à la réinsertion des survivantes d'ESE dans les communautés où œuvre le projet	Focus group Observation	Leaders communautaires Lieux de vie des survivantes
Efficience	**9**	Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre de façon efficiente et rentable?	**13**	Atteinte des objectifs en termes de déploiement des activités dans le respect du budget alloué par activité (le respect de nombres de participants requis/prévus pour chaque atelier doit également être vu)	Discussions et échanges Revue et analyse de documents	Points focaux ECPAT France à Madagascar Documents du projet correspondants
	10	Les ressources humaines budgétisées sur le projet étaient-t-elles suffisantes pour la réalisation des activités ?	**14**	Suffisance des ressources humaines budgétisées pour les activités réalisées		
	11	Dans quelle mesure les délais d'exécution sont-ils raisonnables et les échéances respectées ?	**15**	Délais d'exécution raisonnables et échéances respectés		
	12	Quel a été le niveau de la qualité du système de suivi et des décisions prises en fonction des informations recueillies ?	**16**	Qualité du système de suivi et des prises de décisions en fonction des informations recueillies.	Revue et analyse de documents Echanges	Documents du projet correspondants Points focaux ECPAT France à Madagascar
Durabilité	**13**	Dans quelle mesure les résultats obtenus, notamment les changements positifs apportés à la vie des femmes et des filles (au niveau du but du projet), se perpétueront-ils après l'achèvement du projet ?	**17**	Changements positifs durables apportés par le projet dans la vie des filles et des femmes	Entretien, enquête & observation	Survivantes ayant concrétisé une AGR Survivantes n'ayant pas encore d'AGR

	14	Dans quelle mesure les Activités Génératrices de Revenus (AGR) proposées aux filles permettent-elles d'atteindre un niveau d'autonomie et des sources de revenus alternatifs à la prostitution ?	**18**	AGRs soutenables (viables) et durables		
	15	Les filles ayant bénéficié du programme de réinsertion ont-elles rompu avec le cycle d'exploitation?	**19**	Les survivantes participantes au projet n'ont pas replongé dans le cycle d'exploitation	Entretien & enquête	Survivantes
	16	Les groupes d'hommes formés souhaitent-ils convaincre d'autres hommes de la communauté et grossir ou adhérer à des mouvements plus globaux tel MenEngage in Madagascar et s'investir sur le long terme ?	**20**	Groupes d'hommes formés relais de la sensibilisation de la lutte contre l'ESF (dont baisse de la demande de prostitution de la part des garçons et des hommes, la lutte contre l'acceptation et la tolérance sociale de l'exploitation sexuelle et l'impunité)	Enquête Revue et analyse de documents	Hommes Documents du projet correspondants
Impact	**17**	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à éliminer la violence à l'égard des femmes ou à favoriser l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes (que l'impact soit intentionnel ou non) ?	**21**	Favorisation de l'autonomisation des femmes observée/perçue et Réduction observée/perçue de la prostitution impliquant des mineurs	Revue et analyse de documents Focus group	Documents du projet correspondants Leaders communautaires

					Enquêtes Entretiens	Hommes des groupes de "Nouvelles masculinités" Journalistes
Production de connaissances	**18**	Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances ou des pratiques prometteuses ou émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ?	**22**	Connaissances générées et bonnes pratiques émergentes dans le champ des VFFF susceptibles d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens	Revue et analyse de documents Entretien Echanges	Documents du projet correspondants Journalistes Responsable de la communication au niveau d'ECPAT France à Madagascar
Egalité des sexes et droits humains	**19**	Critères transversaux : l'évaluation devra examiner dans quelle mesure des approches basées sur les droits humains et sensibles au genre ont été intégrées à l'ensemble du projet	**23**	Intégration et application des approches des droits humains et du genre dans l'ensemble des activités du projet	Entretiens Revue et analyse des documents	Quelques membres de l'équipe du projet Documents du projet correspondants

Annexe C. Fiche de données sur les bénéficiaires

Type de bénéficiaire primaire	Nombre
Travailleuses domestiques	
Travailleuses migrantes	
Femmes activistes en politique / défenseures des droits humains	
Travailleuses du sexe	
Réfugiées / femmes déplacées / demandeuses d'asile	
Femmes autochtones / issues de groupes ethniques	
Lesbiennes, bisexuels et transgenres	
Femmes/filles atteintes d'un handicap	
Femmes/filles vivant avec le VIH/SIDA	
Femmes/filles victimes de violence	**96**
Femmes détenues	
Femmes et filles en général	757([135])
Autres (préciser ici :)	
NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES PRIMAIRES TOUCHÉS	757
Type de bénéficiaire secondaire	Nombre
Membres d'organisations de la société civile	20
Membres d'organisations communautaires	97
Membres d'organisations confessionnelles	6
Professionnels de l'éducation (enseignants, éducateurs)	97
Fonctionnaires (décideurs, personnes chargées de mettre en œuvre les politiques)	20
Professionnels de la santé (médecins, personnel infirmier)	9
Journalistes / Médias	167
Juristes (avocats, procureurs, juges)	
Hommes et/ou garçons	1161
Parlementaires	
Employeurs du secteur privé	
Travailleurs sociaux	110
Personnel en uniforme (police, armée, maintien de la paix)	13
Autres (préciser ici :) **Membres de la communauté**	4000
NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES SECONDAIRES	5700
Bénéficiaires indirects touchés	Nombre
Autres (total uniquement)	
GRAND TOTAL	6457[136]

[135] Incluant à nouveau les 96 survivantes d'ESE (violence) qui font elles aussi parties de cette catégorie.
[136][136] Des mises à jour par rapport à une liste additive d'enfants bénéficiaires au niveau des clubs sont attendues.

Annexe D. Liste des documents consultés (1/2)

	Désignation
1	Accompagnement juridique : photos, rapports, supports, TDR, guide juridique
2	Accompagnement médical et mutuelle santé : photos, convention AFAFI ECPAT, fiche
3	Activité artistique : participation, photos, rapports, tableau, TDR
4	Activité éducation affective et sexuelle : photos, rapports et TDR
5	Activité estime de soi : participation, photos, supports, rapports, TDR
6	AGR : photos, rapports, TDR
7	Base de données OutPut 1 RANAVALONA
8	Base de données OutPut 1 RANAVALONA
9	Bonnes pratiques tableau final
10	COMBIL PORT
11	Contact des points focaux des leaders communautaires
12	Contact leader communautaire
13	ECPAT_Annua 2 lReport
14	ECPAT_Annual 1 Report
15	ECPAT_Annual 1 Report
16	ECPAT_Progress S1 A1Report
17	ECPAT_Progress S1 A1Report
18	ECPAT_ProgressReport S1 A2
19	ECPAT_ProgressReport S1 A3
20	ECPAT_Revised RRF_3_3(3)
21	Equipe : TDR juriste, TDR éducatrice, TDR stagiaire, TDR nouveau éducateur
22	Etat de lieu des survivantes
23	EVIDENCES MEDIA RANAVALONA
24	EXERCICE TABLEAU DES PRATIQUES JOURNALISTIQUES
25	FICHE TECHNIQUE FORMATION DES JOURNALISTES
26	FICHE TECHNIQUE FORMATION DES JOURNALISTES_1
27	Formation gestion et création micro projet : photos, rapports, TDR, supports
28	Formation intervenants sociaux : Lois, photos, rapports, supports, TDR
29	Formation professionnelle : rapport formatio, rapport placement, photos, TDR insertion pro, TDR placement et accompagnement, TDR renforcement de capacité élevage de poulet
30	FORMATION TANA SUR LA TRANSFORMATION DES STEREOTYPES NEGATIFS

Annexe D. Liste des documents consultés (2/2)

	Désignation
31	GRA Antsararno ambany
32	Identification des survivantes : autorisations des autorités, photos, TDR, comité sélection
33	LISTE BENEFICIAIRES (Diégo, Mahajanga, Nosy Be et Tuléar)
34	LISTE DES PARTICIPANTS formation des journalistes
35	PHOTOS DESCRIPTIVES RANAVALONA
36	PLAN DE SESSION ZO
37	Politique et procédures PE_EF2020
38	POST FB RANAVALONA.
39	POST-TEST
40	PRESENTATION ECOAT
41	PRE-TEST FDJ
42	Protocole de prise en charge
43	Psychosocial : TDR PHOTOS
44	Rapport baseline 2017
45	RAPPORT COMPILE TRIM 1 VALIDE
46	RAPPORT COMPILE trim 2 VALIDE
47	RAPPORT COMPLILE TRIM 3 VALIDE
48	Rapport de collecte de données de base
49	RAPPORT DE FORMATION DES JOURNALISTES majunga
50	RAPPORT DE SUIVI TRIM 1 _ valider
51	RAPPORT DE SUIVI TRIM 2 _ valider
52	Réinsertion scolaire : rapport appui scolaire, TDR
53	Remise à niveau : contrat ECFORM, eval ECFORM, offre de remise à niveau et TDR
54	site internet
55	Sortie éducative : TDR, photos
56	TDR FORMATION TANA
57	TDR missions
58	UNTF_20_15134_FFP

Annexe E. Liste des organismes consultés

N°	Organisme	Relation avec le projet
1	Projet Jeune Leader	Partenaire de mise en œuvre à Fianarantsoa
2	Association Anti-violence	Partenaire de mise en œuvre à Nosy-Be
3	Association Cœur et Conscience	Partenaire de mise en œuvre à Diégo
4	Collectifs des droits des enfants et de la famille	Partenaire de mise en œuvre à Majunga
5	Association Tavandra	Partenaire de mise en œuvre à Diégo
6	Association des jeunes Scouts	Partenaire de mise en œuvre à Majunga

Annexe F. Informations sur le nombre de répondants atteints par l'évaluation

Tableau 5. Répartition des survivantes interviewées selon l'année d'intégration du projet

Nombre prévu	Survivantes	Nombre atteint	Nombre réel
6	Ayant entamé des démarches juridiques	3	4
5	Ayant intégrées en septembre 2017 jusqu'en février 2018	1	24
9	Ayant intégrées en avril 2018 jusqu'en janvier 2019	12	70
1	Ayant intégrées en juin 2019 jusqu'en septembre 2019	2	3
15	**Total**	15	97

Tableau 6.Répartition des adolescents contactés suivant la possibilité de participer à l'évaluation

VILLE	RECUS	EFFECTUE	REFUS	INJOIGNABLE	FAUX NUMERO	DOUBLON
DIEGO	40	11	0	23	5	1
MAJUNGA	45	5	6	24	4	6
TULEAR	4	3	0	1	0	0
TOTAL	89	19	6	48	9	7

Tableau 7. Répartition des hommes contactés suivant la possibilité de participer à l'évaluation

VILLE	RECU	EFFECTUE	REFUS	INJOIGNABLE	FAUX NUMERO	DOUBLON
Diégo	126	19	8	69	5	25
Majunga	73	56	1	13	2	1
Nosy Be	36	16	0	17	1	2
Toliara	24	16	0	6	1	1
Total	259	107	9	105	9	29

Tableau 8. Répartition des intervenants sociaux selon les possibilités de participation à l'évaluation

VILLE	RECU	EFFECTUE	REFUS	INJOIGNABLE	FAUX NUMERO	DOUBLON
ANTANANARIVO	79	43	4	21	7	4
DIEGO	21	16	1	4	0	0
NOSY BE	32	16	3	10	2	0
MAJUNGA	23	16	2	5	0	0
FIANARANTSOA	40	33	5	2	0	0
TULEAR	33	21	0	10	1	1
TOTAL	228	145	15	52	10	5

Annexe G. Description de la population d'études - survivantes interviewées

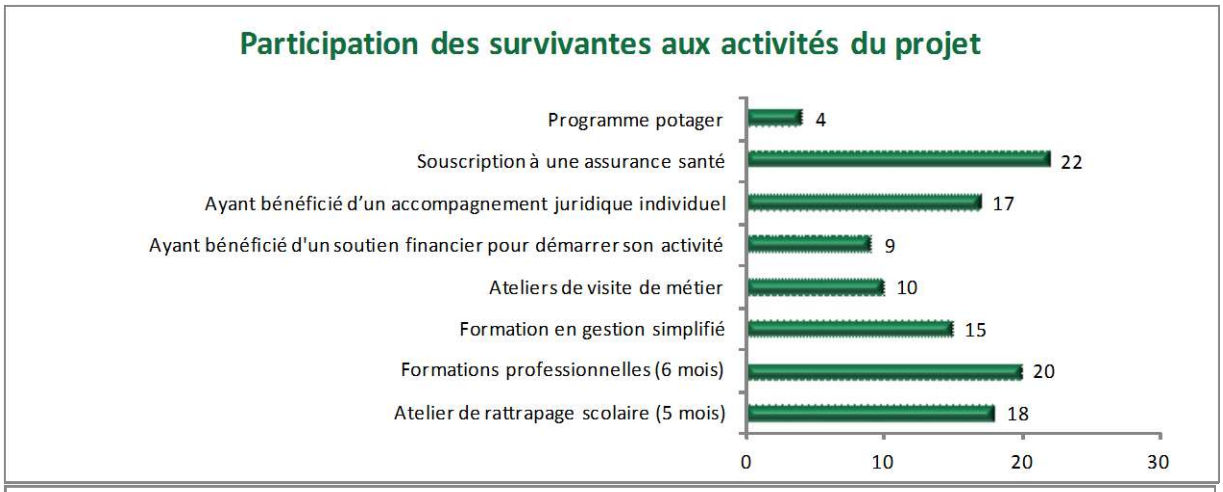

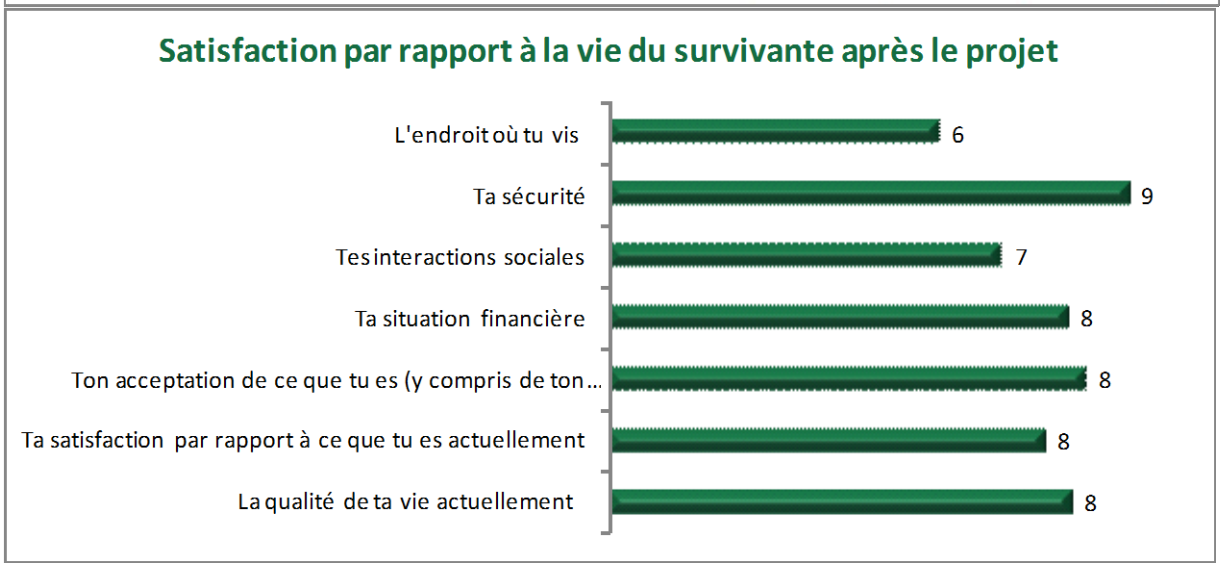

Annexe H. Guide d'entretien à destination des survivantes

Guide d'entretien pour les survivantes

<u>Note aux investigateurs :</u> Enchainez avec les questions suivantes uniquement après vous être brièvement présenter, avoir présenté la note d'informations et le fiche de consentement et s'être assurer de la compréhension du déroulement de l'étude par le répondant.

Code de l'entretien :	Date: …./…../2020
Site:……	Pseudo du répondant :……..
Prénom de l'investigateur :……	Code de l'investigateur :……..

IDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
Année d'intégration du projet	
Activité principale:	
Niveau d'étude:	
Nombre d'enfant:	
Situation matrimoniale:	
Age à l'intégration du projet:	
Age à la sortie du projet:	
Age à la sortie de la rue:	
Age actuel:	

RECIT DE VIE		
N°	Questions	Relances
1	Pouvez-vous nous parler de la vie générale des jeunes filles dans votre quartier? Localité?	Par rapport à la sexualité, à la liberté, à la santé sexuelle et affective
2	Parlez-nous des changements qui ont marqué votre vie d'adolescente et/ou de jeune femme?	Depuis quand vit-elle ici? D'où venait-elle auparavant? Pourquoi a-t-elle changé de ville?
3	Comment êtes vous arrivez ici?	Dans quel contexte? Qui l'a envoyé ici? Qui l'a accompagné? Avec qui vivait-elle dans sa localité d'origine? Et maintenant?
4	Où est ce que vous en étiez avec votre vie avant votre participation au projet?	
5	Comment avez-vous pu intégrer ce projet ?	Depuis combien de temps ? Comment en a-t-elle entendu parler? Quels étaient ses motivations à intégrer le projet?
6	Pouvez-vous nous raconter votre vie avant votre participation au projet RANAVALONA ?	Dans quelle situation était-elle? Quelle était sa source de revenue? Et maintenant? Avec qui vivait-elle avant sa participation au projet ? Et pendant le projet? A l'issu du projet ? Et maintenant?
7	Comment en êtes-vous arrivé à vous prostituer?	Demander à raconter sa vie sexuelle, sa santé sexuelle
8	Comment êtes vous sortie de votre ancienne vie (cercle d'exploitation)? Comment avez-vous décidé d'arrêter à vous prostituer?	A quelle période? Comment cela s'est il produit? Qui l'a aidé? De quels appuis et de quels conseils a-t-elle pu bénéficier? Qu'est ce qui a motivé sa volonté de changement de vie? Quelles difficultés ? Lui arrive-t-il d'être retenté à replonger dans cette ancienne activité ?

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET POUR UNE SORTIE DU CERCLE VERS UN PROJET DE VIE ALTERNATIF		
N°	Questions	Relances
9	De quels aides et/ ou accompagnements avez-vous pu bénéficier ?	Comment a-t-elle vécu ces accompagnements? Demander à parler de son (in)satisfaction par rapport à la prise en charge dont elle a pu bénéficier lorsqu'elle a recouru aux services sociaux?
10	Avez-vous vécu des périodes difficiles par rapport à votre vie sexuelle et affective?	
11	Pouvez-vous nous confier les sévices, les viols, les abus ou encore les relations sexuelles forcées que vous auriez subi?	Comment a-t-elle réagi face à celles-ci? Et ses proches? Et ses confidents? Vers qui s'est-elle tournée? Pourquoi?
12	Pouvez-vous nous parler des droits des victimes de viols et d'ESE?	Estime-t-elle connaître ses droits?
13	Comment estimez-vous vos connaissances par rapports aux démarches de réparation d'ESE ?	Comment faut-il réagir et que doit-on faire en cas d'ESE ? En tant que victime que faut-il faire ? Où doit-on se tourner ? Pour quelles raisons ? (des dispositifs et des démarches judiciaires)
14	Qu'éprouvez-vous lorsqu'on vous parle de porter plainte contre l'ESE en tant que victime ?	A-t-elle entreprise ces démarches ? Si oui ou Si non, pourquoi ? Si oui, a-t-elle bénéficié d'appui et d'accompagnement juridique individuel? Auprès de qui ? Demandez à raconter un peu plus. Comment trouve-t-elle l'accessibilité de ces dispositifs de plaintes (juridiques) ? Et par rapport aux informations sur les démarches à suivre ?
PARTICIPATION AU PROJET		
N°	Questions	Relances
15	Comment trouvez-vous les services proposés pour la prise en charge des victimes d'ESE ?	
16	Comment trouvez-vous ces techniques de prise en charge par rapport à vos besoins ?	Correspondance avec vos besoins lorsqu'elle fut victimes d'ESE ? Quels furent ses besoins à ce moment là ? Avec ses besoins actuels ? Quels sont ses besoins actuels ?
17	Pouvez-vous nous parler des éventuels bénéfices de votre participation dans le projet ?	Perdurent-elles aujourd'hui ? Comment ?
18	Pouvez-vous nous parler des éventuels préjudices que vous avez pu expérimenter lors de votre participation au projet ?	
19	A l'issu du projet, pouvez-vous nous parler de la satisfaction ou de la non satisfaction de vos attentes ?	Quelles étaient ses attentes par rapport au projet ? Sur quels points est-elle satisfaite/ non satisfaite ?

Annexe I. Questionnaire pour les survivantes

Questionnaire pour les SURVIVANTES d'ESEC
Projet RANAVALONA

Note à l'intention de l'enquêteur :

Avant de démarrer l'enquête, assurer vous que :

- ☐ du total consentement du répondant (ou de bien remplir la fiche de suivi en renseignant le motif de refus avec les coordonnées du répondant et de contacter votre superviseur)
- ☐ l'enquête se fasse dans un endroit qui ne met pas péril la sécurité du répondant (choisi par celui-ci, discret, à l'abri des regards et permettant que votre discussion soit inaudible par un tiers)
- ☐ l'outil utilisé correspond bien au répondant ciblé par l'enquête
- ☐ vous disposez d'une lettre d'introduction et d'une fiche de consentement vierge à présenter au répondant
- ☐ le répondant comprenne bien les modalités de passation de l'enquête

Pendant l'enquête, assurer vous de:

- ☐ Faire de votre mieux pour que le répondant soit à son aise (demander à tutoyer pour les jeunes par exemple pour ne pas mettre de la distance)
- ☐ ne pas induire la réponse de l'enquêté
- ☐ ne pas lui couper la parole (lorsque les questions sont ouvertes)
- ☐ la compréhension des questions par l'enquêté sans les déformer

Après l'enquête, assurer vous que :

- ☐ vous ayez remplis l'ensemble des questions (en cas de non réponse, veuillez signaler les n° des questions sans réponse dans votre fiche de suivi avec le code du répondant)
- ☐ que vous avez bien renseigné toutes les informations concernant l'enquête et l'enquêté
- ☐ que le code du questionnaire ne soit pas erroné (bien renseigné selon le format convenu)
- ☐ que le numéro de téléphone (moyen de contact) donné par le répondant ait été mise à jour

FICHE D'ENREGISTREMENT DE L'ENQUETE		IE *pour information sur l'Enquête*	
Recommandation : *remplir cette fiche avant ou après de rentrer en contact avec le répondant pour gagner du temps et ne pas lui en faire perdre*			
IE. 1.	**Code Questionnaire :** **S01**|_0_||_4_||_0_||_5_|**2020**|_9_||_2_| *Code bénéficiaire+ date(jj/mm/aaaa)+n° du répondant*	**IE.3.**	**Ville : Antananarivo**

IE. 2.	Code de l'enquêteur :	IE.4.	Quartier Manjakaray

INTRODUCTION

Bonjour,

[Note à l'intention de l'enquêteur : *Présenter la lettre d'introduction]*

Merci d'avoir accepté de discuter avec moi. Je m'appelle…….de l'association Zahatra.

Nous menons actuellement une enquête par rapport à votre participation au projet Ranavalona. Nous souhaitons avoir votre avis, vos connaissances et votre expérience par rapport à cela. .

Tout ce qui se dira ici entre nous, restera strictement confidentiel. Votre participation à cette enquête est volontaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser. Si vous souhaitez ne pas répondre à une question, je passerai sur celle-ci. Vous avez le droit d'interrompre l'enquête et décider à tout moment de ne plus y participer. Toutefois, nous espérons que vous ne le ferrez pas puisque votre participation nous aidera beaucoup à connaître les impacts et la suite que doit prendre le projet RANAVALONA.

La conversation durera environ.....minutes. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque vous êtes la plus à même à répondre à ces questions.

[Note à l'intention de l'enquêteur : *Présenter le fiche de consentement]*

INFORMATIONS GENERALESSUR LA-SURVIVANTE AVANT ET APRES SA PARTICIPATION				IS
J'aimerai avoir quelques informations sur votre situation avant, durant et après votre participation au projet Ranavalona				
	Code de l'enquêtée : S|_9_||_2_|	**IIS.2.**	**Pseudo de l'enquêté(e) :** Ravaoarilina	
IS.1.	**Date (si connue) et période d'intégration du projet**		05/12/2017	
IS.2.	**Date (si connue) et période de fin de participation au projet**		21/01/2019	
IS.3.	**Quelles activités avez-vous intégré dans le projet?**		☐ Ateliers de rattrapage scolaire (5 mois) ☑ Formations professionnelles (6 mois ☐ Formation en gestion simplifié ☑ Ateliers de visite de métier ☐ Ayant bénéficié d'un soutien financier pour démarrer son activité ☑ Ayant bénéficié d'un accompagnement juridique individuel ☑ Souscription à une mutuelle santé ☑ Programme potager	
IS.4.	**Age à l'intégration du projet**		|_1_||_5_| ans	
IS.5.	**Age à la sortie du projet**		|___||___| ans	
IS.6.	**Age à la sortie de la rue (de la prostitution)**		|___||___| ans	

IS.7.	**Age actuel**		|__|__| ans	
IS.8.	**Quelle fut ta principale source de revenue avant ta participation au projet ?** ***<u>Note aux enquêteurs :</u>*** *Remplir chaque « réponse » (case grise) du tableau en reportant le numéro correspondant à chaque réponse de l'enquêté(e).*			|_5_| **Si (5), à préciser : ……**
1. Agriculture & Elevage	2. Emploi fixe et mensuel	3. Petite commerce		
4. Aide financière d'un parent/ d'un proche dans le cercle familial		5. Autre		
IS.9.	**Quelle était ton occupation avant ta participation au projet?**			……
IS.10.	**Quelle est/était ta principale source de revenue après ta participation au projet ?**			|_5_| **Si (5), à préciser : ……**
1. Agriculture & Elevage	2. Emploi fixe et mensuel	3. Petite commerce		
4. Aide financière d'un parent/ d'un proche dans le cercle familial		5. Autre		
IS11.	**Quelle était/ est ton occupation à la fin de ta participation/à la suite du projet?**			……..
IS12.	**Est-ce la même que celle que tu occupes actuellement?**	1	Oui ➔ IS14.	|___|
		0	Non ➔ IS13.	
IS13.	**Quelle est ton occupation actuelle/ aujourd'hui?**			……
IS14.	**Quelle fut votre situation matrimoniale avant l'intégration du projet ?**			|___| **Si (7), à préciser : ……**
1. Célibataire	2. Dans une relation sérieuse/durable			
3. Dans une relation plus occasionnelle/ avec un copain		4. En concubinage		
5. Mariée (légalement)	6. Divorcée	7. Autre		
IS15.	**Quelle était/est votre situation matrimoniale avant l'intégration du projet ?**			……
IS16.	**S'il y a eu un changement, quelle était la raison de ce changement?**			|___|
1. Changement de "mode" de vie	2. Vision/projection dans une relation plus durable	3. Autre raison, à préciser :……		
IS17.	**Avant ta participation au projet, as-tu poursuivi des études?**	1	Oui ➔IS18.	|___|
		0	Non ➔ IS19.	
IS18.	**Avant ta participation au projet, quel était le niveau d'étude le plus élevé que tu avais atteint ?**			|___|
1.Primaire	2. Secondaire 1er cycle	3. Secondaire 2nd cycle	4. Universitaire	
IS19.	**Avant ta participation au projet, avais-tu suivi un apprentissage professionnel?**	1	Oui ➔ IS20.	|___|
		0	Non ➔ IS21.	
IS20.	**Ces formations et/ou ton niveau d'étude à ce moment là t'ont-ils/elles/t'a-t-il**	1	Oui	|___|
		0	Non	

	permis de trouver un emploi ou de créer un emploi?			
IS21.	**Durant ta participation au projet, as-tu poursuivi des études?**	1	Oui➔ IS22.	|___|
		0	Non➔ IS23.	
IS22.	**A l'issu de ta participation au projet, quel est/était le niveau d'étude le plus élevé que tu avais atteint avant le projet?**			|___|
1. Primaire	2. Secondaire 1er cycle	3. Secondaire 2nd cycle	4. Universitaire	
IS23.	**Durant ta participation au projet, as-tu suivi un apprentissage professionnel?**	1	Oui➔ IS24.	|___|
		0	Non➔ IS25.	
IS24.	**Où dormais-tu le plus souvent avant ta participation au projet?**			|___|
1.Avec/ chez mes parents	2. Seule	3. Avec mon copain/ mon ami	4. Dans la rue	**Si (7), à préciser :**
5. Avec mon mari/ mon compagnon	6. Avec d'autres filles	7. Autre		……
IS25.	**Depuis quel âge?** |_____|	Jusqu'à quel âge ?		|_____|
IS26.	**Es-tu originaire de cette localité?**	1	Oui➔ IS29.	|_____|
		0	Non➔ IS27.	
IS27.	**De quel village/ville es-tu originaire?**			……
IS28.	**Depuis combien d'année vis-tu ici?**			|_____|
IS29.	**Où dormais tu le plus souvent après ta participation au projet**			|___|
1.Avec/ chez mes parents	2. Seule	3. Avec mon copain/ mon ami	4. Dans la rue	**Si (7), à préciser :**
5. Avec mon mari/ mon compagnon	6. Avec d'autres filles	7. Autre		…
IS30.	**Depuis combien de temps y as-tu vécu?**			|_____|
IS31.	**Y dors-tu encore souvent aujourd'hui ?**	1	Oui ➔ IS34..	|_____|
		0	Non ➔ ISS32.	
IS32.	**Où dors-tu le plus souvent actuellement?**			|_____|
1.Avec/ chez mes parents	2. Seule	3. Avec mon copain/ mon ami	4. Dans la rue	**Si (7), à préciser :**
5. Avec mon mari/ mon compagnon	6. Avec d'autres filles	7. Autre		……
IS33.	**Durant combien de temps y as-tu habité?**			|_____|
ENVIRONNEMENT FAMILIAL				
IS34.	**Ton père est-il encore vivant?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS35.	**Et ta mère (est ce qu'elle est encore vivante) ?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS36.	**Avant ta participation au projet, quelle était ta principale source de revenue de tes parents?**			|____|

1.Agriculture & Elevage	2. Emploi fixe et mensuel	3. Petite commerce	6. Autre	
4. Aide financière de ta part	5. Aide financière de la part de leurs autres enfants			

IS37.	**Après ta participation au projet, quelle était la principale source de revenue de tes parents?**			
1.Agriculture & Elevage	2. Emploi fixe et mensuel	3. Petite commerce	6. Autre	|____|
4. Aide financière de ta part	5. Aide financière de la part de leurs autres enfants			
IS38.	**Avant ta participation au projet, percevais-tu des aides financières de tes parents (pour compléter d'autres sources de revenu)?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS39.	**Après ta participation au projet, percevais-tu des aides financières de tes parents (pour compléter d'autres sources de revenu) ?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS40.	**Avant ta participation au projet, dépendais-tu financièrement de tes parents ?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS41.	**Après ta participation au projet, as-tu encore dépendu financièrement de tes parents ?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS42.	**Avant ta participation au projet, tes parents dépendaient-ils financièrement de toi?**	1	Oui	|_____|
		0	Non	
IS43.	**Après ta participation au projet, tes parents ont-ils continué de dépendre financièrement de toi?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS44.	**As-tu des frères et/ou des sœurs?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS45.	**Combien?**	|_____| sœurs	|_____| frères	
IS46.	**Sont-ils/elles à ta charge?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS47.	**Sont-ils/elles à la charge de vos parents?**	1	Oui	|____|
		0	Non	
IS48.	**En général, avant ta participation au projet, qui prenait les décisions importantes dans ton foyer/ ta famille ?**			|____

1. Mon père	2. Ma mère	3. Mes parents	4. Mon conjoint/mon mari/mon compagnon	9. Un autre homme	Si (8) ou (9), à préciser ……
5. Moi-même	6. Une de mes sœurs	7. Un de mes frères	8. Une autre femme		

IS49.	**En général, depuis ta participation au projet, qui prenait les décisions importantes dans ton foyer/ ta famille ?**	|____| Si (8) ou (9), à

						préciser ……
1. Mon père	2. Ma mère	3. Mes parents	4. Mon conjoint/mon mari/mon compagnon		9. Un autre homme	
5. Moi-même	6. Une de mes sœurs	7. Un de mes frères	8. Une autre femme			
IS50.	**En général, avant ta participation qui pourvoyait aux besoins/ charges financières de ton foyer/ ta famille ?**					|____| Si (8) ou (9), à préciser …… ……
1. Mon père	2. Ma mère	3. Mes parents	4. Mon conjoint/mon mari/mon compagnon			
5. Moi-même	6. Une de mes sœurs (majoritairement)	7. Un de mes frères (majoritairement				
8. Une autre femme		9. Un autre homme				

IS51.	**En général, après ta participation au projet, qui pourvoyait aux besoins/ charges financières de ton foyer/ ta famille ?**				|____| Si (8) ou (9), à préciser …… ……
1. Mon père	2. Ma mère	3. Mes parents	4. Mon conjoint/mon mari/mon compagnon		
5. Moi-même	6. Une de mes sœurs (majoritairement)	7. Un de mes frères (majoritairement			
8. Une autre femme		9. Un autre homme			

PRISE EN CHARGE DE LA SANTE AVANT ET APRES LA PARTICIPATION AU PROJET				
Q52.	**Avant ta participation au projet, comment prenais-tu en charge tes frais de soins?**			|____|
1	Par mes propres moyens			
2	Aides financières d'une personne en particulier, à préciser:……			
3	Aides de bienfaiteurs, à préciser:……..			
Q53.	**Avant ta participation au projet, qu'est ce qui pouvait limiter ta fréquentation des centres de santé?**			|____|
1	Manque de moyens financiers pour payer les frais de soins			
2	Mauvais accueil (lié à une stigmatisation)			
3	Ne trouvais pas la nécessité			
4	Autre raison, à préciser:…….			
Q54.	**Durant et après ta participation, as-tu eu les mêmes freins limitant la fréquentation des centres de santé qu'avant ?**	1	Oui➔ Q57.	|____|
		0	Non ➔ Q56.	
Q56.	**Qu'est ce qui a pu changer?**			
…… ……				
Q57.	**Es-tu satisfait de la mutuelle de santé dont tu as pu bénéficier grâce au projet?**	1	Oui ➔ Q59.	|____|
		0	Non ➔ Q58..	
Q58.	**Sur quoi demeurent tes points d'insatisfaction?**			|____|
1	Ne couvre pas les frais des soins dont j'ai vraiment besoin			
2	Encore plus de stigmatisation			
3	Autre raison, à préciser:……			
PLAINTE ET APPUIS				
Q59.	**Est-ce que toi ou ta famille avez déjà eu à porter plainte ?**	**1**	**Oui➔** Q60.	
		0	**Non➔** Q70.	
Q60.	**A quel moment as-tu/avez-vous décidé de porter plainte ?**			|____|
1	Après avoir subi des blessures physiques estimées graves			
2	Lorsque j'ai eu le soutien de mes proches			
3	Durant ma participation au projet			
4	A la suite de ma participation au projet			
5	Autre, à préciser :……..			
Q61.	**As-tu/avez-vous bénéficié d'un appui dans vos démarches pour plainte?**			|____|
1	Oui, à préciser de la part de qui : ……..…			
0	Non			
Q62.	**Quel fut l'issue de ta/votre plainte?**			|____|
1. Arrangement	2. Le/ les coupables ont été punis	3. Pas de suite	4. Autre, à préciser : ……	
Q63.	**As-tu/avez-vous eu à payer pour ces démarches (plainte)?**	1	Oui, à préciser combien : ……	|____|

		0 Non	
Q64.	**Pourquoi ne pas avoir porté plainte?**		
1. Peur des représailles	1. Cela ne se fait pas/ culturellement inacceptable		
3. Je ne connais pas les procédures	4. Autre, à préciser : ……		
Q65.	**Maintenant, si cela t'arriverais encore, comment réagirais-tu?**		
…… ……			
Informer la participante sur les démarches à suivre et les dispositifs à contacter si elle a été victime de viols et d'abus et qu'elle ne connaît pas encore les démarches à suivre			
Q70.	**Connaîtrais-tu des ou d'autres filles/jeunes femmes qui ont été abusé et qui n'ont pas participé au projet?**	1 Oui➔Q71. 0 Non➔ Q73.	
Q71.	**As-tu déjà sensibilisé ces filles/jeunes femmes sur les démarches à suivre en cas de viols?**	1 Oui 0 Non	
Q72.	**De quelle manière ? (Comment ?)**	…… ……....	
PROJET DE VIE ALTERNATIF SOUTENABLE			
Bien analyser et circonscrire l'occupation et l'activité de la survivante avant sa participation au projet			
Q73.	**Peux-tu nous parler de ton activité avant ta participation au projet:**		
a.	Pour qui travaillais-tu?	…… ……	
b.	Quel lien avais-tu avec ton/ tes employeurs?	…… ……	
c.	Quel type d'activité?	…… ……	
d.	As-tu eu des rapports sexuels avec ton/ tes employeur(s)?	…… ……	
Q74.	**De la même manière, peux-tu nous parler de ton activité à l'issue de ta participation au projet?**		
a.	Pour qui travaillais-tu?	…… ……	
b.	Quel lien avais-tu avec ton/ tes employeurs?	…… ……	
c.	Quel type d'activité?	…… ……	
d.	As-tu eu des rapports sexuels avec ton/ tes employeur(s)?	…… ……	
Q75.	**Est-ce que tu occupes toujours la même activité aujourd'hui (Cf. réponse de l'ISF11.)**	1 Oui 0 Non	
Q76.	**Concernant ton occupation actuelle, qu'est ce qui t'a permis d'obtenir/ de créer cet emploi?**		
1	Ma volonté de quitter ce que je faisais auparavant		
2	Le soutien de mes proches		
3	Ma participation au projet		
4	Les formations que j'ai pu avoir grâce au projet, lesquelles à préciser:……..		
5	Le soutien financier pour que je puisse démarrer cette activité et dont j'ai pu bénéficier grâce au projet		
6	Autre, à préciser : ……		
Q77.	**Quelles sont tes motivations par rapport à cet emploi?**		
1	Il valorise mes compétences		
2	Il me permet de subvenir à mes besoins		
3	Il respecte ma liberté et (par extension) mes droits		
4	Il me permet de subvenir convenablement à mes besoins		
5	Il m'a permis de sortir de la prostitution (et de la rue)		

6	Autre(s) motivation(s), à préciser : ……..	
Q78.	**Comment te vois-tu dans une année par rapport à cet emploi?**	
1	Je me vois maintenir cette activité et le développer	
2	Je me vois dans une autre activité plus lucratif, exemple à préciser : ……	|____|
3	Je ne sais pas encore si je vais poursuivre cette activité	
4	Autre réponse: ……	

SATISFACTION PAR RAPPORT A LA PARTICIPATION AU PROJET

Q79.	**Qu'as-tu retenu de votre participation au projet RANAVALONA?**			
……				
Q80.	**Répondent-ils à tes attentes et tes besoins en tant que survivante d'ESEC ?**	**1**	Oui➔Q81.	
		2	Non➔Q82.	
Q81.	**Si Oui, de quelle manière ?**			
……				
Q82.	**Pourquoi pas ?**			
……				
Q83.	**Quelles compétences as-tu pu acquérir grâce à ta participation au projet ?**			
……				
Q84.	**Estimes-tu que ces compétences soient utiles ?**	1	Oui➔Q84.	|____|
		0	Non➔Q87.	
Q85.	**Le sont-ils encore aujourd'hui ?**	1	Oui➔Q86.	|____|
		0	Non➔Q87.	
Q86.	**Comment as-tu pu les appliquer dans ton quotidien ? Comment les utilises-tu ?**			
……				
Q87.	**As-tu connu des préjudices liés à ta participation au projet RANAVALONA ?**	1	Oui➔Q88.	|____|
		0	Non➔Q89.	
Q88.	**Quels genres de préjudices ?**			
……				

Q89.	**Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluerais-tu :**	NC	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Le projet RANAVALONA dans sa globalité												
L'accueil que t'on réservé les intervenants sociaux												
La qualité de la prise en charge en général des intervenants sociaux												
Ateliers de rattrapage scolaire (5 mois)												
Formations professionnelles (6 mois												
Formation en gestion simplifié												
Ateliers de visite de métier												
Le soutien financier pour démarrer son activité												
L'accompagnement juridique individuel proposé par les intervenants sociaux												
La souscription à une assurance santé												
Le programme potager												

Q100.	**A l'issue de ta participation, as-tu déjà témoigné de ce que t'as apporté ce projet auprès d'autres filles/jeunes femmes qui étaient dans la même situation que toi (ESEC)?**	1	Oui	|____|
		0	Non	

Q101.	**Sur une échelle de 1 à 10, comment évaluerais-tu :**	NC	1	2	3	4	5	6	7	8	9	1

												0
La qualité de ta vie actuellement												
Ta satisfaction par rapport à ce que tu es actuellement												
Ton acceptation de ce que tu es (y compris de ton physique)												
Ta situation financière												
Tes interactions sociales												
Ta sécurité												
L'endroit où tu vis												

Q102.	**Selon toi, les techniques utilisées par les intervenants sociaux permettent-elles d'identifier facilement et d'accompagner les victimes d'ESEC?**	1 0	Oui Non	|____|
Q103	**Selon toi, les informations sur les services sociaux prenant en charge des cas d'ESEC sont elles accessibles aux victimes?**	1 0	Oui Non	|____|
Q104	**Selon toi, les techniques utilisées par les intervenants sociaux correspondent-ils aux besoins des victimes d'ESEC?**	1 2	Oui Non	|____|

Souhaites-tu aborder d'autres éléments dont je n'ai pas parlé lors de cette enquête ? Ou souhaites-tu me poser une ou des questions ? Je te remercie pour ta participation à cette enquête. Comme je te l'avais mentionné, ta contribution nous aidera beaucoup dans l'appréciation des apports du projet Ranavalona auquel tu as déjà participé.

ANNEXE J. GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES JOURNALISTES

Guide d'entretien pour les journalistes

Note aux investigateurs : Enchainez avec les questions suivantes uniquement après vous être brièvement présenter, avoir présenté la note d'informations et le fiche de consentement et s'être assurer de la compréhension du déroulement de l'étude par le répondant.

Code de l'entretien :	Date: …./…../2020
Site:……	Pseudo du répondant :……..
Prénom de l'investigateur :……	Code de l'investigateur :……..
IDENTIFICATION DE L'ENQUETE	
Titre et média de rattachement :	
Age:	
Responsabilité:	
Type de réalisation (Presse écrite, télévision, audio, blog…) :	
Année d'exercice :	
Thèmes d'investigation et de rédaction (prédilection) :	
INFORMATION SUR L'ACTIVITE DU JOURNALISTE	
1. Comment vous décrivez-vous en tant que journaliste ?	Son style d'écriture, ses thématiques de prédilections ? Ce qui lui passionne…..
2. Qui sont vos cibles ?	Ses objectifs ? Qu'attend-t-il/elle de ses publications ? Comment s'assure-t-il/elle que ses productions atteignent ses cibles?
3. Pourquoi avez-vous été choisi pour ces formations?	Comment a-t-il/elle entendu parler du projet pour la première fois ? De ces formations ? Comment s'est déroulée la sélection ? Quel est ton rôle par rapport à cette lutte contre l'ESE?
4. Parlez nous des thématiques abordés au travers du projet RANAVALONA ?	Selon vos mots et votre compréhension Quels liens fait-il/elle entre ces différentes thématiques ?
5. Dans votre travail, comment pouvez-vous évaluer si les informations diffusées ont été bien reçues par les cibles ?	Comment s'assure-t-il que ces cibles/interlocuteurs ont accès à ses moyens de diffusions utilisés ?
IMPACTS DU PROJET au niveau de la communauté (perceptions)	
6. Parlez nous de la vie sexuelle des filles et des jeunes filles dans votre localité ?	Avant puis après le projet
7. En quoi le projet participe-t-il à faire face aux problématiques en rapport avec la vie sexuelle des jeunes filles et des filles dans votre localité ?	Qu'en est-il de l'ESEC ? En quoi le projet constitue-t-il une solution contre l'ESEC ? Quelles contributions du projet dans la lutte contre l'ESEC ?
IMPACT DU PROJET par rapport aux pratiques du journaliste	
8. Depuis quand vous intéressez vous sur le sujet autour de l'approche genre ?	Avant, après le projet – Comment cet intérêt s'est il concrétisé (avant et après) Demander à parler des ses convictions personnelles concernant ces thématiques (genre, droit des victimes d'ESF, VFFF) Comment a-t-il/elle été amené à s'intéresser à ces sujets?

9. Parlez nous de vos réalisations sur les thématiques (genre, droit des victimes d'ESF, Violence faite aux femmes et aux filles VFF)?	
10. Depuis combien de temps avez-vous reçu des formations concernant la lutte contre le ESF et le VFF ?	Dans quel cadre ? Avant le projet ? A travers le projet uniquement ? Après ? Avez-vous déjà assisté à des séances d'information autre que les formations concernant ces thématiques abordées dans le cadre du projet? Si OUI, pouvez-vous nous dire combien de fois avez-vous assisté à ce genre d'activité ? Différences ? Appréciation (comparaison)
11. Parlez nous des informations que vous avez reçues durant ces formations	Contenu et objectifs. A quelle formation avez-vous assisté? Quels en étaient les objectifs?
12. Concrètement, parlez-nous des changements dans votre travail depuis que vous avez reçu ces formations surtout au niveau du traitement des cas de VFF?	
13. Quelles sont les attentes du projet Ranavalona par rapport à vous?	Par rapport aux journalistes ? Follow up
14. A votre avis, quelles pourraient être les causes de VFF ? Dans le cadre du journalisme ? au niveau de la communauté?	
15. Avez-vous déjà diffusé des informations sur le genre, les droits des victimes d'ESF, les violences symboliques et le VFFF à votre niveau ?	Avant ? Durant et et/ou après sa participation au projet ? Combien avant, durant et après Combien d'émission concernant ces thématiques ont été réalisé avant, pendant et après ? Quelles thématiques exactement ? Demander à citer les thèmes/titres et les justificatifs (coupure, liens, envoi des ébauches ou PAD)
PRODUCTION DE (NOUVELLES) CONNAISSANCES	
16. Que peut-on retenir du projet RANAVALONA ?	Avez-vous vu des changements à la suite de ce projet ? Positifs ? Sur quoi portent-ils ? Demander à illustrer
17. Parlez-nous de vos impressions sur les connaissances produites à travers le projet RANAVALONA	Dans quelle mesure le projet a-t-il généré des connaissances ou des pratiques dans le champ des VFFF susceptible d'être répertoriées et partagées avec d'autres praticiens ? Sont-elles prometteuses ou émergentes ? Pour quelles raisons ?
18. Qu'est ce qui pourrait différencier les approches adoptées par ce projet par rapport à celles des autres interventions autour du genre, des droits des victimes d'ESF, des VBG, du VFFF?	Sur quoi reposeraient les bonnes pratiques? Et les productions de nouvelles connaissances sur ces sujets (pour le projet)?

Aurez-vous des questions ou d'autres commentaires à nous partager?

Remerciements

ANNEXE K . QUESTIONNAIRE ENQUETE CAP GARCONS ET FILLES

QUESTIONNAIRE ENQUETE CAP GARCONS ET FILLES

Même consignes, instructions que pour les autres répondants au questionnaire jusqu'à IE7.
Identification du répondant

II. INFORMATION SUR L'enquêté
Peut-on avoir les informations vous concernant ?

IE7. Quelle est votre occupation ?

☐ 1. J'étudie ☐ 2. Je travaille ☐ 3. Autre, à préciser :…….

IE8. Avec qui habitez-vous ?
☐ 1. Seule ☐ 2. Avec mes frères et sœurs ☐ 3. Avec mes parents ☐
4. Avec un(e) ami(e) ☐ 5. Mes grands parents ☐ 6. Autres :…….

III. AUTOUR DE SA PARTICIPATION AU CLUB DES LYCÉENS (DANS LE PROJET)
Pouvez-vous nous en dire plus par rapport à votre participation au sein de ce projet ?

Q1. Quel club avez-vous intégré?
☐ 1. Fille forte ☐ 2. Vrai garçon ☐ 3. Autre appellation :……..

Q2. Quelles étaient les motivations qui vous ont poussé à y entrer?

Q3. Comment avez-vous su l'existence de ce club ?

Q4. A quelle fréquence vous réunissez vous?
☐ 1. Toutes les semaines ☐ 2. Tous les mois ☐ 3. Tous les trois mois ☐ 4. Tous les 6 mois
☐ 5.Tous les ans ☐ 6. Tous les vacances ☐ 7. Lorsqu'on le souhaite ☐ 8. Autres :……..

Q5. Qui anime ?

Q6. Qui coordonne ?

Q7. Qui est le Responsable?

Q8. Quelles sont les critères (s'il y en a) pour y entrer ?

Q9. Que faites-vous lors de vos rencontre?

☐ 1. Nous parlons de ce qui nous enchante ☐ 2. Nous parlons de faits divers ☐ 3. Nous nous aidons/concertons pour résoudre un problème en particulier ☐ 4. Nous parlons d'un sujet en particulier ☐ 5. Nous nous amusons et faisons la fête ☐ 6. Autres réponses :…….

Q10. Si autres réponses, que faites-vous alors ?

Q11. Qui décide de ce que vous y faites?

IV. OBJECTIFS DE LA MISE EN PLACE DES CLUBS

Nous allons maintenons parler des objectifs de la mise en œuvre de ces clubs.

Q14. Selon vous, quelles sont les raisons de la création du club?

☐ 1. Pour renforcer les liens entre les jeunes ☐ 2. Pour connaître les avis des jeunes ☐ 3. Pour leur faire connaître leurs droits par rapport à la santé sexuelle ☐ 4. Pour leur faire connaître les Violences basées sur le genre ☐ 5. Pour renforcer leurs connaissances par rapport à l'équité genre ☐ 6. Autres :……

Q15. Quels sont vos bénéfices à intégrer ces clubs ?

☐ 1. Des amis/des relations ☐ 2. Plus de connaissances ☐ 3. Bonne aptitude à s'exprimer et à communiquer

V. CONNAISSANCES AUTOUR DE LA SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE (SSR) ET ÉGALITÉ DES SEXES

Nous allons maintenant aborder la santé sexuelle

Q16. Que pouvez-vous dire par rapport à cela (la santé sexuelle?

Q17. Pourquoi a-t-on besoin de connaître cela ?

☐ 1. Pour prévenir les grossesses précoces ☐ 2. Pour pouvoir jouir des droits s'y afférant ☐ 3. Pour prévenir les violences sexuelles/Violences basées sur le genre ☐ 4. Pour des connaissances générales ☐ 5. Pour une application équitable des droits des hommes et des femmes ☐ 6. Autres

VI. CONNAISSANCES AUTOUR DE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE (VBG)

On va maintenant aborder le sujet des violences basées sur le genre

Q18. Que connaissez-vous à ce sujet?

Q19. Comment celles-ci se manifestent-elles ?

☐ 1. Physiquement ☐ 2. Verbalement par des insultes, par des menaces ☐ 3. Economiquement ☐ 4. ESE ☐ 5. Autres :…….

Q20. Qui sont ceux/celles qui les subissent le plus?

☐ 1. Les femmes mariées ☐ 2. Les filles mineures ☐ 3. Les garçons mineurs ☐ 4. Les hommes mariés ☐ 5. Autres :…….

Q21. Qui sont ceux/celles qui le perpétuent le plus ?

☐ 1. Les épouses ☐ 2. Les époux ☐ 3. Les grandes personnes/adultes ☐ 4. Les parents ☐ 5. Autres :……

Q22. Qu'est ce qui cause ces VBG?

☐ 1. La pauvreté ☐ 2. Parce que la personne « victime » est fautive ☐ 3. Manque d'application de la loi ☐ 4. Iniquité genre ☐ 5. Autres raisons :…….

Q23Que faut-il faire en cas de violence physique?

Q24. Et en cas de violences morales ?

Q25. Et en cas de violences économiques?

Q26. Et en cas d'ESE?

VII.CONNAISSANCES AUTOUR DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Nous allons maintenant parlé d'ESE

Q27. Que connaissez-vous par rapport à l'ESE?

Q28. Comment cela se manifeste-t-elle?

☐ 1. Viol/violence sexuelle ☐ 2. Violence physique ☐ 3. Prostitution des mineurs ☐ 4. Relation d'une personne adulte avec un(e) mineur(e) ☐ 5. Autre :……

Q29. Qui sont ceux qui le subissent le plus ?

☐ 1. Les filles mineures ☐ 2. Les garçons mineurs ☐ 3. Certaines femmes ☐ 4. Autres :……

Q30. Qui sont ceux qui le perpétuent le plus ?

☐ 1. Les hommes qui sollicitent la prostitution ☐ 2. Le patron qui a des employés de maison ☐ 3. Les étudiants ☐ 4. Autres :……

Q31. Qu'est ce qui fait que cela se propage ?

☐ 1. La pauvreté des parents ☐ 2. Les bêtises de ceux qui le font ☐ 3. Méconnaissances des droits par les filles « victimes » ☐ 4. Manque d'application de la loi ☐ 5. Certaines traditions ☐ 6. Inégalité des relations entre les genres ☐ 7.Autres :……..

Q32. Comment s'en prémunir ?

☐ 1. Application de la loi ☐ 2. Accompagnement et appui pour inciter à déposer plainte ☐ 3. Sensibilisation des jeunes à se protéger ☐ 4. Faire connaître leurs droits aux filles ☐ 5. Autres :…….

Q33. Faisiez-vous parti de ceux qui ont eu la collection de contes?

○ 1. Oui ○ 2. Non

Q34. Parlez-nous de son contenu……

Q35. Que pensez-vous de l'ESE ?

☐ 1. Cela fait partie de la vie ☐ 2. Cela peut détruire une vie ☐ 3. Autre :……

Avez –vous autre chose à nous faire part ? Ou des questions?

Remerciements

ANNEXE L. GUIDE D'ANIMATION DES FOCUS GROUP AUPRES DES LEADERS COMMUNAUTAIRES

Grille d'animation des focus group des leaders communautaires

Note aux investigateurs : Enchainez avec les questions suivantes uniquement après vous être brièvement présenter, avoir présenté la note d'informations et le fiche de consentement et s'être assurer de la compréhension du déroulement de l'étude par le répondant.

Code du focus group:	Date: …./…../2020
Commune:……	Nombre de participants :……
Lieu : ……	Participants :…Leaders ..communautaires……
Liste des participants (pseudo, fonction, année d'intégration du projet, responsabilité au niveau de la communauté, âge, sexe) : 1. …… 2. …… 3. …… 4. …… 5. …… 6. …… 7. …… 8. …… 9. …… 10. …… ……	
Heure du début:……	Heure de fin:……
Prénom de l'animateur :……	Code de l'animateur :……
Prénom du modérateur :……..	Code du modérateur :……..
Prénom du transcripteur :……..	Code du transcripteur :……..

PROSTITUTION INFANTILE		
N°	Questions	Relances
1	Parlez-nous de la prostitution dans votre localité	Quelles formes prend-elle ? Quelle est la plus fréquente/visible ? Qui sont impliqués ? Qu'en est-il de la prostitution des jeunes ? des enfants ? des filles ?
2	Comment la prostitution impliquant des enfants dans votre localité est-elle perçue?	Quelles sont les fondements de ces perceptions ? Comment devrait-elle être considérée ? Selon la loi ? Comment les responsables sont-ils

		traités (toujours dans leurs localités respectives)? Comment devraient-ils l'être ? Comment traite-t-on la pédophilie ? Et la prostitution impliquant des enfants dans leurs localités respectives) ? Est-ce que ce fit toujours le cas ?
3	Comment trouvez-vous l'évolution de la prostitution impliquant des enfants/ mineurs/filles dans votre communauté ?	Il y a-t-il eu des changements (augmentation/ diminution) ? Depuis quand ? Raisons de ces changements ? Demander des preuves concrètes pouvant illustrer ces changements.
VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE		
4	Qu'en est-il des violences basées sur le genre au sein de vos communautés respectives ?	Quelles formes prennent-elles ? Quelles sont/ quelle est les/la plus fréquente(s) ? Qui sont impliqués ? Qui sont les victimes ? Qui sont ceux/celles qui les perpétuent ? Concernent-elles des enfants ? des mineurs ? des filles ? Comment ces actes se justifient-elles au niveau de la société malagasy/ de leurs communautés respectives ?
5	Comment ces formes de violences (à citer par type de violence) sont elles perçues dans votre localité ?	Quelles sont les fondements de ces perceptions ? Comment devrait-elle être considérée ? Selon la loi ? Comment les responsables sont-ils traités (toujours dans leurs localités respectives)? Comment devraient-ils l'être ?
6	Comment trouvez-vous l'évolution des perceptions par rapport à ces différentes formes de violences (citer une à une celle qui implique les enfants/mineurs/filles) ?	Il y a-t-il eu des changements (augmentation/ diminution) ? Depuis quand ? Raisons de ces changements ? Demander des preuves concrètes pouvant illustrer ces changements.
7	Que peut-on faire par rapport aux cas de VBG ?	Et si on est témoin ? Est-ce que cela s'est déjà déroulé ?
ESEC ET REINSERTION DES SURVIVANTES		
8	Parlez nous de ce que vous savez par rapport à l'ESEC ?	C'est quoi ? Qui sont impliqués ? Qui sont les instigateurs ? Qui sont les victimes ? Et l'ESEC qui implique les filles/jeunes filles ?
9	Comment pouvez-vous lutter à votre niveau à lutter contre l'ESEC ?	Et si on est témoin ? Est-ce que cela s'est déjà déroulé ? Qu'ont-ils fait ?
10	Parlez nous de la réinsertion des victimes au niveau de la communauté ?	Comment devrait-on traiter les victimes ? Avez-vous des exemples concrets à nous raconter ? Rencontrent-elles des difficultés à se réinsérer ? Pourquoi ? Pensez-vous (devoir) jouer un rôle dans leur réinsertion ?
11	Que peut-on faire par rapport aux cas d'ESEC?	
EQUITE GENRE		
12	Que pensez-vous de l´équité des sexes ?	Conviction personnelle et perceptions – Au niveau de leurs communautés respectives

PARTICIPATION AU NIVEAU DU PROJET RANAVALONA		
13	Enfin, dites nous en plus sur votre expérience au sein du projet Ranavalona	Depuis le déploiement du projet Ranavalona, qu'avez-vous remarqué ? Et par rapport à la prostitution ? Par rapport à l'ESEC ? Apports du projet tant au niveau personnel que de la communauté

Souhaitez-vous parler d'un autre sujet que nous n'avons pas pu aborder ? Ou avez-vous une ou des questions à nous poser ?

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps et d'avoir participé à ces discussions, vos réponses nous aideront à apprécier les apports réels du projet Ranavalona.

ANNEXE M. QUESTIONNAIRE POUR LES HOMMES

Questionnaire pour les jeunes hommes/hommes
Projet RANAVALONA

Note à l'intention de l'enquêteur :

Avant de démarrer l'enquête, assurer vous que :

- ☐ du total consentement du répondant (ou de bien remplir la fiche de suivi en renseignant le motif de refus avec les coordonnées du répondant et de contacter votre superviseur)
- ☐ l'enquête se fasse dans un endroit qui ne met pas péril la sécurité du répondant (choisi par celui-ci, discret, à l'abri des regards et permettant que votre discussion soit inaudible par un tiers)
- ☐ l'outil utilisé correspond bien au répondant ciblé par l'enquête
- ☐ vous disposez d'une lettre d'introduction et d'une fiche de consentement vierge à présenter au répondant
- ☐ le répondant comprenne bien les modalités de passation de l'enquête

Pendant l'enquête, assurer vous de:

- ☐ ne pas induire la réponse de l'enquêté
- ☐ ne pas lui couper la parole (lorsque les questions sont ouvertes)
- ☐ la compréhension des questions par l'enquêté sans les déformer

Après l'enquête, assurer vous que :

- ☐ vous ayez remplis l'ensemble des questions (en cas de non réponse, veuillez signaler les n° des questions sans réponse dans votre fiche de suivi avec le code du répondant)
- ☐ que vous avez bien renseigné toutes les informations concernant l'enquête et l'enquêté
- ☐ que le code du questionnaire ne soit pas erroné (bien renseigné selon le format convenu)
- ☐ que le numéro de téléphone (moyen de contact) donné par le répondant ait été mise à jour

FICHE D'ENREGISTREMENT DE L'ENQUETE		IE *pour information sur l'Enquête*	
Recommandation : *remplir cette fiche avant ou après de rentrer en contact avec le répondant pour gagner du temps et ne pas lui en faire perdre*			
IE. 1.	**Code Questionnaire : J-H050**|_1_||_0_||_0_||_5_|**2020**|_9_||_2_| *Code bénéficiaire+ date(jj/mm/aaaa)+n° du répondant*	**IE.3.**	**Ville : Toliara**

IE. 2.	Code de l'enquêteur :	IE.4.	Quartier

INTRODUCTION

Bonjour,

***[Note à l'intention de l'enquêteur :** Présenter la lettre d'introduction]*

Merci d'avoir accepté de discuter avec moi. Je m'appelle…….de l'association Zahatra.

Nous menons actuellement un enquête par rapport à votre participation au projet Ranavalona. Nous souhaitons avoir votre avis, vos connaissances et votre expérience par rapport à cela. .

Tout ce qui se dira ici entre nous, restera strictement confidentiel. Votre participation à cette enquête est volontaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser. Si vous souhaitez ne pas répondre à une question, je passerai sur celle-ci. Vous avez le droit d'interrompre l'enquête et décider à tout moment de ne plus y participer. Toutefois, nous espérons que vous ne le ferrez pas puisque votre participation nous aidera beaucoup à connaître les impacts et la suite que doit prendre le projet RANAVALONA.

La conversation durera environ.....minutes. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque vous êtes la plus à même à répondre à ces questions.

DEMANDE DE CONSENTEMENT (VERBAL VIA ODK)
Acceptez-vous de participer à cette enquête? ☐ Oui, consentement accordé ➔ Continuer l'enquête ☐ Non, consentement non accordé➔ Cocher Refus et compléter la/les raison(s) du refus dans la fiche de suivi➔Appeler le superviseur➔ Continuer/passer à l'enquêté(e) suivant(e).

INFORMATIONS GENERALESSUR L'ENQUETE			IS
J'aimerai avoir quelques informations sur vous			
Code de l'enquêtée : J-H|_5_| |_0_|	**IIS. 2.**	**Pseudo de l'enquêté(e) :** Bernard	
IS.1.	**Quel est votre âge?**		|___||___| ans
IS.2.	**Quelle est votre principale occupation ?**		……..
IS.3.	**Quelle est votre source de revenue ?**		……
IS.4.	**Quel est/était le niveau d'étude le plus élevé que vous avez atteint avant le projet?**		|____|
1. Primaire	2. Secondaire 1er cycle	3. Secondaire 2nd cycle	4. Universitaire
IS.5.	**Quelles est votre situation matrimoniale ?**		|____|
1. Célibataire	2. Dans une relation sérieuse/durable	3. Dans une relation plus occasionnelle/ avec un copain	

4. En concubinage	5. Marié (légalement)		
6. Divorcé	7. Autre, à préciser: ……		

PARTICIPATION AU PROJET & DURABILITE		
Q1.	**Depuis quand avez-vous participé au groupe de « nouvelles masculinités » ?**	|___| mois
Q2.	**Qu'est ce qui vous motivait à intégrer ce groupe de « nouvelles masculinités » ?**	
…… ……..		
Q3.	**A combien de séances avez-vous participé ?**	|___|
Q4.	**Pensez-vous avoir participé de manière régulière ?**	|___|
Q5.	**Sinon, quelles étaient les raisons pour lesquelles vous n'avez pas (pu) assister régulièrement aux séances ?**	
…… ……..		
Q6.	**Quels étaient les freins qui vous auraient empêché d'y assister ?**	
…… ……..		
Q7.	**Quelles étaient les motivations qui vous poussaient à assister régulièrement aux séances ?**	
…… ……..		
Q8.	**Pour vous, c'est quoi la « nouvelle masculinité » ?**	
…… ……..		

PERCEPTIONS AUTOUR DE L'EGALITE DES SEXES				
Dans quelle mesure es-tu d'accord ou non avec chaque déclaration:		**1. Tout à fait d'accord**	**2. Plus ou moins d'accord**	**3. Pas d'accord**
Q9.	Le principal rôle de la femme est de prendre soin de son foyer			
Q10.	S'occuper de l'enfant (donner le repas, faire prendre le bain, habiller, soins) relève de la seule responsabilité de la mère			
Q11.	L'homme a le dernier mot sur les décisions finales dans le foyer			
Q12.	Pour être un homme il faut être dur/fort			
Q13.	La femme doit toujours obéir à son mari			
Q14.	L'homme doit décider des achats à faire dans le foyer			
Q15.	La participation du père est importante pour élever un enfant			
Q16.	La femme a les mêmes pouvoirs que l'homme au niveau du foyer (notamment pour les décisions à prendre)			
Q17.	La femme et l'homme portent les mêmes responsabilités pour ce qui en est de leur foyer			
Q18.	Les hommes ont plus besoin de sexe que les femmes			

Q19.	C'est la responsabilité de la femme d'éviter de tomber enceinte			
Q20.	Les hommes peuvent aussi adopter des méthodes de contraception modernes			
Q21.	La femme n'est une vraie femme que si elle a des enfants			
PERCEPTIONS DES VBG				
Dans quelle mesure es-tu d'accord ou non avec chaque déclaration:		**1. Tout à fait d'accord**	**2. Plus ou moins d'accord**	**3. Pas d'accord**
Q22.	Il y a des cas où les femmes méritent d'être battues			
Q23.	La femme doit tolérer les violences pour garder sa famille unie			
Q24.	La femme est dans l'obligation de satisfaire sexuellement l'appétence sexuelle de son mari même si des fois elle n'en a pas envie			
Q25.	L'homme peut exiger de sa femme des relations sexuelles			
Q26	L'homme a le droit de battre sa femme si celle-ci refuse d'avoir des relations sexuelles avec lui			
Q27.	La violence utilisée par un mari contre sa femme est du domaine privé et ne doit pas être ébruité en dehors du couple			
Q28.	Si quelqu'un m'insulte, peu m'importe qui il/elle est, je dois défendre ma réputation en usant de la force si nécessaire			
Q29	L'homme a le droit de rectifier /corriger sa femme par la violence			
Q30.	Les violences basées sur le genre sont les conséquences des relations inégales entre les hommes et les femmes			

Q31.	**Quelles sont les différentes formes de violence que vous connaissez ? (laisser le répondant citer lui-même les réponses)**			|___|
1. Violences physiques	2. Violences morales	3. Violences sexuelles	4. Autre forme :……...	

Q32.	**D'après vous, qui sont les plus souvent victimes de violences au sein de votre communauté?**				|___|
1. Hommes	2. Femmes	3. Garçons	4. Filles	5. Autres :…… ……	

Q33.	**Pour quelles raisons ?**			
…… ……..				
Q34.	**D'après vous, qui sont les plus souvent auteurs de violences au sein de votre communauté?**	1	Femmes	|___|
		2	Hommes	
Q35.	**Pour quelles raisons ?**	…… ……		
Q36.	**Pensez-vous que les violences existent dans votre communauté ?**	1	Oui	|___|
		0	Non	
Q37.	**Comment se manifestent-elles exactement (forme, responsables, victimes)?**			

……

PERCEPTION DE LA PROSTITUTION IMPLIQUANT LES MINEURS (ENFANTS)

Dans quelle mesure es-tu d'accord ou non avec chaque déclaration:		**1. Tout à fait d'accord**	**2. Plus ou moins d'accord**	**3. Pas d'accord**
Q38.	Il est tout à fait normal que les hommes fassent de temps en temps appel aux services des prostituées			
Q39.	La prostitution relève uniquement de la volonté de la jeune fille/ jeune femme quel que soit son âge			
Q40.	Si une jeune fille de plus 13 ans se prostitue, on peut solliciter ses services			
Q41.	Personne ne peut forcer une jeune fille à se prostituer			

Q42.	**Comment percevez-vous la prostitution impliquant des enfants ?**	|___|

1. Mal ➔Q43	2. Normal ➔Q45	3. Autre perception :…… ➔Q45

Q43.	**Pour quelles raisons ?**

……

Q44.	**Que devrait-on donc faire face à cela (les cas de prostitution infantile) ?**

……

PERCEPTIONS, CONNAISSANCES ET ATTITUDES SUR L'ESEC

Maintenant j'aimerai avoir votre avis sur la lutte contre l'ESEC

Q45.	**Avez-vous déjà entendu parler de l'ESEC ?**	1	Oui	|___|
		0	Non	

Q46.	**Quelles sont les formes d'ESEC que vous connaissez ou dont vous avez eu connaissance ?**

1. Enfants en situation de prostitution	2. Enfants victimes de traite d'ESEC	3. Enfants victime d'exploitation sexuelle dans le tourisme	4. Autres

S'il vous plait, répondez par vrai ou faux		**VRAI**	**FAUX**
Q47.	L'ESEC est une forme de violence		
Q48.	L'ESEC est due aux relations inégales entre les hommes et les femmes		
Q49.	L'ESEC est une violation des droits de l'enfant		
Q50.	L'ESEC entraine des répercussions sur la santé mentale et psychologique de l'enfant		
Q51.	L'ESEC entraine des répercussions sur l'épanouissement et l'avenir de l'enfant		
Q52.	La sollicitation de la prostitution impliquant les enfants favorise l'ESEC		
Q53.	L'ESEC est une violation de la liberté de l'enfant		

Q54.	**L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se pratique-t-elle dans votre commune/quartier?**	1	Oui	|___|
		0	Non	

Q55.	**Selon vous, qui sont les plus souvent victimes d'ESEC au sein de votre communauté?**					
1. Hommes	2. Femmes	3. Garçons	4. Filles	5. Autres :…… ……		
Q56.	**Que peuvent-être le(s) profil(s) type(s) des auteurs?**					
…… ……..						
Q57.	**Pensez-vous que l'ESEC soit important dans votre communauté ?**			1	Oui	
				0	Non	
Q58.	**Selon vous quelles sont les facteurs qui peuvent expliquer l'ESEC ?**					
1. La pauvreté	2. Le manque d'éducation	3. La naïveté	4. Le goût de l'argent facile des filles			
5. L'abus d'autorité	6. L'impunité ou la non application de la loi	7. Autre: ……				
Q59.	**Selon vous, l'ESEC a-t-il des conséquences sur les victimes ?**			1	Oui➔Q60.	
				0	Non➔Q61.	
Q60.	**Lesquels ?**	1. Physiques	2. Psychologiques	3. Sociales	4. Autre: ……..	
Q61.	**Selon vous les victimes d'ESEC devraient-elles dénoncer cet acte ?**			1	Oui➔Q62.	
				0	Non➔Q63.	
Q62.	**Où peuvent-elles faire cela ?**	1. Famille	2. Fokontany			
3. Police	4. Tribunal	5. Centre de réinsertion	6. Autres :…… ……			
Q63.	**A votre connaissance, y-a-t-il des lois relatives à l'ESEC ?**			1	Oui➔Q64.	
				0	Non➔Q65.	
				99	Ne sais pas ➔Q65.	
Q64.	**Sont-elles mises en vigueur dans votre communauté ?**			1	Oui	
				0	Non	
				99	Ne sais pas	
Q65.	**Quelles seraient selon vous les mesures à prendre lorsqu'une victime d'ESEC vous fait des confidences sur son cas ?**					
…… ……..						
Q66.	**Selon vous, pourquoi les victimes d'ESEC sont-elles marginaliser?**					
…… ……..						
PERSPECTIVES ET IMPLICATION DANS LA LUTTE CONTRE L'ESEC						
Q67.	**Avez-vous déjà dénoncé ou dénonceriez-vous les violences dans votre quartier ?**			1	Oui	
				0	Non	
Q68.	**Avez-vous déjà dénoncé ou dénonceriez-vous les violences dont est victime l'une de vos proches ?**			1	Oui	
				0	Non	
Q69.	**Avez-vous déjà dénoncé ou dénonceriez-vous l'ESEC dans votre quartier ?**			1	Oui	
				0	Non	

Q70.	**Que doit ont faire des victimes d'ESEC ?**			
……				
Q71.	**Que doit-on faire des abuseurs ?**			
……				
Q72.	**Selon vous quelles mesures doivent être entreprises pour lutter contre l'ESEC ?**			
……				
Q73.	**Faisiez-vous partie des hommes qui sollicitaient les services de filles mineures prostituées auparavant?**	1	Oui➔Q74.	|___|
		0	Non➔Q76.	
Q74.	**Qu'en est-il aujourd'hui ?**	1	Je continue à le faire➔Q76.	|___|
		2	J'ai arrêté➔ Q75.	
		3	Je ne souhaite pas répondre/en parler➔Q76.	
Q75.	**Qu'est ce qui s'est passé pour que vous changiez d'attitudes et de comportements?**			
……				
Q76.	**Faisiez-vous partie des hommes qui étaient violents envers les jeunes femmes/ les filles?**	1	Oui➔Q77.	|___|
		0	Non➔Q79.	
Q77.	**Qu'en est-il aujourd'hui ?**	1	Je continue à le faire➔Q79.	|___|
		2	J'ai arrêté➔ Q78.	
		3	Je ne souhaite pas répondre/en parler➔Q79.	
Q78.	**Qu'est ce qui s'est passé pour que vous changiez d'attitudes et de comportements?**			
……				
Q79.	**Avez-vous déjà témoigné par rapport à ces changements de comportements ?**	1	Oui➔Q80.	|___|
		0	Non➔Q81.	
Q80.	**Auprès de qui ? (Association? Dans quels contextes? Où? Comment? Avec qui? Pourquoi? Objectifs (atteint?))**			
……				
Q81.	**Avez-vous pris/ déjà entrepris des initiatives (vous ou le groupe) pour apporter votre contribution dans la lutte contre la prostitution des enfants ?**	1	Oui➔Q82.	|___|
		2	Non➔Q83.	
……				
Q82.	**Pouvez-vous nous en dire plus: comment ? contexte? Pourquoi? Avec qui? Comment? Quand? Cibles? Atteintes des objectifs (à préciser)?**			
……				
Q83.	**Que constatez-vous par rapport à l'évolution autour de la sollicitation des services des prostituées mineures par les hommes dans votre communauté?**			
1	J'ai constaté une diminution de la demande ➔ Q84.			
2	J'ai constaté une augmentation de la demande ➔ Q85.			
3	Je n'ai constaté aucun changement➔ Q86.			
Q84.	**En quoi cette diminution serait-elle due?**			

…… ……..	
Q85.	**En quoi cette augmentation serait-elle due?**
…… ……..	
Q86.	**Quelle seraient selon vous les solutions durables pour que la demande diminue/ plus encore?**
…… ……..	

Je vous remercie d'avoir répondu à ces questions et de m'avoir consacré de votre temps. Auriez-vous d'autres remarques à partager ou souhaiteriez-vous discuter sur des sujets que l'on n'a pas abordés ou souhaiteriez-vous me poser des questions?

ANNEXE N. QUESTIONNAIRE POUR LES INTERVENANTS SOCIAUX

Questionnaire pour les intervenants sociaux
Projet RANAVALONA

Note à l'intention de l'enquêteur :

Avant de démarrer l'enquête, assurer vous que :

- ☐ du total consentement du répondant (ou de bien remplir la fiche de suivi en renseignant le motif de refus avec les coordonnées du répondant et de contacter votre superviseur)
- ☐ l'enquête se fasse dans un endroit qui ne met pas péril la sécurité du répondant (choisi par celui-ci, discret, à l'abri des regards et permettant que votre discussion soit inaudible par un tiers)
- ☐ l'outil utiliser correspond bien au répondant ciblé par l'enquête
- ☐ vous disposer d'une lettre d'introduction et d'une fiche de consentement vierge à présenter au répondant
- ☐ le répondant comprenne bien les modalités de passation de l'enquête

Pendant l'enquête, assurer vous de:

- ☐ ne pas induire la réponse de l'enquêté
- ☐ ne pas lui couper la parole (lorsque les questions sont ouvertes)
- ☐ la compréhension des questions par l'enquêté sans les déformer

Après l'enquête, assurer vous que :

- ☐ vous ayez remplis l'ensemble des questions (en cas de non réponse, veuillez signaler les n° des questions sans réponse dans votre fiche de suivi avec le code du répondant)
- ☐ que vous avez bien renseigné toutes les informations concernant l'enquête et l'enquêté
- ☐ que le code du questionnaire ne soit pas erroné (bien renseigné selon le format convenu)
- ☐ que le numéro de téléphone (moyen de contact) donné par le répondant ait été mise à jour

FICHE D'ENREGISTREMENT DE L'ENQUETE		IE *pour information sur l'Enquête*	
Recommandation : *remplir cette fiche avant ou après de rentrer en contact avec le répondant pour gagner du temps et ne pas lui en faire perdre*			
IE. 1.	**Code Questionnaire :** IS020|_1_||_0_||_0_||_5_|2020|_9_||_2_| *Code bénéficiaire+ date(jj/mm/aaaa)+n° du répondant*	**IE.3.**	**Ville :** Fianarantsoa

IE. 2.	Code de l'enquêteur :	IE.4.	Quartier

INTRODUCTION

Bonjour,

[Note à l'intention de l'enquêteur : *Présenter la lettre d'introduction]*

Merci d'avoir accepté de discuter avec moi. Je m'appelle…….de l'association Zahatra.

Nous menons actuellement un enquête par rapport à votre participation au projet Ranavalona. Nous souhaitons avoir votre avis, vos connaissances et votre expérience par rapport à cela. .

Tout ce qui se dira ici entre nous, restera strictement confidentiel. Votre participation à cet enquête est volontaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me les poser. Si vous souhaitez ne pas répondre à une question, je passerai sur celle-ci. Vous avez le droit d'interrompre l'enquête et décider à tout moment de ne plus y participer. Toutefois, nous espérons que vous ne le ferrez pas puisque votre participation nous aidera beaucoup à connaître les impacts et la suite que doit prendre le projet RANAVALONA.

La conversation durera environ.....minutes. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque vous êtes la plus à même à répondre à ces questions.

DEMANDE DE CONSENTEMENT (VERBAL VIA ODK)
Acceptez-vous de participer à cette enquête? ☐ Oui, consentement accordé ➔ Continuer l'enquête ☐ Non, consentement non accordé➔ Cocher Refus et compléter la/les raison(s) du refus dans la fiche de suivi➔Appeler le superviseur➔ Continuer/passer à l'enquêté(e) suivant(e).

INFORMATIONS GENERALES SUR LE REPONDANT						IS
J'aimerai avoir quelques informations sur votre situation avant, durant et après votre participation au projet Ranavalona						
Code de l'enquêtée : IS|_2_||_0_|			**IIS.2.**	**Pseudo de l'enquêté(e) :** |___|___| ans		
IS1.	**Poste occupé par la personne enquêtée**					…….....
IS2.	**Nom et prénoms de l'enquêté (e) / pseudo**					…….....
IS3.	**Sexe**	1	Féminin	2	Masculin	|___|
IS4.	**Ancienneté dans le service (en années & mois à préciser)**					|_____| |_____|
IS5.	**Parlez-nous brièvement de votre structure: Années d'existence et domaines d'interventions**					
……						

……				
IS6.	**Quels services sociaux proposez-vous?**		1. Prise en charge psychosociale	
2. Prise en charge judiciaire	3. Prise en charge médicale		4. Hébergement d'urgence	|___|
5. Appui pour les besoins élémentaires (nourritures, hygiène, etc.)				
6. Mobilisation communautaire	7. Autre(s) service(s), à préciser :……..			
IS7.	**A quels types de publics ces services sont-ils respectivement proposés?**			|___|
1. Des victimes de violences physiques	2. Des victimes de violences morales			
3. Des victimes de violences psychologiques	4. Des victimes de violences financières			
5. Autres :…… ……				
IS8.	**A quelle catégorie de publics ces services sont-ils spécifiquement proposés ?**			|___|
1. Des femmes	2. Des enfants	3. Pas de cibles spécifiques	4.Autre :……..	
IS9.	**En général, quels sont les motifs de recours des personnes qui viennent à vous voir?**			
…… ……				
CAPACITE DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'ESEC AVANT ET APRES LE PROJET				
Q1.	**Intervenez-vous spécifiquement dans la prise en charge des victimes d'ESEC?**	1	Oui, c'est ce que nous faisons principalement➔Q2.	|___|
		2	Oui, cela fait partie de nos activités➔Q3.	
		0	Non, mais nous comptons le faire➔Q2.	
		99	Pas du tout ➔ Arrêtez l'enquête[137]	
Q2.	**Quelles seraient les raisons qui vous en empêchent de la faire?**			
…… ……				
Q3.	**Avez-vous connu des changements de ce côté depuis trois ans ?**			
1	On a pu développer nos services par rapport aux besoins des victimes d'ESEC			|___|
2	Il n'y a eu aucun changement			
3	Autre réponse : ……..			
Q4.	**Combien d'intervenants sociaux travaillent dans votre structure?**			|_____|
Q5.	**Combien s'occupent actuellement d'accueillir les victimes d'ESEC ?**			|_____|
Q6.	**Combien peuvent accompagner les victimes d'ESEC ?**			|_____|
Q7.	**Avez-vous connu des changements de ce côté ces trois dernières années ?**			
1	On a plus d'intervenants sociaux qui sont aptes à traiter les cas des victimes d'ESEC			|_____|
2	On a moins d'intervenants sociaux qui peuvent traiter les cas des victimes d'ESEC			
3	On a plus d'intervenant apte à détecter des cas d'ESEC			
4	On a plus d'intervenant apte à diagnostiquer des cas d'ESEC			

[137] CELA PEUT RELEVER DU CAS EXEPTIONNEL (voir impossible)➔Demander si l'intervenant a déjà participé au projet➔ Quelles sont les raisons pour lesquelles il a pu participer au projet RANAVALONA

5	Autre réponse :…… ……			
Q8.	**Cela a-t-il eu des impacts par rapport à votre capacité d'accueil?**	1	Oui	|___|
		0	Non	
Q9.	**De quelle manière ?**			|___|
	On reçoit de plus en plus de victimes d'ESEC			
	On règle plus de cas de victimes d'ESEC			
	On accompagne de plus en plus individuellement les cas d'ESEC dans leurs démarches juridiques (plainte)			
	Autre changement :…… ……			
Q10.	**Il y a plus de trois ans de cela, quelles furent les stratégies utilisées par votre structure pour offrir des services de prise en charge des victimes d'ESEC?**			
…… ……				
Q11.	**Y-a-t-il eu des changements de stratégies ces trois dernières années?**			|___|
1	Oui, nos stratégies ont plus ou moins évolué depuis ➔Q12.			
2	Non, nos stratégies sont restées exactement les mêmes ➔ Q15.			
Q12.	**Pourquoi avoir procédé à ces changements de stratégies?**			
…… ……				
Q13.	**Sur quoi portent ces changements?**			
…… ……				
Q14.	**Qu'impliquent ces changements?**			
…… ……				

		2016-2017	2017 - 2018	2018-2019	2019 - 2020
Q15.	**Combien de personnes prenez-vous en charge dans l'année? (accueil, information, accompagnement)**				
Q16.	**Combien de filles victimes d'abus et de viols prenez-vous en charge dans l'année ?**				
Q17.	**Combien de filles victimes d'ESEC prenez-vous en charge dans l'année?**				
Q18.	**Combien de filles victimes de traite prenez-vous en charge dans l'année?**				

Q19.	**Pour vous, quels serait/seraient l'/les approche(s) les plus pertinente(s) pour prendre en charge les victimes d'ESEC?**			
…… ……				
Q20.	**En quoi cette/ces approches est/sont elle(s) plus pertinente(s) pour prendre en charge les victimes d'ESEC?**			
…… ……				
Q21.	**Sur quoi se base-t-elles ?**			|___|
1. Sur nos	2. Sur les formations qu'on peut	3. Sur les besoins des		

connaissances personnelles➔ Q22.	avoir un peu de partout➔Q23.	victimes➔Q24.	
4. Sur les données scientifiques➔Q25.	5. Autre réponse :……		

Q22.	**Comment avez-vous acquis ces connaissances personnelles ?**			
……				
Q23.	**Quelles formations avez-vous déjà reçu par rapport à cela ?**			
……				
Q24.	**De quelle(s) manière(s) prenez-vous en compte les besoins de ces victimes ?**			
……				
Q25.	**Quelles sources utilisez-vous pour trouver ces données scientifiques ?**			
……				
Q26.	**Cette/ces approches (que vous trouvez plus pertinentes) est-elle/sont elles effective(s) aujourd'hui au niveau de votre structure ?**	1	Oui➔Q27.	
		0	Non➔Q28.	|___|
Q27.	**Depuis quand ?**	……		
Q28.	**Pourquoi (cela n'est pas appliqué)?**	……		
APPORTS DU PROJET : RENFORCEMENT DES COMPETENCES				
Q29.	**Depuis quand votre structure a-t-elle bénéficié de l'appui du projet RANAVALONA?**	……		
Q30.	**Avez-vous (individuellement) bénéficié de formations grâce au projet?**	1	Oui➔Q32.	
		0	Non➔Q31.	
Q31.	**Sinon, à quel niveau en avez-vous bénéficié (du projet) ?**	……		
Q32.	**Combien de fois et sur quelle durée en avez-vous profité ?**	|___|fois - |_____| (durée)		
Q33.	**Sur quoi se portait cette/ces formation(s)?**			
……				
Q34.	**Quels modules avez-vous suivi ?**			
……				
Q35.	**Au niveau de votre structure, combien d'intervenants sociaux ont pu bénéficier de cette/ces formation(s)?**	|___|		
	Quand est ce que ces formations ont-elles eu lieu?	……		
	Sur quelle durée?	……		
	A quelle fréquence?	……		
Q36.	**En parallèle des formations, quels étaient également les apports du projet RANAVALONA?**			
……				
Q37.	**Avant votre intégration au projet RANAVALONA, quels étaient les facteurs qui limitaient votre capacité à accueillir et à prendre en charge les victimes d'ESEC?**			

…… ……..				
Q38.	**Est-ce que le projet RANAVALONA a apporté des solutions par rapport à cela ?**	1	Oui➔Q39.	|___|
		0	Non➔Q40.	
Q39.	**En quoi les apports du projet ont pu y remédier?**			
…… ……..				
INTEGRATION DES APPROCHES DU PROJET POUR LA PRISE EN CHARGE D'ESEC				
Q40.	**Quelle(s) approche(s) on été développée(s) à travers ce projet (sur quoi se base-t-elle, par qui, demander à décrire) ?**			
…… ……..				
Q41.	**Que pensez-vous de cette approche développée (applicabilité, pertinence, durabilité, etc.) ?**			
…… ……..				
Q42.	**Est-elle/ sont-elles actuellement effective(s) au niveau de votre structure ?**	1	Oui➔Q43.	|___|
		0	Non ➔Q44.	
Q43.	**Concrètement, comment cela/celles-ci est/sont appliquée(s) au niveau de votre structure?**			
…… ……..				
Q44.	**Quels outils ont pu être développés à travers ce projet ?**			
…… ……..				
Q45.	**Au cours du projet, comment les outils ont-ils été adaptés aux besoins des victimes d'ESEC? Comment tiennent-ils compte de leurs besoins? Sur quoi repose l'adaptation de ces approches? (méthodologie)**			
…… ……..				
Q46.	**En quoi ces outils semblent-ils plus pertinents pour répondre aux besoins des victimes d'ESEC aujourd'hui?**			
…… ……..				
Q47.	**Quelles activités ont pu être développées à travers ce projet ?**			
…… ……..				

AMELIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES D'ESEC (IMPACTS DU PROJET)		
Q48.	**Depuis votre participation au projet, est ce que vous êtes capable de mieux accueillir et de prendre en charge de victimes d'ESEC?**	
1.	Nous somme plus à même à les accueillir (capacité renforcée)	
2	Nous somme à la fois capable d'en accueillir et de prendre en charge plus de victimes d'ESEC	
3	Nous somme plus à même à les détecter	|___|
4	Nous somme plus apte à les diagnostiquer	
5	Notre capacité de prise en charge n'a pas changé	
6	Autre réponse, à préciser : ……..	
Q50.	**Selon vous, qu'est ce qui vous a permis de renforcer cette capacité?**	
1	Le développement d'une approche basée sur les évidences scientifiques et des expériences réussies➔Q54.	
2	Le développement d'un protocole de prise en charge des victimes de violences sexuelles➔Q51.	
3	Le développement d'outils plus pertinents pour identifier les victimes d'ESEC➔Q52.	|___|
4	La mise en place de plan d'intervention efficaces et adaptés aux besoins des victimes ➔Q53.	
5	Le renforcement de l'accompagnement judiciaire individuel➔Q54.	
Q51.	**En quoi ce protocole a-t-il permis de renforcer la capacité à prendre en charge les victimes ?**	
……..		
Q52.	**En quoi ces outils permettent-ils d'identifier plus facilement les victimes d'ESEC (détection et diagnostic)?**	
……..		
Q53.	**En quoi ce plan d'intervention est-il efficace et adapté aux besoins des filles ?**	
……..		
Q54.	**Sur quoi portent les points d'amélioration apportés par le projet RANAVALONA au niveau de votre travail?**	
……..		
Q55.	**Les informations vous semblent-elles plus accessibles aux victimes d'ESEC depuis le déploiement de l'approche proposée par le projet RANAVALONA?**	1 Oui➔Q56. 0 Non➔Q57. |___|
Q56.	**Pourquoi vous semblent-elles plus accessibles?**	
1	Parce que le nombre de victime d'ESEC qui viennent solliciter nos services sociaux sont de plus en plus nombreux	
2	Parce qu'on a mené des sensibilisations de masse régulières au niveau de la communauté, par qui et fréquence à préciser: ……..	|___|
3	Autre réponse:……	
ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE INDIVIDUEL		
Q57.	**Referez-vous les victimes d'ESEC qui viennent se plaindre au niveau de votre structure vers d'autres institutions pour des prises en charge**	1 Oui➔Q58. 0 Non➔Q64. |___|

	additionnelles?			
Q58.	**Où les referez-vous ?**	1. Centre de réinsertion	2. Tribunal/ police	|___|
3. Centre de santé	4	Autre : ……		
Q59.	**Bénéficie-t-elles d'accompagnement individuel pour effectuer les démarches judiciaires ou pour le dépôt de leurs plaintes**	1	Oui➔ Q60.	|___|
		0	Non➔Q63.	

Q60.	**Combien de jeunes filles/filles victimes d'ESEC ont pu bénéficier de votre accompagnement pour entamer les démarches judiciaires ?**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**

Q61.	**Que comprend cet accompagnement juridique?**	|___|
1	Informations sur les droits de la victime	
2	Accompagnement dans le recours aux services juridiques (tribunal et/ou police)	
3	Assurance de la sécurité de la plaignante	
4	Autre : **……** **……**	

Q62.	**Combien de jeunes filles/filles victimes d'ESEC avez-vous aidé à faire ressortir du cercle grâce à cet accompagnement?**	**2016-2017**	**2017-2018**	**2018-2019**	**2019-2020**
Q63.	**Si vous ne mettez pas en place ces accompagnements juridiques individuels des victimes, quelles peuvent en être les raisons?**				
……..					
Q64.	**Pourquoi pas (ne pas les référer et les pousser à mener une plainte au niveau des instances juridiques) ?**				
……..					
AUTO-EVALUATION DES ACQUIS					
Q65.	**Avez-vous participé à une évaluation ?**	1**.** Oui, avant et après la formation			
2**.** Oui, avant la formation uniquement		3. Oui, après la formation uniquement		4. A aucune	
Q66.	**Comment évaluerez-vous vos connaissances par rapport aux lois et aux démarches judiciaires face aux violences sexuelles avant la/les formations du projet RANAVALONA ?**				
1. Insuffisant	2. Assez suffisant	3. Suffisant	4. Complète		
Q67.	**Comment évaluerez-vous les connaissances que vous avez acquis après la/les formations du projet RANAVALONA?**				
1. Insuffisant	2. Assez suffisant	3. Suffisant	4. Complète		

Je vous remercie d'avoir répondu à ces questions et de m'avoir consacré de votre temps. Auriez-vous d'autres remarques à partager ou souhaiteriez-vous discuter sur des sujets que l'on n'a pas abordés ou souhaiteriez-vous me poser des questions?

Antananarivo le 20 avril 2020

ECPAT France à Madagascar
Lot II U 21 Bis Ampahibe,
101 Antananarivo, Madagascar
Tél: +261 34 83 232 46

Mesdames/Messieurs

ANNEXE O. LETTRE D'INTRODUCTION DE L'EVALUATION

Réf : …110… /…EF…/2020

Objet : Lettre d'introduction de l'équipe de consultants réalisant une évaluation externe du projet Ranavalona.

ECPAT France est une association française dont la mission est de lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants (ESE). Fondée en 1997, elle fait partie du réseau ECPAT International *(End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of Children for sexual purposes)* qui est présent dans plus de 96 pays à travers le monde. ECPAT France a ouvert un bureau à Madagascar en 2012. Afin d'accomplir cette mission, ECPAT France développe des projets dans différentes villes de Madagascar en collaboration avec plusieurs partenaires.

Dans le cadre du projet financé par le Fond d'Affectation Spéciale de Nations Unies appelé « Ranavalona » et intitulé *: « Les filles survivantes d' exploitation sexuelle dans les villes d' Antananarivo, Majunga, Tuléar, Fianarantsoa, Diégo Suarez et Nosy Be ont un meilleur accès à la justice et aux services d' accompagnement sociaux, psychologiques et juridiques et d'un meilleur soutien et compréhension de leurs problèmes de la part de leurs communautés; et les filles en situation de vulnérabilité face à l'exploitation sexuelle sont renforcées et mieux protégées grâce à un "empowerment" et une meilleur connaissance de leurs droits d'ici avril 2020 »,*

ECPAT France à Madagascar réalise *une évaluation externe* dans ces six villes qui vise à évaluer le projet dans son intégralité (trois ans du début à la fin) par rapport aux critères d'efficacité, de pertinence, d'efficience, de durabilité et d'impact, ainsi que par rapport aux critères transversaux d'égalité des sexes et de droits humains.

En effet, ECPAT France mandate une équipe de consultants dirigée par *Madame RAZAFIARIMANANA Hoby* pour assurer cette évaluation externe. Des collectes des données à travers des revues documentaires, des entretiens, des focus group, des récits de vie seront effectuées auprès des institutions clés, des survivants du *20 avril au mi-juin 2020* dans ces six villes pour avoir des informations représentatives et crédibles.

En foi de quoi, cette lettre fait office de mandat pour cette équipe de consultants et lui est délivrée pour l'introduire et demander appui auprès de vous, autorités locales, institutions clés, membres de la communauté, survivantes,

Remerciant de votre collaboration, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Dr Annick ANDRIAMARO

Directeur Pays ECPAT FRANCE MADAGASCAR

ECPAT France, pour une enfance à l'abri de toute exploitation sexuelle »

ANNEXE P. FICHE DE CONSENTEMENT

Fiche de consentement

Titre: Evaluation finale externe du projet Ranavalona

J'ai reçu et compris les informations utiles et nécessaires pour participer à cette étude. J'ai pu poser des questions et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes.

J'ai compris que je pouvais refuser librement de participer ou de me retirer de cette étude à tout moment sans aucun préjudice.

J'ai été informé des modalités pratiques de l'étude dont la thématique et les contenus potentiels des questions abordées.

Je suis conscient(e) que ma participation est volontaire et sans compensation.

J'ai été informé que mon identification serait codée et je consens à l'archivage de mes données (réponses).

J'accepte de participer à l'étude mentionnée ci-dessus ☐

J'accepte que les enquêteurs/ les investigateurs utilisent leur téléphone pour enregistrer notre discussion. ☐

Code de l'entretien:

Date:

Antananarivo/ Antsiranana/ Fianarantsoa/ Mahajanga/ Nosy Be/ Toliara

Signature du (de la) Tuteur (rice) Signature de l'interviewé(e)/ enquêté(e)

ANNEXE Q. PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

Protocole de prise en charge

ANNEXE R. CARACTERISTIQUES DES INTERVENANTS SOCIAUX ENQUETES

INFORMATIONS GENERALES SUR LES REPONDANTS

	VILLES D'INTERVENTION						
Activite | Profession	Antananarivo	Diégo	Fianarantsoa	Majunga	Nosy Be	Tuléar	Total général
Autorités	1%	1%	1%	0%	0%	2%	5%
Education et animation	12%	0%	8%	4%	4%	7%	36%
Institutionnel	2%	1%	2%	1%	1%	1%	8%
Leaders communautaires	1%	3%	0%	1%	1%	0%	6%
Leaders religieux	0%	0%	1%	1%	0%	0%	2%
Personnel de soins	1%	0%	2%	0%	0%	1%	3%
Professionnel de l'Intervention social	13%	6%	8%	4%	5%	4%	41%
Total général	30%	11%	23%	11%	11%	14%	100%

	GENRE	
	Femme	Homme
Autorité	1%	4%
Education et animation	19%	17%
Institutionnel	5%	3%
Leaders communautaires	5%	1%
Leaders religieux	0%	2%
Personnel de soin	3%	1%
Professionnel de l'Intervention social	30%	11%
Total général	61%	39%

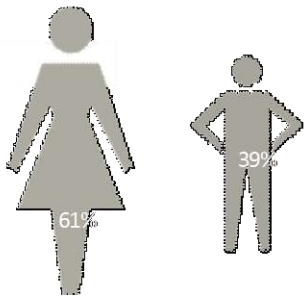

ANNEXE R. CARACTERISTIQUES DES INTERVENANTS SOCIAUX ENQUETES (Suite)

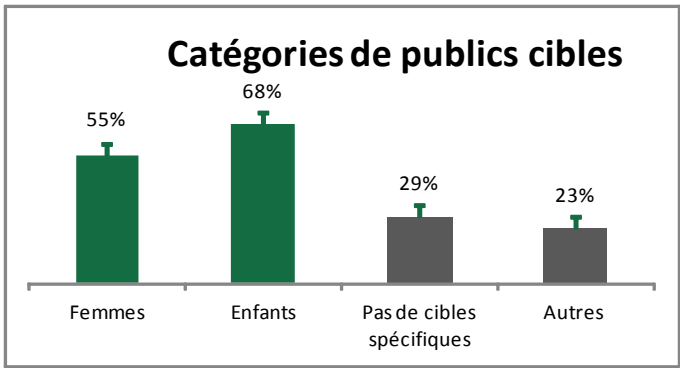

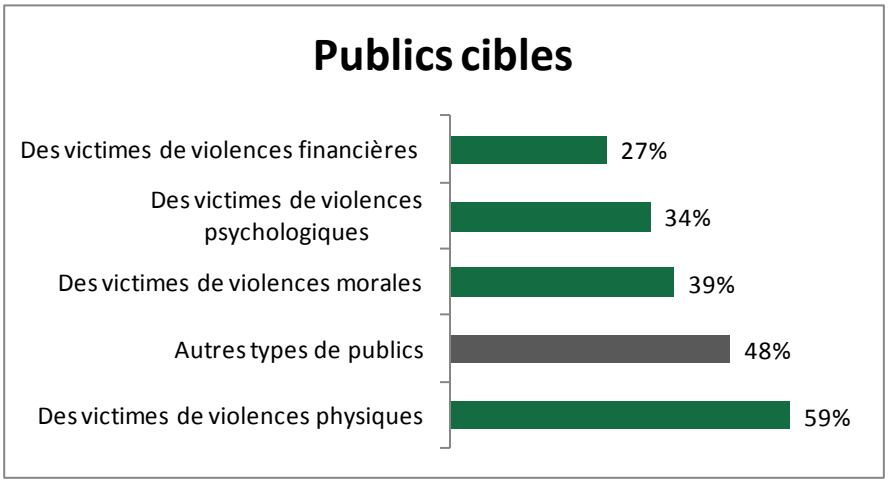

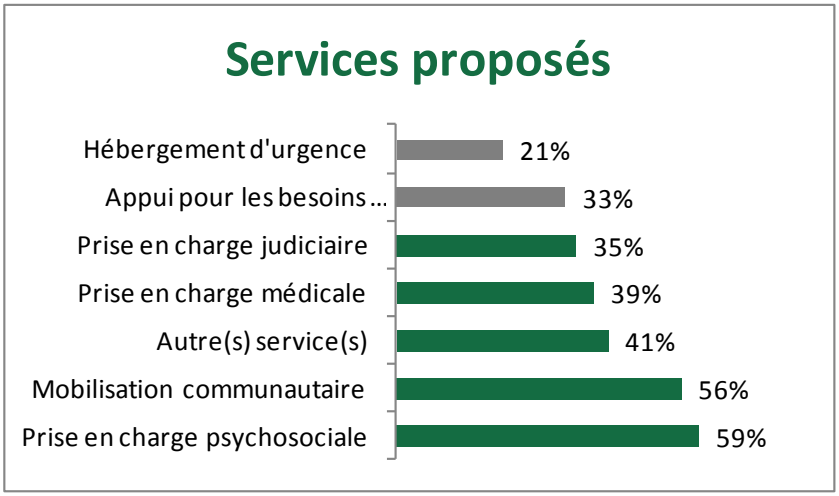

Annexe S. TDR des formations

TERME DE REFERENCE DE FORMATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

SUR LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS SURVIVANT(E)S D'ESE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le contexte Malgache et dans les récits de vie des filles survivantes prises en charge par ECPAT France auparavant, les inégalités économiques et sociales, un système public de protection déficitaire, la banalisation des rapports violents, la non reconnaissance des enfants comme sujet de droit et les inégalités basées sur le genre sont les principales causes liées à la problématique de l'ESE.
Dans le cadre du projet appelé« Ranavalona », financé par le Fond d'Affectation Spéciale de Nations Unies ayant comme objectif global : ***« les survivantes d'exploitation sexuelle participant au projet sortent du cercle d'exploitation et démarrent un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable et toutes les filles sensibilisées sont capables de mieux se défendre face à la violence sexuelle,*** dans les six (06) villes de Madagascar à savoir Antananarivo, Nosy Be, Diégo Suarez, Mahajanga, Fianarantsoa et Tuléar de 2017 à 2020 , ECPAT France dans son approche mettra en place dans ses zones d'intervention des actions multisectorielles pour mieux cerner les multiples facteurs à la base de l'ESE et lutter efficacement contre ce fléau.
Elle est l'organisme de référence sur la réhabilitation et réinsertion des enfants survivants d'ESE, un protocole de prise en charge a été élaboré et recouvre les démarches à suivre pour entreprendre une prise en charge de qualité. A part la prise en charge directe des enfants survivants d'ESE faite par l'équipe ECPAT France à Madagascar dans le cadre du projet Ranavalona, les centres partenaires et les travailleurs sociaux des associations font aussi de prise en charge des enfants survivants à Madagascar d'ESE. Ainsi, ils devront donc bénéficier d'un renforcement de capacité sur cette prise en charge pour qu'ils puissent mener à bien l'accompagnement et l'insertion et pour la continuation et la pérennisation de leurs actions

Pour ce faire, trois jours (03) de formation seront cohérents pour dispenser le protocole aux travailleurs sociaux à chaque session. La formation sera participative et des différentes activités seront conduites pour faciliter le partage et échanges.

OBJECTIF GLOBAL

Les survivantes d'exploitation sexuelle d'Antananarivo participant aux séances de remise à niveau dispensées par les spécialistes en alphabétisation auront les connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir démarrer la formation professionnelle afin qu'elles sortent du cercle d'exploitation et démarrent un nouveau projet de vie alternatif, soutenable et durable d'ici février 2020.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Renforcer les capacités des travailleurs sociaux d'autres structures d'aide à l'enfance dans nos zones d'intervention sur la prise en charge des enfants survivantes d'ESE;
- Rendre disponibles des outils plus pertinents appelés: « protocole de prise en charge »
- Pour détecter et diagnostiquer des cas d'ESE et pour mettre en place des plans d'intervention efficace ;
- Offrir une prise en charge de qualité et adapté à chaque enfant survivant de l'ESE.

RESULTATS ATTENDUS

A la fin de la formation, le protocole initial sera enrichi puis approprié par les travailleurs sociaux.

Après avoir bénéficié la formation, les professionnels chargés d'accompagner les survivant(e)s ont incorporé les principes proposés par le projet dans leurs pratiques de prise en charge. Les enfants vont bénéficier de prise en charge de qualité et avoir un avenir meilleur.

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILTES

Les associations, ONGs, centres d'accueils s'engagent à :

- Sélectionner les participants à cette formation notamment les personnels qui sont en lien direct ou de façon indirecte avec les enfants survivants d'ESE ;
- Envoyer les personnels sélectionnés à participer activement à la formation ;
- Faire des séances d'échange et partage en interne entre les professionnels après avoir bénéficié la formation dispensée par ECPAT France ;
- Donner un feedback sur le protocole et les outils y afférent après les avoir utilisé.

✓ **ECPAT France s'engage à :**

- Prendre en charge la mise en œuvre des formations sur le protocole de prise en charge des enfants survivants d'ESE;
- Dispenser la formation aux travailleurs sociaux dans les zones d'intervention où il y a de prise en charge des enfants survivants d'ESE ;
- Mettre à la disposition des associations, ONGs, centres d'accueils associés les divers outils d'accompagnement et faire les suivis nécessaires pour la prise en charge et suivis des cas ;
- Favoriser les échanges et les partages d'expérience par l'intermédiaire de la personne en charge de suivi;
- Soutenir techniquement les travailleurs sociaux des centres partenaires pour la prise en charge des enfants victimes d'ESEC et bénéficiaires ;
- Faire des suivis réguliers des cas pris en charge du projet et bénéficiaires dans les associations, ONGs.

MOYENS A METTRE A DISPOSITION A CHAQUE FORMATION

- Une grande salle pour 31 personnes ;
- Service traiteur pour 3 jours de formation ;
- Ordinateur portable et matériels de projection ;
- 31 protocoles imprimés ;
- 30 cahiers et stylos ;
- 31 imprimés de pré test et post test ;
- Rouleau de flipchart ;
- 2 boîtes de markers (couleurs bleu et rouge) ;
- Un paquet de chemises cartonnées (couleurs variées) ;
- 1 RAM de papier A4.

Ordre du jour

Horaires	Première journée	Deuxième journée	Troisième journée
9h à 10h	Présentation et introduction	Rappel et Q/R sur les sujets déjà traités	Rappel et Q/R sur les sujets déjà traités
10h à 11h	Rappel sur l'ESEC (travail de groupe)	Accompagnement personnalisé (travail de groupe)	Les besoins spécifiques des enfants survivants d'ESE (Estime de soi, Appui juridique, affective et santé sexuelle, Hygiène, etc…)
11h à 11h 20	PAUSE CAFE		
11h 20 à 12h 30	Restitution de travail de groupe	- Jeu : « le travail d'équipe » ; - Accompagnement personnalisé	Les besoins spécifiques des enfants survivants d'ESE (Estime de soi, Appui juridique, affective et santé sexuelle, Hygiène, etc…)
12h 30 à 13h 30	PAUSE DEJEUNER		
13h 30 à 14h 30	Identification ou détection de cas d'ESE (étude de cas par groupe)	Suivis et évaluation pour chaque accompagnement	Les besoins spécifiques des enfants survivants d'ESE (Estime de soi, Appui juridique, affective et santé sexuelle, Hygiène, etc…)
14h 30 à 15h 15	Restitution de travail de groupe	Suivis et évaluations post-prise en charge	Questions / Réponses
15h 15 à 16h 15	Diagnostiquer un cas ?	Questions, réponses	Evaluation de la formation
16h 15 à 16h 30	Évaluation de la journée	Evaluation de la formation	

L'Association Zahatra (*HaingaVao à partir de septembre 2020)* vous remercie pour votre confiance.
Cette évaluation a permis d'employer (bien que temporairement) Vingt Trois membres et de financer la formation de Dix bénéficiaires. L'association Zahatra œuvre pour la valorisation des compétences locales dans la conception, la conduite et la capitalisation d'études formatives ainsi qu'en matière de suivi et d'évaluation. Elle a comme responsabilité sociale de permettre aux personnes motivées, ayant des difficultés à retrouver un emploi suite à un chômage technique ou à un renvoi jugé « abusif », d'accéder à une possibilité de reconversion dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Des formations techniques (informatique, traitement et analyse de données, langues, communication, marketing, etc.) leurs sont notamment accordées avec une prise en charge de l'équipement et une bourse.

Figure 19. Photo illustrant un focus group réalisé avec les leaders communautaires, au niveau du fokontany de Manjakaray II D (prise et diffusée sur autorisation des participants)

NOTES DE FIN

[1] ECPAT. Rapport Global de Suivi de la Mise en Œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Madagascar. 1ère édition. 2014.

[2] Unicef, Instat. Travail des enfants. Multiple Indicator Cluster Surveys. Madagascar 2018.

[3] Ballet, Jérôme, et al. « Les enfants mendiants à Antananarivo : quelles logiques familiales sont à l'œuvre ? », *Population*, vol. 65, no. 4, 2010, pp. 801-819.

[4] Delaunay, Valérie. « L'exploitation économique des enfants à Madagascar à partir de l'Enquête démographique et de santé 2008 », *Population*, vol. 68, no. 2, 2013, pp. 331-348.

[5] Le Tourisme Sexuel Impliquant des Enfants à Madagascar: Ampleur et caractéristiques du phénomène & analyse des mécanismes de signalements, ECPAT France, 2013, page 21.

[5] Ethical and safety recommendations for intervention research on violence against women. Building on lessons from the WHO publication .*Putting women first: ethical and safety recommendations for research on domestic violence against women.* Geneva:World Health Organization. February 2016.

[6] Landy Miary DANIEL ANDRIANAIVOSOA. LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LES 6 villes de Madagascar. ECPAT France Madagascar.

[7] H. Razafiarimanana, C. Mattern, T. Giles-Vernick, Dolorès Pourette. "La vaccination à la naissance face aux contextes malagasy : Apport de l'anthropologie pour évaluer la faisabilité d'une intervention vaccinale à la naissance contre l'hépatite B à Madagascar - Projet NeoVac », abstract, 2018 (sciencesconf.org:reaf2018:196918)

[8] Lang, E., P. Saint-Firmin, A. Olivetti, M. Rakotomalala and A. Dutta. 2018. *Analyse du système de financement de la santé à Madagascar pour guider de futures réformes, notamment la CSU*. Washington, DC: Palladium, Health Policy Plus.

[9] Razafiarimanana H, Ramananjanahary O et Raharimalala P. ; 2019. Rapport de l'étude socio-anthropologique en Santé Maternelle et Infantile et de réadaptation. Santé Sexuelle et Reproductive des jeunes dans la Région Atsimo-Andrefana. Antananarivo, Projet CASIMIR, Humanité & inclusion.

[10] Boye S., Razafiarimanana H., Mattern C., Pourette D., Gilles-Vernick T., "Neonatal Hepatitis B vaccination: A comparative anthropological study in Madagascar and Senegal" (Word Summit of Hepatitis, 2017).